SENATE SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

Proceedings of the Standing Senate Committee on

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:
The Honourable DENNIS GLEN PATTERSON

Tuesday, April 29, 2014
Wednesday, April 30, 2014
Tuesday, May 13, 2014
Wednesday, May 14, 2014
Tuesday, May 27, 2014
Wednesday, May 28, 2014

Issue No. 6

First and second meetings on:

Subject matter of Bill C-33, An Act to establish a framework to enable First Nations control of elementary and secondary education and to provide for related funding and to make related amendments to the Indian Act and consequential amendments to other Acts

and

Eighth, ninth, tenth and eleventh meetings on:

The challenges and potential solutions relating to First Nations infrastructure on reserves

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

PEUPLES AUTOCHTONES

Président :
L'honorable DENNIS GLEN PATTERSON

Le mardi 29 avril 2014
Le mercredi 30 avril 2014
Le mardi 13 mai 2014
Le mercredi 14 mai 2014
Le mardi 27 mai 2014
Le mercredi 28 mai 2014

Fascicule n^{o} 6

Première et deuxième réunions concernant :

La teneur du projet de loi C-33, Loi établissant un cadre permettant aux premières nations de contrôler leurs systèmes d'éducation primaire et secondaire, pourvoyant à leur financement et modifiant la Loi sur les Indiens et d'autres lois en conséquence

et

Huitième, neuvième, dixième et onzième réunions concernant :

Les problèmes, et les solutions possibles, liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

51357-51366-51415-51424-51445-51458

STANDING SENATE COMMITTEE
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Moore
* Carignan, P.C. (or Martin)	Ngo
	Runciman
* Cowan (or Fraser)	Sibbeston
	Tannas
Lovelace Nicholas	Wallace
Meredith	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Runciman replaced the Honourable Senator Raine (*May 27, 2014*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Boisvenu (*May 27, 2014*).

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Raine (*May 26, 2014*).

The Honourable Senator Dyck replaced the Honourable Senator Cordy (*May 26, 2014*).

The Honourable Senator Cordy replaced the Honourable Senator Dyck (*May 15, 2014*).

The Honourable Senator Sibbeston replaced the Honourable Senator Watt (*May 2, 2014*).

The Honourable Senator Watt replaced the Honourable Senator Sibbeston (*April 28, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Dennis Glen Patterson

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Moore
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Ngo
	Runciman
* Cowan (ou Fraser)	Sibbeston
	Tannas
Lovelace Nicholas	Wallace
Meredith	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Runciman a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 27 mai 2014*).

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénateur Boisvenu (*le 27 mai 2014*).

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 26 mai 2014*).

L'honorable sénatrice Dyck a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 26 mai 2014*).

L'honorable sénatrice Cordy a remplacé l'honorable sénatrice Dyck (*le 15 mai 2014*).

L'honorable sénateur Sibbeston a remplacé l'honorable sénateur Watt (*le 2 mai 2014*).

L'honorable sénateur Watt a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston (*le 28 avril 2014*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Thursday, April 10, 2014:

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Demers:

That, in accordance with rule 10-11(1), the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to examine the subject matter of Bill C-33, An Act to establish a framework to enable First Nations control of elementary and secondary education and to provide for related funding and to make related amendments to the Indian Act and consequential amendments to other Acts, introduced in the House of Commons on April 10, 2014, in advance of the said bill coming before the Senate.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 10 avril 2014 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénateur Demers,

Que, conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à étudier la teneur du projet de loi C-33, Loi établissant un cadre permettant aux premières nations de contrôler leurs systèmes d'éducation primaire et secondaire, pourvoyant à leur financement et modifiant la Loi sur les Indiens et d'autres lois en conséquence, déposé à la Chambre des communes le 10 avril 2014, avant que ce projet de loi ne soit soumis au Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 29, 2014
(22)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:40 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas, Wallace and Watt (10).

In attendance: Julie Cool and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 10, 2014, the committee began its consideration of the subject matter of Bill C-33, An Act to establish a framework to enable First Nations control of elementary and secondary education and to provide for related funding and to make related amendments to the Indian Act and consequential amendments to other Acts.

WITNESS:

University of Regina:

Larry Steeves, Associate Professor, Faculty of Education.

Mr. Steeves made a statement and answered questions.

At 10:45 a.m., the committee suspended.

At 10:50 a.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during in camera portions of the meeting.

At 11:14 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, April 30, 2014
(23)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:46 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas, Wallace and Watt (10).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 29 avril 2014
(22)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 40, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas, Wallace et Watt (10).

Également présentes : Julie Cool et Marthe Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 avril 2014, le comité entreprend son étude de la teneur du projet de loi C-33, Loi établissant un cadre permettant aux Premières Nations de contrôler leur système d'éducation primaire et secondaire, pourvoyant à leur financement et modifiant la Loi sur les Indiens et d'autres lois en conséquence.

TÉMOIN :

Université de Regina :

Larry Steeves, professeur agrégé, faculté d'éducation.

M. Steeves fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 45, la séance est suspendue.

À 10 h 50, la séance se poursuit à huis clos.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la salle durant la portion à huis clos de la séance.

À 11 h 14, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 30 avril 2014
(23)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glenn Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas, Wallace et Watt (10).

In attendance: Julie Cool and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 10, 2014, the committee continued its consideration of the subject matter of Bill C-33, An Act to establish a framework to enable First Nations control of elementary and secondary education and to provide for related funding and to make related amendments to the Indian Act and consequential amendments to other Acts.

WITNESSES:

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Françoise Ducros, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships Sector;

Chris Rainer, Director, Strategic Policy and Planning Directorate, Education Branch.

Department of Justice Canada:

Martin Reiher, Acting General Counsel and Director, Operations and Programs, Legal Services Unit.

Ms. Ducros made a statement and, together with Mr. Rainer and Mr. Reiher, answered questions.

At 8:45 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 13, 2014
(24)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:34 a.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Raine, Tannas and Wallace (8).

In attendance: Martha Butler, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 25, 2014, the committee continued its consideration of the challenges and potential solutions relating to First Nations infrastructure on reserves. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

Également présentes : Julie Cool et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 avril 2014, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-33, Loi établissant un cadre permettant aux Premières Nations de contrôler leur système d'éducation primaire et secondaire, pourvoyant à leur financement et modifiant la Loi sur les Indiens et d'autres lois en conséquence.

TÉMOINS :

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Françoise Ducros, sous-ministre adjointe, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social;

Chris Rainer, directeur, Direction de la planification et de la politique stratégique, Direction générale de l'éducation.

Ministère de la Justice Canada :

Martin Reiher, avocat général et directeur par intérim, Opérations et programmes, Services juridiques.

Mme Ducros fait un exposé puis, avec M. Rainer et M. Reiher, répond aux questions.

À 20 h 45, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 13 mai 2014
(24)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Raine, Tannas et Wallace (8).

Également présente : Martha Butler, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 25 février 2014, le comité poursuit son étude sur les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

WITNESS:

Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat:

John G. Paul, Executive Director.

It was moved by the Honourable Senator Tannas, that the English-only version of the witness's speaking notes be distributed.

The question being put on the motion, it was adopted.

Mr. Paul made a statement and answered questions.

At 10:59 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 14, 2014
(25)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:53 p.m., in room 160-S, Centre Block.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Meredith, Moore, Ngo, Raine, Tannas and Wallace (7).

In attendance: Martha Butler, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk informed the committee of the unavoidable absences of the chair and deputy chair and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator Wallace moved:

That the Honourable Senator Tannas be the acting chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The acting chair took the chair.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 25, 2014, the committee continued its consideration of the challenges and potential solutions relating to First Nations infrastructure on reserves. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESS:

As an individual:

Douglas Cardinal, Architect.

Mr. Cardinal made a statement and answered questions.

At 8 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

TÉMOIN :

Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique :

John G. Paul, directeur exécutif.

L'honorable sénateur Tannas propose que les notes d'allocution du témoin, disponibles en anglais seulement, soient distribuées.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Paul fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 59, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 14 mai 2014
(25)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 53, dans la pièce 160-S, de l'édifice du Centre.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Meredith, Moore, Ngo, Raine, Tannas et Wallace (7).

Également présente : Martha Butler, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

La greffière informe le comité de l'absence inévitable du président et de la vice-présidente et préside à l'élection d'un président suppléant.

L'honorable sénateur Wallace propose :

Que l'honorable sénateur Tannas soit élu président suppléant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président suppléant occupe le fauteuil.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 25 février 2014, le comité poursuit son étude sur les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

À titre personnel :

Douglas Cardinal, architecte.

M. Cardinal fait un exposé et répond aux questions.

À 20 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 27, 2014
(26)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:36 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Boisvenu, Meredith, Moore, Ngo, Sibbeston, Tannas and Wallace (8).

In attendance: Julie Cool and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 25, 2014, the committee continued its consideration of the challenges and potential solutions relating to First Nations infrastructure on reserves. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Prince Albert Grand Council:

Frank Bighead, Director, Technical Services;

Vincent Genereaux, Housing Advisor, Technical Services, Housing Department.

Mr. Bighead and Mr. Genereaux each made a statement and, together, answered questions.

It was agreed that the witnesses' English-only brief be circulated to the members of the committee.

At 11:24 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 27 mai 2014
(26)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 36, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Boisvenu, Meredith, Moore, Ngo, Sibbeston, Tannas et Wallace (8).

Également présentes : Julie Cool et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 25 février 2014, le comité poursuit son étude sur les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Grand conseil de Prince Albert :

Frank Bighead, directeur, Services techniques;

Vincent Genereaux, conseiller en logement, Services techniques, Service du logement.

M. Bighead et M. Genereaux font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

Il est convenu que les mémoires des témoins, disponibles en anglais seulement, soient distribués aux membres du comité.

À 11 h 24, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

OTTAWA, Wednesday, May 28, 2014
(27)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:52 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

OTTAWA, le mercredi 28 mai 2014
(27)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 52, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Runciman, Sibbeston, Tannas and Wallace (9).

Other senator present: The Honourable Senator Watt (1).

In attendance: Julie Cool and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 25, 2014, the committee continued its consideration of the challenges and potential solutions relating to First Nations infrastructure on reserves. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESS:

Siksika Housing Administration:

Stewart Breaker, Service Area Manager.

Mr. Breaker made a statement and answered questions.

At 8:42 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Runciman, Sibbeston, Tannas et Wallace (9).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Watt (1).

Également présentes : Julie Cool et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 25 février 2014, le comité poursuit son étude sur les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Siksika Housing Administration :

Stewart Breaker, gestionnaire du service du logement.

M. Breaker fait un exposé et répond aux questions.

À 20 h 42, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière suppléante du comité,

Shaila Anwar

Acting Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 29, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:40 a.m. to examine the subject matter of Bill C-33, An Act to establish a framework to enable First Nations control of elementary and secondary education and to provide for related funding and to make related amendments to the Indian Act and consequential amendments to other Acts.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, ladies and gentlemen. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Senate Standing Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or via CPAC or the Web. I'm Dennis Patterson, chair of the committee, from Nunavut. Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally.

This morning, we will begin testimony on an order of reference authorizing us to examine the subject matter of Bill C-33, An Act to establish a framework to enable First Nations control of elementary and secondary education and to provide for related funding and to make related amendments to the Indian Act and consequential amendments to other Acts, in advance of the bill coming before the Senate.

I should tell members of the public and committee members that at our regular meeting tomorrow we will be hearing witnesses from the Department of Aboriginal Affairs, and they will be giving us a detailed overview of the act.

Today, I'm pleased that we will hear from Larry Steeves, Associate Professor, Faculty of Education, University of Regina. Following his testimony, we will have a very brief in camera meeting.

Before proceeding to the testimony, I would like to go around the table and ask members of the committee to introduce themselves.

Senator Dyck: Senator Lillian Dyck from Saskatchewan.

Senator Moore: Good morning. I am Wilfred Moore from Nova Scotia.

Senator Watt: Senator Watt, from Nunavik.

Senator Meredith: Senator Don Meredith, Ontario.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak, from northwestern Ontario.

Senator Wallace: John Wallace, New Brunswick.

Senator Ngo: Senator Ngo, from Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 29 avril 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 40, pour examiner la teneur du projet de loi C-33, Loi établissant un cadre permettant aux premières nations de contrôler leurs systèmes d'éducation primaires et secondaires, pourvoyant à leur financement et modifiant la Loi sur les Indiens et d'autres lois en conséquence.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mesdames et messieurs, bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui assistent à la séance ou la regardent sur CPAC ou sur le Web. Je m'appelle Dennis Patterson, je viens du Nunavut, et je préside le comité. Notre mandat est d'examiner les lois et les questions ayant trait aux peuples autochtones du Canada en général.

Ce matin, nous allons commencer à entendre des témoignages dans le contexte d'un ordre de renvoi nous autorisant à examiner la teneur du projet de loi C-33, Loi établissant un cadre permettant aux premières nations de contrôler leurs systèmes d'éducation primaires et secondaires, pourvoyant à leur financement et modifiant la Loi sur les Indiens et d'autres lois en conséquence, avant que le projet de loi ne soit présenté au Sénat.

Je devrais dire aux membres du public et aux membres du comité que, dans le cadre de notre séance ordinaire de demain, nous allons entendre le témoignage de représentants du ministère des Affaires autochtones, qui vont passer le projet de loi en revue avec nous.

Je suis heureux que nous puissions entendre aujourd'hui le témoignage de M. Larry Steeves, qui est professeur agrégé à la faculté d'éducation de l'Université de Regina. Après son témoignage, nous allons tenir une très brève séance à huis clos.

Avant que nous n'écoutions le témoignage de M. Steeves, j'aimerais faire un tour de table et demander aux membres du comité de se présenter.

La sénatrice Dyck : Sénatrice Lillian Dyck, de la Saskatchewan.

Le sénateur Moore : Bonjour. Je m'appelle Wilfred Moore, et je viens de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Watt : Sénateur Watt, du Nunavik.

Le sénateur Meredith : Sénateur Don Meredith, de l'Ontario.

La sénatrice Beyak : Sénatrice Lynn Beyak, du Nord-Ouest de l'Ontario.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Ngo : Sénateur Ngo, de l'Ontario.

Senator Greene Raine: Nancy Raine from British Columbia.

The Chair: I would like to welcome Associate Professor Larry Steeves. Some members of the committee will recall hearing from Professor Steeves when we did our study on First Nations education in 2010-11.

We look forward to your presentation. You can expect questions from senators following that.

Larry Steeves, Associate Professor, Faculty of Education, University of Regina: I appreciate this opportunity to return to speak again about some of the issues. When I was here four years ago, the message I tried to leave with this committee was that in the end it comes down to teachers working with students in classrooms. Fundamentally, what can we do to provide stability for that action to occur successfully?

Nothing has changed from my point of view. We're currently doing this in Saskatchewan with New Zealanders who have developed Te Kotahitanga, probably the only large-scale reform we have been able to find that actually produces student learning gains. It is all about that issue. Culture and language are very important, but in the end it is about the teacher working with students in classrooms, and teachers understanding and appreciating culture and language is part of that; it is critical to success.

They talk about a culturally relevant pedagogical relationship. This means huge commitment to capacity building with teachers. You can't do that unless there's stability within the educational environment. My comments today speak to many of types of those things.

Why am I here? Well, I was here before, but I think the contributions I can make today are partly because of the academic research over the last seven years. Also, at least as important were the 14 years I spent as a director of education or school superintendent, depending which jurisdiction you're in, and nine years working with the provincial government as an associate deputy minister or Deputy Minister of Northern Affairs, and for part of that time as Associate Deputy Minister of the Department of Learning, as it was then termed.

I look at these issues from a variety of perspectives. I suspect you don't have the presentation because we didn't get it to you in time to have it translated.

La sénatrice Greene Raine : Nancy Raine, de la Colombie-Britannique.

Le président : J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Steeves. Certains des membres du comité se rappelleront que M. Steeves est venu témoigner lorsque nous avons mené notre étude sur l'éducation des Premières Nations en 2010-2011.

Nous avons hâte d'écouter votre exposé. Sachez que les sénateurs vous poseront des questions lorsque vous l'aurez terminé.

Larry Steeves, professeur agrégé, faculté d'éducation, Université de Regina : Je vous remercie de m'avoir invité à venir de nouveau parler de certains des enjeux. Lorsque je suis venu témoigner, il y a quatre ans, le message que j'ai essayé de transmettre au comité, c'était qu'au fond, il s'agit d'enseignants travaillant auprès d'élèves en salle de classe. Fondamentalement, que pouvons-nous faire afin d'assurer la stabilité nécessaire pour que ce travail soit couronné de succès?

À mes yeux, rien n'a changé. Nous essayons actuellement de trouver cette stabilité en collaboration avec des Néo-Zélandais qui ont mis au point le programme Te Kotahitanga, qui est probablement la seule grande réforme ayant permis la réalisation de gains sur le plan de l'apprentissage des élèves. C'est ce qui compte le plus. La culture et la langue sont des choses très importantes, mais, au bout du compte, ce qui est le plus important, c'est le travail des enseignants auprès des élèves en classe, et le fait que les enseignants comprennent la culture et la langue des élèves en fait partie; c'est essentiel au succès de l'enseignement.

On parle d'une relation pédagogique pertinente sur le plan culturel. Cela suppose un engagement énorme à l'égard du renforcement des capacités des enseignants. C'est impossible si le milieu d'enseignement est instable. Les observations que je vais formuler aujourd'hui portent sur bon nombre de choses de ce genre.

Pourquoi suis-je ici? Eh bien, je suis déjà venu témoigner, mais je pense que la contribution que je suis en mesure d'apporter aujourd'hui vient en partie des recherches universitaires effectuées au cours des sept dernières années. Chose au moins aussi importante, j'ai été directeur de l'enseignement ou surintendant scolaire — le titre du poste varie en fonction des administrations — pendant 14 ans, et j'ai été sous-ministre délégué ou sous-ministre des Affaires du Nord au sein du gouvernement provincial pendant neuf ans, ainsi que sous-ministre délégué au ministère de l'Apprentissage, comme on l'appelait à l'époque, pendant une partie de cette époque.

J'envisage les enjeux à partir de divers points de vue. Je soupçonne que vous n'avez pas l'exposé entre les mains, parce que nous ne vous l'avons pas fait parvenir à temps pour que vous puissiez le faire traduire.

The Chair: Excuse me, professor, but I have taken the liberty, with the committee's permission, of passing out your PowerPoint presentation, even though it has not been translated. I trust that's agreeable to the committee members.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It has been given to them. It is being translated for the future.

Mr. Steeves: I apologize for this coming rather late. These things happen quickly.

This is research that colleagues and I did about five or six years ago for the Saskatchewan ministry's advisory panel of student achievement in terms of indigenous student achievement. You can see that leadership and governance leads the issues. Language and cultural programs is another key one, as well as a whole raft of issues around teachers, instruction and curriculum, effective schools, community and parenteral influences, student characteristics. At that time I didn't really have a lot there. I can tell you right now, though, if you want to know one of the critical issues in terms of students doing well in school, to use American terminology, it is a "strong tribal identity."

An individual named Donna Deyhle, who is at the University of Utah, her research, which is increasingly being supplemented by others, speaks to the fact that kids need to have a strong sense of who they are. Their own sense of "indigeneity" is critical to that. If they don't have that, you are likely to end up with, as Emile Durkheim talked about in terms of the issues, anomic suicide. In Regina, recently, a young indigenous student was wielding a knife in one of our downtown shopping areas. We really do need to pay attention to the issue of self-identity.

Assessment related to instruction and planning is a key issue, and I can tell you the schools in country that have done a good job. About 20 of them were identified and talked about how assessment fit in.

And there are appropriate levels of funding. I don't need to say a lot about that. I suspect you have heard about those in the past, and will again.

I have included a couple of quick slides as a positive thing. Students who are indigenous can do well. We, in Saskatchewan, have spent some time over the last couple of years building relationships with folks in New Zealand, Maori and their work with Te Kotahitanga is frankly the only large-scale reform we have been able to identify that actually produces student improvement gains. I won't spend a lot of time on this with you

Le président : Excusez-moi, monsieur, mais avec la permission du comité, j'ai pris la liberté de distribuer votre présentation PowerPoint même si elle n'a pas été traduite. Je présume que les membres du comité seront d'accord.

Des voix : D'accord.

Le président : Le document leur a été remis. On est en train de le traduire pour l'avenir.

M. Steeves : Je suis désolé qu'il vous soit parvenu assez tardivement. Ces choses se font vite.

Il s'agit de travaux de recherche que des collègues et moi avons effectués il y a cinq ou six ans pour le compte du comité consultatif sur la réussite scolaire du ministère provincial, et ces travaux portaient sur la réussite des élèves autochtones. Vous pouvez voir que le leadership et la gouvernance sont les premiers enjeux. Les programmes linguistiques et culturels sont un autre enjeu clé, et il y en a toutes sortes d'autres qui ont trait aux enseignants, à l'instruction et au programme d'étude, à l'efficacité des écoles, à l'influence de la collectivité et des parents et aux caractéristiques propres aux élèves. À l'époque, je n'avais pas vraiment beaucoup de choses à dire là-dessus. Si vous voulez savoir quel est l'un des enjeux fondamentaux par rapport à la réussite scolaire, je peux maintenant cependant vous dire que c'est une « identité tribale forte », pour reprendre la terminologie américaine.

Une personne du nom de Donna Deyhle, qui travaille à l'Université de l'Utah... Ses travaux de recherche, qui sont de plus en plus complétés par ceux d'autres chercheurs, portent sur le fait que les jeunes doivent savoir qui ils sont. Il est essentiel qu'ils aient une idée de leur « indigénisme ». Sinon, ils sont susceptibles de vivre un suicide anomique pour utiliser l'expression par laquelle Emile Durkheim désignait le phénomène. À Regina, récemment, un jeune élève autochtone menaçait les gens d'un couteau dans l'un des secteurs commerciaux de notre centre-ville. Il faut vraiment que nous prêtions attention à la question de l'actualisation de soi.

L'évaluation liée à l'instruction et à la planification est un enjeu clé, et je peux vous dire quelles écoles du pays s'en tirent bien à cet égard. Une vingtaine ont été cernées, et leurs représentants ont parlé de la place qu'occupe l'évaluation.

Et il y a aussi le fait que le financement soit suffisant. Je n'ai pas besoin de m'étendre là-dessus. Je soupçonne que vous avez déjà entendu parler de cela et que vous en entendrez parler de nouveau.

J'ai mis dans la présentation quelques petites diapos sur des choses positives. Les élèves autochtones sont capables de bien réussir. En Saskatchewan, nous avons consacré du temps au cours des deux ou trois dernières années à établir des relations avec des gens de la Nouvelle-Zélande, des Maoris, et, franchement, le travail qu'ils ont fait dans le cadre du programme Te Kotahitanga est la seule réforme à grande échelle qui permet réellement

because we don't have time here this morning, but I can tell you that learning improvement can occur. You have to create the right conditions for that to happen.

Some of this you may have seen a few years ago, but a couple colleagues and I did research with Yorkton Tribal Council focus groups. We started looking at what various groups — teachers, school administrators, parents, students, elders — were looking for from the Yorkton Tribal Council. It turned into a discussion about what needed to happen in education.

Student participants were pretty clear. They wanted well-qualified teachers who had teaching experience and the ability to make the content interesting. A lot of that is capacity building, in my experience.

School administrators worried about improved teacher retention rates, the need for greater security and protection. They don't mean so much physical security; they mean security of employment when they say that. Teachers talked a lot about security protection issues. Again, I use that in context. They need to make the job attractive to hire the best people, longer term contracts. They talked about the impact of local politics on job retention. And I think those things remain.

In terms of the focus group feedback on leadership and governance, they talked about difficulties associated with the lack of local control over educational affairs. They also referred to local politics and the debilitating role it often exercised over school operations. Participants saw a need to separate school and educational operations from band office politics.

I refer to one principal, who is First Nations himself and from the area, expressing frustration about this very issue. His comment was there needs to be a separation of church and state. The elders talked a lot about this too in that focus group.

Thank you for inviting me here. More importantly, I'm grateful that this work is being done because I think it is critical. I know that it is not without controversy. My experience is that most things that are important are not always easy, and I think this is one of those things.

d'obtenir des gains pour les élèves, d'après ce que nous avons pu constater. Je ne vais pas vous parler longuement de cela, parce que nous ne disposons pas de suffisamment de temps ce matin, mais je peux vous dire qu'une amélioration de l'apprentissage peut se produire. Il faut créer les conditions nécessaires à ce que cela se produise.

Vous avez déjà peut-être entendu parler de cela il y a quelques années, mais deux ou trois collègues et moi avons effectué des recherches en collaboration avec les groupes de concertation du conseil tribal de Yorkton. Nous avons commencé à examiner ce que divers groupes — les enseignants, les administrateurs des écoles, les parents, les élèves et les aînés — attendaient du Conseil tribal de Yorkton. C'est devenu une discussion sur ce qu'il faut faire dans le domaine de l'éducation.

Les élèves qui ont participé aux travaux de recherche se sont exprimés très clairement. Ils voulaient des enseignants qualifiés possédant de l'expérience dans le domaine et capables de rendre le contenu intéressant. Cela tient en grande partie au renforcement des capacités, d'après mon expérience.

Les administrateurs des écoles étaient préoccupés par l'accroissement du taux de maintien en poste des enseignants, ainsi que par la nécessité d'une sécurité et d'une protection accrues. Il ne s'agissait pas tant de sécurité physique que de sécurité d'emploi. Les enseignants ont beaucoup parlé des enjeux liés à la sécurité et à la protection. Encore une fois, je reprends leurs propos en contexte. Il faut rendre les postes intéressants pour qu'on puisse embaucher les meilleurs enseignants et leur offrir des contrats à plus long terme. Les enseignants ont parlé de l'incidence des politiques en vigueur localement sur le maintien en poste. Et je pense que ces choses sont encore vraies aujourd'hui.

Pour ce qui est de la rétroaction des groupes de concertation sur le leadership et la gouvernance, les gens ont parlé des difficultés découlant de l'absence de direction locale des affaires d'éducation. Ils ont aussi parlé de la politique locale et de l'influence débilitante qu'elle exerce souvent sur les activités des écoles. Les participants estimaient qu'il était nécessaire de séparer les activités pédagogiques et scolaires de la politique du bureau du conseil de bande.

Je pense à un directeur d'école en particulier, lui-même membre d'une nation autochtone et venant de la région, qui exprimait sa frustration sur ce sujet précis. Ce qu'il disait, c'est qu'il fallait qu'il y ait une séparation entre l'Église et l'État. Les aînés ont beaucoup parlé de cela aussi lorsque le groupe de concertation s'est réuni.

Merci de m'avoir invité à venir témoigner. Chose encore plus importante, je suis content que ce travail se fasse, parce que je crois qu'il est d'une importance capitale. Je sais que ce n'est pas sans controverse. Selon mon expérience, la plupart des choses qui sont importantes ne se font pas facilement, et je pense que c'est le cas ici.

I want to talk about two key issues. The first is language of instruction. In terms of my comments, it's a relatively minor issue. The larger issue is what I term accountability framework and the need for clear reporting structures.

For language of instruction, subclause 21(2) says:

> Subject to the regulations, the council of a First Nation is to offer English or French as the language of instruction and may, in addition, offer a First Nation language as a language of instruction.

As I refer later into the potential regs, I see there's more provision made than is immediately apparent with this comment. I think wordsmithing here would be helpful. As the folks in northern Saskatchewan tell me, "For a White guy from the south, Larry, you're not too bad." I took that as a compliment, by the way, and I made many good friends there.

From my experience working with First Nations colleagues in Canada and the U.S., first, lots of research talks about the fact that the use of a native language — and you'll forgive me; that's my American time. I'm on sabbatical this year, spending time in Arizona and other places. In general, the use of a native language in the initial years of schooling may produce overall learning gains. Increasingly, there's a fair bit of research to support that.

So if I were a First Nations person and I read that, I would be tempted to think, "Gee, here we go again; they still don't get it." So even if it's wordsmithed, it would be helpful to take a look at those words because words count. The words used here send a signal that I don't think the drafters probably intended to send. But, personally, that wording is not helpful; it should be more inclusive of First Nations languages as a language of instruction. Certainly, that was not the way I took it when I first read it. As I say, that's probably not what the drafters intended, but it strikes me as somewhat problematic.

There's more information there talking about the role of culture in learning and language of instruction, so I won't spend time because I know we're on a tight time line.

The larger issue I do want to raise is that of educational accountability. My background is that we used to call ourselves bureaucrats in the Government of Saskatchewan as a title of honour in some ways, and my own research subsequent to that has included work on accountability frameworks, specifically applied to education.

J'aimerais aborder deux enjeux clés. Le premier, c'est la langue d'instruction. Dans le contexte de mes observations, c'est un enjeu plutôt mineur. L'enjeu le plus important tient à ce que j'appelle le cadre de responsabilisation et le besoin de structures redditionnelles claires.

Au sujet de la langue d'instruction, voici ce que dit le paragraphe 21(2) :

> Sous réserve des règlements, le conseil offre aux élèves le français ou l'anglais comme langue d'instruction; il peut leur offrir comme langue d'instruction additionnelle une langue d'une première nation.

Comme je le dis plus loin lorsque je parle de l'éventuel règlement, je vois dans ce commentaire une disposition plus précise qu'elle ne semble l'être au premier abord. Je pense qu'il serait utile de retravailler le texte. Comme les gens du nord de la Saskatchewan me l'ont dit : « Pour un Blanc du Sud, Larry, tu n'es pas trop mal. » J'ai pris cela comme un compliment, en passant, et je me suis fait de nombreux bons amis là-bas.

D'après mon expérience de travail auprès de collègues autochtones du Canada et des États-Unis, d'abord, il y a beaucoup de travaux de recherche portant sur le fait que l'utilisation d'une langue autochtone — et vous m'excuserez : c'est ma période américaine. Je suis en congé sabbatique, et je passe du temps en Arizona, entre autres. En général, l'utilisation d'une langue autochtone au cours des premières années d'éducation peut permettre l'obtention de gains globaux sur le plan de l'apprentissage. Il y a de plus en plus d'études qui tendent à le démontrer.

Donc, si je lisais ce paragraphe en tant qu'Autochtone, je serais tenté de penser que le rédacteur n'a pas encore compris la situation. Alors, même s'il est reformulé, il serait utile de jeter un coup d'œil sur les mots utilisés, parce que les mots comptent. Les mots utilisés ici communiquent un message que les rédacteurs n'avaient probablement pas l'intention de transmettre, selon moi. Mais pour moi, ce libellé n'est pas utile; il devrait faire une plus grande place aux langues autochtones comme langue d'instruction. Ce n'est assurément pas ainsi que je l'ai interprété la première fois que je l'ai lu. Comme je l'ai dit, ce n'était probablement pas l'intention des rédacteurs, mais je crois que ce paragraphe cause un certain problème.

Il y a dans le document que vous avez reçu plus d'information sur le rôle de la culture dans l'apprentissage et sur la langue d'instruction, alors je ne vais pas m'étendre là-dessus, parce que je sais que nous avons peu de temps.

L'enjeu plus important que je veux soulever, c'est la responsabilité de l'éducation. Mon bagage, c'est que nous disions que nous étions des bureaucrates au gouvernement de la Saskatchewan, et c'était en quelque sorte un titre honorifique, et les travaux de recherche que j'ai effectués moi-même par la suite portaient notamment sur les cadres de responsabilisation, appliqués précisément à l'éducation.

I included a slide here — and this is dated now — on an accountability framework from Treasury Board, 2005. My friend Jim Marshall, with whom I worked, helped me with this work.

I can't take the time to explain that, but basically this is not an issue specific to First Nations education; it is not an issue specific to education. It is not even an issue specific to the public sector. It is an issue that has deep roots in organizational thinking, and this happens to be the Treasury Board's frame of it now about a decade ago.

Page 7 of my presentation relates to a model now that's been subsumed by other things, but it still talks about the issue of accountability frameworks. As I used to say to my students, this is how the Ministry of Education in Saskatchewan applies accountability frameworks to the educational sector. Basically, boards — the system of individual school jurisdictions in Saskatchewan — had a two-year reporting structure based on critical priorities identified by the ministry, supplemented by individual school divisions, reporting on their success and meeting those.

By the way, this is very typical. I just spent, as I say, a fair bit of time in Arizona. I can't tell you I like some of the things they do, but the structures are remarkably similar. They maybe use them for models that I personally would struggle with in terms of being pretty hard-edged, but I still think there's a pretty typical model in place here.

I refer, then, to the model I see here. We have a principal who is responsible for the school's success plan. As I read the clause 35 dealing with the director of education, that individual is not responsible for the school success plan. Then there's a school inspector over here who is responsible for coming in at periodic intervals to take a look at how the school is doing, and particularly looking at the school's success plan. So I don't see a clear reporting structure here.

Now that's not just education. I'm a former bureaucrat; those are bad reporting systems, okay? I think this makes it overly complex, and since people don't really know who they're responsible to, it creates all sorts of issues that I think are not helpful. I've been there as a teacher, principal, director and provincial senior administrator, and having taught the stuff, I can tell you this doesn't create effective organizational structures and reporting systems.

J'ai inclus dans la présentation une diapositive — et elle date maintenant — portant sur un cadre de responsabilisation défini par le Conseil du Trésor en 2005. Mon ami, Jim Marshall, avec qui je travaillais, m'a aidé à faire ce travail.

Je ne peux pas prendre le temps d'expliquer la chose, mais, essentiellement, il ne s'agit pas d'un enjeu propre à l'éducation des Premières Nations; il ne s'agit pas d'un enjeu propre à l'éducation. Il ne s'agit même pas d'un enjeu propre au secteur public. Il s'agit d'un enjeu qui est profondément enraciné dans le mode de réflexion des organisations, et il se trouve que c'est le point de vue qu'avait le Conseil du Trésor là-dessus il y a environ une dizaine d'années.

La page 7 de mon exposé a trait à un modèle qui a maintenant été remplacé par d'autres choses, mais il est toujours question des cadres de responsabilisation. Comme je le disais à mes étudiants, c'est de cette façon que le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan applique les cadres de responsabilisation au secteur de l'éducation. Essentiellement, les conseils scolaires — le système des administrations scolaires individuelles en Saskatchewan — étaient dotés d'une structure bisannuelle fondée sur les grandes priorités établies par le ministère et complétée par les diverses divisions scolaires, qui faisaient état de leur succès et de l'atteinte des priorités.

Soit dit en passant, c'est très courant. Comme je le disais, je viens de passer pas mal de temps en Arizona. Je ne peux pas vous dire que certaines des choses qu'on fait là-bas me plaisent, mais les structures sont remarquablement similaires. On utilise peut-être ces structures pour des modèles avec lesquels, personnellement, j'aurais de la difficulté parce qu'ils sont assez rigides, mais je pense quand même que le modèle en place ici est assez courant.

Je parle ensuite du modèle que je vois ici. Il y a un directeur d'école qui est responsable du plan de réussite scolaire de l'école. Selon mon interprétation de l'article 35, qui porte sur le directeur de l'éducation, cette personne n'est pas responsable du plan de réussite scolaire de l'école. Ensuite, il y a un inspecteur qui doit se rendre dans les écoles à intervalles réguliers pour voir comment les choses se passent, et en particulier pour examiner le plan de réussite scolaire de l'école. Je ne vois donc pas de structure redditionnelle claire ici.

Il ne s'agit pas seulement de l'éducation. J'ai été bureaucrate; ces systèmes de reddition de comptes sont mauvais, d'accord? Je pense que ce modèle rend les choses trop complexes, et, comme les gens ne savent pas vraiment qui est responsable, ils soulèvent toutes sortes de questions qui, à mon avis, ne sont pas utiles. J'ai joué le rôle d'enseignant, de directeur d'école, de directeur de l'éducation et d'administrateur principal de la province, et, pour avoir enseigné la matière, je peux vous dire que ce modèle ne permet pas la création de structures organisationnelles et de systèmes redditionnels efficaces.

If you don't have that, you are not likely going to have everything you want, because for a principal — okay, so who is really important here? Is it the director or the school inspector? Who am I responsible to? That kind of thing.

This is controversial, but in North American education typically, directors of education and superintendents of schools have an educational background. I don't see that indicated here. I think that's problematic, frankly. We had a great debate about this about three or four years ago in Saskatchewan, and that requirement continues.

Typically, these people have an educational background. It is very difficult to be a director of education in this kind of context; you don't have a good sense of what you're dealing with. Ideally, they should be First Nations. Ideally they should be an educator as well. That's one issue that is problematic here.

More importantly, the principal in clause 36 is responsible for "preparing and implementing a school success plan" — that's (*a*) — and the school success plan should be the vehicle by which you transmit what you've set out to do and how you've done it. We did the same thing with the provincial government, and every organization pretty much operates in some kind of model like that. So the principal does that and the principal should do that.

But the director doesn't receive that. So there's no clear reporting relationship here. That's a problem. In terms of any kind of accountability framework I've seen anywhere in North American education, that's at variance, frankly.

Then we have a school inspector, which, to be brutally honest, strikes me as an opportunity for retired educational bureaucrats to find self-defined meaningful employment, to be really blunt about it, but I digress there. This person comes in, works with the school and produces a report that goes to the educational authority and, by extension, the ministry.

Would it not make more sense to have the principal preparing the school success plan, et cetera, which then goes to the director, which then goes to the educational authority, which then goes to the ministry? That's how every other place does it. Why would First Nations education in Canada be different?

I understand that they're thinking they need somebody here who can kind of be an independent observer. If you are about professionalization — and I hear that word used in other places in this act — then it is about giving responsibility to educational professionals who are then responsible for making sure that things get done properly.

Sans ces choses, il est peu probable d'obtenir tout ce qu'on veut, puisque, pour un directeur d'école... D'accord, alors qui est vraiment important dans ce cas-ci? Le directeur ou l'inspecteur? À qui dois-je rendre des comptes? C'est ce genre de questions qui se pose.

C'est controversé, mais, dans le secteur de l'éducation nord-américain, en général, les directeurs de l'éducation et les surintendants scolaires ont une formation en pédagogie. Je ne vois rien là-dessus dans le projet de loi. Franchement, je pense que cela pose problème. Nous avons tenu un grand débat là-dessus il y a trois ou quatre ans en Saskatchewan, et ce critère demeure en vigueur.

Habituellement, les gens qui occupent les postes en question ont une formation en pédagogie. Il est très difficile d'être directeur de l'éducation dans ce genre de contexte; on ne comprend pas très bien à quoi on a affaire. Idéalement, ce seraient des Autochtones. Idéalement, ce serait aussi des pédagogues. Voilà une chose qui pose problème ici.

Chose encore plus importante, d'après l'article 36, le directeur d'une école est responsable d'« élaborer et mettre en œuvre le plan de réussite scolaire de l'école » — il s'agit de l'alinéa *a*) —, et le plan de réussite scolaire de l'école devrait être le moyen par lequel on communique ses objectifs et la façon de les atteindre. Nous avons fait la même chose au gouvernement provincial, et toutes les organisations fonctionnent à peu près avec un modèle de ce genre. Donc le directeur d'école fait cela, et il devrait le faire.

Mais le directeur de l'éducation ne reçoit pas le plan de réussite scolaire. Il n'y a donc pas de rapport hiérarchique clair ici. Cela pose problème. Je dois vous dire que c'est différent de ce que j'ai vu dans tous les autres cas de responsabilisation que j'ai vus dans le secteur de l'éducation nord-américaine.

Ensuite il y a un inspecteur d'école, que, pour être tout à fait franc avec vous, je considère comme étant un poste destiné à permettre à des bureaucrates à la retraite du secteur de l'éducation d'occuper un poste intéressant qu'ils ont eux-mêmes défini, mais je m'écarte du sujet. Cette personne intervient, elle collabore avec l'école et elle produit un rapport qui est remis aux autorités scolaires et, par extension, au ministère.

Ne serait-il pas plus sensé de faire rédiger le plan de réussite scolaire et les autres documents par le directeur d'école, qui les remettrait ensuite au directeur de l'éducation, lequel les transmettrait aux autorités scolaires, avant qu'ils ne parviennent au ministère? C'est comme ça que les choses se passent partout ailleurs. Pourquoi les choses seraient-elles différentes dans le secteur de l'éducation des Premières Nations du Canada?

Je comprends qu'on pense avoir besoin d'une personne qui puisse, dans une certaine mesure, jouer le rôle d'observateur indépendant. Si on croit en la professionnalisation — et j'ai vu le mot utilisé ailleurs dans le projet de loi —, alors il s'agit de confier la responsabilité aux professionnels de l'éducation, qui sont ensuite responsables de s'assurer que les choses sont faites correctement.

I don't think this provision does that. For me, that is problematic, more than anything in terms of why I came here today. My first reaction was "I'm really busy; we're working on this other research and I may not come." I concluded I needed to come to give that message to you because I think that is tremendously problematic.

Frankly, First Nations governance and education is sometimes political. It is always political in education, because, in my case, I reported for 14 years to an elected board of education. It gets even more political in this context. This just makes it worse, so why would you do that?

My plea to you would be to take a look at that issue and see if there's some way you can clarify the reporting relationships.

Also, that school's success plan needs to be critical to this operation. I don't care if I'm talking about Saskatchewan or I'm talking about Arizona. They both have very similar reporting relationships. In Arizona, it is about the school meeting what they call their AYP targets, annual yearly progress targets. If they don't meet them, that's a problem in Arizona; it that might shut the school down, even. That's very harsh in my opinion, but the models are the same.

I don't really see any reason that First Nations education should be different. Quite frankly, it strikes me as a little condescending to think that we will have to second-guess them. In many ways, that's what's going on with the school inspector.

Thank you. I apologize for being at 17 minutes, but I look forward to any questions people might have.

The Chair: Thank you, professor. I will take the liberty of asking a couple of questions that arose from your presentation before we turn to the deputy chair.

You talked about your concern in clause 21 with reference to the First Nations language of instruction. I think you suggested that the wording could be improved and may not be, as I think you might have wanted to say, not as strong as it might have been especially following on the reference to English and French being offered as a language of instruction.

Did you also look at clause 43 on funding, specifically subclause 43(4), which requires the ministry to include an amount to support the study of a First Nation language or culture as part of an education program? That's a must. That's mandatory. Did you consider that subclause when you felt that clause 21 could be strengthened?

Mr. Steeves: I did. I said in my earlier comments that I think the intent in the later sections of the act are quite honourable. For that particular wording, I defer to First Nations people and

Je ne pense pas que la disposition en question fasse cela. Pour moi, cela pose problème, plus que toute autre chose m'ayant poussé à témoigner aujourd'hui. Ma première réaction a été d'envisager de ne pas venir parce que je suis très occupé et que nous travaillons sur cette autre étude. J'ai conclu que je devais venir vous transmettre ce message, parce que je pense que c'était un énorme problème.

Pour être franc avec vous, je dirais que la gouvernance et l'éducation des Premières Nations sont parfois des enjeux politiques. C'est toujours une question de politique en éducation, puisque, dans mon cas, pendant 14 ans, j'ai rendu des comptes à un conseil scolaire composé de membres élus. Les choses deviennent encore plus politiques dans ce contexte. Ça ne fait qu'empirer la situation, alors pourquoi procéder ainsi?

Ce que je vous demanderais, ce serait de vous pencher sur cet enjeu et de voir si vous pouvez trouver une façon de clarifier les rapports hiérarchiques.

Par ailleurs, le plan de réussite scolaire de l'école doit jouer un rôle crucial à cet égard. Peu importe que je parle de la Saskatchewan ou de l'Arizona. Les rapports hiérarchiques sont très similaires. En Arizona, il s'agit pour les écoles d'atteindre les cibles de progrès annuelles. Si elles ne les atteignent pas, c'est considéré comme étant un problème en Arizona; cela peut même mener à la fermeture de l'école. C'est très sévère, à mon avis, mais le modèle est le même.

Je ne vois vraiment pas de raison pour que l'éducation des Premières Nations soit différente. Très franchement, je trouve qu'il est un peu condescendant que nous devions douter du jugement des responsables. À bien des égards, c'est ce que l'inspecteur d'école fait.

Merci. Je suis désolé d'avoir parlé pendant 17 minutes, mais je répondrai à toutes les questions avec plaisir.

Le président : Merci, monsieur Steeves. Je vais prendre la liberté de vous poser deux ou trois questions soulevées par votre exposé avant que nous n'écoutions la vice-présidente.

Vous avez parlé de ce qui vous préoccupe dans l'article 21 en ce qui concerne la langue d'instruction des Premières Nations. Je pense que vous avez laissé entendre que le libellé pourrait être amélioré et qu'il n'est peut-être pas, comme je crois que vous vouliez peut-être le dire, aussi fort qu'il pourrait l'être, surtout après la mention portant que l'anglais et le français soient offerts comme langue d'instruction.

Avez-vous aussi jeté un coup d'œil à l'article 43, qui concerne le financement, et plus précisément le paragraphe 43(4), qui exige que le ministère prévoie un montant pour appuyer l'étude d'une langue ou d'une culture autochtone dans le cadre d'un programme d'éducation? C'est obligatoire. Avez-vous tenu compte de ce paragraphe lorsque vous avez dit que l'article 21 pourrait être renforcé selon vous?

M. Steeves : Oui. J'ai dit plus tôt que, selon moi, l'intention des derniers articles de la loi est tout à fait honorable. Pour ce qui est du libellé de cet article en particulier, je m'en remets aux membres

educators in this regard in terms of what their opinions would be, frankly. I'm not First Nations; I'm White. It's not for us to do some of these things for First Nations people, but my sense when I read it was that in some ways the act doesn't give itself credit for the things it does later. The wording that says it must be in French and English — I think a little wordsmithing there would be helpful to send a different signal.

I also talked to First Nations colleagues about the wording and they thought, "You're right, Larry; that's frankly a little colonial in its approach." That would have been the word one person may have used.

I think there are a lot of things in here that are really good. That strikes me as something that could be improved with a little bit of wordsmithing.

The Chair: Thanks for the overview you have given us today of your work and the principles that should be involved in success for First Nations education. When you spoke with us before, you made a strong point, and you made it this morning again, about more funding and training seats for First Nations and Metis teacher training. You talked about the need for stability in terms of teacher tenure, salary and working conditions issues. I wonder if you had any comments about whether the bill makes progress in these areas. It does increase education funding and is aimed at providing stable predictable funding and it is tied to a 4.5 per cent escalator. This would seem to help bands to plan for the long term and provide more stability and incentive for teachers to stay and teach on reserves. Do you think we're making progress in those respects with this bill?

Mr. Steeves: I would be hopeful, senator. My personal experience, working with colleagues and First Nations communities and First Nations schools, is that they'll try to get teachers' salaries up to the provincial level and not always can they keep it there. A multiplicity of studies are increasingly saying there is a shortfall in funding. They don't all say that, and you will be just as aware of that as I am. My own conclusion is that at the school level there is a shortfall of funding.

I know there are comments that First Nations teachers get special considerations given some of those situations. So that would mean that we would be more likely to hang on to First Nations teachers because they get tax benefits. That means we will have greater tenure, more stability and keep people longer who can do better things with students. That's an important priority and the issue of increasing funding is helpful.

des Premières Nations et aux pédagogues autochtones, qui pourront eux-mêmes exprimer leur opinion là-dessus, franchement. Je ne suis pas moi-même membre d'une nation; je suis blanc. Il ne nous appartient pas de faire certaines de ces choses pour les Premières Nations, mais, l'impression que j'ai eue, lorsque je l'ai lu, c'est que, à certains égards, la loi ne se donne pas le crédit des choses qu'elle établit plus tard. Le libellé selon lequel la langue d'enseignement doit être le français ou l'anglais... Je pense qu'il serait utile de reformuler un peu le texte de ce paragraphe pour envoyer un message différent.

J'ai aussi discuté du libellé de cet article avec des collègues des Premières Nations; ils ont trouvé que j'avais raison et que la façon d'aborder la question est légèrement teinte de colonialisme. C'est l'expression qu'une personne pourrait avoir utilisée.

Je pense qu'il y a beaucoup de très bonnes choses dans le projet de loi. Cependant, je pense que l'article en question pourrait être amélioré grâce à une légère reformulation.

Le président : Merci du survol que vous avez fait avec nous aujourd'hui de votre travail et des principes qui devraient présider à la réussite de l'éducation des Premières Nations. Lorsque vous êtes venu témoigner devant nous auparavant, vous avez présenté un argument convaincant au sujet de l'accroissement du financement et du nombre de places dans les établissements d'enseignement pour la formation des enseignants autochtones et métis, et vous avez repris cet argument ce matin. Vous avez parlé du besoin de stabilité par rapport à la permanence, au salaire et aux conditions de travail des enseignants. Je me demandais si vous aviez des commentaires à faire au sujet d'éventuels progrès que le projet de loi est en train de réaliser dans ces domaines. Il prévoit un accroissement du financement de l'éducation, et il vise la prestation d'un financement stable et prévisible, assorti d'un facteur de progression de 4,5 p. 100. Cela semble être une mesure utile qui aide les bandes à planifier à long terme, pour accroître la stabilité et pour inciter les enseignants à demeurer et à enseigner dans les réserves. Croyez-vous que le projet de loi nous permettra de réaliser des progrès à ces égards?

M. Steeves : Je l'espère, monsieur le sénateur. D'après mon expérience de travail auprès de collègues, de collectivités et d'écoles des Premières Nations, on va tenter de faire en sorte que le salaire des enseignants corresponde à celui offert ailleurs dans la province, et il n'est pas toujours possible de maintenir les salaires à ce niveau. De nombreuses études tendent de plus en plus à démontrer que le financement était insuffisant. Elles ne le démontrent pas toutes, et vous le savez autant que moi. Ma conclusion à moi, c'est qu'il y a un manque de financement dans les écoles.

Je sais qu'il est parfois question que les enseignants autochtones obtiennent des avantages particuliers dans certaines de ces situations. Dans ce cas, nous serions plus susceptibles de vouloir garder les enseignants des Premières Nations, parce qu'ils bénéficient d'avantages fiscaux. Nous aurons ainsi davantage de permanence, plus de stabilité, des gens qui restent plus longtemps

The other thing I would say, from my own experience watching colleagues working in that sector, is that the degree of conditional funding that exists is problematic. You get a three-year plan and do you get the money or not? Does it keep on going? I think that's problematic for educational professionals being able to do long-term planning in terms of what they want to do with their schools and systems. I would make that point, too, because I keep hearing about that and I've run into it myself in one or two settings.

Senator Dyck: Thank you for your presentation this morning. It was very clear. I will follow up on the first question that our chair asked with regard to wordsmithing. What suggestion would you make?

Mr. Steeves: Madam senator, There are people in this room who would be more effective than me at this and it would be presumptuous of me to suggest words. I suspect you could provide better words than I.

Senator Dyck: It's always good to have witnesses provide it rather than people on the committee because we have our individual biases. You're here as a witness that is not part of the committee.

Mr. Steeves: I thought about this and deliberately didn't do that because I thought it was presumptuous of me as a witness. I think the wording should consider indigenous languages in some way more equal to French and English. I would probably stop there.

Senator Dyck: To follow up on that, I'm from Saskatchewan, so I know that in Saskatchewan there have been a lot of comparisons made between the funding available for teaching French in the school system compared to the amount of funding that goes towards teaching indigenous languages, which in the past was just if you applied for special funds.

In the funding method contemplated within the bill, it does not look to me as though there is money that's actually dedicated, separate money that's topping up the resources in a capacity that will be needed in order to teach First Nations languages.

Do you think there has to be specific consideration with regard to funding to allow that to happen? You may have said something about having to build capacity and there would be a huge commitment in order for this to occur with respect to culture and language.

Mr. Steeves: There is always a great debate, certainly in Saskatchewan, about conditional versus block funding. Trustees always like block funding and special interest groups always want

et qui pourront faire de meilleures choses avec les élèves. C'est une priorité importante, et il est utile d'aborder la question de l'accroissement du financement.

L'autre chose que je dirais, à partir de l'expérience que j'ai acquise en observant mes collègues du secteur, c'est que le degré de financement conditionnel qui existe pose problème. On a un plan de trois ans, et est-ce qu'on reçoit l'argent ou non? Est-ce que cela continue? Je pense que cela pose problème pour les professionnels de l'éducation, qui doivent être en mesure de planifier à long terme ce qu'ils veulent faire de leurs écoles et de leurs systèmes. Je dirais cela aussi, parce que j'en entends constamment parler et que j'ai connu ce problème moi-même dans un ou deux contextes.

La sénatrice Dyck : Merci de l'exposé que vous nous avez présenté ce matin. Il était très clair. J'aimerais donner suite à la première question que notre président a posée en ce qui concerne la formulation de l'article. Quelle serait votre suggestion?

M. Steeves : Madame la sénatrice, il y a ici des gens qui seraient mieux placés que moi pour répondre à cette question, et il serait présomptueux de ma part de proposer un libellé. Je soupçonne que vous seriez en mesure de proposer un meilleur libellé que moi.

La sénatrice Dyck : Il est toujours bon que ce soit les témoins qui le proposent, plutôt que les membres du comité, parce que nous avons chacun nos partis pris. Vous êtes ici à titre de témoin ne faisant pas partie du comité.

M. Steeves : J'y ai pensé, et j'ai délibérément décidé de ne pas proposer de libellé, parce que j'ai pensé que ce serait présomptueux de ma part, comme je suis ici à titre de témoin. Je pense que l'article devrait placer les langues autochtones sur un niveau correspondant davantage à celui de l'anglais et du français. Je m'en tiendrais probablement à cela.

La sénatrice Dyck : Pour compléter, je viens de la Saskatchewan, alors je sais que, dans cette province, on a fait beaucoup de comparaisons entre le financement offert pour l'enseignement du français dans le système scolaire et le financement consacré à l'enseignement des langues autochtones, qui, auparavant, était versé seulement lorsqu'on demandait des fonds spéciaux.

Je n'ai pas l'impression que la méthode de financement envisagée dans le projet de loi prévoit des sommes préservées et distinctes qui viennent s'ajouter aux ressources consacrées à la capacité qui sera nécessaire pour enseigner les langues des Premières Nations.

Croyez-vous qu'il faille prévoir un financement particulier pour que cela puisse se produire? Vous avez peut-être déjà parlé du renforcement des capacités et d'un énorme engagement qui serait nécessaire pour que cela se passe par rapport à la culture et à la langue.

M. Steeves : Il y a toujours un grand débat, en Saskatchewan en tout cas, au sujet du financement conditionnel et du financement de base. Les administrateurs aiment toujours le

conditional funding to carry their issue. As culture and language is an important issue, I would probably lean toward more block funding. My sense of First Nations education is they were hampered by too much conditional funding. I would hope that there would be a way of sending the signal within a block funding model.

Based on my experience in Saskatchewan — and I'm appropriately deferential in terms of who I am here — my sense in the south is that it's increasingly difficult to find language speakers. I hear from colleagues at SUNTEP and even FNU. So there is capacity building there.

In the north things are a lot different. For example, one of my colleagues on another project said they need to understand that in northern Saskatchewan, the teacher and the students are likely going to be talking Cree in some communities. Whether it's English or French, it will be Cree because that's what everyone speaks. The context is different there.

The research is increasingly clear regarding the importance of culture and language in terms of building healthy young people who are resilient and more likely to complete school and post-secondary programming. I refer to one of my graduate students who made a comment. It is part of this issue. She said, "I learned very early on that I had to park myself at the door when I went in the school because it's a Western building." And I heard that from people in New Zealand, as well. We need to understand that schools, as currently structured, are Western constructs. That's a problem.

We're opening up a whole issue that we don't want to get into here today. Regardless, I think the issue is critical and there are real challenges in doing it.

One of the things I was taken with in Navajo Nation country is, for example in their case, at the high school level, if you want to qualify for the Chief Manuelito Scholarship — he was the chief who made the deal with the devil, so to speak, in terms of getting his folks back to Navajo country from the Long Walk. They have recognized students. There are a lot of these, because they have financial capacity there. To qualify for the scholarship, you have to take one or two Navajo language classes in high school, a class on the history and structures of the Navajo Nation and another one on the culture. By definition, they have very creatively installed into their Navajo kids and their schools a process by which they are incentivized to take those courses.

By the way, 60 per cent of their students attend state school systems. The chief administrative centre for the Navajo Nation, Window Rock — the Window Rock Unified School District is a state school district. The entire board is Navajo. The superintendent is Navajo and the principal I met was Navajo. She had an intern who is training up the way they certify principals in part of their program; he was Navajo, as well. So

financement de base, et les groupes d'intérêt veulent toujours du financement conditionnel pour faire avancer leur cause. Comme la culture et la langue sont des enjeux importants, je pencherais probablement davantage du côté du financement de base. Mon impression de l'éducation des Premières Nations, c'est qu'une trop grande quantité de financement conditionnel y a nui. J'espèrerais qu'il y ait une façon d'envoyer le message dans le cadre d'un modèle de financement de base.

D'après mon expérience en Saskatchewan — et je ne prétends pas connaître la question à fond —, je crois qu'il est de plus en plus difficile de trouver des locuteurs des langues autochtones dans le Sud. Des collègues de SUNTEP et même de l'UPN m'en ont parlé. Il y a donc un renforcement des capacités à faire à ce chapitre.

Dans le Nord, les choses sont très différentes. Par exemple, l'un de mes collègues d'un autre projet m'a dit qu'il faut comprendre que, dans le nord de la Saskatchewan, l'enseignant et les élèves sont susceptibles de parler le cri dans certaines collectivités. Que ce soit l'anglais ou le français, ce sera le cri, parce que c'est la langue que tout le monde parle. Le contexte est différent là-bas.

Les recherches montrent de plus en plus clairement l'importance de la culture et de la langue pour la formation de jeunes gens sains, résilients et susceptibles de terminer l'école et des programmes postsecondaires. Je pense à ce que m'a dit une étudiante du cycle supérieur à qui j'enseignais. C'est lié à cet enjeu. Elle m'a dit ce qui suit : « J'ai appris très tôt que je devais m'arrêter à la porte lorsque j'entrais à l'école, parce que c'est un édifice occidental. » Et j'ai entendu des gens de la Nouvelle-Zélande dire la même chose. Nous devons comprendre que les écoles, comme elles sont structurées actuellement, sont une idée occidentale. C'est une chose qui pose problème.

Nous nous engageons dans une tout autre voie, et ce n'est pas ce que nous voulons faire aujourd'hui. Néanmoins, je crois qu'il s'agit d'un enjeu crucial, et il y a des difficultés réelles.

L'une des choses qui m'ont beaucoup touché sur le territoire des Navajos est, par exemple, le fait que dans leur cas, au secondaire, vous pouvez être admissible à la bourse du chef Manuelito; c'est lui qui a conclu le pacte avec le diable, pour ainsi dire, afin de ramener son peuple sur le territoire navajo après la longue marche. Il y a là des élèves reconnus. Il y en a beaucoup, car les Navajos ont la capacité financière nécessaire. Pour être admissible à la bourse, vous devez suivre un ou deux cours de langue navajo au secondaire, un cours sur l'histoire et les structures de la nation navajo et un autre sur la culture. Ils ont institutionnalisé de façon très créative auprès de leurs enfants et de leurs écoles un processus qui incite les jeunes à suivre ces cours.

Soit dit en passant, 60 p. 100 des étudiants fréquentent des écoles publiques. Le principal centre administratif pour la nation navajo, Window Rock, le Window Rock Unified School District, est un arrondissement scolaire public. Le conseil scolaire est entièrement navajo. Le directeur d'arrondissement est navajo, et la directrice d'établissement que j'ai rencontrée était navajo. Elle avait un stagiaire qui suivait la formation prévue pour les

within that structure, they have a locally controlled and administered school system that is really run by Navajo people. That was interesting for me.

We have BIE schools, grant schools, Charter schools, a couple of private schools, but I am told 60 per cent of the people attend state schools. One of my colleagues, a former Navajo superintendent there and who is now teaching university in northern Arizona, says that pretty much most of the school districts there have Navajo trustees.

Senator Dyck: My third and last question: You talked a lot about the inspector described under clause 37 of the bill, saying that it doesn't work, and there are a number of reasons it doesn't work. Do you have a suggestion as to what should be done with regard to that provision for an inspector?

From what you said, it sounds like you were suggesting it is the principal who prepares the report. That report then goes to the director to then set into place the school success plans, so the inspector doesn't seem to have a role in that process.

Mr. Steeves: I'll be as tactful as I can here, senator. Typically in a school system — and I saw it in Arizona and Saskatchewan and other jurisdictions — the school success plan is a vehicle by which you record progress: where you want to go, how you're going to get there and what your key outcome measures are. That is stuff I learned working as a provincial bureaucrat in terms of our strategic plans. It is the same kind of thing. There is nothing particularly unusual here.

That is prepared. First, the ministry in Saskatchewan — and this is typical for the federal government, too — develops a strategic plan with the key measures they want to see school systems engage with. School systems take that and cascade that down to schools and say, "Here are the key directions the provincial government wants to see us take." Within the school division, and in our unique situation, we are adding some on, and you can also add some on.

Those are your key managerial objectives: What do you want to do, and how do you propose to get there? Assessment data is increasingly and appropriately part of that, including graduation rates and a host of other indicators.

So the principal working with staff and community in an ideal world — not always ideal — prepares that. That is then reviewed by the community, and it goes to the board, which means it's reviewed by the superintendents and director of education for the system. They review that, provide feedback to the school and they also roll that into a larger report they provide to the ministry. It used to be every two years in terms of how that process worked.

directeurs d'établissement dans leur programme; il était aussi navajo. Alors, dans ce cadre, ils ont un système contrôlé et administré à l'échelle locale qui est véritablement dirigé par des Navajos. C'était intéressant à mes yeux.

Nous avons des écoles du BIE, des écoles subventionnées, des écoles à charte et quelques écoles privées, mais on m'a dit que 60 p. 100 des gens fréquentaient des écoles publiques. L'un de mes collègues, un ancien directeur d'établissement navajo aujourd'hui professeur d'université dans le nord de l'Arizona, affirme que la plupart des arrondissements scolaires ont des administrateurs navajos.

La sénatrice Dyck : Ma troisième et dernière question. Vous avez beaucoup parlé de l'inspecteur décrit à l'article 37 du projet de loi. Vous avez dit que cela ne fonctionnait pas et que plusieurs raisons expliquaient pourquoi. Avez-vous une idée de ce qu'on devrait faire en ce qui concerne la disposition relative à l'inspecteur?

Selon ce que vous avez dit, c'est le directeur d'école qui devrait préparer le rapport. Le rapport est ensuite transmis au directeur de l'éducation qui mettra en place les plans de réussite scolaire, alors l'inspecteur ne semble avoir aucun rôle dans ce processus.

M. Steeves : Je vais faire preuve du plus grand tact possible ici, madame la sénatrice. Habituellement, dans un système scolaire — je l'ai vu en Arizona, en Saskatchewan et ailleurs —, le plan de réussite scolaire est un véhicule qui permet de suivre les progrès : où vous voulez aller, comment vous allez le faire et quelles sont vos principales mesures du résultat. En ce qui concerne nos plans stratégiques, c'est quelque chose que j'ai appris lorsque je travaillais à l'administration provinciale. C'est le même genre de choses. Rien n'est particulièrement hors du commun ici.

C'est un processus de préparation. Premièrement, le ministère en Saskatchewan — et c'est habituel pour le gouvernement fédéral aussi — élabore un plan stratégique qui contient les principales mesures qu'il veut voir implantées dans les systèmes scolaires. Les systèmes scolaires les transmettent aux écoles et disent : « Voici les principales orientations que veut voir le gouvernement provincial chez nous. » Au sein de la division scolaire et dans notre cas particulier, nous en ajoutons, et vous pouvez en faire autant.

Il s'agit des principaux objectifs de la direction : ce que vous voulez faire et ce que vous proposez pour y arriver. On intègre de plus en plus — à juste titre — des données relatives à l'évaluation, dont les taux de diplomation et toute une gamme d'autres indicateurs.

Alors, le directeur d'école qui travaille avec le personnel et la collectivité, dans un monde idéal — et ce n'est pas toujours le cas —, prépare tout cela. Ensuite, la collectivité le passe en revue, puis on le transmet au conseil scolaire, ce qui signifie qu'il y a un examen par les directeurs d'arrondissements et le directeur de l'éducation du système. Ils examinent ces données, offrent une rétroaction à l'école, puis résument cela dans un rapport plus large qu'ils présentent au ministère. Le processus se déroulait autrefois aux deux ans.

There is nothing particularly unique about that. That's what I did as an associate deputy minister and deputy minister of the provincial government. That's what I saw Arizona educators doing within their construct.

Here, I see the principal responsible for developing and implementing the school success plan, but I can't see — and maybe I'm just missing it — one of the duties of the director being responsible for receiving that and reporting that out to your council. Instead, you have a school inspector come in and prepare a report. That should be your key measure, by the way. That's where you really tell the world what you are going to do and how you're going to get there. It's like "Oh, yes, we need you to throw in a school success plan, too, among everything else."

Frankly, that's old-think, organizationally. I had that kind of model beaten out me by a certain Deputy Minister of Government Relations and Aboriginal Affairs about 10 or 12 years ago. He helped me understand how this worked. He was a very bright guy — a former dean of a college of law — and I learned a lot from him.

In any event, we're not giving the school success plan the primacy it should have in an organizational reporting relationship. This one happens to be education.

The school inspector, I think, muddies the waters. It should be school to community to principal to director to educational authority to ministry or department. Instead, we have director not responsible for that — maybe not even an educator, which is problematic and out of step with most thinking in terms of how these people get appointed. Instead, you have a school inspector coming in who provides a report that goes to the educational authority and from there to the ministry.

Who would these people be? Typically, they would be people like me who are retired directors of education. We have in many cases a White guy coming in to oversee this First Nations jurisdiction. That's how it usually works with the way things work right now. It may not be a director; it may be a consultant. But that has been my experience in Saskatchewan at least. It just muddies the waters, organizationally. Everything I know about how structures operate, and what I teach my students in my org theory class, tells me you need to have clean reporting relationships, and this muddies the water. It's a bad idea.

The Chair: Senator Raine, did you have a supplementary on the language issue?

Senator Raine: Yes, I did. In subclause 21(2), it's seems to me there is something missing here, and that's the ability for a school to be an immersion school in the First Nation language. Perhaps

Rien n'est particulièrement unique dans ce processus. C'est ce que je faisais en ma qualité de sous-ministre délégué et de sous-ministre au gouvernement provincial. C'est ce que je voyais les éducateurs de l'Arizona faire dans leur structure.

Ici, je vois que c'est le directeur d'école qui est responsable d'élaborer et mettre en œuvre le plan de réussite scolaire, mais je ne vois pas — et peut-être que cela m'échappe tout simplement — que l'une des tâches du directeur de l'éducation est de le recevoir et d'en rendre compte à votre conseil. Au lieu, vous faites intervenir un inspecteur d'école qui prépare le rapport. Cela devrait être votre principale mesure, soit dit en passant. C'est là que vous dites vraiment au monde ce que vous allez faire et comment vous allez y arriver. C'est comme : « Ah, oui, vous devez aussi ajouter un plan de réussite scolaire, avec tout le reste. »

Sincèrement, c'est rétrograde sur le plan organisationnel. J'ai été convaincu de me détacher de ce genre de modèle par un certain sous-ministre des Relations gouvernementales et des Affaires autochtones il y a 10 ou 12 ans. Il m'a aidé à comprendre comment cela fonctionnait. C'était un homme très brillant — l'ancien doyen d'une faculté de droit — et j'ai beaucoup appris de lui.

Quoi qu'il en soit, nous n'attribuons pas au plan de réussite scolaire la priorité nécessaire dans la relation redditionnelle de l'organisation. Il se trouve que cette organisation est celle de l'éducation.

À mon avis, l'inspecteur d'école noie le poisson. La reddition de comptes devrait se faire de l'école à la collectivité au directeur d'école au directeur de l'éducation à l'autorité en matière d'éducation au ministère. Au lieu de cela, nous avons un directeur de l'éducation non responsable de... peut-être même pas pédagogue, ce qui pose problème et ne cadre pas avec l'essentiel du raisonnement qui sous-tend la nomination de ces personnes. Vous faites plutôt intervenir un inspecteur d'école qui produit un rapport à l'intention de l'autorité en matière d'éducation, puis du ministre.

Qui seraient ces gens? Habituellement, ce seraient des gens comme moi, des directeurs de l'éducation à la retraite. Dans bien des cas, c'est un Blanc qui arrive et surveille l'administration de la nation. C'est ainsi que cela fonctionne habituellement dans le contexte actuel. Ce n'est pas nécessairement un directeur; il peut s'agir d'un consultant. Mais c'est l'expérience que j'ai vécue en Saskatchewan, à tout le moins. On ne fait que noyer le poisson, sur le plan organisationnel. À la lumière de tout mon savoir sur le fonctionnement des structures — et c'est ce que j'enseigne à mes étudiants dans mon cours de théorie organisationnelle —, vous devez avoir des relations redditionnelles nettes, et cela noie le poisson. C'est une mauvaise idée.

Le président : Madame la sénatrice Raine, aviez-vous une autre question au sujet de la langue?

La sénatrice Raine : Oui. Au paragraphe 21(2), selon moi, il manque quelque chose; à savoir la capacité d'une école d'offrir un programme d'immersion dans la langue de la nation. On pourrait

that could be dealt with by a subclause (4), which would allow or encourage and enable immersion elementary school programs in the First Nation language.

For instance, we saw the Onion Lake school in our committee, and that school would not fit in this act. So thank you for pointing that out to us, and we need to take note of that.

You probably have experience with the Onion Lake school.

Mr. Steeves: I know of it. I think you can make it fit within this, but Onion Lake came up in discussions I had with one of my colleagues who is a First Nations individual working within the provincial system. He mentioned Onion Lake as an example.

Now, I think you could make it work, but it should flow, and that wording doesn't do that. There are a lot of good things about this issue in here, but the first thing you see is something that frankly is pretty colonial. That's unfortunate. It doesn't serve the interest. If I were a First Nations educator or politician, I would personally find that a little offensive, but I'm a White guy. I would say that again. I'm not going to speak for First Nations people. I would ask First Nations people what they think.

Senator Wallace: Mr. Steeves, you're probably aware that you're the first witness we have had before the committee.

Mr. Steeves: No, I wasn't.

Senator Wallace: So there is a lot riding on your shoulders. Thank you for the specific recommendations and thoughts you've shared with us.

For myself, at least, not having been a member of this committee four years ago when you last appeared, I would be interested to hear your thoughts or how you would describe the current state of First Nations education from a student's perspective and in terms of the quality of teacher instruction.

Bill C-33 is obviously trying to address the issues that exist today and improve upon them, and we'll go through that in detail through this process. But just as a beginning point for me, at least, how would you describe the current state of First Nations education? I realize that's a broad question. What would be the key problematic areas that you think should be addressed? Then we can give consideration to Bill C-33 in that regard.

Mr. Steeves: Senator, firstly, I apologize for a broad answer initially, because I think you've asked a question that needs context, and I'm still learning.

We have an indigenous population in place, living in harmony with their environment. I don't want to be too Pollyannaish about it, but you know what I mean.

peut-être l'ajouter au paragraphe 21(4), qui permettrait ou encouragerait et habiliterait des programmes d'immersion à l'école primaire dans la langue de la nation.

Par exemple, notre comité a visité l'école d'Onion Lake, et le projet de loi ne prévoit rien pour ce cas. Alors, merci de le faire valoir, et nous devons en prendre note.

Vous connaissez probablement le cas de l'école d'Onion Lake.

M. Steeves : J'en ai entendu parler. Je crois que vous pouvez l'intégrer à ce cadre, mais le cas d'Onion Lake est survenu dans des discussions que j'ai eues avec l'un de mes collègues, un Autochtone travaillant dans le système provincial. Il a cité l'exemple d'Onion Lake.

Bon, je crois que vous pourriez faire en sorte que cela fonctionne, mais la disposition devrait être fluide, ce qui n'est pas le cas avec le libellé actuel. Il y a beaucoup de bons points dans le texte, mais, ce qu'on voit de prime abord est, franchement, très colonialiste. C'est malheureux. Ce n'est pas dans notre intérêt. Si j'étais un pédagogue ou politicien autochtone, je trouverais cela, personnellement, un peu révoltant, mais je suis un Blanc. Je le répéterai. Je ne vais pas parler au nom des Premières Nations. Je demanderai aux Premières Nations ce qu'elles pensent.

Le sénateur Wallace : Monsieur Steeves, vous savez probablement que vous êtes le premier témoin qu'entend le comité.

M. Steeves : Non, je l'ignorais.

Le sénateur Wallace : Alors, vous avez une grande responsabilité. Merci de nous avoir présenté des recommandations et des idées précises.

Pour ma part, à tout le moins, comme je n'étais pas membre du comité il y a quatre ans, soit la dernière fois que vous êtes venu, j'aimerais savoir ce que vous pensez de l'état actuel de l'éducation des Premières Nations du point de vue d'un élève et en ce qui concerne la qualité de l'enseignement; comment décririez-vous la situation?

De toute évidence, le projet de loi C-33 se veut une façon d'aborder les enjeux d'aujourd'hui et d'améliorer la situation, et nous allons nous pencher là-dessus en détail dans le cadre du processus. Mais, pour commencer, dans mon cas, à tout le moins, j'aimerais savoir comment vous décririez l'état actuel de l'éducation des Premières Nations. Je sais que la question est large. Quels seraient les principaux secteurs problématiques qui devraient être abordés selon vous? Ensuite, nous pourrons examiner le projet de loi C-33 en conséquence.

M. Steeves : Monsieur le sénateur, tout d'abord, je m'excuse d'avance de ma réponse générale, car, selon moi, vous avez posé une question qui exige un contexte, et j'apprends encore.

Nous avons une population autochtone en place qui vit en harmonie avec son environnement. Je ne veux pas être trop lyrique, mais vous savez ce que je veux dire.

We show up. First, due to our European diseases, we take out about 90 per cent of the population, which was convenient from the point of view of settlement, frankly. So we've got 10 per cent of the population left. I've seen this in the Navajo culture and also, I think, in the Cree culture. There was very much a sense, in terms of their overall cultural ethos, of a connectedness and balance that frankly increasingly makes sense for a lot of us.

We showed up and proceeded to say, "You know, we really need to help you folks become more Western." For example, one of the signatories to Treaty 4, said — and he meant this not in the way it comes out — that we need the cunning of the White man with the wisdom of the elders. What he meant by "cunning," I think, is the technical expertise that White society brings.

It doesn't matter where you go — New Zealand, Alaska, the U.S., Canada — there was very much a sense that the world was changing and that they needed to change with it. That meant that they needed to become more aware of Western society and help their students get that knowledge, as well as maintaining their own knowledge. You have heard this before, but I want to reinforce that because I think it's critical.

There was a sense of a partnership that was made here. The word "treaty" means a lot more to First Nations people than to us. I could give the history on that in terms of the Riel Rebellion and what happened with Prime Minister Macdonald after that, I suspect, but instead we had a copycat Indian Act, much like what happened in the States. Instead, we got assimilation education. If you look at the research I'm currently doing, that really "disrupted," is the word I'll use. Some of my First Nations colleagues find that word not nearly strong enough, but I'll say we disrupted the cultural stasis that was there and instead proceeded to try to help First Nations people become more like us. Some of that was a good thing, but not all of it.

Having done that, we then proceeded to underfund and destruct. "Residential schools" is a catchword to describe a lot of practices, which I won't bore you with, but I think those things were quite destructive. Having done that, we then dumped out education in the early 1970s, effectively with no policy or government structures to support that devolution of authority. So we had a lot of bad things happening. Gee, what a surprise.

One of the places I worked in the provincial government was in municipal affairs. If you take any small community and give them responsibilities, they don't have the capacity to handle those things, particularly if you don't give them a policy, organizational structure, and so on, to work within. We didn't do that in the 1970s. Then, in the 1990s, we cut the funding back to 2 per cent.

Nous arrivons. Tout d'abord, à cause de nos maladies européennes, nous anéantissons environ 90 p. 100 de la population, ce qui était franchement commode dans une perspective d'établissement. Alors, il reste 10 p. 100 de la population. J'ai vu cela dans la culture navajo et aussi, je crois, dans la culture crie. Dans leur éthos culturel général, il y avait une forte idée d'unité et d'équilibre qui, franchement, commence à être adoptée de plus en plus par un grand nombre d'entre nous.

Nous sommes arrivés et avons commencé à dire : « Vous savez, nous devons vraiment vous aider à vous occidentaliser. » Par exemple, l'un des signataires du traité n^{o} 4 a dit — et son intention n'était pas celle qu'on perçoit de prime abord — que nous avions besoin de la ruse de l'homme blanc et de la sagesse des aînés. Ce qu'il entendait par « ruse », selon moi, c'est l'expertise technique qu'apporte la société blanche.

Peu importe où vous allez — en Nouvelle-Zélande, en Alaska, aux États-Unis ou au Canada — il y avait dans l'air du temps l'idée que le monde changeait et que les gens devaient suivre le mouvement. Cela signifiait qu'ils devaient se familiariser davantage avec la société occidentale et aider leurs élèves à acquérir ce savoir en plus de maintenir leur propre savoir. Vous l'avez déjà entendu, mais je tenais à le souligner, car c'est crucial, à mon avis.

Il y avait une idée de partenariat conclu ici. Le mot « traité » est beaucoup plus significatif pour les Premières Nations que pour nous. Je pourrais raconter l'histoire de la rébellion de Riel et de ce qu'il est advenu du premier ministre Macdonald par la suite, j'imagine... Mais nous avons plutôt eu une Loi sur les Indiens calquée sur celle adoptée aux États-Unis. Nous avons plutôt dispensé une éducation d'assimilation. Si vous regardez les travaux de recherche que je mène actuellement, je dirais que c'est un phénomène qui a vraiment perturbé les choses. Certains de mes collègues des Premières Nations diront que le terme n'est pas du tout assez fort, mais je dirai que nous avons perturbé la situation culturelle en place et plutôt essayé d'aider les Premières Nations à devenir davantage comme nous. Il y avait du bon dans cet effort, mais aussi du mauvais.

Après cela, nous avons commencé à sous-financer et à détruire. « Pensionnats indiens » est un terme fourre-tout pour décrire nombre de pratiques, et je ne vous ennuierai pas avec leur description, mais je crois que ces activités étaient très destructives. Après cela, nous nous sommes déchargés de la responsabilité de l'éducation au début des années 1970, sans le moindre cadre stratégique ou gouvernemental à l'appui de cette délégation de pouvoir. Alors, il y a eu beaucoup de problèmes. Comme c'est étonnant.

Lorsque je travaillais au gouvernement provincial, je me suis entre autres occupé des affaires municipales. Si vous prenez n'importe quelle petite collectivité et lui attribuez des responsabilités, elle n'aura pas la capacité de gérer ces choses, surtout si vous ne lui donnez pas de structure stratégique et organisationnelle, entre autres, pour encadrer son travail. Nous ne l'avons pas fait dans les années 1970.

We underfunded consistently, and then we wonder why we have a problem.

What do we need to begin to address some of these issues? I go back to the classroom. For me, in the end, what will or will not be successful has everything to do with the stability and supports that happen in those classrooms. What is it that students and teachers need? I think students need a stronger cultural underpinning.

Some of my colleagues working with the New Zealanders say that has been overstated a bit and that if the teachers are open to the students, the culture will come out. That's true, but I think we need to focus more on culture and language. Culture and language won't get you there on its own, though. You have to focus on effective classroom instruction.

I would take you back to page 2, the second slide, applying the research of Te Kotahitanga. Key features include effective teaching practice, culturally responsible pedagogy, family and community connections, and evidence-based decision making. That means they use a lot of data. They use a lot of information, both qualitative and quantitative, to assess how they are doing. People have to reconcile the fact that that means we're going to use a lot of outcome measures — good First Nations and indigenous schools are already doing that — and lots of supports to teachers.

If you're going to expect a lot from teachers, you have to pay them fairly, you have to give them stability and you have to have high expectations. You need to separate them from day-to-day politics. I learned that as a principal. I learned that from a very experienced principal in Alberta. You need to shield teachers from the day-to-day stuff that goes on. They need to worry about the classroom and their kids, and they need to be told to worry about the classroom and their kids. If they are worrying about whether they have a job and about the politics, et cetera, they're busy worrying about those things and not worrying about what they need to take care of: their kids. You have to support them and create a bit of a cocoon, one that has lots of high expectations, by the way, but is focused on that issue.

How do you do that? I think this act is trying to get at some of those things. That's a laudable thing, but I think that unless you do that and reduce the amount of turnover and provide the stability that you can build capacity in those schools, you will ultimately be unsuccessful.

That's why, when I was here four years ago, I said that I'm not here talking about governance and funding, because other people will do that. I want to talk to you about that issue. That's more important than funding. Lots of people will be very unhappy to hear me say that, but that's more important than funding. Now, you can't get there without the funding nearly as successfully, so

Ensuite, dans les années 1990, nous avons retranché le financement pour qu'il se limite à 2 p. 100. Nous avons constamment sous-financé, puis nous nous demandons pourquoi il y a un problème.

De quoi avons-nous besoin pour commencer à régler certains problèmes? Je reviens à l'école. Pour moi, au bout du compte, la réussite dépend absolument de la stabilité dans les écoles et des mesures de soutien offertes. De quoi les élèves et les enseignants ont-ils besoin? Je crois que les élèves ont besoin d'assises culturelles plus solides.

Certains de mes collègues qui travaillent avec les Néo-Zélandais disent qu'on insiste un peu trop là-dessus et que, si les enseignants s'ouvrent aux élèves, la culture émergera. C'est vrai, mais je crois qu'il faut accorder une plus grande priorité à la culture et à la langue. La culture et la langue ne sont pas les seuls facteurs de réussite, cependant. Il faut s'attacher à dispenser un enseignement efficace en classe.

Je vous renvoie à la page 2, la deuxième diapositive, qui concerne l'application des travaux de recherche de Te Kotahitanga. On insiste sur les pratiques d'enseignement efficaces, la pédagogie culturellement responsable, les liens avec la famille et la collectivité et la prise de décisions fondées sur des données probantes. Cela signifie qu'on utilise beaucoup de données. On utilise beaucoup de renseignements, qualitatifs comme quantitatifs, pour évaluer le rendement. Les gens doivent accepter le fait qu'on va devoir utiliser beaucoup de mesures du rendement — les bonnes écoles autochtones et des Premières Nations le font déjà, en plus d'offrir beaucoup de mesures de soutien aux enseignants.

Si vous voulez obtenir de bons résultats des enseignants, vous devez les payer adéquatement, leur offrir une stabilité et entretenir des attentes élevées. Vous devez les tenir à l'écart des enjeux politiques quotidiens. J'ai appris cela lorsque j'étais directeur d'école. J'ai appris cela auprès d'un directeur d'école très expérimenté en Alberta. Il faut protéger les enseignants des choses qui surviennent au quotidien. Ils doivent s'occuper de la classe et des jeunes, et on doit leur dire de s'occuper de la classe et des jeunes. S'ils s'inquiètent parce qu'ils ignorent s'ils conserveront leur emploi et s'occupent de politique, notamment, ils s'occupent de ces choses et ne s'occupent pas de ce qu'ils devraient, c'est-à-dire les jeunes qui leur sont confiés. Il faut les soutenir et créer une sorte de cocon, dans lequel on entretient beaucoup d'attentes élevées, soit dit en passant, mais qui permet de garder le cap.

Comment faire cela? Je crois que le projet de loi constitue une tentative de régler certains de ces problèmes. C'est louable, mais je crois que, si on ne fait pas cela et qu'on ne réduit pas le taux de roulement du personnel et qu'on n'offre pas la stabilité nécessaire pour renforcer la capacité dans ces écoles, on ne réussira pas.

C'est pourquoi, lorsque je suis venu témoigner il y a quatre ans, j'ai dit que je n'étais pas ici pour parler de gouvernance et de financement, car d'autres personnes s'en chargeront. Je veux vous parler de cet enjeu. Il est plus important que le financement. Beaucoup de gens seront très mécontents de m'entendre dire cela, mais c'est plus important que le financement. Bon, il est vrai

you have to have the funding to go with it, but you also have to have organizational supports that place that as the first issue and then work to make sure those things happen.

Senator Meredith: Thank you, professor. Just to go back to what my colleague Senator Dyck raised with respect to culture and language, and my colleague Senator Raine also raised this issue with respect to a further clause being put in to ensure there is this importance placed on identity.

You mentioned the word "tribal identity." Can you give us a sense, from your research, as to what percentage of students have failed as a result of not being able to identify with this sort of westernized school system that is being imposed upon them or has been imposed upon them? We know others have come before us and stated that the culture and language has to be maintained within First Nations. There is a sense that we've abdicated the responsibility to ensure there is integrity of culture and language within First Nations. Can you give us a sense of the percentage of students, through your research?

Mr. Steeves: I don't think I can give you the kind of qualitative research that I think you're looking for. Many of the researchers who work in this area are indigenous themselves or are close to indigenous communities. That kind of research would be more Western, frankly, so they maybe wouldn't even frame it in that way. The research I've seen tends to be more qualitative in nature.

A good example is Donna Deyhle's research. She worked with Navajo students in southeastern Utah over about three generations, so she has a good deal of research that follows these students longitudinally. She's on the third generation of students now. She does not report out quantitative numbers. I think partly because there's an issue of how you frame the problem.

I'm trying to pull the numbers up, but within the research that she did, she identified four different types of students. She had some statistics, which I can't give to you here, suggesting that the students who did the best were the ones that had the strongest sense of what she termed "tribal identity."

I'm trying to hide right now to do the writing around this, because that's where I was supposed to be, but this was important. There is research which tends to be qualitative in nature which supports that.

I'm trying to mentally click through the research I have seen; it tends to be more qualitative in nature. It won't give you the kind of numbers you are looking for.

As I have read the research, hers would be an example. When you are talking about longitudinal and going over, well, she's my age — she started this in her late twenties — you have got pretty powerful measures. The research is now being paralleled by other

qu'on ne peut pas y arriver aussi bien sans le financement, alors il faut que le financement soit là, mais il faut aussi disposer du soutien organisationnel qui permet d'accorder la priorité à cet enjeu, puis travailler pour que ces choses se produisent.

Le sénateur Meredith : Merci, monsieur. J'aimerais juste revenir à ce qu'a dit ma collègue, la sénatrice Dyck, au sujet de la culture et de la langue et aussi ma collègue, la sénatrice Raine, sur l'ajout d'une autre disposition qui assurera l'importance de l'enjeu identitaire.

Vous avez mentionné l'« identité tribale ». Pouvez-vous nous donner une idée, à la lumière de vos travaux de recherche, du pourcentage d'élèves qui ont échoué parce qu'ils n'arrivaient pas à s'identifier au type de système scolaire occidental qui leur est imposé ou qui leur a été imposé? Nous savons que d'autres témoins ont déclaré que la culture et la langue devaient être maintenues au sein des Premières Nations. Il y a une perception selon laquelle nous avons renoncé à la responsabilité d'assurer l'intégrité de la culture et de la langue au sein des Premières Nations. Pouvez-vous nous donner une idée du pourcentage d'élèves, à la lumière de vos travaux de recherche?

M. Steeves : Je ne crois pas pouvoir vous donner les résultats d'une recherche qualitative que vous semblez rechercher. Nombre des chercheurs qui travaillent dans ce secteur sont eux-mêmes autochtones ou près des collectivités autochtones. Ce type de recherche est plus occidental, à vrai dire, alors les résultats ne seraient peut-être pas même structurés de cette façon. La recherche que j'ai vue semble être de nature plus qualitative.

Un bon exemple est le travail de Donna Deyhle. Elle a travaillé auprès d'élèves navajos dans le sud-est de l'Utah sur environ trois générations, alors elle a mené beaucoup de travaux de recherche longitudinaux auprès de ces élèves. Elle suit aujourd'hui la troisième génération. Ses rapports ne contiennent pas de données quantitatives. Je crois que la façon de poser le problème est justement l'un des problèmes.

J'essaie de trouver les chiffres, mais, à la lumière de ses travaux de recherche, quatre types d'élèves ont été définis. Elle avait des statistiques, que je ne peux pas vous donner ici, selon lesquelles les élèves qui obtenaient les meilleurs résultats étaient ceux qui possédaient ce qu'elle appelle l'« identité tribale » la plus forte.

J'essaie de m'isoler actuellement pour effectuer le travail de rédaction connexe, car c'est ce que je suis censé faire, mais cette séance était importante. Il y a des travaux de recherche, à tendance qualitative, qui appuient cela.

J'essaie de mentalement parcourir la recherche que j'ai vue; elle tend à être de nature qualitative. Je ne vous donnerai pas le genre de chiffres que vous recherchez.

Comme j'ai lu le travail de recherche, le sien serait un exemple. Si vous parlez d'études longitudinales qui englobent... Eh bien, elle a mon âge — elle a commencé dans la vingtaine avancée —, il y a des mesures assez puissantes. Cette recherche est maintenant

people, and not just in the U.S. or Canada, but in New Zealand, et cetera. It is broad-based research that is welling up.

Senator Meredith: What would you indicate to this committee with respect to what potential recommendations have been made to strengthen the cultural aspect of First Nations education and their language?

Mr. Steeves: I would say that culture and maybe even language is very important, because if you don't know who you are, you are not likely going to get to where you need to be because you won't be a healthy individual.

The research from the New Zealanders that I have referenced here would say that won't do it. Even if you have a strong sense of language and culture, that doesn't mean you are going to be successful in the classroom. Again, I go back to that panel. With that has to come a strong sense of focus on the classroom and effective instruction that takes into account issues like culture and language and students' background.

I would say that the issue of culture and language needs to be reinforced, but in terms of improving student outcomes, it is insufficient. You have to do more than that.

Senator Meredith: Insufficient?

Mr. Steeves: Yes. As I understand this research, to be successful, kids are going to hugely benefit from a stronger sense of self. The only way they will do that is with a good sense of who they are, that they are proud of being indigenous and that they know the stories and culture and a bit of the language. For me, that's almost a precondition.

If they go to a school that doesn't focus on effective instruction, all the things that I, as a director of education, used to look for in classrooms, or my friend Dr. Joe Martin, who is now the special adviser to the president of the Northern Arizona University and was a former Navajo superintendent, his comment was that in Indian education, to use the American terminology, we have to do everything you do in the regular systems only we have to do it better because we have got more challenges.

If you are going to do as well or better, you really have to focus on hanging on to good teachers, supporting them, having high expectations for them, really working with evidence-based models and working on effective instructional models. You can't do that unless those teachers are strong teachers to begin with and don't leave after one or two years but are there for five, ten years and build a strong sense of practise with their kids and engage with those kids. They can't engage with them unless they know something about the language and culture as well.

How much is arguable. My New Zealand friends who are Maori would say while it is important, you also need to focus on the classroom and effective instruction.

imitée par d'autres; et pas juste aux États-Unis ou au Canada, en Nouvelle-Zélande aussi, par exemple. Il s'agit de travaux de recherche généraux qui commencent à s'accumuler.

Le sénateur Meredith : Pourriez-vous dire au comité quelles recommandations potentielles ont été faites pour renforcer l'aspect culturel de l'éducation des Premières Nations ainsi que leur langue?

M. Steeves : Je dirais que la culture et peut-être même la langue sont très importantes, car si vous ignorez qui vous êtes, vous n'êtes pas susceptible d'aller où vous devez, parce que vous ne serez pas sain.

La recherche néo-zélandaise dont j'ai parlé indiquerait que ce n'est pas suffisant. Que vous ayez une forte connaissance de la langue et de la culture ne signifie pas que vous allez réussir en classe. Encore une fois, je reviens au conseil consultatif. Il faut que cela soit accompagné d'une priorité accordée à la classe et d'un enseignement efficace qui tient compte d'enjeux comme la culture, la langue et les antécédents des élèves.

Je dirais que la question de la culture et de la langue doit être renforcée, mais, si l'objectif est d'améliorer les résultats des élèves, ce n'est pas suffisant. Il faut en faire plus.

Le sénateur Meredith : Ce n'est pas suffisant?

M. Steeves : Non. Selon mon interprétation de ces travaux de recherche, pour réussir, les jeunes profiteront énormément du renforcement de leur identité. Pour ce faire, ils doivent absolument avoir une bonne perception de qui ils sont, être fiers d'être autochtones et connaître les histoires et la culture et un peu de la langue. Pour moi, c'est presque comme une condition préalable.

S'ils fréquentent une école qui n'est pas axée sur l'enseignement efficace, toutes les choses que je recherchais dans la classe, lorsque j'étais directeur de l'éducation, ou que recherchait mon ami Joe Martin, qui est maintenant conseiller spécial du recteur de l'Université du nord de l'Arizona, anciennement directeur d'arrondissement pour la nation navajo... Son commentaire était que, en matière d'éducation autochtone, il faut faire tout ce qu'on fait dans les systèmes réguliers, mais il faut le faire mieux, car il y a plus de défis qui se posent.

Pour avoir un bon rendement ou un rendement meilleur, il faut vraiment s'efforcer de conserver les bons enseignants, les soutenir, avoir des attentes élevées à leur égard et réellement travailler à la lumière de modèles fondés sur des données probantes et élaborer des modèles d'enseignement efficaces. On ne peut pas faire cela si les enseignants ne sont pas forts dès le début et partent après un ou deux ans; ils doivent rester pendant cinq ou dix ans et créer une pratique solide auprès des jeunes et nouer des liens avec ces jeunes. Ils ne peuvent pas le faire s'ils ignorent tout de la langue et de la culture.

Quelle portion pourrait-on remettre en question? Mes amis néo-zélandais, qui appartiennent à la nation maorie, diraient que c'est important, mais qu'il faut aussi attacher de l'importance à la classe et à l'enseignement efficace.

Senator Raine: I'm not sure if you had a chance to read Bill C-33, but it talks about a joint council of education professionals. Being an educational professional, could you comment on how you see the role of that council functioning and the way it is set up?

Mr. Steeves: I was intrigued by that concept. I could speculate as to why it is there, but I'm not sure that would be appropriate, senator.

It is helpful to have a group of educational professionals that gives advice to the minister. Frankly, my sense is that the current ministry responsible for this area doesn't have as much of an educational professional bent as they could have. That's problematic.

What I have seen sometimes are people who don't have educational backgrounds making decisions that are not always helpful since they don't really know sometimes I think what they are really making decisions on. In any event, maybe I'm biased because I'm educated there.

The other thing that is interesting is the use of the word "professional." For me that's a key word here. This bill should ideally be about the professionalization of the system of education. One of the things that has been hugely problematic is there hasn't been enough focus on that. The teacher needs to be viewed as a professional. Now, you can define "professional" in many different ways, but it is a popular word, and I will just leave it there.

Secondly, I think the principal; thirdly, the director. I strongly believe the director needs to be a professional. To do the kind of job that position needs, they need to be an educator.

I have seen tribal councils in Saskatchewan that are making huge progress in this regard. They need to be supported in their work. I have seen things in the Navajo Nation, for example, that frankly blew me away in terms of what I would call professionalism at work.

Window Rock High School could be a good high school anywhere in this country and in Saskatchewan, my home province. The principal of that school was just damn good, like scary good. A little too "rammy" sometimes, but she was getting results. That's because she was one consummate professional. She understood and knew where she needed to go.

I would make the comment about that council and why it is there. I think it is good for the minister to get independent advice in some ways. I would really critically reinforce, in terms of your thinking, how do we go about professionalizing the system with respect to First Nations education?

I hope that word gets used a lot in a meaningful way in your deliberations.

La sénatrice Raine : J'ignore si vous avez eu l'occasion de lire le projet de loi C-33, mais il prévoit un Comité mixte de professionnels de l'éducation. En votre qualité de professionnel de l'éducation, pourriez-vous parler du fonctionnement, du rôle de ce comité et de sa structure potentiels?

M. Steeves : J'étais intrigué par ce concept. Je pourrais formuler des hypothèses quant à sa raison d'être, mais j'ignore si cela serait approprié, madame la sénatrice.

Il est utile qu'un groupe de professionnels de l'éducation conseille le ministre. À vrai dire, j'ai l'impression que l'actuel ministère responsable de ce secteur ne profite pas de professionnels de l'éducation autant qu'il le pourrait. C'est un problème.

J'ai parfois observé des gens qui ne provenaient pas d'horizons pédagogiques prendre des décisions qui n'étaient pas toujours utiles, car ils ne savent pas toujours, à mon avis, quel est l'objet de leurs décisions. Quoi qu'il en soit, je suis peut-être partial parce que je viens de ce secteur.

L'autre chose intéressante, c'est l'utilisation du terme « professionnel ». Pour moi, c'est un mot clé. Le projet de loi devrait vraiment être axé sur la professionnalisation du système d'éducation. L'une des choses très problématiques à mes yeux, c'est qu'on n'attache pas assez d'importance à cet aspect. L'enseignant doit être perçu comme un professionnel. Bon, on peut définir « professionnel » de bien des façons, mais c'est un mot à la mode, et je vais m'arrêter ici.

Deuxièmement, je crois, le directeur d'école; et troisièmement, le directeur de l'éducation. Je crois fermement que le directeur de l'éducation doit être un professionnel. Pour faire le genre de travail qu'exige le poste, la personne doit être un pédagogue.

J'ai vu des conseils tribaux en Saskatchewan faire d'énormes progrès à ce chapitre. On doit soutenir leur travail. J'ai vu des choses chez la nation navajo, par exemple, qui m'ont sincèrement époustouflé en ce qui concerne le professionnalisme au travail.

Window Rock High School serait une bonne école secondaire n'importe où au pays et en Saskatchewan, ma province. La directrice de cette école était tout simplement épatante, c'en était presque épeurant. Elle était un peu trop brusque, parfois, mais elle obtenait des résultats. C'est parce qu'elle était une professionnelle consommée. Elle comprenait et elle savait où aller.

Je ferais le commentaire suivant en ce qui concerne le comité et sa raison d'être. Je crois qu'il y a des avantages à ce que le ministre obtienne des conseils indépendants. J'insisterais vraiment sans réserve, dans le cadre de votre processus de réflexion, sur l'importance de trouver une manière de professionnaliser le système d'éducation des Premières Nations.

J'espère que ce mot sera utilisé beaucoup et à bon escient dans le cadre de vos délibérations.

Senator Moore: Thank you, Professor Steeves, for being here. I'm interested in your comments about the key thing here is the teacher-student engagement in the classroom, and you talked about that in the Yorkton Tribal focus group feedback. You want the teacher to make the content interesting.

In the creation of the content, are the elders of the First Nations consulted so that they will ensure that the cultural aspect of that First Nation is included as a course? Whether it is in your New Zealand research or in your work in Arizona or in Canada, do the First Nations have key input in the design of the content of a course?

Mr. Steeves: I think what you are describing, senator, is laudable and an excellent suggestion. I suspect it happens sometimes; I suspect many times it doesn't. In my experience, and I again pause at the fact that it is limited relatively speaking, what I have mostly seen in the First Nations schools — Onion Lake might be different from this — is that they have a school that more or less is a lot like a provincial school, but it is on a First Nations jurisdiction. The courses and instructional models offered are pretty much the same. Because of the lack of stability that goes on in many of those schools — and I could provide specific examples, but I won't here — they're sometimes trying to keep the doors open and worrying about whether they have a job next year. In that situation, you really don't have time to think about, "Okay, so how am I going to revamp this material?"

The other thing is the lack of capacity for the things to happen that I saw happening on the Navajo Nation where they were building high school courses specific to the Navajo Nation culture, institutional structures and language. Their educational authority is about the size of a small urban school division. There were probably 100 to 150 people working in that structure when I visited them. They were working on developing cultural competencies, history, language and those kinds of things. Character in the Navaho culture is a huge issue. They were bringing teachers together in this case. I don't think I heard elders, by the way, which is interesting. They could learn from you on this matter, but where would we develop the concept of culture? It was one of five competencies that they identified. It's that important within the Navaho cultural context. Where would they introduce this concept, Grade 4 or Grade 6, that kind of thing?

I think the model was really good. That process should be informed by elders, I agree. In the research we're doing right now we work with a couple of elders, and I thought we will see how this goes because my colleagues are mostly First Nations or Metis. I walked out of the meeting we had with the elders and said, okay, I learned some things here.

Le sénateur Moore : Merci, monsieur Steeves, d'être venu. Je suis intéressé par vos commentaires au sujet de la priorité accordée aux liens entre l'enseignant et les élèves dans la classe, et vous avez parlé de cela dans le cadre de la rétroaction du groupe de réflexion du conseil tribal de Yorkton. L'idée, c'est que l'enseignant rende le contenu intéressant.

Au moment de la création du contenu, consulte-t-on les aînés des Premières Nations pour s'assurer que l'aspect culturel est inclus dans le cours? Qu'on parle de la recherche en Nouvelle-Zélande ou de votre travail en Arizona ou au Canada, les Premières Nations ont-elles leur mot à dire au sujet de la conception du contenu d'un cours?

M. Steeves : Je crois que ce que vous décrivez, monsieur le sénateur, est louable et une excellente suggestion. J'imagine que cela arrive parfois; j'imagine que, bien des fois, ce n'est pas le cas. Si je parle de mon expérience — et, encore une fois, je souligne qu'elle est relativement limitée —, ce que j'ai vu, la plupart du temps, dans les écoles des Premières Nations, et Onion Lake est peut-être un cas différent —, c'est que l'école est plus ou moins semblable à une école provinciale, mais sur le territoire d'une nation. Les cours et les modèles d'enseignement offerts sont essentiellement les mêmes. Vu le manque de stabilité dans bien des écoles — et je pourrais vous donner des exemples précis, mais je vais m'en abstenir —, on essaie de garder toutes les portes ouvertes et on se demande si on conservera son emploi l'an prochain. Dans une telle situation, on n'a pas vraiment le temps de se demander comment améliorer le matériel.

L'autre chose, c'est le manque de capacité de réaliser les choses que j'ai vues chez les Navajos, où on concevait des cours du secondaire propres à la culture ainsi qu'aux structures institutionnelles et à la langue. Leur autorité en matière d'éducation a environ la taille d'une petite division scolaire urbaine. Il y avait probablement 100 ou 150 personnes qui travaillaient au sein de cette structure lorsque j'ai fait ma visite. Elles mettent au point des cours axés sur les compétences culturelles, des cours d'histoire et de langue et ce genre de chose. La force de caractère est très importante dans la culture navajo. En l'occurrence, on rassemblait des enseignants. Je ne crois pas avoir entendu d'aînés, soit dit en passant, ce qui est intéressant. Les Navajos pourraient apprendre de vous à ce chapitre, mais où élaborerait-on le concept de la culture? C'est l'une des cinq compétences qu'ils ont définies. C'est à ce point important dans le contexte culturel navajo. À quel moment introduiraient-ils ce concept — en quatrième année ou en sixième année? Ce genre de chose.

Je crois que le modèle était excellent. Ce processus devrait être éclairé par des aînés, j'en conviens. Dans le cadre de nos travaux de recherche actuels, les membres et nous travaillons avec quelques aînés, et je me suis dit qu'on allait voir comment cela se passait, car mes collègues sont essentiellement membres des Premières Nations ou métis. Lorsque je suis sorti de la réunion avec les aînés, j'ai dit « d'accord, j'ai appris des choses ici ».

The critical impact of thoughtful elders is important. That process should be there. The problem right now is we don't typically have those structures in place to build those kinds of courses. We certainly don't have elder content, typically. You may have an isolated incident because people don't have the organizational stability to think about that. There are examples of where it happened. In language programming in the Lac La Ronge band, they did a lot of work around the Gift of Language program, but those tend to be isolated in my experience because there isn't the capacity or the financial funding available to do that kind of work.

Mostly I suspect it doesn't get done, or not in any coherent long sustained fashion. On occasion, there may be elder consultation, but I don't think I have seen a model that really talks about that. In fact, I would hope from this kind of legislation you might see some of those discussions starting to occur in a more coherent, sustained way.

Senator Moore: As you talked about the importance of self and identity, I think that is so important. In your research in Arizona, I just think we would be a richer society in total if this took place, if the elders had input into design, because the White guys don't know.

In Arizona, were there any opportunities for so-called White people, or people off reserve, to take courses there and to learn about Navajo culture and the contribution to the nation?

Mr. Steeves: I think there are courses like that in Canada. First Nations University, for example, offers courses that would be available.

I think you raise an interesting issue. I can tell you personally that the last five or ten years for me have been a personal growth process as I have understood the kind of things that my First Nations and Metis friends talk about. As I understand it more and more fully, it is a world view that Westerners could really benefit from in terms of understanding the world in ways that would be beneficial to all of us.

There are courses like that, I suspect, in many of the First Nations educational institutions. We would need to avail ourselves of them.

The Chair: Thank you very much, Professor Steeves.

That will conclude our formal proceedings this morning. We will take a short break and go in camera to discuss some committee business going forward.

(The committee continued in camera.)

L'apport essentiel d'une réflexion des aînés est important. Le processus devrait être en place. Le problème actuel, c'est que nous n'avons habituellement pas de telles structures en place pour construire ce type de cours. Certes, nous n'avons habituellement aucun contenu créé par des aînés. Il y aura peut-être un cas isolé, car les gens n'ont pas la stabilité organisationnelle pour réfléchir à cela. Il y a des cas où c'est arrivé. Dans le cadre de leur programmation linguistique, les membres de la bande de Lac La Ronge ont beaucoup travaillé au programme du don de la langue, mais ces cas tendent à être isolés, selon mon expérience, car ni la capacité ni le financement ne sont disponibles pour ce genre de travail.

J'imagine que, dans la plupart des cas, on ne le fait pas, ou on ne le fait pas de façon cohérente à long terme. Il arrive parfois que des aînés soient consultés, mais je ne crois pas avoir déjà vu un modèle qui aborde vraiment ce point. En fait, j'espère que ce type de loi entraînera de telles discussions de façon plus cohérente et durable.

Le sénateur Moore : Vous avez parlé de l'importance de soi et de l'identité, et je trouve que c'est d'une grande importance. À la lumière de vos travaux de recherche, en Arizona, je crois tout simplement que la société globale serait enrichie s'il en était ainsi, si les aînés avaient leur mot à dire dans la conception, car les Blancs ne savent pas.

En Arizona, était-il possible pour les Blancs ou les gens vivant à l'extérieur de la réserve de suivre des cours et d'apprendre des choses sur la culture navajo et sa contribution au pays?

M. Steeves : Je crois qu'il y a de tels cours au Canada. L'Université des Premières Nations, par exemple, offre de tels cours.

Je crois que vous soulevez une question intéressante. Je peux vous dire personnellement que les cinq ou dix dernières années ont été pour moi un processus de croissance personnelle, car j'ai appris à comprendre les choses dont parlent mes amis métis et ceux appartenant aux Premières Nations. À mesure que je comprends de plus en plus, je constate qu'il s'agit d'une vision du monde qui profiterait vraiment aux Occidentaux lorsqu'il s'agit de comprendre le monde d'une façon qui serait bénéfique à tous.

Il y a de tels cours, j'imagine, dans nombre des établissements d'enseignement des Premières Nations. Nous devrions en profiter.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Steeves.

Voilà qui conclut notre séance officielle ce matin. Nous allons faire une courte pause, puis reprendre à huis clos pour discuter des travaux futurs du comité.

(La réunion se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, Wednesday, April 30, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:46 p.m. to examine the subject matter of Bill C-33, An Act to establish a framework to enable First Nations control of elementary and secondary education and to provide for related funding and to make related amendments to the Indian Act and consequential amendments to other Acts.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening, ladies and gentlemen. I'd like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or via CPAC or the web.

I am Dennis Patterson from Nunavut, chair of the committee. Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally.

This evening we will continue testimony on an order of reference authorizing us to examine the subject matter of Bill C-33, An Act to establish a framework to enable First Nations control of elementary and secondary education and to provide for related funding and to make related amendments to the Indian Act and consequential amendments to other Acts, in advance of the bill coming before the Senate.

Tonight, we will hear from witnesses from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada and the Department of Justice Canada. Before proceeding to the testimony, I would like to go around the table and please ask members of the committee to introduce them.

Senator Moore: Senator Wilfred Moore, Nova Scotia.

Senator Dyck: Lillian Dyck, deputy chair of the committee, from Saskatchewan.

Senator Watt: Senator Watt from Nunavik.

Senator Beyak: Senator Beyak from Ontario.

Senator Wallace: John Wallace, New Brunswick.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

The Chair: Thank you.

I know members of the committee will help me welcoming our witnesses. From Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, Françoise Ducros, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships Sector; and Chris Rainer, Director, Strategic Policy and Planning Directorate, Education Branch. With them at the table, from the

OTTAWA, le mercredi 30 avril 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, pour examiner la teneur du projet de loi C-33, Loi établissant un cadre permettant aux Premières Nations de contrôler leurs systèmes d'éducation primaire et secondaire, pourvoyant à leur financement et modifiant la Loi sur les Indiens et d'autres lois en conséquence.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir, mesdames et messieurs. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices ici présents, ainsi qu'aux membres du public qui suivent les délibérations du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, ici même dans cette salle ou au moyen de CPAC ou d'Internet.

Je m'appelle Dennis Patterson, je viens du Nunavut et je suis le président de ce comité, dont le mandat est d'examiner des projets de loi et des dossiers qui concernent les peuples autochtones du Canada de façon générale.

Ce soir, conformément à l'ordre de renvoi dont nous avons été saisis, nous allons continuer d'examiner la teneur du projet de loi C-33, Loi établissant un cadre permettant aux Premières Nations de contrôler leurs systèmes d'éducation primaire et secondaire, pourvoyant à leur financement et modifiant la Loi sur les Indiens et d'autres lois en conséquence, en prévision du dépôt de ce projet de loi au Sénat.

Ce soir, nous allons entendre des témoins d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ainsi que du ministère fédéral de la Justice. Avant de donner la parole aux témoins, je vais demander aux membres du comité de se présenter, à tour de rôle.

Le sénateur Moore : Sénateur Wilfred Moore, Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Dyck : Lillian Dyck, vice-présidente du comité, de la Saskatchewan.

Le sénateur Watt : Sénateur Watt, du Nunavik.

La sénatrice Beyak : Sénatrice Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Le président : Merci.

Au nom des membres du comité, je souhaite la bienvenue à nos témoins ce soir. Du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord, nous accueillons Françoise Ducros, sous-ministre adjointe, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social, ainsi que Chris Rainer, directeur de la planification et de la

Department of Justice Canada, is Martin Reiher, Acting General Counsel and Director, Operations and Programs, Legal Services Unit.

Witnesses, we look forward to your presentation, which will be followed by questions from senators. I understand, Ms. Ducros, you will give the presentation.

Françoise Ducros, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships Sector, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Thank you very much for the invitation to appear before you today regarding the First Nations Control of First Nations Education Bill.

There have been significant discussions over the last two years about First Nations education and these discussions have been very much influenced by the work of this committee. Before I get into the bill, I would like to provide some context on how the government came to introduce Bill C-33.

Today, First Nations students who live on reserve are the only students in Canada who do not have access to a comprehensive statutory framework underpinning their education or to a formal system to ensure they receive a quality education like all other students in Canada. The current system of First Nations schools is a patchwork of authorities, guidelines and policies for standards, services and administration. At any given time, 40 per cent of First Nations students living on reserve attend off-reserve schools. In some provinces that number rises as high as 60 per cent. First Nations students need better ways to ensure a smooth and successful transition between systems without academic penalty.

The high school graduation rate for First Nations students living on reserve is only 38 per cent, which contrasts to 87 per cent for non-Aboriginal students. Everyone has agreed this is unacceptable. It fails First Nations students, First Nations families, First Nations communities and Canada as a whole, both socially and economically. We've all agreed that despite some pockets of success, the status quo for First Nations education is not working. We also agree that this is key to reconciliation and in keeping with the Prime Minister's apology in 2008.

The call for change has been heard as far back as 1972 when the Indian Brotherhood released its report called *Indian Control of Indian Education*. Since then the call for First Nations education legislation has been repeated in studies, audits and reports, including this committee's 2011 report. That report was fully considered in moving on the legislation.

politique stratégique, Direction générale de l'éducation. Est également assis à la table Martin Reiher, avocat général et directeur par intérim, Opérations et programmes, Services juridiques, du ministère de la Justice.

Nous vous invitons à faire une déclaration liminaire, après quoi les sénateurs vous poseront des questions. Je crois savoir, madame Ducros, que c'est vous qui allez faire une déclaration.

Françoise Ducros, sous-ministre adjointe, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Je vous remercie infiniment de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui au sujet du projet de loi sur le contrôle par les Premières Nations de leurs systèmes d'éducation.

Depuis deux ans, cette question a fait couler beaucoup d'encre, et le travail accompli par votre comité a beaucoup influé sur les divers débats qui ont eu lieu. Avant d'entrer dans les détails du projet de loi, j'aimerais rappeler le contexte qui a amené le gouvernement à déposer le projet de loi C-33.

Aujourd'hui, les élèves des Premières Nations qui vivent dans une réserve sont les seuls au Canada à ne pas bénéficier d'un cadre réglementaire exhaustif qui sous-tende leur éducation, ou à ne pas avoir accès à un quelconque système officiel qui leur garantisse une éducation de qualité, comme tous les autres élèves du Canada. Le système scolaire actuel des Premières Nations est une mosaïque d'autorités, de lignes directrices et de politiques qui régissent tant les normes que les services et l'administration. Bon an mal an, 40 p. 100 des élèves autochtones qui habitent dans une réserve fréquentent une école en dehors de la réserve. Dans certaines provinces, ce pourcentage atteint 60 p. 100. Les élèves autochtones doivent pouvoir passer d'un système à l'autre sans être pénalisés sur le plan scolaire.

Le taux de réussite scolaire des élèves autochtones qui vivent dans une réserve n'est que de 38 p. 100, en comparaison de 87 p. 100 pour les élèves non autochtones. Tout le monde s'entend pour dire que c'est inacceptable. C'est inacceptable, à la fois socialement et économiquement, pour les élèves autochtones, pour les familles autochtones, pour les communautés autochtones et pour le Canada dans son ensemble. Nous reconnaissons tous que, à part quelques exceptions, le système actuel ne fonctionne pas. Nous reconnaissons également que cette question est un élément clé de la réconciliation et qu'elle s'inscrit dans le prolongement des excuses présentées par le premier ministre en 2008.

Les appels en faveur d'une réforme se font entendre depuis 1972, lorsque la Fraternité nationale des Indiens a publié un rapport intitulé *La maîtrise indienne de l'éducation indienne*. Depuis, bon nombre d'études, de vérifications et de rapports ont recommandé une réforme, y compris le rapport de votre comité en 2011, dont le contenu a d'ailleurs été largement pris en compte pour l'élaboration de ce projet de loi.

[*Translation*]

The following four recommendations were made in the report: first, that the government, in consultation with First Nations, develop a new education act that recognizes the authority of First Nations for on-reserve education; second, that a new funding formula be developed under the legislation in collaboration with First Nations; third, that a Canada-First Nations Action Plan for education reform be developed; and fourth, that a joint task force, in consultation with First Nations, be established to oversee and monitor the progress made and to report on it.

According to the report, funding is not the only solution; structural reforms are also needed to improve First Nations education on reserves. Bill C-33 takes into account the recommendations made by the committee and the national panel, which were submitted to the Department of Aboriginal Affairs and Northern Development and to the National Chief of the Assembly of First Nations.

[*English*]

Bill C-33 recognizes that First Nations are best placed to choose their governance model. The act sets out five basic standards, three governance options that First Nations would choose from based on their needs and their community. Those First Nations that do not choose to form the First Nations education authority or to enter into agreements with the provincial school boards would continue to operate schools directly while still being required to meet the standards set out in the legislative framework.

The act also provides for predictable and stable funding guaranteed through a statutory fund. Under the act, the First Nations would choose their governance options; develop their curriculum; determine how they will incorporate language and culture into that curriculum; choose their own inspectors; control the hiring and firing of teachers; determine how their students will be assessed; and how the school calendar will be structured to meet a set number of days.

Building on the 2011 report's recommendation for a joint action plan, the Government of Canada and Assembly of First Nations jointly launched the National Panel on First Nation Elementary and Secondary Education. The national panel engaged with First Nations across Canada over the course of about a year and provided recommendations in their 2012 report of the National Panel on First Nation Elementary and Secondary Education for Students on Reserve entitled *Nurturing the Learning Spirit of First Nation Students*. The recommendations made by the national panel were fully considered in developing the bill now before Parliament.

[*Français*]

Le rapport formulait les quatre recommandations suivantes : premièrement, élaborer, de concert avec les Premières Nations, une nouvelle loi sur l'éducation qui reconnaît leurs compétences en ce qui concerne l'éducation dans les réserves; deuxièmement, élaborer un nouveau modèle de financement prévu par la loi en collaboration avec les Premières Nations; troisièmement, élaborer un plan d'action Canada-Premières Nations en matière de réforme de l'éducation; et quatrièmement, mettre sur pied, de concert avec l'Assemblée des Premières Nations, un groupe de travail conjoint afin de superviser les progrès accomplis et d'en rendre compte.

Selon le rapport, la solution ne réside pas uniquement dans le financement, et des réformes structurelles sont tout aussi nécessaires pour améliorer l'éducation des Premières Nations dans les réserves. Le projet de loi C-33 tient compte des recommandations formulées par le comité et le panel national, lesquelles ont été soumises au ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord ainsi qu'au chef national de l'Assemblée des Premières Nations.

[*Traduction*]

Le projet de loi C-33 reconnaît qu'il appartient aux Premières Nations de choisir leur modèle de gouvernance. Il énonce cinq normes fondamentales, ainsi que trois options de gouvernance parmi lesquelles les Premières Nations pourront retenir celle qui répond au mieux aux besoins de leurs communautés. Les Premières Nations qui préféreront ne pas s'en remettre à une autorité scolaire ou ne pas signer d'entente avec une commission scolaire provinciale pourront continuer de gérer elles-mêmes leurs écoles, mais elles devront être tenues de respecter les normes établies dans le cadre législatif.

Le projet de loi prévoit également un mode de financement prévisible et stable, grâce à la création d'un fond dont elle définit les modalités. En vertu de ce texte, les Premières Nations pourront choisir leur option de gouvernance, élaborer leurs programmes scolaires, déterminer comment elles y incorporeront des cours de langue et de culture, choisir leurs propres inspecteurs, décider de l'embauche et du licenciement de leurs enseignants, déterminer comment les élèves seront évalués, et organiser leur calendrier scolaire pour garantir un certain nombre de jours d'enseignement.

Suite à la recommandation du rapport de 2011 d'élaborer un plan d'action conjoint, le gouvernement du Canada et l'Assemblée des Premières Nations ont mis sur pied le Panel national sur l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations. Ce panel a consulté les Premières Nations du Canada pendant environ un an, après quoi il a formulé des recommandations dans son rapport de 2012 qui s'intitulait *Cultiver l'esprit d'apprentissage des élèves des Premières Nations*. Ces recommandations ont été pleinement prises en compte dans l'élaboration du projet de loi qui a été déposé au Parlement.

[*Translation*]

Bill C-33 is a follow-up to an extensive consultation process launched in December 2012, which took place through face-to-face meetings, discussions, emails, videoconferences and teleconferences. All that hard work shows the will of many people and organizations to improve First Nations elementary and secondary education.

[*English*]

On June 12, the minister sent a letter to all First Nations chiefs and councils as well as grand chiefs to provide an update on the consultation process and to outline the next steps in the development of a proposed act.

In July 2013, the government released a blueprint for legislation, which built on the results of the consultations held between December 2012 and May 2013, and set out the Government of Canada's proposed approach to a legislative proposal. Funding was also made available for First Nations to hold sessions within their communities to discuss the legislative approach and provide further feedback. The government received input by email, through video and teleconference sessions and face-to-face discussions between government officials and hundreds of First Nations leaders, educators and parents across the country.

That feedback received from the consultations guided the development of a draft legislative proposal, which was shared in October 2013 with over 600 chiefs across the country. The draft legislative proposal opened the door for more dialogue, and in November 2013, the National Chief of the Assembly of First Nations issued an open letter to the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development laying out five conditions for success in First Nations education. In December 2013, the minister responded to the national chief and committed to engage in a cooperative approach with First Nations leadership to resolve outstanding issues and committed to working with the Assembly of First Nations and First Nations communities to improve on-reserve education.

Bill C-33 responds directly to the five conditions for success that were not only identified by the National Chief of the Assembly of First Nations but also endorsed in a resolution by chiefs in assembly in December 2013. Specifically, Bill C-33 addresses the call for respect and recognition of inherent rights and title, treaty rights and First Nation control of First Nations education jurisdiction; a statutory guarantee of funding; First Nations education systems that must be enabled, supported and funded to support designing and implementing languages and cultural programming; mutual accountability, including recognition of the principle of First Nations control and supports without unilateral federal oversight; and an ongoing meaningful dialogue. First Nations and the government will continue to work together to develop and confirm an enabling

[*Français*]

Le projet de loi C-33 survient à la suite d'un vaste processus de consultation lancé en décembre 2012 qui s'est déroulé sous forme de séances tenues en personne, de discussions, de courriels, de vidéoconférences et de téléconférences, tous ces efforts témoignant de la volonté d'un grand nombre de personnes et d'organisations d'améliorer l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations.

[*Traduction*]

Le 12 juin, le ministre a envoyé une lettre à tous les chefs et conseils des Premières Nations, ainsi qu'aux grands chefs, pour faire le point sur le processus de consultation et pour définir les prochaines étapes de l'élaboration d'un projet de loi.

En juillet 2013, le gouvernement a publié un plan qui s'articulait sur les résultats des consultations effectuées entre décembre 2012 et mai 2013, et qui présentait l'approche retenue par le gouvernement du Canada en vue de l'élaboration d'un projet de loi. Des fonds ont été mis à la disposition des Premières Nations pour leur permettre d'organiser des réunions au sein de leurs communautés, afin de discuter de cette approche législative et de faire connaître leur opinion. Le gouvernement a reçu des rétroactions par courriel, lors de vidéoconférences et de téléconférences, et en face à face. Toutes ces discussions ont eu lieu entre des représentants du gouvernement et des centaines de dirigeants, d'éducateurs et de parents autochtones de tout le pays.

Cette rétroaction a servi de point de départ à l'élaboration d'un avant-projet de loi, qui été communiqué en octobre 2013 à plus de 600 chefs du pays et qui a donné lieu à d'autres discussions. En novembre 2013, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations a adressé une lettre ouverte au ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord, où il énonçait les cinq conditions de succès de la réforme. En décembre 2013, le ministre a répondu au chef national en s'engageant à collaborer avec l'Assemblée des Premières Nations et avec les communautés autochtones pour trouver une solution aux problèmes en suspens et pour améliorer le système d'éducation dans les réserves.

Le projet de loi C-33 répond précisément aux cinq conditions fondamentales non seulement énoncées par le chef national de l'Assemblée des Premières Nations mais aussi appuyées, par voie de résolution, par les chefs réunis en assemblée en décembre 2013. En particulier, le projet de loi C-33 prévoit, conformément aux demandes qui ont été faites, le respect et la reconnaissance des droits et titres inhérents, des droits issus de traités, et de la compétence des Premières Nations sur leurs systèmes d'éducation; une garantie de financement inscrite dans la loi; l'octroi d'une aide financière pour permettre l'incorporation de cours de langue et de culture dans les programmes scolaires; une responsabilisation mutuelle, ce qui comprend la reconnaissance du principe selon lequel les Premières Nations ont le contrôle de leurs systèmes d'éducation, avec le soutien du gouvernement fédéral mais

framework in law for the success of First Nations schools and students. This includes collaborative development of mechanisms and regulations moving forward.

[*Translation*]

The First Nation control of First Nation education act will make it possible to be accountable to parents and communities, while establishing a legislative framework that sets out standards consistent with provincial standards off reserve.

The act would set five core standards: access to education, recognized certificates or diplomas, certified teachers, a minimum number of instructional hours and days, and the possibility to move between education systems without being penalized.

[*English*]

For example, the act would require that First Nations schools teach core curriculum that meets or exceeds provincial standards and that students meet minimum attendance standards. It will require that teachers be certified and that First Nations schools award recognized diplomas and certificates.

Every decision from how to run a school to which curriculum to develop and which teachers and inspectors to hire will all be under the sole control of First Nations. Regulations to support standards will be developed in collaboration with First Nations through a joint council of education professionals as announced by the Prime Minister and the National Chief of the Assembly of First Nations on February 7.

As part of the announcement, the $1.9 billion in new funding would consist of three streams: statutory funding with an unprecedented rate of growth of 4.5 per cent escalator; transition funding to support the new legislative framework; and funding for long-term investments in on-reserve school infrastructure.

In addition, the core funding in the amount of $1.252 billion over three years, beginning in 2016-17, would be implemented through the act and would also increase by 4.5 per cent. The core transfer would include funding for language and cultural programming.

With regard to governance, under the proposed legislation First Nations would choose their governance models: continuing to operate community-operated schools; establishing and delegating their the authority to operate schools to a First Nation education authority that would operate multiple schools on behalf of First Nations; or entering into or continuing

sans que ce dernier n'exerce de surveillance unilatérale; et l'instauration d'un dialogue constructif permanent. Les Premières Nations et le gouvernement continueront de travailler ensemble pour élaborer et mettre en place un cadre législatif habilitant qui assurera la réussite des écoles et des élèves des Premières Nations.

[*Français*]

La loi sur le contrôle par les Premières Nations de leurs systèmes d'éducation permettra de rendre des comptes aux parents et aux collectivités, tout en établissant un cadre législatif qui définit des normes correspondant aux normes provinciales hors réserve.

Elle établirait cinq normes de base, soit l'accès à l'éducation, un certificat ou un diplôme reconnu, des enseignants diplômés, un nombre minimal d'heures et de jours d'enseignement ainsi que la possibilité pour les élèves de passer d'un système à un autre sans être pénalisés.

[*Traduction*]

Par exemple, le projet de loi exige que les écoles des Premières Nations mettent en place des programmes scolaires qui répondent aux normes provinciales, voire qui les dépassent, et que les élèves fréquentent l'école pendant un nombre de jours minimum. Les enseignants seront agréés, et les écoles des Premières Nations délivreront des diplômes et des certificats reconnus.

Toutes les décisions, qu'il s'agisse de l'administration d'une école, de l'élaboration d'un programme scolaire ou de l'embauche des enseignants et des inspecteurs, relèveront exclusivement du contrôle des Premières Nations. Pour l'application des normes, des règlements seront élaborés en collaboration avec les Premières Nations, par l'entremise d'un comité mixte de professionnels de l'éducation, comme l'ont annoncé le premier ministre et le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, le 7 février dernier.

L'engagement financier de 1,9 milliard de dollars qui a été annoncé à cette occasion comporte trois volets : un financement de base inscrit par la loi et indexé au taux inouï de 4,5 p. 100; un financement de transition, pour faciliter la mise en œuvre du nouveau cadre législatif; et enfin, un financement destiné à des investissements à long terme dans l'infrastructure scolaire des réserves.

Le premier volet prévoit un financement de base de 1,252 milliard de dollars sur trois ans, à partir de 2016-2017, qui sera débloqué en vertu de la loi et qui sera lui aussi indexé à 4,5 p. 100. Ce financement comprendra des crédits pour les programmes linguistiques et culturels.

S'agissant de gouvernance, le projet de loi permettra aux Premières Nations de choisir leur modèle de gouvernance entre les options suivantes : continuer d'administrer les écoles de la communauté; déléguer ce pouvoir à une autorité scolaire autochtone, qui gérera plusieurs écoles au nom de plusieurs Premières Nations; ou encore signer ou reconduire une entente

agreements with a provincial school board to operate on-reserve schools. It would be up to First Nations to determine which governance model would work for their community.

Further, Bill C-33 would not impede the efforts of First Nations who choose to enter into education self-government agreements. In fact, the legislation will complement the efforts of those First Nations that choose to pursue education self-government agreements in the future.

First Nations have echoed what we already know, that children benefit when parents and communities participate in a decision-making of the overall management and daily operations of education systems. That is why parents and community involvement is a central figure of the long-standing call for First Nations control over First Nations education.

[*Translation*]

In fact, parents and communities play a large role in the success of schools and their students. Clause 25 of the bill gives a voice to parents and members of the community, more specifically to elders and youth, in developing school policies and programs, particularly those related to First Nations languages and cultures.

[*English*]

In addition, First Nations would control their systems of education with the benefit of stable and sustainable statutory funding.

One of the key components of Bill C-33 is the creation of a joint council of education professionals that would provide advice and support to the Government of Canada and to First Nations on the implementation of the act. Members would be chosen for their recognized experience in education and their knowledge of education in First Nations communities.

The joint council of education professionals is a key change to the draft legislative proposal shared in October 2013. It responds directly to First Nations concerns about the unilateral authority of the minister to intervene in the administration of First Nations education. In fact, the council would have a robust oversight role in ensuring that the best advice is provided on implementation and that ministerial powers are only used as a last resort, with the benefit of the joint council's expert advice. It would also help to develop regulations by bringing together First Nations views and input and be obligated by law to review the act in five years.

avec une commission scolaire provinciale pour l'administration d'écoles situées dans les réserves. Ce sera donc aux Premières Nations de choisir le modèle de gouvernance qui convient le mieux à leurs communautés.

Par ailleurs, le projet de loi C-33 n'empêche nullement des Premières Nations de signer des ententes d'autonomie gouvernementale en matière d'éducation. En fait, le projet de loi appuie les efforts de celles qui voudront signer de telles ententes à l'avenir.

Les Premières Nations nous ont dit ce que nous savions déjà, à savoir que les enfants y gagnent lorsque les parents et les communautés participent aux décisions concernant l'administration générale et les opérations quotidiennes des systèmes d'éducation. C'est la raison pour laquelle la participation des parents et des communautés est une composante importante de cette réforme qui permettra de donner aux Premières Nations le contrôle de leurs systèmes d'éducation.

[*Français*]

En fait, les parents et les communautés jouent un rôle important dans le succès d'une école et des élèves. L'article 25 du projet de loi donne une voix aux parents et aux membres de la communauté, et plus spécifiquement aux aînés et aux jeunes en ce qui a trait à l'élaboration des politiques et des programmes scolaires, particulièrement en ce qui concerne les langues et les cultures des Premières Nations.

[*Traduction*]

De plus, les Premières Nations pourront d'autant mieux exercer ce contrôle qu'elles recevront un financement stable et soutenu, qui est inscrit dans la loi.

Le projet de loi C-33 prévoit notamment la création d'un comité mixte de professionnels de l'éducation qui aura pour mission de conseiller le gouvernement du Canada et les Premières Nations sur toute question relative à l'application de la future loi. Les membres seront choisis en fonction de leur expérience reconnue en éducation et de leurs connaissances des systèmes scolaires des communautés autochtones.

Le comité mixte de professionnels de l'éducation constitue un changement important à l'avant-projet de loi publié en octobre 2013. Sa création répond directement aux demandes des Premières Nations qui craignaient que le ministre ne décide unilatéralement d'intervenir dans l'administration de leurs systèmes scolaires. En fait, le comité aura l'autorité et la compétence nécessaires pour s'assurer que la mise en œuvre de la loi se déroule de la meilleure façon possible et que les pouvoirs ministériels ne sont invoqués qu'en dernier ressort. Il participera également à l'élaboration des règlements, en présentant les points de vues des Premières Nations, et il sera tenu de faire un examen de la loi au bout de cinq ans.

[*Translation*]

Further, the council would support First Nations councils and First Nations education authorities in improving their education systems, as well as the oversight role of ensuring that the ministerial powers provided by the act are exercised with the benefit of the First Nations perspective and used only as a last resort.

The proposed legislation would establish clear structures, roles and responsibilities, service delivery standards, and accountabilities in a measurable way. It would introduce a system of rigour and accountability that has not existed in the past.

The issue of inspectors has been debated at length. The bill sets out that First Nations or First Nations education authorities will hire and manage their own education inspectors, will oversee school activities, and will handle situations in which schools do not provide quality education to students.

[*English*]

Results and the achievement of standards would be monitored and reported on regularly by the responsible education authority selected by the community. Where required, school success plans would set out how to improve performance. These reports would be sent to the joint council of education professionals, who would make recommendations to the minister when further steps are necessary to protect student well-being.

Only under exceptional circumstances and as a last resort would the minister be able to appoint a temporary administrator after seeking advice from the joint council of education professionals. As mentioned, this provision would only be exercised in exceptional circumstances such as where inspection reports have not been submitted or there is significant risk to student well-being and success.

I think everyone can agree that every child in this country has a right to quality education no matter where they live in Canada. Bill C-33 aims to create a comprehensive education system controlled by First Nations and supporting the goal of better outcomes for First Nation children.

Thanks again for having me.

The Chair: Thank you, Ms. Ducros.

Members of the committee, we received Ms. Ducros' opening remarks just before this meeting and, to my surprise, it usually doesn't happen with your department, the remarks aren't translated, although they have French and English portions. It's customary to have bilingual documents prepared for the committee.

[*Français*]

Le comité aiderait également les conseils des Premières Nations et les autorités scolaires des Premières Nations à améliorer leurs systèmes d'éducation, en plus d'assumer un rôle de surveillance en veillant à ce que les pouvoirs ministériels octroyés par la loi soient utilisés en dernier ressort et soient exercés dans le respect du point de vue des Premières Nations.

La législation proposée établirait des structures, des rôles et des responsabilités, des normes de prestation des services et des responsabilités claires et mesurables. Elle mettrait en place un système de rigueur et de responsabilités qui n'existait pas auparavant.

On a longuement débattu de la question des inspecteurs. Le projet de loi prévoit que les Premières Nations ou les autorités scolaires des Premières Nations embaucheront et géreront les inspecteurs scolaires, exerceront une surveillance sur les activités scolaires, et géreront les situations où une école ne fournit pas une éducation de qualité aux élèves.

[*Traduction*]

L'autorité scolaire responsable qui aura été choisie par la communauté devra surveiller les résultats obtenus et le respect des normes, et en faire régulièrement rapport. Le cas échéant, des plans de réussite scolaire seront établis pour améliorer la performance. Ces rapports seront soumis au comité mixte de professionnels de l'éducation, qui fera des recommandations au ministre sur la nécessité de prendre des mesures supplémentaires pour assurer une meilleure protection du bien-être des élèves.

Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles, et en tout dernier ressort, que le ministre pourra nommer un administrateur provisoire, après avoir demandé l'avis du comité mixte de professionnels de l'éducation. Comme je l'ai dit, cette disposition ne sera invoquée que dans des circonstances exceptionnelles, par exemple lorsque les rapports d'inspection n'ont pas été soumis ou lorsque le bien-être et la réussite des élèves sont fortement compromis.

Je crois que tout le monde reconnaît que chaque enfant canadien a droit à une éducation de qualité, quel que soit l'endroit où il habite au Canada. Le projet de loi C-33 vise à mettre en place un système d'éducation complet, qui sera placé sous le contrôle des Premières Nations et qui encouragera une plus grande réussite scolaire des enfants autochtones.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invitée.

Le président : Merci, madame Ducros.

Chers collègues, nous avons reçu la déclaration liminaire de Mme Ducros juste avant la réunion, et j'ai constaté avec surprise, car ça n'arrive pas souvent avec votre ministère, que le texte n'était pas traduit mais plutôt qu'il comportait des passages en français et des passages en anglais. Généralement, nous demandons que les documents qui sont préparés pour notre comité soient bilingues.

However, with the agreement of the committee, I have taken the liberty of making copies and I can distribute those copies to members if it's agreed. As I say, they're in English and French, but there are no English or French versions of the document. If it's agreed, I will circulate those.

Maybe while that's happening, I will take the liberty of opening with a question.

Madam, you have outlined the consultation process that has led us here today. You described the consultation process beginning, I believe, in 2011 on into 2012 and 2013. There was the release of a blueprint for legislation in July 2013 and then a draft legislative proposal, which was shared with 600 chiefs in October 2013 and I believe posted on the Web.

We now have Bill C-33. Could you describe how it differs from the draft legislative proposal tabled and published beginning in October of this last year? How is it different? What does it add that wasn't in the earlier draft?

Ms. Ducros: There are several differences and I will call on my colleagues to supplement it.

One of the major differences of Bill C-33 is the whole issue around the joint council. The bill that was circulated earlier spoke to governance models and to various issues and roles and responsibilities. What happens in the current bill is that there are several overarching differences, but one of the principal differences is the establishment of a joint council. Throughout the bill, it goes through all of the roles and responsibilities. This joint council would be of nine individuals, up to four of whom would be nominated by First Nations, up to four of whom would be nominated by the minister, all OIC appointments, and then a chair who would be appointed by the Governor-in-Council with input from First Nations.

Chris Rainer, Director, Strategic Policy and Planning Directorate, Education Branch, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Some of the other key differences in the bill from the previous version would be the addition of a preamble and a purpose clause that clearly state out the intention that this be about First Nations control of First Nations education. We also have an express commitment in the bill for adequate, stable, predictable and sustainable funding, which was not in the blueprint and the previous draft.

We have also the support for the incorporation of language and culture into curriculum in this bill.

Last, one of the other key differences is the commitment for the collaborative development of the act's regulations directly in the bill.

The Chair: If I may ask one more question before I turn it over to our deputy chair, we've heard some response to the bill. One of the concerns expressed is about standards being included in the

Quoi qu'il en soit, avec l'accord du comité, j'ai pris la liberté d'en faire faire des photocopies que je peux faire distribuer aux membres du comité, s'ils sont d'accord.

Pendant ce temps, je vais me permettre de poser une première question.

Madame, vous nous avez décrit le processus de consultation qui a conduit à l'élaboration du projet de loi. Vous avez dit qu'il avait commencé, si je me souviens bien, en 2011 pour se poursuivre jusqu'en 2012 et 2013. Que le gouvernement a publié d'abord un plan en juillet 2013, puis un avant-projet de loi qui a été communiqué à 600 chefs en octobre 2013 et qui a même, je crois, été affiché sur Internet.

Nous avons aujourd'hui le projet de loi C-33. Pouvez-vous nous dire en quoi il se distingue de l'avant-projet de loi qui a été présenté en octobre de l'an dernier? Qu'est-ce qu'il apporte de nouveau?

Mme Ducros : Il y a plusieurs différences, et j'inviterai mes collègues à compléter ma réponse.

L'une des plus importantes concerne le comité mixte. L'avant-projet de loi traitait de modèles de gouvernance, de diverses questions, et des rôles et responsabilités de chacun. Le projet de loi actuel comporte des différences importantes, dont la création d'un comité mixte. Il en définit précisément les rôles et les responsabilités. En l'occurrence, ce comité mixte sera composé de neuf personnes, dont quatre seront proposées par les Premières Nations et quatre par le ministre, toutes ces personnes étant ensuite nommées par décret; le président sera nommé par le gouverneur en conseil, sur l'avis des Premières Nations.

Chris Rainer, directeur, Direction de la planification et de la politique stratégique, Direction générale de l'éducation, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Le projet de loi actuel se distingue de l'avant-projet de loi notamment par l'ajout d'un préambule et d'une clause intitulée « Objet » et indiquant clairement que la loi a pour objet de donner aux Premières Nations le contrôle de leurs systèmes d'éducation. Le gouvernement s'engage également, dans le nouveau projet de loi, à fournir un financement adéquat, stable, prévisible et soutenu, ce qui ne se trouvait ni dans le plan ni dans l'avant-projet de loi.

Ce nouveau texte prévoit également que le gouvernement accordera une aide financière pour l'incorporation de cours de langue et de culture dans les programmes scolaires.

Enfin, le projet de loi stipule expressément que le gouvernement s'engage à collaborer pour l'élaboration des règlements.

Le président : Je vais vous poser une dernière question, avant de donner la parole à notre vice-présidente. Certains dénoncent l'inclusion de normes dans le projet de loi. Des porte-parole des

legislation. I think there are some spokespersons for First Nations who feel that this is dictatorial or inappropriate and that the government should give funding without those kinds of conditions. I wonder if you could address the reason why the legislation includes standards. Why is that necessary, please?

Ms. Ducros: There are actually just five minimal standards included in the bill, and they are access to education, calling upon both parents to send their kids to schools and First Nations to ensure that their schools are operational. There is the notion of setting out a recognized diploma, so putting in place a curriculum that allows a student to go from Grade 4 on reserve to Grade 5 off reserve, or to graduate from a school; the idea of certified teachers and the minimal number of instructional hours as well as for the capacity for kids to go back and forth. They're pretty basic standards and they are in response to calls that we've had since 1972 that talk about standards and structures and systems.

The idea is to establish what should be a part of a structure or system but not to develop how those standards are to be delivered. The basic reason for including standards is to ensure that kids who have to go back and forth between systems or into post-secondary education or the workforce have the same proficiencies that they would get if they were in a provincial school, but it's not to get into the development of any of the design as to how that would be delivered.

The Chair: Is there anything in the education provisions of the Indian Act now about standards?

Ms. Ducros: No. The way education is currently delivered is largely through contribution agreements that are negotiated between the federal government and First Nations either on a yearly or a five-year basis. In those contribution agreements, there is the requirement to deliver education that would be comparable to the provinces. We've been told by First Nations themselves that the ability or the structures and systems to deliver those things don't exist.

Currently, the Indian Act has eight provisions, which speaks generally to making available a school or truancy provisions, but it doesn't speak directly to standards. Part of the reason for that are educational standards and the provisions that have been included in various education systems have been developed by provinces through reforms over the last decades.

Senator Dyck: Thank you for your presentation this evening. I'm going to step even further back and ask the question, when you decided to initiate this bill, when you actually had a blank piece of paper in front of you, how did you start? Did you look at

Premières Nations estiment que c'est une façon de faire autoritaire ou inappropriée, et que le gouvernement devrait accorder un financement sans ce genre de conditions. Pourriez-vous nous dire pourquoi il est nécessaire que le projet de loi comporte des normes?

Mme Ducros : En fait, il n'y a que cinq normes minimales dans ce projet de loi, et elles concernent l'accès à l'éducation, le devoir des parents d'encourager leurs enfants à aller à l'école, et la responsabilité des Premières Nations de s'assurer que leurs écoles sont opérationnelles. Il est question aussi de la délivrance d'un diplôme reconnu, d'où la nécessité de mettre en place un programme d'études qui permettra à l'élève de passer de la 4e année dans une école de la réserve à la 5e année dans une école hors de la réserve, ou encore d'obtenir son diplôme d'études secondaires. Le projet de loi exige aussi le recrutement d'enseignants agréés, impose un nombre minimal d'heures d'enseignement, et donne la possibilité aux enfants de passer d'un système à l'autre. Ce sont des normes assez fondamentales, qui répondent à ce que les gens réclament depuis 1972.

L'objectif est de mettre en place une partie de la structure ou du système, mais pas de déterminer comment ces normes seront mises en œuvre. Si nous avons décidé d'inclure ces normes dans la loi, c'est essentiellement pour nous assurer que lorsqu'ils devront passer d'un système à l'autre, ou qu'ils arriveront à l'université ou sur le marché du travail, les enfants auront acquis les mêmes compétences et les mêmes connaissances que s'ils avaient fréquenté une école provinciale. Mais nous n'avons pas l'intention de nous mêler de la façon dont ces normes seront mises en œuvre.

Le président : Les dispositions sur l'éducation de la Loi sur les Indiens contiennent-elles actuellement des normes?

Mme Ducros : Non. À l'heure actuelle, l'éducation est essentiellement financée dans le cadre d'accords de contribution, qui sont négociés entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations, sur une base annuelle ou quinquennale. Ces accords de contribution obligent les Premières Nations à dispenser une éducation comparable à celle dispensée par les provinces. Les Premières Nations nous ont dit elles-mêmes qu'elles n'ont ni la capacité, ni les structures, ni les systèmes nécessaires pour garantir de tels résultats.

La Loi sur les Indiens contient huit dispositions sur le sujet, qui portent notamment sur l'ouverture d'une école ou sur ce qu'il faut faire dans le cas d'un élève absent sans permission, mais elle ne mentionne pas expressément des normes. C'est en partie dû au fait que les normes en matière d'éducation, ainsi que les dispositions qui ont été incorporées dans les divers systèmes d'éducation, ont été mises au point par les provinces, lors des réformes des dernières décennies.

La sénatrice Dyck : Je vous remercie de la déclaration que vous nous avez faite. J'aimerais remonter au tout début et vous poser la question suivante : quand vous avez décidé d'élaborer un projet de loi et que vous vous êtes retrouvée face à votre feuille blanche,

legislation that has already been passed that essentially gave control to the Mi'kmaq and to the Cree in B.C., I think is the other one? Did you look at provincial laws regarding education?

Ms. Ducros: Well, we actually stepped even further back than that. We looked at all of the reports. We actually had a group of advisers, and we did a review of both the current systems and non-systems that exist on-reserve. The examples we used, we looked at the Mi'kmaq system, yes; we looked at the FNESC system in B.C., yes; and we looked at the Cree system. We also looked at pretty much 40 years of reports that started in 1972 with the Indian control paper, which talked about the need to be able to provide those tools that the provinces currently have to deliver systems. We looked at all of the various reports from some of the witnesses that appeared here — Harvey McCue, John Richards and others — who had done an examination of where the gaps are between systems on-reserve and off-reserve.

We then looked at systems that currently exist in the provinces. Over the last 20 years, the provinces have developed standards with regard to curriculum and certification. They've also looked at how they fund these systems, and the way they do that is basically based on anywhere between 4 and 14 components, taking into account if you have to deliver this system and you've got the need for special education or other issues, how do you deliver it?

We looked at the provincial systems, but we also went back and looked at all of the reports that talked about the gaps among provincial systems.

Senator Dyck: In Bill C-33, as I read it, it doesn't actually transfer jurisdiction to the First Nations. It gives them administrative power, but it does not give them the legal authority that is given to the Mi'kmaq, for example.

Ms. Ducros: What the Mi'kmaq and the other self-government agreements do is transfer full control through a self-government agreement. The truth is, it doesn't transfer jurisdiction completely, but I think it replaces the default. Currently, you can negotiate a self-government agreement through mandates and we can get all the powers negotiated, hence the James Bay Cree and the Mi'kmaq, but if you don't have that, the backup position is literally contribution agreements and it excludes self-government. What it says is as you move forward to negotiate that jurisdictional agreement, the default position is that you will control and design your systems.

Senator Dyck: Okay.

Now, in your previous answer you talked about looking at provincial laws on education and other funding formulae to determine what the funding is to a particular school and that there were 4 to 14 categories.

par quoi avez-vous commencé? Avez-vous pris connaissance des lois déjà en vigueur, qui donnent ce contrôle aux Mi'kmaq et aux Cris de la Colombie-Britannique, si je me souviens bien? Avez-vous pris connaissance des lois provinciales qui traitent de l'éducation?

Mme Ducros : Eh bien, en fait, nous sommes remontés encore plus loin et nous avons lu tous les rapports sur la question. Avec notre groupe de conseillers, nous avons analysé les systèmes et les non-systèmes qui existent dans les réserves. Nous avons en effet examiné le système des Mi'kmaq, celui du Comité de coordination de l'éducation des Premières Nations, en Colombie-Britannique, et celui des Cris. Nous avons aussi consulté tous les rapports publiés pendant une quarantaine d'années, depuis 1972, c'est-à-dire depuis la parution de celui qui portait sur la maîtrise indienne de l'éducation indienne et qui réclamait les mêmes outils que ceux qu'avaient les provinces pour pouvoir administrer des systèmes d'éducation. Nous avons lu les rapports publiés par certains des témoins qui ont comparu devant vous — Harvey McCue, John Richards et d'autres — et qui identifiaient les lacunes existant entre les systèmes des réserves et les systèmes hors des réserves.

Nous avons ensuite étudié les systèmes qui existent actuellement dans les provinces. Au cours des 20 dernières années, les provinces ont élaboré des normes pour les programmes d'études et les brevets d'enseignement. Pour ce qui est du financement de ces systèmes, elles prennent en compte entre 4 et 14 éléments, et, s'il faut offrir des programmes d'éducation spéciaux, comment on peut les mettre en œuvre.

Alors oui, nous avons étudié tous les systèmes provinciaux, et nous avons aussi examiné tous les rapports traitant des lacunes dans ces systèmes.

La sénatrice Dyck : Si je comprends bien, ce n'est pas une compétence que le projet de loi C-33 transfère aux Premières Nations mais un pouvoir administratif; il ne leur donne pas l'autorité juridique qui est accordée aux Mi'kmaq, par exemple.

Mme Ducros : Dans le cas des Mi'kmaq et d'autres, ils ont signé une entente d'autonomie gouvernementale qui leur transfère un contrôle total. À vrai dire, l'entente ne leur transfère pas une compétence totale, mais elle remplace ce qui existe par défaut. À l'heure actuelle, vous pouvez négocier une entente d'autonomie gouvernementale avec divers mandats, et obtenir tous les pouvoirs négociés, comme dans le cas des Cris de la baie James et des Mi'kmaq, mais en l'absence d'une telle entente, votre position de repli est littéralement l'accord de contribution, qui exclut l'autonomie gouvernementale. Ce que dit le projet de loi, c'est que si vous négociez un accord de compétence, votre position par défaut est que vous obtiendrez le contrôle de vos systèmes.

La sénatrice Dyck : Bien.

Dans une réponse précédente, vous avez dit que vous aviez vérifié ce que les lois provinciales de l'éducation prévoyaient comme formule de financement pour déterminer le financement d'une école donnée, et qu'il y avait quatre à 14 catégories.

As I recall, in 2005, I was talking to then Premier Calvert, and he was talking about the funding of education in Saskatchewan where the category that said a school could apply for funding were huge, but the categories to apply for funding for a First Nation were several. When I look at this, I see maybe a dozen categories to apply for funding, so doesn't that seem like it's not a fair situation if you compare it to provincial legislation?

Ms. Ducros: I'm not quite sure what you mean by categories, but what we did for the Saskatchewan example and examples across the country, a provincial system says we'll spend X amount on education this year, and the way we'll flow that money is through the boards based on these following components. We're trying to actually mirror those same components.

Senator Dyck: For example, when you talk about developing curriculum and language, the opportunity is there to do that, but I think in the list of areas that you could apply for funding, you don't actually have funding listed.

Ms. Ducros: I'm sorry. I misunderstood your first question.

I don't know what currently happens in Saskatchewan. My understanding is that whatever was happening in 2005, what's currently happening in Saskatchewan is that you fund based on size of the school, remoteness, transport, et cetera. What we have done in Aboriginal Affairs in the past when the federal government has been funding through schools is we've said this is what you get as a basic instructional service, so in Saskatchewan it would be the number of children. Then for everything else, if you needed special programming on literacy or numeracy or student retention or anything else, you would have to apply through a program. In the provincial governments, that's funded based on a socio-economic profile and the needs of others.

Am I understanding your question?

Senator Dyck: I think so.

Mr. Rainer: If I may add, the way that funding is currently structured to go to First Nations education and to schools on-reserve is that we have a mix of a core amount of funding that goes to schools but then a whole host of programs that are proposal-based, that First Nations have to apply for to get money for the element of special education or for the First Nation Student Success Program. There are seven or eight of those.

We recognize that that structure causes some difficulty for First Nations, as there is a lot of energy and time spent just putting proposals together to get the funding needed to deliver education for their students.

What we propose in this bill through the funding structure is that there be a core statutory fund that would be formulaic in nature. That formula will have to be developed in collaboration with First Nations in the development of the regulation so that

Je me souviens d'avoir discuté, en 2005, avec le premier ministre Calvert, et celui-ci parlait du financement de l'éducation en Saskatchewan. Il disait que pour faire une demande de financement, une école disposait d'un grand nombre de catégories, mais que pour une Première Nation, il n'y en avait qu'un petit nombre. Je vois ici qu'il y a une dizaine de catégories, alors je me dis que ce n'est peut-être pas très équitable, si on compare avec les lois provinciales.

Mme Ducros : Je ne vois pas bien ce que vous voulez dire par catégories, mais dans le cas de la Saskatchewan, et ce n'est pas le seul exemple au Canada, nous avons un système provincial qui prévoit l'allocation de telle somme à l'éducation et qui l'achemine aux différentes commissions scolaires en fonction de ces éléments. Dans notre projet de loi, nous essayons de reprendre les mêmes éléments.

La sénatrice Dyck : Par exemple, si l'on veut élaborer des programmes d'études et des cours de langue, c'est possible de faire une demande de financement, mais cela ne figure pas précisément dans la liste des éléments d'une demande de financement.

Mme Ducros : Je vous prie de m'excuser, j'avais mal compris votre première question.

Je ne sais pas comment ça se passe actuellement en Saskatchewan. Peu importe comment ça marchait en 2005, aujourd'hui, en Saskatchewan, vous calculez le financement en fonction de la taille de l'école, de son éloignement, des transports, et cetera. Par le passé, le gouvernement fédéral versait un financement aux écoles pour les activités scolaires de base, et en Saskatchewan, ça dépendait du nombre d'enfants. Pour tout le reste, c'est-à-dire si vous voulez créer des programmes spéciaux pour l'apprentissage de la lecture ou du calcul, pour la rétention scolaire ou que sais-je, il faut faire une demande dans le cadre d'un programme. Les financements accordés par les gouvernements provinciaux sont calculés en fonction du profil socio-économique et des besoins des autres.

Cela répond-il à votre question?

La sénatrice Dyck : Je pense que oui.

M. Rainer : Puis-je me permettre d'ajouter que, dans la structure actuelle de financement de l'éducation et des écoles des réserves, il y a à la fois un financement de base qui va aux écoles, et un financement disponible pour toutes sortes de programmes mais pour lequel les Premières Nations doivent faire une demande, qu'il s'agisse d'un programme d'éducation spéciale ou du Programme de réussite scolaire des élèves des Premières Nations. Il y en a sept ou huit.

Nous reconnaissons que cette structure pose des difficultés aux Premières Nations, car il leur faut beaucoup de temps et d'énergie simplement pour préparer les demandes de financement dont elles ont besoin pour offrir des programmes d'éducation à leurs élèves.

Ce que le projet de loi propose, c'est une structure de financement comportant un financement de base inscrit dans la loi, qui sera calculé selon la formule qui sera convenue avec les Premières Nations, au moment de l'élaboration des règlements, de

they don't have to keep applying for funding on a year-to-year basis for a large portion of their funding. As is done in the provinces, it would be formulaic, which is transparent, and everyone can see how they can plan from year to year for their students, something that they can rely on and they don't spend so much time proposing and then reporting back on each of those various elements in terms of funding.

Senator Dyck: If I could, you brought up the concept of developing the regulations, which I think is obviously a very important future aspect of the bill. I think one of the concerns, certainly with regulations, is how impactful the First Nation input will be and will there actually be true consultation and accommodation of First Nation input into the development of the regulations to cover things such as funding and that whole host of other things that are listed under regulations.

Currently, you are saying that First Nations have been consulted and you've done this extensive, unprecedented consultation. Yet we see all the news releases and we hear from individual regional leaders that they haven't been consulted. So there's obviously a disconnect between the two perspectives.

How are you going to guarantee that this aspect of consultation truly does meet what First Nations are asking for in the development of regulations?

Ms. Ducros: The bill actually sets out a fairly stringent approach on how to develop the regulations, including the fact that the government would develop them collaboratively through the joint council. There's no question that the joint council would be used as the body to deal with the regulations.

There's a provision in there, 48(1), that the minister can actually not make regulations without seeking the advice of the joint council. There's a provision in the regulations portion of the bill, 48(2), that the joint council must give First Nations an opportunity to make representations and must fully consider any representations.

Senator Dyck: But where is the guarantee that there will actually be a true consultation process? I think you said that was in the preamble but —

Ms. Ducros: No, it's in the core of the bill.

Senator Dyck: But that says joint council. It doesn't say —

Ms. Ducros: It says that the joint council must provide the opportunity for First Nations to make representations. I'll let Justice speak to it, but I don't think there's any provision currently that arduous in existing legislation.

The joint council, with whom we would work collaboratively, must provide the opportunity for First Nations to make representations.

sorte qu'elles n'auront plus à faire des demandes chaque année pour des programmes qui représentent une grande partie de leur financement. Ce sera basé sur une formule, comme cela se fait dans les provinces, et ce sera donc plus transparent; elles sauront sur quelles sommes elles peuvent compter chaque année, et elles n'auront plus à consacrer autant de temps à la préparation de demandes de financement et à la rédaction de rapports sur la façon dont elles ont dépensé ces sommes.

La sénatrice Dyck : Vous avez parlé de l'élaboration des règlements, et ça me semble être un aspect très important du projet de loi. Ce que veulent savoir les Premières Nations, à ce sujet, c'est dans quelle mesure elles vont être consultées, et si on va vraiment tenir compte de leurs observations, notamment en ce qui concerne le financement et tous ces autres éléments qui seront définis dans les règlements.

Vous dites qu'elles ont été consultées comme jamais elles ne l'ont été auparavant, mais on lit toutes sortes de communiqués de presse et de déclarations de chefs régionaux qui disent qu'ils n'ont pas été consultés. Il y a manifestement un écart entre les deux versions.

Comment allez-vous faire pour que les Premières Nations soient vraiment consultées pour l'élaboration des règlements, comme elles le demandent?

Mme Ducros : Le projet de loi propose une méthode assez rigoureuse pour l'élaboration des règlements, notamment que le gouvernement doit les élaborer en collaboration avec les Premières Nations, par l'entremise du comité mixte. Il est évident que ce comité va jouer un rôle dans l'élaboration des règlements.

Le paragraphe 48(1) stipule même que le ministre ne peut pas prendre de règlements sans avoir demandé l'avis du comité mixte. Et le paragraphe 48(2) dit que le comité ne fournit un avis au ministre qu'après avoir donné aux Premières Nations la possibilité de présenter leurs observations et en avoir fait un examen complet.

La sénatrice Dyck : Mais où exige-t-on la tenue d'un véritable processus de consultation? Je crois vous avoir entendu dire que c'était dans le préambule, mais...

Mme Ducros : Non, c'est dans le corps du texte.

La sénatrice Dyck : Mais il est question du comité mixte, pas de...

Mme Ducros : Le projet de loi dit que le comité mixte doit donner aux Premières Nations la possibilité de présenter leurs observations. Je vais laisser le représentant du ministère de la Justice vous répondre, mais je ne crois pas qu'il existe une disposition aussi rigoureuse dans une autre loi.

Le comité mixte, avec lequel nous collaborerons, doit donner aux Premières Nations la possibilité de présenter leurs observations.

One of the issues that came up, one of the other changes in the current bill compared to the last bill was that there was a discussion around whether we would be making national regulations. There's a provision in the bill that says these regulations can incorporate provincial regulations or could be made province by province. That was to respond to the worry that had been expressed that we were somehow going to engage in one overriding national regulation and not respect regional specificities.

The Chair: Thank you. Of course, we will want to look more closely at it.

Senator Dyck asked about the funding formula. It was one of four recommendations of this committee's 2010 report that a funding formula be established. I wanted to note that for the benefit of the newer members of the committee.

Senator Meredith: As a segue with respect to funding, you had mentioned $1.9 billion. There are 612 bands across this country. How was this figure arrived at in terms of the magnitude of starting boards of education, hiring teachers and potential infrastructure issues that are on First Nation reserves?

Ms. Ducros: First of all, the $1.9 billion is incremental in addition to what the department currently provides, which was $1.55 billion in 2011.

I'll tell you how we arrived at it, but there are three different components to it. There is the $1.2 billion statutory funding that will begin in 2016, which is incremental to the current funding to programs. There's also a $160 million transition fund that would begin on April 1, 2015, to get at how to build the capacity in order to develop a First Nations education authority. Then there is a separate infrastructure fund in addition to what is currently provided in infrastructure.

With regard to the $1.2 billion, it's a little bit in the vein of Senator Dyck's question. Currently, absent per capita funding, what we've heard for the last 30 years is that you have to deal with comparable services, not comparable per capita. What we tried to do was in consultation with the provinces as to how they've developed their reforms over the last 20 years, what they've said was, in Ontario, for example, the funding needs, in order to achieve the same comparable services in northern Ontario, will be greater than in southern Ontario, not only because of remoteness but because of the way children are spread over a long distance, transport needs and remoteness.

The provinces have said this is what we give to a student, as Chris said. Plus, if we have a lower socio-economic profile, we know there will be greater needs. Plus, if we know there's a

Un autre changement apporté au nouveau projet de loi, par rapport au précédent, concerne l'élaboration de règlements nationaux. Le projet de loi prévoit que ces règlements pourront incorporer des règlements provinciaux ou pourront être pris au niveau de chaque province. Cela répond à ceux qui craignaient que le gouvernement fédéral n'impose une réglementation nationale qui ne tiendrait pas compte des spécificités régionales.

Le président : Merci. Nous examinerons bien entendu cette question de plus près.

La sénatrice Dyck vous a posé une question au sujet de la formule de financement. L'une des quatre recommandations de notre rapport de 2010 portait justement sur l'établissement d'une formule de financement. Je le dis à l'intention des sénateurs qui siègent dans notre comité depuis peu.

Le sénateur Meredith : Je vais moi aussi vous poser une question au sujet du financement. Vous avez mentionné le chiffre de 1,9 milliard de dollars. Il y a 612 bandes au Canada. Comment en êtes-vous arrivés à ce chiffre, quand on pense qu'il va falloir mettre sur pied des commissions scolaires, embaucher des enseignants et construire sans doute des infrastructures dans les réserves des Premières Nations?

Mme Ducros : Premièrement, la somme de 1,9 milliard de dollars s'ajoute au financement que le ministère débourse actuellement, c'est-à-dire 1,55 milliard de dollars en 2011.

Je vais vous expliquer comment nous en sommes arrivés à ce chiffre, mais il faut savoir qu'il comporte trois volets différents. Le premier volet de 1,2 milliard de dollars est un financement de base, inscrit dans la loi, qui sera débloqué à partir de 2016 et qui s'ajoute aux crédits actuellement consentis pour la gestion des programmes. Le deuxième volet est un fonds de transition de 160 millions de dollars, qui sera débloqué le 1er avril 2015 et qui facilitera la mise sur pied d'une autorité scolaire des Premières Nations. Le troisième volet est un fonds pour les infrastructures, qui s'ajoute aux crédits actuellement versés pour les programmes d'infrastructures.

S'agissant du volet de 1,2 milliard de dollars, cela nous ramène un peu à la question de la sénatrice Dyck. Depuis 30 ans, on nous dit qu'il faut calculer ce financement sur la base de services comparables, et non en fonction du nombre d'élèves. Nous avons consulté les provinces pour savoir comment elles avaient élaboré leurs réformes des 20 dernières années, et l'Ontario, par exemple, nous a dit que, pour offrir des services comparables, il en coûtait plus cher dans le Nord de l'Ontario que dans le sud de l'Ontario, non seulement en raison de l'éloignement mais aussi parce que les enfants doivent parcourir de longues distances, et qu'il y a donc des frais de transport.

Les provinces nous ont dit qu'elles donnaient tant par élève, comme Chris vous l'a expliqué. En plus, si le profil socioéconomique est inférieur, nous savons que les besoins sont

demographic with higher special needs, we know that it will cost more. If there is long distance travel, we know it will cost more.

What we've tried to do is look across the country at the First Nation schools that exist, and if we were to develop with proxies — which we needed to do — a system whereby they were able to provide comparable services as a neighbouring school or school in the same area, how much would you need to increase that statutory element? Then the idea was if you were to fund it directly, with an escalator of 4.5 per cent over time, what you would be doing is increasing efficiencies and effectiveness because you could plan over multi-years. Rather than get this amount for this year and flow it through a contribution agreement, there would be a statutory flow that would allow you to plan: "This year I'm going to focus on a numeracy project and this year on high-tech investment."

It really was in consultation with the provinces, the idea of getting to a comparable service as opposed to a comparable funding mechanism.

Senator Meredith: I have another question with respect to the allocation of the funds. What safeguards are in place to ensure the funds aren't transferred to other potential infrastructure needs on a First Nation? Or are the chief and council given these funds directly? Are there safeguards in place so they cannot spend it on anything else?

Ms. Ducros: Currently, before the legislation, the funds are, as I said, provided through contribution agreements, and the recipients have to report back on all of those funds. It's either a First Nations community or another structure, and there's a recipient audit policy whereby they have to report back. They have to report back on a whole range of issues. They have to report back on all the proposals. They have to report back on the basic student instruction fee.

The bill foresees the idea of getting into a system, again like the provincial system, where you fund to education and you report back both on outcomes and the resourcing, but you can design it so you can get a predictability year over year and a plan.

Senator Meredith: Mr. Rainer, you talked about this just briefly or it was mentioned in the presentation. A First Nation must be enabled, supported and funded to support the design of implementing languages and cultures. These were your comments.

However, Mr. Rainer, in terms of the allocation of funds geared towards maintaining culture and language, that has come up time and time again. As a result of First Nations losing their languages and their culture, what are you going to do to safeguard that?

plus grands. Si, en plus, les enfants ont davantage de besoins spéciaux, nous savons que ça va coûter plus cher. S'il y a de longues distances à parcourir, ça va aussi coûter plus cher.

Nous avons donc passé en revue les écoles des Premières Nations de l'ensemble du pays, pour voir si on pouvait élaborer des indicateurs — c'était indispensable — pour calculer de combien il faudrait augmenter ce financement inscrit dans la loi si l'on voulait avoir une école de proximité qui puisse dispenser des services comparables. Ensuite, on s'est dit qu'en la finançant directement, avec un coefficient d'indexation de 4,5 p. 100, elle devrait être en mesure d'accroître son efficience et son efficacité, vu qu'elle pourrait compter sur un financement pluriannuel. Donc, au lieu de débloquer le montant nécessaire année après année, comme dans le cadre d'un accord de contribution, on a maintenant un financement inscrit dans la loi qui permet aux écoles des Premières Nations de planifier la structure de leurs programmes, et par exemple de mettre l'accent, telle année, sur un programme d'apprentissage du calcul, et l'année suivante, sur des investissements dans les technologies.

C'est donc vraiment après avoir consulté les provinces que nous avons retenu cette notion de service comparable, plutôt que celle de financement comparable.

Le sénateur Meredith : J'aimerais poser une autre question en ce qui concerne l'attribution des fonds. Quelle garantie avez-vous que les fonds ne seront pas affectés à d'autres priorités d'infrastructures d'une Première Nation? Est-ce que vous versez ces fonds directement au chef et au conseil? Qu'est-ce qui vous garantit qu'ils ne les utiliseront pas pour faire autre chose?

Mme Ducros : À l'heure actuelle, tant que ce projet de loi n'est pas adopté, les fonds sont débloqués, comme je l'ai dit, dans le cadre d'accords de contribution, et les bénéficiaires doivent faire rapport sur l'utilisation qui en a été faite. Qu'il s'agisse d'une communauté autochtone ou d'une autre structure autochtone, le bénéficiaire doit faire rapport sur l'utilisation qui en a été faite, conformément aux politiques de vérification en vigueur, et cette obligation s'applique à tous les programmes, y compris aux frais de scolarité de base.

Le projet de loi permet d'entrevoir l'instauration d'un système qui, comme le système provincial, financera les programmes d'éducation, et les bénéficiaires des fonds devront justifier des résultats obtenus et de l'utilisation qui a été faite de ces fonds, mais l'avantage, c'est qu'ils pourront planifier puisqu'ils sauront qu'ils peuvent compter sur un financement pluriannuel.

Le sénateur Meredith : Monsieur Rainer, vous avez dit, à moins que cela ait été mentionné dans la déclaration liminaire, qu'une Première Nation a besoin d'être habilitée, soutenue et financée pour incorporer des cours de langue et de culture dans ses programmes d'études. C'est ce que vous avez dit.

Pourtant, monsieur Rainer, ça fait des années qu'on parle de donner des fonds pour préserver la langue et la culture, avec pour résultat que les Premières Nations sont en train de perdre leur langue et leur culture. Alors que comptez-vous faire?

We also talked about the hiring of teachers. There's criticism already around the structure of this new board and how it's going to report and the individuals that need to be hired that have the cultural experience of First Nations so that it's not just individuals coming from outside trying to implement a structure. How is that going to be? Both of you can comment in terms of how the structure is going to be maintained and to ensure the culture and language is also maintained.

Ms. Ducros: What we've heard in all these reports as well as from First Nations is they want to design their systems so they can incorporate language and culture, but they haven't been resourced to do it. As we've developed the $1.2 billion statutory fund, we've incorporated the cost. There are examples of that currently in the provinces where you basically identify the need through numbers as to what would be dedicated to cultural programming, and that would be incorporated into the formula. It's incorporated into the $1.2 billion, it would flow to the First Nations and the First Nations would then design the curriculum.

On the hiring and firing of teachers, the bill puts that entirely in the control of First Nations communities. Some of the criticisms in the past have been that they haven't been able to compete with neighbouring schools because they haven't been sufficiently resourced and they haven't had the overarching efficiencies you would get from a school board. So through the funding and through the stated intent to have First Nations hire and fire those teachers, inspectors, administrators, directors of education and principals, they would be able to address that.

Mr. Rainer: If I could add to that, I wanted to comment about how the funding is allocated. We don't know yet. The First Nations have to be in the development of the regulation that would determine the funding formula.

We know a global amount with the additional investments of the $1.25 billion, the $500 million infrastructure and the $160 million over four years, but we have to work with First Nations to develop what that formula would be in terms of how much they want to see allocated to language and culture versus transportation factors and from there. Once that formula is developed, it will be up to each individual First Nation when they receive that money to determine how they best want to spend it in their community for their education system.

While an allocation formula would produce a number for the funding that would be provided to the First Nation, that First Nation would still have the liberty to reallocate within their budget if they want to put greater emphasis in one area to meet the needs of their students versus another.

Nous avons également parlé de l'embauche d'enseignants. Certains critiquent déjà la nouvelle autorité, et se demandent comment elle va rendre des comptes et comment elle va pouvoir embaucher des enseignants qui ont l'expérience culturelle des Premières Nations, afin que ce ne soit pas des personnes de l'extérieur qui viennent mettre en place les nouvelles structures. Comment allez-vous faire? La question s'adresse ou deux témoins et porte sur la mise sur pied de l'autorité et sur la préservation de la culture et de la langue.

Mme Ducros : Tous les rapports que nous avons lus disent, à l'instar des Premières Nations elles-mêmes, qu'il faut laisser ces dernières élaborer des systèmes qui leur permettront d'incorporer la langue et la culture dans leur programme d'études, mais que jusqu'à présent, elles n'ont pas eu les ressources nécessaires pour le faire. Nous avons incorporé ce coût dans le volet de 1,2 milliard de dollars de financement inscrit dans la loi. Ce mécanisme existe déjà dans les provinces, où vous calculez les besoins en matière de programmes culturels pour les incorporer ensuite dans la formule. C'est donc incorporé dans le montant de 1,2 milliard de dollars qui sera débloqué et qui permettra aux Premières Nations de concevoir leurs programmes d'études en conséquence.

Pour ce qui est de l'embauche et du licenciement des enseignants, le projet de loi en confie le contrôle exclusif aux communautés autochtones. Dans le passé, elles se plaignaient qu'elles ne pouvaient pas faire concurrence avec les écoles avoisinantes parce qu'elles n'avaient pas suffisamment de ressources et qu'elles ne pouvaient pas faire les gains d'efficacité qu'il est possible de faire quand on fait partie d'une commission scolaire. Donc, grâce au financement et grâce à l'objectif clairement énoncé qui leur donne le contrôle de l'embauche et du licenciement des enseignants, des inspecteurs, des administrateurs, des directeurs d'écoles et des directeurs de l'éducation, les Premières Nations seront en mesure de le faire.

M. Rainer : Permettez-moi d'ajouter quelques mots au sujet de l'attribution de ce financement. Rien n'est encore défini, puisque les Premières Nations devront participer à l'élaboration du règlement qui déterminera la formule de financement.

Nous savons qu'il y a un engagement supplémentaire de 1,25 milliard de dollars, qui s'ajoute au fonds d'infrastructures de 500 millions de dollars et à un budget de 160 millions de dollars sur quatre ans, mais il va falloir élaborer avec les Premières Nations une formule qui permettra d'en attribuer telle partie à la langue et la culture, telle partie au transport, et cetera. Une fois que cette formule aura été déterminée, il appartiendra à chaque communauté autochtone de décider, lorsqu'elle reçoit cet argent, comment elle va l'investir dans son système d'éducation.

Autrement dit, la formule de financement permettra de calculer le montant qui sera versé à la Première Nation, mais celle-ci aura toute la latitude pour transférer des crédits au sein de son budget, si elle souhaite investir davantage dans un secteur plutôt qu'un autre, compte tenu des besoins de ses élèves.

The Chair: Do you have a rough estimate of how long it will take to develop those regulations in consultation with First Nations?

Ms. Ducros: We have planning targets, but it will depend on how the joint council wants to proceed and how the First Nations want to move on representation, so we're trying not to be prescriptive on that. We do know that we will need regulations as you move forward for various things, so the creation of First Nations educational authorities and the funding formula.

The Chair: You're hoping things can be ready to roll out beginning in 2016-17?

Ms. Ducros: Yes, and we're hoping that the regs will be developed long before that.

Senator Wallace: Ms. Ducros, I would like to come back to the issue touched upon by Senator Dyck and the consultation process that was followed leading up to this bill. You described it as being a vast consultation process, and you give us some details on that. I would like you to expand upon that.

We're reminded that there are over 600 First Nations communities across the country. I know the department has had extensive negotiations with Chief Atleo and the AFN, but how has that been worked through so you would be satisfied that the various communities across the country have had a chance to make input into the bill as we see it today?

Ms. Ducros: We've actually tried to do iterative processes.

The Chair: What does that mean, please? Pardon me my ignorance — iterative?

Ms. Ducros: It means that in 2011, the national chief and the minister announced a joint panel. That joint panel on First Nations primary and secondary education travelled across the country and went to various communities, and we have the numbers of communities that we can provide. It also had regional consultations. It brought in a chair and two commissioners. That's how it started.

That joint panel, which visited various communities across the country, happened at the same time as our RDGs, who are in all of our regions and worked with communities.

I'm sorry; I'm not trying to be obtuse. Regional Director Generals visit all of these communities regularly for all kinds of reasons, including developing contribution agreements and dealing with it, so they would have shared that information.

So the national panel did that. They visited 30 First Nations communities and 25 schools across all the regions. There were meetings with stakeholders across the board. At the same time that they did that, we tried to use — in some places it worked, and in some places it didn't work — all of the constant letter writing

Le président : Avez-vous une idée du temps qu'il va falloir pour élaborer ces règlements en collaboration avec les Premières Nations?

Mme Ducros : Nous avons des échéanciers, mais tout dépend du comité mixte et des représentants que les Premières Nations y enverront; nous n'avons pas imposé de date fixe. Nous savons par contre que nous avons besoin de règlements pour faire avancer les choses, notamment pour mettre sur pied des autorités scolaires autochtones et pour déterminer la formule de financement.

Le président : Pensez-vous que tout sera prêt en 2016-2017?

Mme Ducros : Oui, et nous espérons que les règlements seront finalisés bien avant cette date.

Le sénateur Wallace : Madame Ducros, j'aimerais revenir sur la question soulevée par la sénatrice Dyck et au processus de consultation qui a mené à l'élaboration de ce projet de loi. Vous avez parlé d'un important processus de consultation, et vous avez donné quelques détails. J'aimerais toutefois que vous nous en donniez davantage.

Quelqu'un a rappelé tout à l'heure qu'il y avait plus de 600 communautés autochtones au Canada. Je sais que le ministère a longuement négocié avec le chef Atleo et avec l'APN, mais comment pouvez-vous être sûrs que toutes les communautés du pays ont eu la possibilité d'exprimer leurs points de vue au sujet du projet de loi qui vient d'être présenté?

Mme Ducros : Nous avons eu recours à des procédés itératifs.

Le président : Qu'est-ce que ça veut dire? Pardonnez mon ignorance, mais qu'entendez-vous par procédés itératifs?

Mme Ducros : Cela signifie qu'en 2011, le chef national et le ministre ont annoncé la création d'un panel mixte. Ce Panel national sur l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations s'est rendu dans un certain nombre de communautés, dont je peux vous fournir la liste, si vous le souhaitez. Le panel a également organisé des consultations régionales, sous la houlette d'un président et de deux commissaires. Voilà comment tout ça a commencé.

Les consultations de ce panel mixte, dans diverses communautés du pays, se sont déroulées en même temps que les consultations menées par nos DGR dans les régions et dans les communautés.

Excusez-moi, je ne cherche pas à vous embrouiller. Les directeurs généraux régionaux se rendent régulièrement dans les communautés, pour toutes sortes de raisons, notamment pour élaborer des accords de contribution, et ils ont bien sûr fait circuler ces informations.

Donc, le panel national s'est rendu dans 30 communautés autochtones et dans 25 écoles réparties dans toutes les régions du Canada. Ils ont rencontré toutes sortes de parties prenantes. Pendant ce temps, nous avons essayé de notre côté — et ça a marché dans certains endroits mais pas dans d'autres —

campaign, pamphlets going out, and allowing First Nations to respond to us and to the joint panel. We tried to use new and old media.

Mr. Rainer: In December of 2012, following on the report of the national panel and the consultations that they had undertaken, the minister sent a letter to all chiefs across the country and to other interested parties to say we want to start a consultation process on the development of an act. He developed a basic outline that he sent to all chiefs and said, based on the national panel, based on the Senate study and based the Auditor General's report, here are some issues and considerations we want to take into account as we move towards development of an act.

We scheduled national face-to-face meetings, eight of them across the country, and invited chiefs to come, and educational professionals, parents and teachers, to make representations and tell us what they thought and what they wanted to see in an act.

We then followed that up with a report or a study in the summer that laid out what we had heard in those consultations, what we had heard through letters from chiefs and communities, what we heard through our online engagement process and emails that we had received. We also did an online survey for which we received over 460 pieces of information from First Nations and individuals about how they wanted to see the construct of a bill.

This then led to a draft based on what we heard, a construct of what a bill could look like, which was again sent to all chiefs across the country to seek their input, to educators and other professionals. We then provided money for First Nations to be able to come together, discuss that outline of a potential bill and provide comments and feedback.

Once we had taken in what we had heard again through letters, through the feedback from these sessions, this was followed with a draft legislative proposal, which the minister sent to all chiefs again.

The Chair: We would appreciate getting a list of communities that the panel visited. I believe we do have the blueprint for legislation for July 2013. Was that publicly released?

Ms. Ducros: It is.

The other thing we did iteratively, even the communities that we didn't visit, is make ourselves available for 35 video conferences. We did a lot of video conferencing and teleconferencing through various remote and other communities as well. We can get you all of that.

d'envoyer des lettres et des brochures invitant les Premières Nations à nous répondre, à nous et au panel national. Nous avons essayé d'utiliser toutes sortes de médias, nouveaux et traditionnels.

M. Rainer : En décembre 2012, après la publication du rapport du panel national qui tirait des conclusions sur les consultations menées, le ministre a adressé une lettre à tous les chefs du pays et à d'autres parties intéressées, pour leur dire qu'il voulait les consulter au sujet d'un projet de loi dont il leur soumettait une ébauche inspirée du rapport du panel national, du rapport du comité sénatorial et du rapport du vérificateur général. Il énumérait dans cette lettre les enjeux et les éléments qu'il voulait prendre en considération pour l'élaboration du projet de loi.

Nous avons organisé huit rencontres nationales, en face à face, nous avons invité des chefs, des professionnels de l'éducation, des parents et des enseignants, pour qu'ils nous donnent leurs points de vue sur ce qu'ils aimeraient voir dans une loi.

L'été suivant, nous avons préparé un rapport sur ce que nous avions entendu au cours de ces consultations, sur ce que nous avions lu dans les lettres que nous avaient adressées les chefs et les communautés, et sur ce qu'on nous avait dit dans nos consultations en ligne et par courriel. Nous avons également effectué une enquête en ligne qui nous a permis de recevoir plus de 460 réponses de communautés et de membres des Premières Nations sur ce qu'ils aimeraient voir dans un projet de loi.

À partir de là, nous avons bâti une ébauche du projet de loi, qui a elle aussi été envoyée à tous les chefs du pays ainsi qu'à des éducateurs et d'autres professionnels, pour qu'ils nous disent ce qu'ils en pensent. Nous avons ensuite donné de l'argent aux Premières Nations pour qu'elles s'organisent pour en discuter et nous présenter leurs observations.

Après avoir reçu toutes ces réactions, transmises par lettres ou à la suite de ces rencontres, nous avons préparé un avant-projet de loi que le ministre a envoyé à tous les chefs.

Le président : Nous aimerions bien avoir la liste des communautés dans lesquelles le panel s'est rendu. Je crois que nous avons un exemplaire du plan qui a précédé l'avant-projet de loi de juillet 2013. Ce plan a-t-il été publié?

Mme Ducros : C'est un document public.

L'autre initiative que nous avons prise, même pour les communautés dans lesquelles nous ne sommes pas allés, c'est de répondre nous-mêmes à leurs questions à l'occasion de 35 vidéoconférences. Nous avons organisé beaucoup de vidéoconférences et de téléconférences avec des communautés éloignées et d'autres. Nous pouvons vous fournir tous les détails là-dessus.

Senator Wallace: In addition to the individual chiefs, as I understand it, you had extensive discussions with Chief Atleo as head of the AFN. Maybe you could give us a bit of detail on those discussions, extended consultations and feedback and response to feedback between your department and the AFN.

Ms. Ducros: Throughout the two-year process, starting with the joint panel, we had weekly meetings with the AFN, and then recent discussions over the last couple of months were undertaken directly by the Prime Minister and the minister with the national chief.

Senator Wallace: Were there any suggestions or reactions to what was being considered from Chief Atleo and the AFN? Was anything received from them? Did the department respond in anyway?

Ms. Ducros: Throughout the joint panel process, there were weekly meetings. We took recommendations from the joint panel's process and constructed our response and spoke with the AFN, but the discussions with the AFN, the national chief, were at the ministerial and prime ministerial level over the last couple of months, so I'd have to let the minister speak to that.

Mr. Rainer: The national chief had written an open letter to the minister laying out his conditions for success, which was then mirrored through chiefs and council assembly. They passed a resolution that laid out those conditions for success, which the minister then responded to, and we have reflected those conditions in this current bill that you see in front of you today.

Senator Wallace: So the response to Chief Atleo's five conditions of success resulted in an adjustment to what was being proposed at that point, in other words?

Ms. Ducros: Absolutely. A significant adjustment. There were five points, which we can run through, but they were recognition of treaty and inherent rights, the need for statutory funding outlined in legislation, First Nations control and joint oversight, which led to the joint council of education professionals, meaningful engagement, which lead to the collaborative approach to regulatory processes moving forward.

Senator Moore: Thank you, witnesses, for being here. I want to talk a bit about this joint council. At the beginning, there was a national panel, and they made these various visits, but they recommended the creation of a national commission for First Nation education, which would be co-appointed. That didn't happen. Tell me why it didn't happen.

Ms. Ducros: There are a couple of reasons. First, some of the functions that were talked about in the commission, some of those roles, support to First Nations, collecting reports and providing rollup are actually now performed by the joint council.

The other issue that came up throughout consultations —

Le sénateur Wallace : À part les chefs eux-mêmes, je crois savoir que vous avez eu de nombreuses discussions avec le chef Atleo, qui présidait l'APN. Pourriez-vous nous donner des détails sur vos discussions et consultations avec l'APN, et sur la rétroaction que vous en avez reçue?

Mme Ducros : Pendant ces deux années de consultation, qui ont commencé avec le panel mixte, nous avons eu des rencontres hebdomadaires avec des représentants de l'APN, et au cours des derniers mois, les discussions ont eu lieu directement entre le premier ministre, le ministre et le chef national.

Le sénateur Wallace : Le chef Atleo et l'APN vous ont-ils fait parvenir des suggestions ou des observations, et le ministère y a-t-il répondu?

Mme Ducros : Le panel mixte a tenu des réunions hebdomadaires, à la suite desquelles il nous a soumis des recommandations qui nous ont servi à élaborer notre réponse à l'APN, mais les discussions avec l'APN et le chef national ont eu lieu ces derniers mois, au niveau du ministre et du premier ministre, et je préférerais que ce soit le ministre qui réponde à votre question.

M. Rainer : Le chef national a adressé une lettre ouverte au ministre énonçant les conditions de succès de la réforme, et le contenu de cette lettre a été endossé par les chefs et les conseils réunis en assemblée. Ils ont adopté une résolution énonçant les mêmes conditions, et le ministre a incorporé ces conditions dans le texte du projet de loi que vous avez devant vous aujourd'hui.

Le sénateur Wallace : Autrement dit, le nouveau projet de loi que nous avons aujourd'hui entre les mains reprend les cinq conditions énoncées par le chef Atleo?

Mme Ducros : Tout à fait, et ça représente un ajustement important par rapport au projet de loi antérieur. Ces conditions sont au nombre de cinq, et je vous propose de les passer en revue. Il y a d'abord la reconnaissance des droits et titres inhérents, ainsi que des droits issus de traités; l'inscription, dans la loi, d'un financement de base; le contrôle confié aux Premières Nations, avec une surveillance conjointe, et le comité mixte de professionnels de l'éducation; et l'engagement pris d'élaborer des règlements en collaboration avec les Premières Nations.

Le sénateur Moore : Je remercie les témoins de comparaître devant notre comité. J'aimerais poser une question au sujet du comité mixte. Au début, on a créé le panel national qui s'est rendu dans un certain nombre de communautés et qui a recommandé la création d'une commission nationale de l'éducation des Premières Nations, dont les membres seraient nommés par les deux parties. Cette recommandation n'a pas été retenue, et j'aimerais savoir pourquoi.

Mme Ducros : Pour plusieurs raisons. La première est que certains des rôles envisagés pour cette commission, notamment apporter un soutien aux Premières Nations, et rassembler et compiler les rapports, sont en fait assurés par le comité mixte.

L'autre question qui a été soulevée pendant les consultations...

Senator Moore: No, no. They recommended there be a national commission for First Nation education. You just said that that was rolled up into the joint council. That's not the point. What happened to the recommendation of the national panel?

Ms. Ducros: The recommendation of the national panel was further informed by the consultations that took place after the national panel, and some of the roles of the national commission are now played by the joint council, but it was also influenced by further consultations where First Nations themselves across the country wanted First Nations education authorities at a local level and that was some of the responses that we've been hearing in the last couple of days about not having the one-size-fits-all.

Senator Moore: I know that some of the First Nation leaders are very upset. They're saying there is a lack of consultation, not appropriate consultation. This leads to this joint council and nine members max, minimum five, all appointed by the Governor-in-Council, including the chair. So I look at the five conditions that were chronicled by Minister Valcourt in December. He talked about ensuring Aboriginal communities retain control. I don't know how you retain control. How many of those nine are going to be First Nations people?

Ms. Ducros: Well, they could all be First Nations people but up to four will be appointed on the direct recommendation by First Nations. Up to four would be appointed based on the recommendation of the minister and then the minister would consult with the Assembly of First Nations on the consultation of the chair.

I would take a little bit of issue on the notion that the joint council is to provide supports and oversight. The joint council has no role in telling the First Nation what governance model it takes, who it hires and fires, and what curriculum it develops. The joint council is set out, and in keeping with some of the joint panel recommendations, to provide those supports and feedback and to act as an interlocutor.

Senator Moore: That may be, but it's still the entity that's sitting on top. I understand the statutory funding, recognition of First Nations languages and culture. All of that is in this clause 21, (2) and (3). It says "may." There is no requirement for that. It says "may."

Shared oversight, I don't understand that, when the council is being appointed by the Crown. This is a long way from the national commission that the First Nations people were looking for, and I find it disturbing. I just don't know how this will work without having First Nations people in some very key roles. The minister is going to consult, but he's still going to make the appointments. He doesn't have to make the appointment of somebody that he might not want to have there. There may be games being played and this sort of thing. I'm just concerned about that.

Le sénateur Moore : Pas du tout, le panel avait recommandé la création d'une commission nationale de l'éducation des Premières Nations. Vous venez de dire qu'elle a été absorbée par le comité mixte. Ce n'est pas ce que je vous demandais. Pourquoi la recommandation du panel national n'a-t-elle pas été retenue?

Mme Ducros : La recommandation du panel national a été suivie d'autres consultations, et on s'est rendu compte que certains des rôles envisagés pour la commission nationale étaient dorénavant assurés par le comité mixte. Nous avons donc tenu compte des observations des Premières Nations, exprimées lors de consultations ultérieures, qui nous ont dit qu'elles voulaient une autorité scolaire au niveau local, et ce qu'on entend depuis plusieurs jours, c'est que les gens ne veulent pas du même modèle pour tout le monde.

Le sénateur Moore : Je sais que certains dirigeants autochtones sont très mécontents. Ils disent qu'il n'y a pas eu suffisamment de consultations. On se retrouve aujourd'hui avec un comité mixte de neuf membres au maximum et de cinq au minimum, tous nommés par le gouverneur en conseil, y compris le président. Or, si je relis les cinq conditions énoncées par le ministre Valcourt en décembre dernier, il disait vouloir donner le contrôle aux communautés autochtones. Je ne vois pas comment c'est possible. Combien y aura-t-il d'Autochtones parmi les neuf membres du comité?

Mme Ducros : Il se peut que ce soit tous des Autochtones, mais un maximum de quatre seront nommés sur la recommandation directe des Premières Nations. Les quatre autres seront nommés sur la recommandation du ministre, et ce dernier consultera l'Assemblée des Premières Nations pour nommer un président.

Je tiens à préciser que le comité mixte n'a absolument pas pour rôle de dire à la Première Nation quel modèle de gouvernance elle doit adopter, qui elle doit embaucher ou licencier, et quels programmes d'études elle doit élaborer. Le comité mixte a pour mandat, conformément aux recommandations du panel mixte, de fournir du soutien et des conseils.

Le sénateur Moore : Peut-être, mais c'est quand même l'entité qui chapeaute tout. Je suis d'accord pour ce qui est du financement de base inscrit dans la loi, de la reconnaissance des langues et de la culture des Premières Nations. Tout ça est indiqué aux paragraphes (2) et (3) de l'article 21, on dit bien « peut ». Ce n'est donc pas une obligation puisqu'on dit « peut ».

Mais quand on parle de surveillance conjointe, je ne comprends pas bien, étant donné que les membres du comité sont nommés par la Couronne. On est loin de la commission nationale que les Premières Nations réclamaient, et je trouve cela inquiétant. Je ne vois pas comment ça va marcher si on ne donne pas des rôles clés à des Autochtones. Le ministre va consulter, certes, mais c'est lui qui décidera quelles personnes nommer, et il ne va certainement pas nommer quelqu'un qui ne lui plaît pas. Il risque d'y avoir des entourloupes, et ça m'inquiète.

I don't see the guarantee that's there. We heard this the other day from a witness about the importance of classroom connection, particularly in this situation of First Nations, so that the children can be proud and can know who they are, where they came from, and have their culture and language the subject of study and discourse in the classroom.

I don't see it. This to me looks like a White man sitting on top, telling these people again what to do. It bothers me.

Ms. Ducros: The joint council has no say in how the First Nation community chooses to run its school or the governance model or the teachers or the curriculum development. The joint council may provide support to those First Nations and, where there are pervasive issues around outcomes, may advise the minister.

I hear your point. I'm not debating it, but the joint council doesn't have a say as to the governance model of the curriculum development and how the First Nations education authority delivers the system.

Senator Moore: But the cheques are being written by the minister and they're advising the minister.

Ms. Ducros: Yes. In the February 7 announcement, the national chief and the minister supported this approach, recognizing that they didn't have a view in governance systems.

Senator Moore: They're doing the overall rating. I look at the comments of Chief Nepinak and he said there wasn't enough consultation done. I heard you say the panel visited 30, but there are 614 First Nations, we've been told, and I don't know if they all received and responded to the letters. I would be interested to know if they did and what they had to say.

Ms. Ducros: The answer to that is all 630 chiefs received all the documents and there were many responses to various issues, and we can provide those lists.

Senator Moore: It will be interesting to read that.

The Chair: Just for the clarification of the committee, the joint council has a minimum of five persons and a maximum of nine. Under clause 12(1), this is about Aboriginal ancestry, I guess, in the committee. Clause 12(1) says the Governor-in-Council is to appoint "on the recommendation of the minister, one to four other members from among persons nominated by any entity representing the interests of First Nations . . . ."

Assuming those First Nations nominate an Aboriginal person, is that a guarantee that there would be Aboriginal persons in the joint council, Ms. Ducros or Mr. Rainer?

Je ne vois pas la garantie dont vous parlez. L'autre jour, un témoin a dit combien il était important d'en parler en salle de classe, pour que les enfants des Premières Nations soient fiers de leur identité, qu'ils sachent d'où ils viennent et qui ils sont, et qu'ils puissent faire l'apprentissage de leur langue et de leur culture.

Je ne vois pas où c'est inscrit. J'ai l'impression que c'est encore une fois l'homme blanc qui chapeaute tout et qui dicte aux gens ce qu'ils doivent faire, et ça m'inquiète.

Mme Ducros : Le comité mixte n'aura pas son mot à dire, ce sera à la communauté autochtone de choisir son mode de gouvernance, d'administrer son école, d'embaucher des enseignants et d'élaborer des programmes d'études. Le comité mixte pourra lui fournir des conseils et des appuis, et si les résultats tardent à se concrétiser, il pourra en informer le ministre.

Je comprends votre point de vue. Je ne le conteste pas, mais je vous assure que le comité mixte n'aura pas son mot à dire quant au modèle de gouvernance, aux programmes d'études et au mode de fonctionnement de l'autorité scolaire de la Première Nation.

Le sénateur Moore : Mais c'est le ministre qui signe les chèques, et ce comité conseille le ministre.

Mme Ducros : C'est vrai. Lors de l'annonce du 7 février dernier, le chef national et le ministre ont avalisé cette approche, qui reconnaît que le comité mixte n'a pas son mot à dire quant au mode de gouvernance que choisiront les Premières Nations.

Le sénateur Moore : Mais c'est ce comité qui fait les évaluations d'ensemble. Le chef Nepinak a dit qu'il n'y avait pas eu assez de consultations. Vous dites que le comité s'est rendu dans 30 communautés, mais il y en a 614. J'aimerais bien savoir si elles ont toutes reçu les lettres et ce qu'elles ont répondu.

Mme Ducros : Je peux vous dire que les 630 chefs ont reçu tous les documents, et qu'il y a eu beaucoup de réponses sur toutes sortes de sujets. Je peux vous faire parvenir ces listes.

Le sénateur Moore : Ce sera sûrement très intéressant.

Le président : Je tiens à préciser à mes collègues que le comité mixte est composé d'un minimum de quatre personnes et d'un maximum de neuf. Le paragraphe 12(1) fait référence, je crois, à l'ascendance autochtone des membres du comité mixte. Il dispose que « le gouverneur en conseil nomme de un à quatre membres sur recommandation du ministre... et de un à quatre autres membres sur recommandation du ministre parmi les candidats proposés par toute entité représentant les intérêts des premières nations... ».

Supposons que les Premières Nations proposent un candidat autochtone, a-t-on pour autant la garantie que des Autochtones seront nommés à ce comité, madame Ducros ou monsieur Rainer?

Martin Reiher, Acting General Counsel and Director, Operations and Programs, Legal Services Unit, Department of Justice Canada: Yes, indeed, the minister will recommend to the Governor-in-Council to appoint individuals based on nominations received, so depending on the nomination these will be the recommendations.

So if four individuals are nominated and four persons are to be appointed, those four persons would have to be recommended by the minister.

The Chair: Let's chase this down.

Senator Dyck: For clarification, who is this entity representing the interests of First Nations?

Mr. Reiher: The bill is designed to allow an evolution so this will apply over time, so the entity may change from time to time. The importance is that the entity represents the interests of First Nations. I understand the intent is that initially this organization will be the AFN and in the future the entity could change, depending on the situation.

The Chair: On this point, Senator Wallace, did you have a supplementary question?

Senator Wallace: I want to come back to the point raised by Senator Moore and I want to make sure I'm not confused. He raises questions about the role of the joint council and the suggestion that pressure comes from the top, and the minister — I'm getting the sense — is controlling the whole education system. My understanding is that it is the First Nations communities, the First Nations themselves that will control governance options, curriculum, the incorporation of culture and language in the curriculum, the education inspectors, the hiring and firing of teachers, how students will be assessed, even down to the school calendar and how that's established. Am I correct in that, that it's the First Nations that control those issues and not the minister?

Ms. Ducros: Absolutely. The First Nation would control all the things that you just raised, and those First Nations would report to the minister. The minister would have no say unless there were a real pervasive and persistent lack of achieving incomes or danger to the health and well-being of children. The minister couldn't come in and say, even based on this report, "I want you to choose a different curriculum or a different teacher or different design." The minister wouldn't hold those powers.

The joint council supports the First Nations, and that was to respond to the recommendations that we heard, including the recommendation of the joint panel, but the First Nations would still hold that authority. It would be up to the First Nations themselves to decide whether they wanted to run a community-run school, to delegate that to a First Nations educational authority, to come to an agreement with the province, to how they wanted to design or deliver that curriculum. The minister would not have a role in doing that. Chris can walk through the actual powers.

Martin Reiher, avocat général et directeur par intérim, Opérations et programmes, Services juridiques, ministère de la Justice Canada : En effet, le ministre fera des recommandations au gouverneur en conseil quant aux candidats qui seront nommés. Le ministre lui fera donc des recommandations sur les candidats.

Autrement dit, si quatre personnes sont candidates, il faudra qu'elles soient recommandées par le ministre pour être nommées.

Le président : J'aimerais en avoir le cœur net.

La sénatrice Dyck : Pouvez-vous me dire quelle est cette entité qui représente les intérêts des Premières Nations?

M. Reiher : Le projet est conçu de façon à pouvoir s'appliquer pendant un certain nombre d'années, et il se peut que ce ne soit pas toujours la même entité. L'important est que l'entité représente les intérêts des Premières Nations. Je crois qu'au début, cette entité sera l'APN, mais à l'avenir, ça pourrait changer, tout dépend de la situation.

Le président : Sénateur Wallace, avez-vous une question supplémentaire?

Le sénateur Wallace : J'aimerais revenir sur la question soulevée par le sénateur Moore, pour être sûr que j'ai bien compris. Il a demandé des précisions sur le rôle du comité mixte et a laissé entendre que les ordres vont venir d'en haut et que c'est le ministre — si je le suis bien — qui va contrôler tout le système d'éducation. D'après ce que j'ai compris, ce sont les communautés autochtones elles-mêmes qui vont décider de leur mode de gouvernance, de leur programme d'études, de l'incorporation de cours de langue et de culture dans leur programme d'études, de l'embauche d'inspecteurs et d'enseignants, de l'évaluation des élèves, et même du calendrier scolaire. Que je sache, ce sont les Premières Nations qui vont avoir le contrôle de tous ces domaines-là, et pas le ministre. Est-ce que je me trompe?

Mme Ducros : Vous avez tout à fait raison. La Première Nation aura le contrôle de tous les domaines que vous avez mentionnés, et elle devra rendre des comptes au ministre. Ce dernier n'aura pas son mot à dire, sauf si les résultats scolaires restent insuffisants ou si la santé et la sécurité des enfants sont compromises. Et même s'il reçoit un rapport négatif de ce genre, il ne pourra pas intervenir pour imposer un programme d'études différent, un enseignant différent ou une structure différente. Le ministre n'en a pas le pouvoir.

Le comité mixte est là pour appuyer les Premières Nations — c'est une des recommandations qui nous ont été faites, notamment par le panel mixte —, mais ce sont les Premières Nations qui détiennent ce pouvoir. Chacune d'entre elles décidera si elle veut administrer elle-même une école dans la communauté, si elle veut en confier la responsabilité à une autorité scolaire autochtone, ou encore si elle veut conclure une entente avec la province. C'est elle aussi qui élaborera et administrera ses programmes d'études. Le ministre n'aura pas son mot à dire. Chris peut passer en revue les différents pouvoirs, si vous voulez.

The Chair: Senator Moore, you have inspired a number of your colleagues.

Senator Watt: First of all, thank you for your presentation. I'm a bit confused in terms of what we're trying to do. I don't think I'm the only one.

The nature of what is being presented to us is, I would say, very unusual if we are thinking in terms of reaching a point some time down the road to set up a real genuine school board. If this is what we want to do at the end of the day, is it really necessary to go through the steps that we are going through now when there is a good possibility, with the federal and provincial governments along with the individual groups or band councils, to move in the directions of setting up a school board? I think that's what you want to do at the end of the day down the road.

Before you get to that point, what is the relationship going to be between a so-called joint council of educational professionals and the community basis therein? What is the relationship between the two? Is it a community base, a national base, a regional entity? I don't know how many of those in Canada you're going to be setting up, but it may be 640 because there are 640 band councils across the country. What are we talking about here? Eventually, down the road, do we want to see one giant super school board, or do we want to see a school board designed for each of those regions? What is your picture? Can you try to paint the picture in such a way so I can understand it better?

Ms. Ducros: I will try my best.

What currently exists is that, of the 630 communities, there are 415 schools. What started to happen since 2008, earlier for some provinces, is those schools have tried to come together to create their own school boards. In some provinces, like Nova Scotia, that's one school board. In British Columbia, 87 out of 88 communities have come together as a school board. In Ontario, Saskatchewan and elsewhere, they have different aggregations. They told us they want to come together; First Nations have. First Nations have told us quite categorically that they don't want the federal government deciding what is that aggregation, whether 10 in the Battlefords or 87 in B.C. They said, "We want to decide how we come together."

What we are trying to do through this legislation is to provide First Nations with the tools to say, "Do we want to operate a community school, or how can we get to that place where we design our First Nations educational authority and we decide how big they are?" So that's what we're trying to get at, providing through the legislation the tools and the funding and the predictability of funding to allow them to come together.

Senator Watt: Has there been any dialogue between the federal and provincial governments on that subject?

Le président : Sénateur Moore, vous avez fait des émules.

Le sénateur Watt : J'aimerais tout d'abord remercier les témoins de leur déclaration liminaire. Mais très franchement, je ne comprends pas très bien ce que nous essayons de faire, et je pense que je ne suis pas le seul.

Le texte qu'on nous présente est pour le moins inhabituel si l'objectif recherché est de mettre sur pied une véritable commission scolaire. Si c'est ça l'objectif recherché, est-il vraiment nécessaire de passer par tout ce processus compliqué, puisqu'il y a de bonnes chances que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les groupes concernés et les conseils de bandes s'entendent pour mettre sur pied une commission scolaire? Car je suppose que c'est ça que vous voulez faire, au bout du compte.

Et avant d'en arriver là, il faut se demander quelle va être la relation entre ce comité mixte de professionnels de l'éducation et l'assise communautaire. Quelle relation y aura-t-il entre les deux? Va-t-on opter pour une assise communautaire, une assise nationale ou une assise régionale? Je ne sais pas combien d'entités vous voulez créer au Canada, mais il risque d'y en avoir 640 étant donné qu'il y a 640 conseils de bandes. Que voulons-nous exactement? Une méga commission scolaire qui chapeaute tout, ou bien une commission scolaire dans chaque région? Comment voyez-vous les choses? Pourriez-vous nous brosser un tableau plus précis, pour que nous puissions mieux comprendre?

Mme Ducros : Je vais faire tout mon possible.

À l'heure actuelle, il y a 415 écoles réparties dans 630 communautés autochtones. Depuis 2008, et même avant dans certaines provinces, certaines écoles ont essayé de se regrouper pour créer leur propre commission scolaire. Dans certaines provinces comme la Nouvelle-Écosse, il n'y a qu'une commission scolaire. En Colombie-Britannique, 87 communautés sur 88 se sont regroupées au sein de la même commission scolaire. En Ontario, en Saskatchewan et ailleurs, il y a plusieurs regroupements scolaires. Les Premières Nations nous ont dit en termes non ambigus qu'elles voulaient se regrouper elles-mêmes, parce qu'elles ne voulaient pas que le gouvernement fédéral leur impose un quota de regroupement particulier, que ce soit 10 dans la région des Battleford ou 87 en Colombie-Britannique. Elles veulent décider elles-mêmes de la façon dont elles vont se regrouper.

Avec ce projet de loi, nous essayons de donner aux Premières Nations les outils nécessaires pour qu'elles puissent décider elles-mêmes si elles veulent administrer une école communautaire ou si elles veulent mettre sur pied une autorité scolaire, et de quelle taille. Voilà ce que nous essayons de faire, de donner aux Premières Nations, par la voie de ce projet de loi, les outils et le financement stable dont elles ont besoin.

Le sénateur Watt : Y a-t-il eu des discussions entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sur ce sujet?

Ms. Ducros: Since 2008, we've created tripartite tables where First Nations and their representative bodies sit down at the table with the federal government and the provinces. In every single province, we've got various groups of First Nations who sit down with the province, and they have said a couple of things. They said, "In some instances we want to draw down on those tools that the provinces have, and in some instances we want to aggregate directly with a neighbouring provincial school board." In Saskatchewan, a couple of schools said, "We want to work with the province. We're going to run our school in our community from K to 2, and then from Grade 3 onwards we want them to go to the provincial school board, but we want an agreement whereby this is the representation we have." In British Columbia and Nova Scotia, which is now a self-government agreement, they said, "We want to provide supporting roles, but we don't want to get right in there in British Columbia where we say if the school isn't doing well, we're going to go in there. You're going to maintain some of those rules, and we're going to maintain some of the rules."

We're trying to provide the tools whereby First Nations can decide, "Do we want to work alone?" Some communities will say, "We want to run our own community schools." In some communities, they say, "We want to control our schools and we've got a critical mass and that's what we want to do." In Saskatchewan and Saskatoon and the Battlefords, they say, "We want to come together and create a body." In Ontario, there will probably be three or four bodies. We're trying to be sufficiently flexible and adaptable but not so divorced that we're not providing them with the tools.

On your direct issue, though, First Nations have said categorically that they don't want us to decide how big that authority will be. Since 2008, two programs have been put into place — the First Nations Student Support Program and the Education Partnership Program — and what has resulted is the creation of these embryonic First Nations education authorities where you can have eight or nine schools that come together. What they've said to us throughout this consultation is they do want the capacity building and the ability to come together and create a First Nations educational authority. This is not at all divorced from the practices that have been instituted in an embryonic fashion coming up from that or in response to current practices.

Mr. Rainer: To add to that, as Ms. Ducros said, the choice is that of the First Nations, so the vision will be theirs. Based on the discussions we have had to date, we will see a mixture of what these school board-like structures would look like. Some might align along treaty lines. Others will likely be along tribal council lines and others for other historical or geographic reasons. It will be up to First Nations to decide what will work best for the students.

Mme Ducros : Depuis 2008, nous avons mis sur pied des tables tripartites, où les Premières Nations et leurs organismes représentatifs viennent discuter avec le gouvernement fédéral et les provinces. Dans chacune des provinces, il y a des groupes de Premières Nations qui sont allés rencontrer le gouvernement et qui ont dit que, dans certains cas, ils préféreraient avoir les outils dont disposent les provinces, et que, dans d'autres cas, ils préféreraient se regrouper directement avec une commission scolaire provinciale voisine. En Saskatchewan, deux ou trois écoles ont dit qu'elles voulaient s'entendre avec la province. Elles veulent administrer leur propre école dans la communauté, de la maternelle à la deuxième année, et ensuite, à partir de la troisième année, être rattachées à la commission scolaire provinciale, mais elles veulent une entente là-dessus. En Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, où il y a une entente d'autonomie gouvernementale, les Premières Nations ont dit qu'elles acceptaient des rôles de soutien, mais pas que le gouvernement intervienne en cas de mauvais résultats.

Nous essayons de donner des outils aux Premières Nations pour qu'elles puissent décider elles-mêmes si elles veulent gérer les choses toutes seules. Certaines communautés vont vouloir administrer elle-même leur propre école communautaire, tandis que d'autres vont vouloir contrôler leurs écoles parce qu'elles ont une masse critique. En Saskatchewan, à Saskatoon et dans les Battleford, les Premières Nations veulent se regrouper pour créer une entité. En Ontario, il y aura probablement 34 entités. Nous essayons d'être aussi flexibles et adaptables que possible, mais pas indifférents au point de ne pas leur donner les outils dont elles ont besoin.

Pour répondre directement à la question que vous m'avez posée, je dirai que les Premières Nations nous ont dit très clairement qu'elles ne veulent pas que ce soit nous qui décidions de la taille de l'autorité scolaire. Depuis 2008, deux programmes ont été mis en place — le Programme d'aide aux étudiants des Premières Nations, et le Programme des partenariats en éducation autochtone —, avec pour résultat la création d'autorités scolaires embryonnaires qui peuvent regrouper huit ou neuf écoles. Tout au long des consultations, elles nous ont dit qu'elles voulaient avoir la possibilité de se regrouper et la capacité de mettre sur pied une autorité scolaire autochtone. Ce n'est pas du tout incompatible avec ce qui s'est fait de manière embryonnaire jusqu'à présent.

M. Rainer : J'ajouterai, pour reprendre les termes de Mme Ducros, que le choix appartiendra aux Premières Nations, en fonction de ce qu'elles souhaitent pour leur communauté. D'après les discussions que nous avons eues jusqu'à présent, les nouvelles structures seront des variantes des commissions scolaires, et leur limites pourront être celles des traités, celles des conseils tribaux ou encore celles qui seront dictées par des raisons géographiques ou historiques. Ce sera à chaque Première Nation de décider ce qui convient le mieux aux élèves.

As you pointed out at the beginning of your question, yes, we do want to encourage the development of these larger aggregations because we know that it will make it easier for First Nations to be able to deliver all the services their students need, including the professional supports to their teachers, things like the hiring of special education professionals and speech pathologists that are difficult to deliver to their students on a community-by-community basis.

Senator Watt: Neither does the federal government have expertise in that. The provincial governments do.

Mr. Rainer: Exactly, but First Nations control means it will be up to First Nations to decide what will work best for their students. We would like to encourage that and will provide the structures and supports through this bill to encourage them to develop these aggregations; but, at the end of the day, they will have the choice how to best meet the needs of their students.

Senator Watt: In that case, I guess what we're looking here at a very long process. I think our chair mentioned the year 2016 possibility. That's when the funding is going to be available, but it might even go beyond that. Setting up a school board is not an easy thing to do.

Ms. Ducros: One of the things that has happened since 2008 is that there isn't a single province where there is not an example of a body that comes together to try to create a school board. So in every one of those provinces, there are these embryonic organizations where they said, "We need some funding for the capacity building," which currently exists and will continue to exist through the 160 million, "to prepare ourselves to be able to develop this curricula and to be able to expend based on the funding through the funding formula."

Senator Watt: At this point, as a representative from the federal government, you don't see any other way of getting there faster than the way we are dealing with it now? Is that mainly because the First Nations need to be occupied to a certain extent?

Ms. Ducros: I think there are examples of bodies out there that are ready to go almost immediately. There are examples in Saskatoon and Winnipeg where they've currently got agreements with the provincial government and they're part of the school board. Northern Alberta and I think British Columbia and Ontario have models where they can become First Nations education authorities fairly quickly.

I don't think this is 5 or 10 years down the road. This is how to build capacity quickly so that by the time 2016 comes and we receive funding in a core transfer way, as opposed to piecemeal way where we can't plan, it will move fairly quickly. I'm very hopeful as a federal official.

Comme vous l'avez dit au début de votre question, nous voulons en effet encourager la création d'entités de grande taille car nous savons qu'elles permettront aux Premières Nations de mieux administrer tous les services dont leurs élèves ont besoin, y compris les soutiens professionnels qu'elles doivent offrir à leurs enseignants et les services d'éducateurs spécialisés et d'orthophonistes, qu'elles ne sont guère en mesure d'offrir à l'échelle d'une seule communauté.

Le sénateur Watt : Le gouvernement n'a pas plus d'expertise qu'elles là-dedans, mais les gouvernements provinciaux en ont, eux.

M. Rainer : Exactement, mais en donnant le contrôle aux Premières Nations, ça signifie que ce sont elles qui vont décider ce qui convient le mieux aux élèves. C'est ce que nous voulons encourager, au moyen des structures et des aides que prévoit ce projet de loi, afin d'inciter les Premières Nations à se regrouper. Mais au final, ce sont elles qui vont décider.

Le sénateur Watt : Dans ce cas, je pense qu'on s'embarque dans un très long processus. Le président a dit que ça pourrait être prêt en 2016. C'est cette année-là que les fonds vont être débloqués, mais je pense que ça va prendre plus longtemps. Créer une commission scolaire n'est pas une chose facile.

Mme Ducros : Depuis 2008, il n'y a pas une seule province où des communautés n'ont pas essayé de se regrouper au sein d'une même commission scolaire. Par conséquent, dans chaque province, il existe déjà des organisations embryonnaires, qui nous ont dit qu'elles avaient besoin d'argent pour développer leurs capacités — elles en reçoivent déjà et elles continueront d'en recevoir avec les 160 millions de dollars —, afin d'être en mesure d'élaborer des programmes d'études et de développer leurs services, en fonction des crédits qui leur seront alloués avec la formule de financement.

Le sénateur Watt : Pour le moment, en qualité de représentante du gouvernement fédéral, vous ne pensez pas qu'on pourrait essayer de faire avancer les choses un peu plus vite? Est-ce parce qu'il faut occuper les Premières Nations?

Mme Ducros : Il y a déjà des entités qui sont pratiquement prêtes à démarrer. Par exemple, à Saskatoon et à Winnipeg, elles ont signé des accords avec les gouvernements provinciaux et elles font partie d'une commission scolaire. Dans le Nord de l'Alberta, ainsi qu'en Colombie-Britannique et en Ontario, je crois, elles ont adopté des modèles qui leur permettront de devenir des autorités scolaires autochtones très rapidement.

Je ne pense pas que ce soit pour dans 5 ou 10 ans. L'important, c'est de développer les capacités rapidement pour que, lorsque le financement de base commencera en 2016 et se fera sur une base pluriannuelle, ce qui permettra de mieux planifier, les choses puissent aller assez vite. En qualité de fonctionnaire fédérale, je suis très optimiste.

Senator Watt: I hope you're right. Ten years is a long time already because we know kids are becoming victims due to the lack of education and the lack of availability of certain things they need in order to have a better life.

The Chair: Senator Watt, thank you very much. I will put you on second round if you like. We have one more brief supplementary from Senator Meredith.

Senator Meredith: This joint council, how much will it cost? Why don't we have a hybrid, getting to Senator Watt's point, of a super board where we have a mixture of both individuals reporting directly to government but also working alongside to create a super board? Why don't we do that rather than create another bureaucracy? I sense that's what's happening here. Is there going to be a short term for this council while super boards are being set up or several boards across the country or is it going to continue in parallel? I'd hate to see those funds being sent to the nine individuals rather than being directed towards the pupils in the classroom.

Ms. Ducros: I don't have a cost for the joint council yet. It's the nine individuals and we haven't worked that through yet.

I can tell you what we've heard loud and clear from First Nations is that there isn't going to be one overarching First Nations board. First Nations don't want it. They say that in the same way there are regional authorities across the provinces and different school systems, they want to come together with the critical mass. One thing we've heard is we don't want a national board. It's different to a national commission, which would perform certain roles, but the First Nations have said they don't want a board and they want to control that.

Senator Watt: Who wants to control that?

Ms. Ducros: First Nations have said, "We don't want the control of our system going to a super board," as Senator Moore has said, "or a joint council. We want that control of how we run the First Nations education authority at the regional or provincial level." The joint council provides supports and that was again to respond to what we had heard.

Mr. Reiher: If I may, to quickly address the issue of the use of money for the joint council as opposed to First Nation education, the administrative support for the joint council will be provided by the department and will not be provided with the funding that we talked about for First Nations education. That's separate.

Senator Meredith: Yes, I get that, but in terms of having those funds go towards the First Nations rather than setting up this other bureaucracy, basically, was my point. Why not do that? I understand that if I were to be paid by the department, those funds could be directed towards the First Nations.

Le sénateur Watt : J'espère que le temps vous donnera raison. Dix ans, c'est long, car les enfants souffrent déjà d'un manque d'éducation et d'autres services qui leur sont pourtant nécessaires pour réussir dans la vie.

Le président : Sénateur Watt, merci beaucoup. Je peux vous inscrire pour une deuxième ronde, si vous le souhaitez. Auparavant, je vais donner la parole au sénateur Meredith pour une petite question supplémentaire.

Le sénateur Meredith : Combien va coûter ce comité mixte? Pourquoi ne pas avoir une structure hybride, comme le mentionnait le sénateur Watt, une méga commission dont les membres rendraient des comptes directement au gouvernement mais travailleraient en même temps à la mise sur pied d'une méga commission, plutôt que de créer une autre structure bureaucratique? J'ai l'impression que c'est ce qu'on est en train de faire. Ce comité est-il créé pour le court terme, en attendant qu'une méga commission ou plusieurs commissions soient mises sur pied, ou bien va-t-il continuer de fonctionner en parallèle? Je ne voudrais surtout pas qu'on envoie indéfiniment des fonds à ces neuf personnes plutôt qu'aux élèves des Premières Nations.

Mme Ducros : Nous n'avons pas encore calculé combien ce comité nous coûtera, avec ses neuf membres.

Je peux par contre vous dire dès maintenant que les Premières Nations ne veulent absolument pas d'une méga commission qui chapeauterait tout. Elles n'en veulent pas. Elles estiment que, tout comme les autorités régionales provinciales et les différents systèmes scolaires, elles doivent pouvoir se regrouper si elles ont la masse critique suffisante. Elles sont catégoriques, elles ne veulent pas d'une commission scolaire nationale. Ce n'est pas la même chose qu'un comité mixte, qui a un mandat précis, mais les Premières Nations ne veulent pas d'une méga commission scolaire et elles veulent en avoir le contrôle.

Le sénateur Watt : Qui veut contrôler quoi?

Mme Ducros : Les Premières Nations nous ont dit qu'elles ne veulent pas que leur système d'éducation soit contrôlé par une méga commission scolaire, comme l'a fait remarquer le sénateur Moore, ou par un comité mixte. Elles veulent décider elles-mêmes si elles veulent administrer l'autorité scolaire autochtone au niveau régional ou provincial. Le comité mixte est là pour leur donner des avis et des conseils, et c'est ce qu'elles réclament.

M. Reiher : Je voudrais dire quelques mots au sujet de l'argent qui sera versé au comité mixte et au financement qui sera débloqué pour l'éducation des Premières Nations. Le budget administratif du comité émargera à celui du ministère, et ne proviendra pas du financement dont on a parlé et qui sera alloué à l'éducation des Premières Nations. Ce sont deux choses distinctes.

Le sénateur Meredith : Oui, mais ce que je voulais dire, essentiellement, c'est qu'au lieu de créer cette bureaucratie qui va coûter de l'argent, il vaudrait mieux que les fonds aillent à l'éducation des Premières Nations. Et pourquoi pas? Il me semble que si je devais recevoir des fonds du ministère, ces fonds pourraient tout aussi bien être réaffectés aux Premières Nations.

Mr. Rainer: If I could respond, the concept of the joint council was not for the creation of a board for the delivery of services. Rather, it was created as a direct result of what we heard from the consultations and from the Assembly of First Nations through the conditions that First Nations did not want to see unfettered ministerial powers to oversee and control an education system from above. The joint council was a direct response to that call. It would be created to limit the minister's power while maintaining the ability for the minister to be accountable to Parliament for the expenditure of public resources. The minister must seek the advice of this council before the minister would exercise any of the powers laid out through the designation of some of the accountability structures to make sure that students are safe and that they are receiving a sound education.

One of the alternatives is that the minister would oversee and control when we didn't think that things were working in the community. The creation of the joint council tempers this now and it creates a body of education experts who would be providing advice to the minister of an exceptional circumstance when they think the minister needs to step in to protect students if something disastrous were to occur. It is not the creation of a school board structure; it is the tempering of the powers of a minister in overseeing an education system.

Senator Raine: Thank you very much. I think everyone on our committee feels a proprietary relationship to this bill because we've worked hard in the past and, like all kinds of Canadians, would like to see things change for the better. I have a few questions and I hope you don't mind, because I've always believed there are no stupid questions.

In the operation of schools, I put myself in the place of a small, very remote community, too far to bus to the next community, very small population, and they want to have a school. Must they have a director of education and must they have a principal if they only have 20 students?

Ms. Ducros: As you read it, they must. That is a direct result from what we've heard, including the testimony before this committee — because I reread the report — that you do need structures and supports to be able to provide a proper education system. We've heard from chiefs and council that you must do that. Where the issue is and where there has been some confusion is that it doesn't have to be a full-time director of education or a full-time principal.

We've heard over and over again that you do need to have someone whose principle job or primary responsibility is to ensure that the school is functioning.

Senator Raine: In an ideal world I would agree, but it's not easy to find people who live in small remote communities and have the skills to do those jobs, so we might be setting ourselves up to fail.

M. Rainer : Quand on a décidé de créer un comité mixte, l'idée n'était pas de créer une commission chargée d'offrir des services. Nous avons créé ce comité parce que les Premières Nations nous ont dit très clairement, au cours des consultations publiques et lors de nos discussions avec l'APN, qu'elles ne voulaient pas que le ministre ait des pouvoirs de contrôle et de surveillance illimités sur leurs systèmes d'éducation. La création du comité mixte répondait directement à cette crainte. Le ministre se retrouve avec un pouvoir limité, mais il reste responsable devant le Parlement des deniers publics qui sont dépensés. Le ministre doit demander l'avis du comité mixte avant d'invoquer les pouvoirs qui lui permettent d'imposer des structures comptables afin de s'assurer que la sécurité des élèves et la qualité de l'éducation dispensée ne sont pas compromises.

L'autre solution serait que le ministre puisse intervenir directement lorsqu'il estime que les choses ne fonctionnent pas bien dans la communauté. Le comité mixte sert en quelque sorte de contrepoids, puisqu'il sera composé de professionnels de l'éducation qui conseilleront le ministre d'intervenir ou non, dans des cas exceptionnels, pour protéger les élèves et empêcher que quelque chose de grave ne se produise. Il ne s'agit donc pas de créer une autre bureaucratie, mais plutôt d'assurer un contrepoids aux pouvoirs de surveillance du ministre en la matière.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. Je pense que tous les membres de notre comité estiment que ce projet de loi leur appartient un peu, car nous travaillons d'arrache-pied, depuis des années et comme beaucoup d'autres Canadiens, pour que les choses s'améliorent. J'ai quelques questions à poser, et j'espère que vous serez d'accord avec moi pour dire qu'une question n'est jamais stupide.

Je voudrais parler de l'administration des écoles. Prenons le cas d'une petite communauté très éloignée, trop éloignée pour que les enfants puissent prendre l'autobus jusqu'à la communauté voisine. Elle compte un très petit nombre d'habitants, et elle veut avoir sa propre école. Est-elle obligée d'avoir un directeur de l'éducation et un directeur d'école, et si elle n'a que 20 élèves?

Mme Ducros : D'après le projet de loi, oui. C'est ce qu'on nous a clairement demandé au cours des consultations, y compris les témoignages déposés devant votre comité, car votre rapport, que j'ai relu, dit bien qu'une école doit avoir les structures et les soutiens nécessaires pour dispenser une éducation adéquate. Les chefs et les conseils nous ont dit la même chose. Par contre, et c'est peut-être ça qui a causé une certaine confusion, le directeur d'école et le directeur de l'éducation n'ont pas besoin d'être là à plein temps.

On nous a dit et redit, je ne sais pas combien de fois, qu'il faut absolument que quelqu'un soit responsable du fonctionnement de l'école.

La sénatrice Raine : Dans un monde idéal, je serais d'accord avec vous, mais dans les petites communautés éloignées, ce n'est pas facile de trouver quelqu'un sur place, qui a toutes les

We need to find a creative way of allowing that information, leadership and guidance to flow, perhaps electronically. But I agree it must be at the direction of the First Nation.

When we put in the legislation that it must be and then we have listed — I was quite surprised to see that it was almost like a job description. I realize there are responsibilities involved in being a principal and a director of education, but if you're a small community and you look at that, you may say "Oh my God, how will we find anybody who can do all that and will live here?"

Ms. Ducros: I understand that. I can tell you that what went into it was the thinking that came out of this and other committee reports that you don't have to have a principal or a teacher to be in that school. The principal or the teacher, even in a remote community, can be responsible for five or six schools. There's no reason why we have to create a school board that isn't taking into account virtual and other tools, but we have heard consistently — and we've heard it from some of the folks who are now objecting to these job descriptions — that we need someone whose role it is "to do the following."

There's no reason why the director of education has to be a full-time person. There's no reason why a teacher couldn't also be a principal. But for the idea of putting in those structures and roles and accountabilities, this committee, the joint panel and the Auditor General talked about clarity of roles and responsibilities, of a legislative base and service standards. We're trying to get at that. There's no reason why, as we develop those regulations — or as First Nations themselves develop them — it can't be creative. That's what we've heard from First Nations.

Senator Raine: So I would just ask, then, will the funding formula for a school with 20 students provide for a living wage for a principal and a director of education?

Ms. Ducros: The funding formula would be based on the same proxies that exist for all currently remote schools. You're asking me whether that principal and that director of education have to be full-time and deal with those things. It should reflect what's going on in the community, but in every consultation, the communities themselves have said, he teachers and educators have said, "We want someone to be responsible as the director of education or as the principal. Whether they're full-time or part-time, whether they're responsible only for my school of 20 kids or for four or five schools of 40 kids in a range of 500 miles, we want that clarity."

compétences nécessaires pour faire ce genre de travail, et cette exigence nous condamne peut-être à l'échec. Il faudrait trouver le moyen de transmettre les informations, les conseils et l'encadrement nécessaires, peut-être par voie électronique. Mais je suis d'accord avec vous, c'est à la Première Nation de décider.

Quand j'ai lu toutes les compétences exigées dans la loi, j'ai été très surprise de voir que c'était quasiment une description de tâches. Je sais bien que les fonctions de directeur d'école et de directeur de l'éducation s'accompagnent de certaines responsabilités, mais dans une petite communauté, ça va être très difficile de trouver quelqu'un sur place qui possède toutes ces compétences.

Mme Ducros : Je comprends, mais je voudrais vous rassurer en vous disant que, aussi bien lors de nos consultations que dans les autres rapports de comités, on sous-entendait que le directeur d'école ou un enseignant ne serait pas nécessairement rattaché à une seule école, qu'il pourrait fort bien, même dans une communauté éloignée, être responsable de cinq ou six écoles. Une commission scolaire pourra aussi utiliser des outils virtuels et autres. Mais on nous a dit et répété — notamment des gens qui critiquent aujourd'hui ces descriptions de tâches — qu'il fallait que quelqu'un ait la responsabilité « d'exécuter les tâches suivantes ».

Il n'est pas indispensable que le directeur de l'éducation soit à plein temps. Rien n'empêche qu'un enseignant occupe également la fonction de directeur d'école. Mais s'agissant des structures, des rôles et des responsabilités, votre comité, le panel mixte et le vérificateur général ont tous recommandé que les rôles et les responsabilités soient clairement définis, qu'ils soient inscrits dans la loi et qu'ils soient assortis de normes de service. C'est ça que nous essayons de faire. Rien n'empêche, au moment de l'élaboration des règlements — et les Premières Nations pourront en prendre de leur côté —, de faire preuve d'imagination. C'est ce que les Premières Nations nous ont dit.

La sénatrice Raine : Dans ce cas, j'aimerais savoir si la formule de financement qui sera établie pour une école de 20 élèves comprendra un salaire pour le directeur d'école et le directeur de l'éducation?

Mme Ducros : La formule de financement sera calculée à partir des mêmes indicateurs que ceux qui sont utilisés actuellement pour toutes les écoles éloignées. Vous m'avez demandé si le directeur d'école et le directeur de l'éducation devaient nécessairement être nommés à plein temps. Tout dépend de la situation de la communauté, mais dans toutes les consultations que nous avons eues, les communautés elles-mêmes nous ont dit, y compris les enseignants et les éducateurs, qu'elles voulaient un directeur de l'éducation ou un directeur d'école pour assumer cette responsabilité, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. Elles voulaient en avoir l'assurance, qu'il s'agisse d'une école de 20 élèves ou de quatre ou cinq écoles de 40 élèves dans un rayon de 500 milles.

I'm not dodging your question. The answer to the funding formula is it should take into account the salaries and the base. All of that should be taken into account. The answer is yes.

Senator Raine: In your studies, you visited very small and very remote rural schools.

Ms. Ducros: We visited very small, very remote rural schools, and we heard from them. It was often those very remote, very rural schools — I have actually visited remote rural schools in B.C. We did visit very remote schools in northern Ontario, and the educator stood up and said, "We want clarity of roles and responsibilities." I'm not saying those same educators didn't say, "Okay, we have other political concerns about the act," but they said, "We want to know who's responsible for what. We want to know if it's the chief and council and how this is designed so they deliver those tools." One of the most forceful representations to that effect was in northern Ontario.

Senator Raine: How will the funding formula be set up to fund what is commonly referred to as second- and third-level services? I'm not that familiar with this fact, but I've heard that in the provinces sometimes a percentage of the per capita core funding goes to the administration costs of the regional education authority. Are you envisioning a similar type of arrangement?

Ms. Ducros: What we've done in coming up with the $1.2 billion is take into account what it would cost to deliver to those schools with the proxies. In the current British Columbia formula, they say that as a benchmark, about 7 to 10 per cent of the funding we give, depending where you are, goes to those second- and third-level services.

I should say we use second- and third-level services loosely, and different people have different definitions as to what those are. For the purposes of our discussion, we've taken all the studies we can. Usually there is the operation of the school. The second-level services are the supports to the teachers and the principals and the delivery of some of the supports in the schools; and the third level becomes certification of teachers, curriculum and other such issues. People have different definitions.

Certainly in coming up with the $1.2 billion, we said if we were to fund schools across the country in every province through the proxies that currently exist, that is the amount we would need with an escalator, and the 4.5 per cent escalator is based on an average with the provinces. So you would fund that to a school.

What we do know is there are efficiencies in coming together. You would take into account what it would cost to get that administration for a remote school, but they would probably have to go and buy those second- and third-level services. If you have a school of 20 people, you will have to buy the speech pathologist or the teacher support. We've taken that into account in the funding, and we're trying to reflect this notion of if you're a remote school, you're going to have to buy those services. If

Je n'essaie pas d'éluder votre question, et j'y répondrai en disant que la formule de financement doit prendre en compte les salaires et la base. Tout ça doit être pris en compte. La réponse est donc oui.

La sénatrice Raine : Pendant vos consultations, vous vous êtes rendus dans des écoles rurales très petites et très éloignées.

Mme Ducros : En effet, et nous avons écouté ce que leurs représentants avaient à nous dire. Nous en avons visité un certain nombre, très éloignées et très rurales, notamment en Colombie-Britannique. Nous en avons visité aussi dans le Nord de l'Ontario, et je me souviens qu'un éducateur s'est levé pour dire qu'il fallait que les rôles et les responsabilités soient clairement définis. Certes, ça n'empêche pas ces mêmes éducateurs de dénoncer d'autres aspects du projet de loi, mais ils ont demandé que les rôles et les responsabilités soient clairement définis, y compris ceux du chef et du conseil, pour savoir à quoi s'en tenir. C'est surtout dans le Nord de l'Ontario que les gens ont insisté là-dessus.

La sénatrice Raine : Comment la formule de financement va-t-elle prendre en compte ce qu'on appelle communément les services de soutien de deuxième et de troisième niveaux? Je ne connais pas très bien le sujet, mais j'ai entendu dire que, dans les provinces, un pourcentage du financement de base per capita est alloué aux coûts d'administration de l'autorité scolaire régionale. Envisagez-vous le même genre de formule?

Mme Ducros : Pour en arriver au montant de 1,2 milliard de dollars, nous avons calculé, à l'aide d'indicateurs, tout ce qu'il en coûterait pour administrer ces écoles. Dans la formule de la Colombie-Britannique, le barème prévoit que 7 à 10 p. 100 du financement — c'est selon l'emplacement géographique de l'école — sont alloués aux services de deuxième et de troisième niveaux.

Je dois dire que cette expression « services de deuxième et de troisième niveaux » se prête à différentes définitions. Dans le contexte de ce projet de loi, nous nous sommes inspirés de toutes les études que nous avons eues sous la main. Normalement, ça comprend le fonctionnement de l'école. Les services de deuxième niveau sont notamment les soutiens offerts aux enseignants et aux directeurs d'école. Les services de troisième niveau concernent l'agrément des enseignants et la certification des programmes d'études, entre autres. Les définitions peuvent varier.

Pour en arriver à la somme de 1,2 milliard de dollars, nous avons utilisé les indicateurs qui existent actuellement dans les provinces, et nous avons prévu un coefficient d'indexation de 4,5 p. 100, qui est la moyenne des provinces.

Nous savons aussi qu'en se regroupant, les écoles peuvent faire des gains d'efficience. À ce moment-là, on calculera le coût d'administration d'une école éloignée, et on tiendra compte du fait que l'école devra sans doute acheter des services de deuxième et de troisième niveaux. Si c'est une école de 20 élèves, elle doit acheter les services d'un orthophoniste ou des services de soutien aux enseignants. Nous tenons compte de tout cela pour le calcul du financement, y compris le fait que, s'il s'agit d'une école

you're a First Nations education authority, then you will get efficiencies because you might have a speech pathologist or someone who understands how to assess it.

One of the great examples is in Labrador where as they've come together and developed their own assessment tools, which are turning out very different results from when they used to use the provincial assessment tools.

So yes to the funding, and there is a policy incentive to suggest, without pushing or taking the control away from First Nations, that aggregations not only increase efficiencies, but they increase some of the effectiveness because then you can learn how we develop the curriculum and culturally appropriate assessments. So yes to the funding, but there are going to be incentives on how to deal with that small remote community with the 40 students.

Some of the ways currently being dealt with, by the way, in Canada, New Zealand, Australia and elsewhere is to have a teacher in a classroom with the 20 to 40 students and some of that being virtually projected. You might have a math teacher in Vancouver, and with the teacher in the classroom in the remote school of 40 people, that's how they would deal with it. Or you might have a bunch of iPads with the teacher dealing with their supports. We do have to be creative in how to deal with that, but the funding would be there.

Mr. Rainer: I wanted to add that we have to be careful when we talk about the formula because it doesn't exist yet. This has to be developed with the First Nations about how it will be allocated out.

We do know that from the investments on February 7, there will be funding there to accommodate the design of these education structures, systems and supports that students need. But the exact amount and how much would go for administrative oversight, that would have to be dealt with in discussions moving forward with First Nations in the development of that formula through the regulations.

Senator Raine: I want to talk about community participation, and that is in the bill. That calls on the council of a First Nation. They must, in respect to the schools, regularly give students and their parents as well as elders an opportunity to provide. It's saying they must set up an education committee or a forum somewhere involving the whole community.

Ms. Ducros: That's right.

Senator Raine: Could you give a little bit of background on that?

Ms. Ducros: That comes directly starting from 1972, the Indian control paper, through all the other papers and studies, that students tend to do better when parents and elders are involved in

éloignée, elle devra acheter ces services. Dans le cas d'une autorité scolaire des Premières Nations, elle pourra faire des gains d'efficience parce qu'elle pourra embaucher un orthophoniste, ou un spécialiste de l'évaluation.

Par exemple, au Labrador, les écoles se sont regroupées et elles ont élaboré leurs propres outils d'évaluation, si bien que les résultats sont très différents de ceux qu'elles obtenaient quand elles utilisaient les outils d'évaluation de la province.

Ma réponse est donc oui en ce qui concerne le financement, et on encourage également les Premières Nations, sans trop insister ni sans leur imposer quoi que ce soit, à se regrouper car de cette façon, non seulement elles peuvent faire des gains d'efficience, mais elles peuvent aussi faire des gains d'efficacité pour l'élaboration des programmes d'études et l'évaluation adéquate des programmes culturels. Ma réponse est donc oui en ce qui concerne le financement, et il y aura des d'incitatifs pour les petites écoles éloignées qui n'ont que 40 élèves.

À ce propos, je voudrais dire que de nouvelles techniques se développent au Canada, en Nouvelle-Zélande et en Australie notamment, où l'enseignant donne ses cours à une classe de 20 à 40 élèves, mais certains de ces cours sont diffusés virtuellement. Par exemple, un professeur de mathématiques de Vancouver peut donner son cours, à distance, aux 40 élèves d'une école éloignée. Vous pouvez aussi donner des iPads aux élèves, et le professeur est là pour les aider. Il faut faire preuve d'imagination, mais pour ce qui est du financement, il sera assuré.

M. Rainer : Il faut faire attention quand on parle de la formule, car elle n'est pas encore définie. Elle le sera en collaboration avec les Premières Nations.

D'après les investissements qui ont été annoncés le 7 février dernier, nous savons qu'il y aura des fonds pour la mise en place des structures, des systèmes et des soutiens dont les élèves ont besoin. Mais nous ne savons pas encore précisément quel pourcentage sera prévu pour les coûts administratifs, car ça sera déterminé en collaboration avec les Premières Nations, lors de l'élaboration des règlements et de la formule de financement.

La sénatrice Raine : J'aimerais parler de la participation de la communauté, et il en est question dans le projet de loi. Celui-ci oblige le conseil de la Première Nation à donner régulièrement aux élèves des écoles qu'il administre, à leurs parents ainsi qu'aux aînés et aux autres membres de la Première Nation la possibilité de lui donner leur avis sur le fonctionnement du système d'éducation. Il est même tenu de mettre sur pied un comité ou un forum de l'éducation, avec la participation de la communauté.

Mme Ducros : C'est exact.

La sénatrice Raine : Pourriez-vous nous donner des précisions là-dessus?

Mme Ducros : Le rapport de 1972 sur la maîtrise indienne de l'éducation indienne, comme tous les autres documents et études que nous avons consultés, montre que les élèves ont généralement

their education system. That comes directly from what we have heard throughout all of the consultations and the studies done by various academics.

By the way, it also reflects what exists — although it changes sometimes — in the provincial systems where you have to create a parent-teacher council. Some provinces create those and then get rid of them, but there has always been an understanding that it's an indicator of success when parents are involved.

Senator Raine: Put me on the second round, then.

Senator Tannas: First of all, let me say that I think it's great to see the provisions in the bill that ensure First Nations students can graduate with a recognized diploma, that there's a need for a minimum number of days in terms of attendance, that instruction would be in either English or French, with the ability to incorporate native language and certified teachers and so on. We know that a lot of these things don't currently exist.

But you mentioned in your remarks that the bill would also help achieve the objective of having a student transfer from Grade 4 in a First Nations school to Grade 5 in a public school. I wonder if you could point me to specifically where you think that is achieved, because that's a pretty tight symmetry that you are advertising, and I'm just not sure that I see it here. I would like your help with that.

Ms. Ducros: Specifically where it's referred to in the bill?

Senator Tannas: Yes. I see it in the preamble. I don't necessarily see where specifically we're going to say that a Grade 3 child would be able to go to Grade 4 or Grade 4 to Grade 5.

Ms. Ducros: Yes.

Can you track it down?

We'll find it. It's in the section that talks about transition plans. We'll track it down for you momentarily.

Senator Tannas: Perfect. Thank you.

Ms. Ducros: That idea is again drawn from best practices that currently exist. For example, in many of these schools, both where they have agreements between the on-reserve system and the provincial system, what they have are student success plans and student transfer and transition plans. Where school boards have come together through these programs, the 2008 First Nation Student Success Program and the provincial partnership program, that's what they do. They ask, "How do we transfer?" Understanding that if I'm going to be in a fully immersed program from K to 2, how do I then prepare my student who might have to go off-reserve in Grade 3?

de meilleurs résultats lorsque les parents et les aînés participent au système d'éducation. C'est ce que disent toutes les études qui ont été faites sur le sujet, et c'est ce qu'on a entendu dans toutes les consultations que nous avons menées.

Ça correspond également à ce qui existe dans les systèmes provinciaux, où il faut mettre sur pied un conseil des parents d'élèves. Certaines provinces en créent pour s'en débarrasser ensuite, mais tout le monde reconnaît que les élèves ont généralement de meilleurs résultats scolaires lorsque les parents participent à leur éducation.

La sénatrice Raine : J'aimerais que vous m'inscriviez pour la deuxième ronde.

Le sénateur Tannas : Permettez-moi tout d'abord de vous dire que je suis ravi de voir que le projet de loi vise à garantir que les élèves autochtones recevront des diplômes reconnus, qu'il y aura un nombre minimum de jours de fréquentation scolaire, que l'enseignement sera dispensé en anglais ou en français, avec la possibilité d'incorporer des cours de langue autochtone, que les enseignants devront avoir un brevet d'enseignement, et cetera. Nous savons bien que c'est loin d'être le cas actuellement.

Vous avez dit dans votre déclaration liminaire que le projet de loi facilitera le transfert d'un élève de 4e année, dans une école autochtone, en 5e année dans une école publique. Pourriez-vous me dire précisément quel article du projet de loi le prévoit, parce que vous parlez carrément d'équivalence, et je ne vois ça nulle part dans le projet de loi. Pouvez-vous me donner des précisions?

Mme Ducros : Vous voulez savoir quel article le prévoit?

Le sénateur Tannas : Oui, Je vois qu'il en est question dans le préambule, mais je ne vois pas où exactement on dit qu'un élève pourra passer de la 4e année à la 5e année.

Mme Ducros : D'accord.

Vous l'avez trouvé?

Nous allons le trouver. C'est à l'article qui porte sur les plans de transition. Nous allons le trouver.

Le sénateur Tannas : Parfait. Merci.

Mme Ducros : Encore une fois, nous nous sommes inspirés de ce qui se fait de mieux à l'heure actuelle. Par exemple, les écoles qui ont des ententes avec d'autres écoles autochtones ou avec des écoles du système provincial ont des plans de réussite scolaires des élèves et des plans de transition. C'est ce qu'elles font depuis qu'elles se sont regroupées au sein d'une même commission scolaire, en 2008, dans le cadre du Programme de réussite scolaire des élèves des Premières Nations, et du Programme des partenariats en éducation. La question était de savoir comment on peut préparer un élève qui fait sa maternelle, sa 1ère et sa 2e année dans le même système à passer en 3e année dans une école hors de la réserve.

Mr. Rainer: When we talk about the roles and responsibilities of the principal, in clause 36, subsection (2), it talks about the school success plans, that they are to include the objectives and the time and manner in which they are to be achieved, and measures for preparing students who obtain a certificate or diploma referred to back in clause 25, and preparing them to continue their education successfully after completing any school year. How this is achieved will be choices of First Nations in the development of their curriculum. As they incorporate their language and culture, we want to ensure that the basic skill sets are there for students. When we talk about numeracy and literacy, in Grade 3 when you learn to multiply, all children are learning to multiply at that age level. How that's done are choices to be made in the development of the curriculum that might be more relevant for their students. It could be land-based learning or whichever approach that First Nation would like to take from there.

Senator Tannas: We think these words capture what you just said in 2(*b*)(ii), that that's where it is, is basically where you're saying we'll have children from Grade 4 at an Aboriginal school be able to seamlessly transfer to Grade 5 in a public school, and these are the words that require the school's success plan and educational objectives to include that.

Mr. Rainer: That's correct.

Senator Tannas: Thank you.

Senator Raine: One of the most amazing schools I've ever seen anywhere was the Onion Lake immersion school. I don't see a student in Grade 4 transitioning, flowing over into another school at the age of 5, because they would have only been speaking Cree. I was surprised that clause 21(2) says "to offer English or French as the language of instruction and may, in addition, offer a First Nation language." This doesn't take into consideration immersion at the elementary school level. I think there's more and more research coming out to show that it's a very good thing for children at the elementary school level. As you move on to secondary school and middle school, I know they have to catch up and move to English or French, but is there a need for a maybe "notwithstanding (2), is encouraged to have immersion schools in elementary schools"?

Ms. Ducros: There is research that shows that. A lot of it comes out of British Columbia as the indicators that show that a child who has been exposed to their own language before Grade 2 is an indicator of success. Some of that comes out of James Bay as well.

The intent there was to read that clause 21(2) with paragraph 48(1)(*d*), which basically says:

> (*d*) defining, for the purposes of subsection 21(2), "language of instruction" and providing for the extent of the use of a First Nation language as a language of instruction for the purposes of that subsection.

M. Rainer : Le paragraphe 36 (2) énonce les responsabilités du directeur d'école. Il définit le plan de réussite scolaire, qui comprend les objectifs de l'école en matière d'éducation, la manière de les atteindre et les délais pour ce faire, ainsi que les mesures visant à préparer les élèves qui obtiennent un certificat ou un diplôme visé à l'article 25, et les mesures visant à préparer les élèves à poursuivre avec succès leurs études après avoir terminé une année scolaire. Il appartiendra aux Premières Nations d'élaborer leurs programmes d'études en conséquence. Si elles décident d'incorporer des cours de langue et de culture, nous voulons nous assurer que les élèves acquerront aussi les compétences de base. Pour ce qui est du calcul et de la littératie, tous les enfants apprennent à faire des multiplications en troisième année. Il appartiendra aux Premières Nations de définir, dans leurs programmes d'études, le mode d'apprentissage qui convient le mieux à leurs élèves. Ça pourra être un apprentissage sur le terrain, ou toute autre méthode que la Première Nation jugera appropriée.

Le sénateur Tannas : Je pense que l'alinéa 2*b*)(ii) dit exactement ce que vous venez de dire, à savoir que les enfants sortant d'une 4e année d'une école autochtone pourront passer sans problème en 5e année dans une école publique, mais il faudra que les plans de réussite scolaire et les objectifs en matière d'éducation soient adéquats.

M. Rainer : C'est exact.

Le sénateur Tannas : Merci.

La sénatrice Raine : L'une des écoles les plus incroyables que j'ai jamais vues est l'école d'immersion d'Onion Lake. J'ai du mal à comprendre comment un élève de 4e année pourra passer sans problème dans une autre école à l'âge de cinq ans, car à cet âge-là, il n'a appris que le cri à l'école. Je suis surprise qu'on dise au paragraphe 21 (2) que « le conseil offre aux élèves le français ou l'anglais comme langue d'instruction; il peut leur offrir comme langue d'instruction additionnelle une langue d'une première nation ». Ça ne tient pas compte de l'enseignement en immersion dans les écoles élémentaires. De plus en plus d'études montrent que c'est une très bonne chose pour les élèves des écoles élémentaires. Ensuite, à l'école secondaire, je sais qu'ils doivent rattraper leur retard en anglais ou en français, mais ne devrait-on pas indiquer que « nonobstant le paragraphe (2), on encourage les programmes d'immersion dans les écoles élémentaires »?

Mme Ducros : Il y a en effet des études qui le démontrent, notamment des études réalisées en Colombie-Britannique, qui indiquent qu'un enfant qui a été exposé à sa langue maternelle avant la deuxième année a généralement de meilleurs résultats scolaires. C'est ce qu'indiquent aussi des études réalisées à la baie James.

Ce qu'il faut, c'est lire le paragraphe 21(2) en parallèle avec l'alinéa 48(1)*d*), qui dit en substance :

> *d*) définir, pour l'application du paragraphe 21 (2), le terme « langue d'instruction » et prévoir l'étendue de l'utilisation d'une langue d'une première nation comme langue d'instruction pour l'application de ce paragraphe;

I can let the lawyers walk it through, but the intent there is to combine two things. One of the key success factors is exposure at early grades. There are many successful schools across the country including K to 12 in Kahnawake and several schools in downtown Toronto and the Cree schools. What we heard is how do you address the issue of full immersion programs and dealing with the proficiencies that allow you to graduate from Grade 12 and get into a system? What happens in various other systems, both First Nations and French and English and Ukrainian in Saskatchewan, is how do you address both the proficiencies and the immersion program? That's what we were trying to get at.

Senator Raine: This will do it, then?

Ms. Ducros: That's our understanding. I'll let the lawyers add if they want to.

Mr. Reiher: That's the intent, to balance the need to speak initial French and at the same time to allow for the possibility for immersion. How this is going to be achieved will depend on the regulations, which will be developed in consultation with First Nations, which is why 21(2) says, "Subject to the regulations. . . ."

Senator Raine: Thank you.

Ms. Ducros: There was no intent in this legislation to in any way do anything but build upon successful immersion programs, but there was intent to address the issues of how to get to a recognized degree and the ability to transfer back and forth.

The Chair: I just have one quick question, then. If we heard anything in our two years of work on education in this committee, it was to get rid of the 2 per cent cap. It was put in place in 1996 by a finance minister and sustained since then. What will happen to the 2 per cent cap under this legislation?

Ms. Ducros: A commitment was announced on February 7 to deal with an escalator of 4.5 per cent. There are two things happening. There's no 2 per cent cap on education after this legislation. There is an escalator of 4.5 per cent on the statutory amount. Basically, it goes to 4.5 per cent for education.

I should say that on the 2 per cent cap, the programs that were introduced in 2008, the First Nations Student Success Program and the Education Partnerships Program were in addition. The $268 million announced to develop these First Nation Student Success Programs and these embryonic boards and to working with the provinces was in addition to the basic instructional services that were under the 2 per cent cap.

The Chair: Thank you.

Les juristes pourront vous donner des précisions si vous le voulez, mais l'objectif, ici, est de combiner deux choses. L'exposition dès les premières années d'école est l'un des facteurs de la réussite scolaire. Il y en a beaucoup d'exemples dans les écoles du pays, notamment le programme qui va de la maternelle à la 12e année à Kahnawake, et d'autres écoles au centre-ville de Toronto, sans oublier des écoles cries. La question qui se pose est de savoir comment on peut avoir des programmes complets en immersion et enseigner en même temps toutes les compétences qui permettront à l'élève qui termine sa 12e année de passer sans problème dans un autre système. C'est une question qui se pose non seulement dans le système des Premières Nations, mais aussi dans les systèmes francophones, anglophones et ukrainiens, en Saskatchewan. C'est ce que nous essayons de régler ici.

La sénatrice Raine : Et ça va régler le problème?

Mme Ducros : C'est ce que nous pensons. Je vais laisser les juristes vous donner plus de précisions.

M. Reiher : C'est l'objectif recherché, c'est-à-dire trouver un équilibre entre le besoin de parler français au début et l'immersion en parallèle. Les moyens employés seront définis dans les règlements, qui seront élaborés en consultation avec les Premières Nations, et c'est la raison pour laquelle le paragraphe 21(2) dit « Sous réserve des règlements... ».

La sénatrice Raine : Merci.

Mme Ducros : L'objectif est vraiment de s'inspirer des programmes d'immersion qui marchent bien actuellement, sans pour autant imposer des méthodes pour garantir la reconnaissance des diplômes et le passage sans problème d'une école à une autre.

Le président : Je n'ai qu'une petite question à poser. S'il y a une recommandation qu'on nous a faite maintes et maintes fois, c'est bien de se débarrasser du plafond de 2 p. 100. Il a été mis en place en 1996, par le ministre des Finances de l'époque, et il est resté en vigueur depuis. Qu'arrive-t-il au plafond de 2 p. 100, avec ce projet de loi?

Mme Ducros : Des fonds ont été annoncés le 7 février dernier, assortis d'un coefficient d'indexation de 4,5 p. 100. Deux choses. Il n'y aura plus de plafond de 2 p. 100 après l'adoption de ce projet de loi. Et il y aura un coefficient d'indexation de 4,5 p. 100 du montant de base qui est inscrit dans la loi.

Je dois préciser, au sujet de ce plafond de 2 p. 100, que les programmes qui ont été mis en place en 2008, le Programme de réussite scolaire des élèves des Premières Nations et le Programme des partenariats en éducation, étaient des ajouts. Autrement dit, les 268 millions de dollars qui ont été annoncés pour le Programme de réussite scolaire des élèves des Premières Nations, la création de commissions embryonnaires et la collaboration avec les provinces, s'ajoutaient aux financements des services d'éducation de base qui, eux, étaient assujettis au plafond de 2 p. 100.

Le président : Merci.

Senator Dyck: As a follow-up on the question on removing the cap, you say it's going to go up to 4.2?

Ms. Ducros: 4.5.

Senator Dyck: For how long?

Ms. Ducros: Indefinitely.

Senator Dyck: Indefinitely?

Ms. Ducros: Yes. That was the commitment.

Senator Dyck: I have a request. Could you give the committee a flow chart that outlines the various bodies described in the bill, such as the principals, the directors, inspectors, joint council, minister, et cetera, that shows us the relationship, the actual structure, the First Nation education authorities, so we can see how they're linked together?

Ms. Ducros: We can get that to you. We've developed who performs what role, starting with the parent-teacher.

Senator Dyck: If we had that in front of us, it would make it a lot easier to visualize and conceptualize what the bill is all about. Thank you.

I want to go back for a minute to consultation. You described a process that sounds like good consultation. You have met with a lot of people; you've listened to what they said and have included it into reports and what we have before us now. Nonetheless, we are hearing that many First Nation organizations and individual First Nations are still saying they haven't been consulted. Clearly, we're operating under different definitions and expectations. I would suggest that perhaps the consultation hasn't been finished, the accommodation hasn't been finished and that perhaps the step that's missing might have been when you had this bill, you then would have gone back and actually gone through and have someone choose how many select organizations have to go through, and you sit down and describe to them at a table, like you're doing with us, what the various clauses mean. Maybe then there would be a greater understanding. Maybe then it would be acceptable and maybe then it would be further amended. Why didn't we do that?

Ms. Ducros: I would humbly suggest that throughout all these iterations you can always have a consultation on the next process, but we were hearing two things that were a little bit at counter-purposes. One of them was the comment that we cannot go on for another 10 years and not move on some of these issues.

Senator Dyck: Who was saying that?

Ms. Ducros: All First Nations. I've heard it from educators. I've heard it from the Auditor General. I've heard it from the joint panel. I've heard it from parents. I've heard it at consultations. You need to move quickly. I can remember one of them is in

La sénatrice Dyck : À propos de la suppression de ce plafond, vous dites que ça va augmenter de 4,2 p. 100?

Mme Ducros : 4,5.

La sénatrice Dyck : Pendant combien de temps?

Mme Ducros : Indéfiniment.

La sénatrice Dyck : Indéfiniment?

Mme Ducros : Oui. C'est l'engagement qui a été pris.

La sénatrice Dyck : Je voudrais vous faire une demande. Pourriez-vous faire parvenir au comité un diagramme des différents niveaux de responsabilité décrits dans le projet de loi, comme les directeurs d'école, les directeurs de l'éducation, les inspecteurs, le comité mixte, le ministre, et cetera, afin qu'on comprenne mieux la structure globale et les relations entre ses composantes, sans oublier les autorités scolaires des Premières Nations?

Mme Ducros : Volontiers. Nous avons déjà un tableau indiquant les rôles de chacun, en commençant par les parents et l'enseignant.

La sénatrice Dyck : Ça nous permettrait de visualiser et de mieux comprendre ce que le projet de loi cherche à faire. Merci.

J'aimerais revenir un instant sur les consultations. Vous avez décrit un processus qui me semble tout à fait adéquat. Vous avez rencontré beaucoup de gens, vous avez écouté ce qu'on vous a dit et vous l'avez intégré dans des rapports et dans le document dont nous sommes saisis aujourd'hui. Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre d'organisations autochtones et de membres des Premières Nations prétendent qu'ils n'ont pas été consultés. Il est manifeste que tout le monde n'a pas les mêmes définitions et les mêmes attentes. Peut-être que ces consultations ont cessé trop vite et qu'il aurait fallu, juste avant de présenter votre projet de loi, consulter à nouveau certaines organisations et discuter avec elles, comme vous le faites avec nous aujourd'hui, du sens précis des différentes dispositions? À ce moment-là, le projet de loi aurait peut-être été mieux compris et mieux accepté, quitte à lui apporter d'autres amendements. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

Mme Ducros : Je vous dirai bien humblement que malgré les nombreuses consultations itératives auxquelles nous avons procédé, il est toujours possible d'en faire d'autres sur les étapes qui suivent. Mais on nous dit des choses qui sont un peu contradictoires : d'une part, on nous dit qu'on ne peut pas attendre encore 10 ans, et d'autre part, on nous dit qu'il ne faut rien faire dans certains dossiers.

La sénatrice Dyck : Qui dit cela?

Mme Ducros : Toutes les Premières Nations. Les éducateurs. Le vérificateur général. Le panel mixte. Les parents. Pendant toute les consultations, on nous a demandé d'aller vite. Je me souviens précisément de deux intervenants, l'un à Vancouver et

Vancouver; one of them is in northern Ontario. We can't wait any longer. We have to get to a place of statutory funding, at the same time as we're hearing we need to consult more.

I can't imagine with the history of this country anything more intimate, scary or potentially as devastating as moving on education. I hear that and we've tried to respond to it. It should flow through the legislation in the preamble, the notion that we aren't going to impose choices. At the same time, we're being told we have to move quickly, and we're being told right across the country and have been told since I've been here. I can only speak for the last three and a half years, but I heard it for 20 years. We need to get to, in this case, where there is statutory funding, the description of clarity around roles and responsibilities and where there is a base.

I would humbly say that on something as intimate as education, you will never finish consultation; it's never going to be done.

The minister's response to the fifth point about meaningful engagement was: We have to continue to speak and we have to continue to move throughout the regulatory process. But it wasn't that we need to stop until everyone agrees.

Senator Dyck: I will come to the regulations in a minute. But to carry on with that conversation, I did receive a letter from the Treaty 4 Student Success Program and I spoke to the chief, and he said that I could mention his letter. He's the chief of the Muskowekwan First Nation, and they represent 11 First Nations. You're probably aware of them, and they're probably one of these embryonic aggregates that you were talking about, and he's saying that they've spoken with your department as late as October 22, 2013. They've met with senior officials from your department, and they were going to meet with you, but that was postponed because of the announcement of the new bill.

You're looking puzzled.

Ms. Ducros: I don't remember if we did postpone it because of the new bill.

Senator Dyck: They had received a meeting date for April 10 and it was postponed.

Ms. Ducros: That's right.

Senator Dyck: But they're saying they're feeling as though the education act is being imposed unilaterally, and they are wondering what this means to all the work they have done, so that's an example of a group that has worked with the department, yet they feel they haven't been part of the loop.

Ms. Ducros: Yes, and I have personally met with them; we're working with them and they want to move on a body.

l'autre dans le Nord de l'Ontario, qui nous ont dit qu'ils ne pouvaient pas attendre plus longtemps, qu'il fallait mettre en place un financement inscrit dans la loi. Et en même temps, on nous dit qu'il faut consulter davantage.

Au Canada, il n'y a pas de dossier aussi intime, aussi délicat et même aussi potentiellement dévastateur que la réforme de l'éducation. Nous avons entendu ce que les gens nous ont dit, et nous avons essayé de répondre à leurs demandes. Tout le contenu du projet de loi, y compris le préambule, montre que nous ne cherchons pas à imposer des choix. Mais en même temps, partout dans le pays et depuis que j'occupe ce poste, on nous demande d'aller vite. Je n'occupe ce poste que depuis trois ans et demi, mais c'est quelque chose que j'entends depuis 20 ans. Ici, il s'agit d'inscrire dans la loi un financement de base et d'y définir les rôles et les responsabilités de chacun.

Je dirai tout simplement que, sur un dossier aussi intime que l'éducation, les consultations ne sont jamais terminées.

La réponse du ministre à la cinquième condition, qui concerne l'instauration d'un dialogue constructif permanent, est qu'il faut continuer de se parler et de faire avancer les choses au moyen de règlements. Mais il n'a pas dit qu'il fallait tout arrêter jusqu'à ce qu'on ait l'accord de tout le monde.

La sénatrice Dyck : Je reviendrai sur les règlements dans un instant, mais pour poursuivre sur ce sujet, je voudrais dire que j'ai reçu une lettre du chef responsable du Programme de réussite scolaire des élèves du traité 4, et il m'a dit que je pouvais le citer. C'est le chef de la nation Muskowekwan, et il représente 11 Premières Nations. Vous les connaissez peut-être, et elles font probablement partie de ces regroupements scolaires embryonnaires dont vous parliez tout à l'heure. Il dit qu'il a parlé à des hauts fonctionnaires du ministère le 22 octobre 2013 et qu'il devait vous rencontrer mais que ça a été reporté en raison de la présentation du nouveau projet de loi.

Vous semblez perplexe.

Mme Ducros : Je ne me souviens pas avoir reporté une réunion à cause de la présentation du nouveau projet de loi.

La sénatrice Dyck : Ils devaient vous rencontrer le 10 avril, mais la réunion a été reportée.

Mme Ducros : C'est exact.

La sénatrice Dyck : Ils disent qu'ils ont l'impression que la nouvelle loi est imposée unilatéralement, et ils se demandent ce qu'il va advenir de tout le travail qu'ils ont fait. Voilà donc l'exemple d'un groupe qui a collaboré avec le ministère, mais qui a l'impression d'avoir été laissé à l'écart.

Mme Ducros : Je les ai personnellement rencontrés, nous avons travaillé ensemble et ils veulent créer une entité.

I'm not going to deny some of those things are out there, and we have to continue to speak with it. There is always going to be angst around something like this, but as we move forward to develop some of these authorities — and that's an example — we will have to continue to consult.

Senator Dyck: They want to move forward, and they're not saying they're going to block the highway. They want to keep going and they feel like they don't know what's happened.

Ms. Ducros: There is a bit of a paradox here because they want to keep going. I can name several organizations here — probably have to get their permission — but even as they're talking about this, they're also preparing for the First Nations education authority and they want to get to a statutory funding mechanism.

Senator Dyck: I think they want to go the same route.

Ms. Ducros: I will personally undertake to call Treaty 4.

Senator Dyck: As you were saying, the development of regulations is really the key aspect, and you made a commitment that you're going to work in consultation with First Nations. It's mentioned in the preamble, and you read out a couple of clauses from the bill that sort of indicate that this is supposed to happen.

I guess the question is: How are the regulations actually going to be directly developed with First Nation chiefs and councils, with First Nations families or with the teachers? What actually is going to happen? Can you walk us through and tell us what the process is actually going to look like in detail, and perhaps it will assure not only the committee but other Canadians and First Nation people specifically how they're actually going to be involved in the regulations?

Ms. Ducros: The truth is, the process as to how we're going to get there is also a process, so basically we've tried to outline commitments in legislation to say a couple of things. One, regulations can be developed regionally, province by province, and take into account those practices that currently take place. That's the first thing. These are just principles. The second thing is you're not going to practically get to a place where you're developing regulations with upwards of 615 to 630 nations. You're going to have to figure out how we do that, and, therefore, that was, in part, the creation of the joint council who would receive those representations because First Nations don't always want to come directly to the federal government. So we will work on developing that process both with the joint council. There are ongoing discussions with both the AFN, but also with First Nations education authorities that I speak with on a regular basis, so we're still working that through.

I know it sounds very bureaucratic, and I haven't always been a bureaucrat, but I would say that the provision in the current act that requires the joint council to provide every opportunity to

Je ne dis pas que ce genre de choses ne se produit pas, et c'est pour ça qu'il faut maintenir le dialogue. Dans un dossier comme celui-ci, il y aura toujours des inquiétudes, et au fur et à mesure que nous allons créer ces entités, nous allons devoir poursuivre nos consultations, et cet exemple le montre bien.

La sénatrice Dyck : Ils veulent que la réforme avance, ils n'ont pas l'intention de bloquer les autoroutes. Ils estiment tout simplement qu'ils n'ont pas été informés de tout ce qui se passe.

Mme Ducros : C'est un peu paradoxal, puisqu'ils veulent que la réforme avance. Je pourrais nommer plusieurs organisations — mais il me faudrait avoir leur permission — qui se préparent à mettre sur pied une autorité scolaire autochtone, et elles attendent le financement de base prévu par la loi.

La sénatrice Dyck : Je pense qu'ils veulent faire la même chose.

Mme Ducros : Je m'engage personnellement à prendre contact avec le chef du traité 4.

La sénatrice Dyck : Comme vous l'avez dit, l'élaboration des règlements sera vraiment le pivot de toute cette réforme, et vous vous êtes engagés à collaborer avec les Premières Nations. C'est mentionné dans le préambule, et vous avez cité un certain nombre d'articles du projet de loi qui vont dans ce sens.

Ma question est la suivante : comment allez-vous vous y prendre pour que les règlements soient vraiment élaborés en consultation directe avec les chefs et les conseils des Premières Nations, avec les familles autochtones et même avec les enseignants? Comment allez-vous faire? J'aimerais que vous nous donniez des explications détaillées, à l'intention non seulement des membres de notre comité, mais aussi des autres Canadiens et des Premières Nations qui vont participer à l'élaboration des règlements.

Mme Ducros : À vrai dire, la façon dont nous allons nous y prendre va être déterminée selon un processus, et ce que nous avons fait dans le projet de loi, c'est énoncer un certain nombre d'engagements. Le premier est que les règlements pourront être élaborés au niveau régional, province par province, et prendre en compte les pratiques existantes. Voilà pour le premier. Ce sont juste des principes. Deuxièmement, il est impossible d'essayer d'élaborer des règlements pour 630 nations. Il va donc falloir déterminer comment nous allons procéder, et c'est en partie pour cela que nous avons créé le comité mixte qui va recevoir les avis des Premières Nations, qui ne veulent pas nécessairement toutes traiter directement avec le gouvernement fédéral. Nous allons donc définir ce processus avec le comité mixte. Des discussions sont en cours avec l'APN et aussi avec les autorités scolaires des Premières Nations avec lesquelles je suis en contact régulier. Les choses avancent.

Ça vous paraîtra peut-être très bureaucratique, et je n'ai pas été bureaucrate toute ma vie, mais je vous rappellerai qu'une disposition du projet de loi oblige le comité mixte à donner la

receive representations could go so far as to have every First Nation provide it. But we are trying to juggle letting people make their representations and getting to a place where we can move forward.

On Treaty 4, Treaty 6, 7, and 8 in Alberta and others, we've reached out to Meadowlake Tribal Council, the Battlefords, and we've reached to all of those to ask, "How do we get to a place where you feel like you're involved in developing these First Nations agreements and the regulations?"

Senator Dyck: Why did you reach out to some and not others? Or did they respond?

Ms. Ducros: Our regional director generals as a matter of practice every year have to go out and conclude these contribution agreements. There are discussions every year and every week with most of these communities right across the country, not at the ADM level, but at the regional director level or finance service officer level or director of education level. So the notion that it was all just consultations in the ordinary course of business in British Columbia, in Alberta and in Saskatchewan, across the country, we are having constant discussions. Whether or not you call it consultation — and I'm sorry about that letter, but I can tell you that I go to Saskatchewan all the and I am regularly meeting with those groups and asking, "What is it you need for your First Nations education authority?" and our RDGs are doing it on a weekly basis.

Part of it is the big consultation process. In Alberta, for example, they are divided into treaty groups and they have developed a process for moving forward. They may not agree with the legislation, but we are working at developing these things. It's not like we're not reaching out to everyone. Some don't want to work with us, but not a lot. I can't think of many examples where they aren't in discussion as to how we manage this because either they deal with it through creating these authorities, or they have to come back to the old, "This is our contribution for this year, and it's based on the number of students, and it doesn't take into account all these other ways of moving forward."

The Chair: You said there were regional consultations before Bill C-33 was released in 2013. I think you said seven. What was the level of participation in these consultations at the regional level? Were they engaged? Were there some protests? Were there any where people walked out? Can you give us a picture of that?

Ms. Ducros: In British Columbia, we co-hosted a regional representation with the First Nations Education Steering Committee, so it was jointly organized. I'll have to get the direct numbers, but there were upwards of 100 people, and we met with both educators and chiefs. So that was the regional consultation, and it was supplemented by an ongoing

possibilité à chaque Première Nation de lui présenter ses observations.

S'agissant des Premières Nations des traités 4, 6, 7 et 8, en Alberta, ainsi que d'autres, nous avons contacté les conseils tribaux de Meadowlake et des Battleford pour leur demander de quelle façon ils voudraient participer à l'élaboration de ces ententes et de ces règlements.

La sénatrice Dyck : Pourquoi en avez-vous contacté certains et pas d'autres? Qu'ont-ils répondu?

Mme Ducros : Nos directeurs généraux régionaux doivent les contacter chaque année pour signer les accords de contribution. Et il y a régulièrement, c'est-à-dire chaque année et chaque semaine, des discussions avec la plupart des communautés du pays, pas au niveau du sous-ministre adjoint, mais au niveau des directeurs régionaux, des agents financiers ou des directeurs de l'éducation. Tout ça pour vous dire que ces contacts ont eu lieu dans le cadre de consultations que nous avons en permanence, en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan comme partout ailleurs dans le pays. Que vous appeliez cela des consultations ou non... Je suis désolée pour cette lettre, mais je peux vous dire que je vais fréquemment en Saskatchewan et que je rencontre régulièrement ces groupes pour leur demander de quoi leurs autorités scolaires ont besoin, et nos DGR ont des contacts hebdomadaires avec eux.

Il y a bien sûr le processus de consultation principal. En Alberta, par exemple, ils sont divisés en deux groupes de traités, et ils ont mis au point leurs processus. Ils ne sont peut-être pas d'accord avec le projet de loi, mais nous sommes en train de mettre sur pied des mécanismes. Nous ne pouvons pas parler à tout le monde. Il y en a aussi qui ne veulent pas travailler avec nous, mais ils ne sont pas nombreux. Je ne pense pas qu'ils soient très nombreux à être à l'écart de toute discussion sur la façon dont nous avons procédé, car soit ils sont en train de mettre sur pied des autorités scolaires, soit ils préfèrent le mécanisme traditionnel de l'accord de contribution, qui se base sur le nombre d'étudiants mais qui ne tient pas compte de tous les autres éléments pris en compte dans la réforme actuelle.

Le président : Vous dites que des consultations régionales ont eu lieu avant la présentation du projet de loi C-33, et qu'il y en a eu sept, si je me souviens bien. Y a-t-il eu un fort taux de participation? Les gens étaient-ils vraiment mobilisés? Y a-t-il eu des protestations? Y a-t-il des endroits où les gens ont quitté la salle? Pouvez-vous nous en donner une petite idée?

Mme Ducros : En Colombie-Britannique, nous avons organisé une rencontre régionale avec le Comité de coordination de l'éducation des Premières Nations, nous l'avons organisée conjointement. Il faudrait que je vérifie, mais je crois que plus de 100 personnes y ont participé, y compris des éducateurs et des chefs. Voilà pour cette consultation régionale, qui se poursuit par

relationship that we have with the First Nations education committee where we have to meet regularly to oversee their agreement.

In Alberta, there was a regional consultation with the three treaty groups. There was some discussion, and then some forks walked out and then the minister went back and met with the treaty, so I led a first discussion in Alberta. There was some protest and the minister went back and met with the treaty groups in Alberta.

In Saskatchewan, we had a regional consultation that was well attended, I would say. About half the chiefs walked out, but there was a discussion which then again came down to working with educators.

In Manitoba, we had a consultation. I can get you the numbers; I just don't know them off the top of my head.

The Chair: It's okay.

Ms. Ducros: In Manitoba, all chiefs were invited. There was a protest outside because folks asked to come in, so we invited them in. We had a fairly good meeting in Manitoba, which was then supplemented by ongoing discussions that we currently have with the Manitoba First Nations Education Resource Council.

In Ontario, there happened to be two consultations, one in Kenora and one in Thunder Bay. They were very well attended. There was a protest outside. Everyone was invited in, so there was a protest inside and outside, and then the discussions carried on.

In Quebec, the chiefs were invited, and they left. Those consultations continued with the various education bodies through video conference and other —

In the Atlantic, which was the first consultation, which started on January 21, I think it was very well attended. It was over a day and a half that we met with chiefs and then educators.

As I indicated earlier, there were 32 video conferences, which were both information sessions and further discussions. Then there were other consultations that took place from some of my officers who went to Labrador, is what I'm thinking off the top of my head, Treaty 6, 7, and 8 in Alberta. There were various other consultations at the working level, and those would have been more amongst educators than national leadership.

The Chair: Thank you very much.

We have just four minutes left, and I would ask Senator Watt and Senator Raine to bear that in mind.

des contacts réguliers avec le Comité de coordination de l'éducation des Premières Nations, pour l'application de l'entente.

En Alberta, nous avons eu une consultation régionale avec trois groupes visés par des traités. Il y a eu quelques discussions, puis certaines personnes ont quitté la salle. Le ministre est revenu pour les rencontrer, et j'ai mené une première discussion avec l'Alberta. Il y a eu quelques protestations, le ministre y est retourné et a rencontré les groupes visés par des traités de l'Alberta.

En Saskatchewan, la consultation régionale a attiré pas mal de monde, à mon avis. Environ la moitié des chefs ont quitté la salle, mais on a eu finalement une bonne séance de discussions avec les éducateurs.

Au Manitoba, nous avons eu une consultation générale. Je peux vous faire parvenir des chiffres sur le nombre de participants, car je ne les ai pas en tête.

Le président : Pas de problème.

Mme Ducros : Au Manitoba, tous les chefs avaient été invités. Il y a eu des protestations à l'extérieur, parce que les gens voulaient participer, alors nous les avons invités à entrer. Nous avons eu une bonne réunion au Manitoba, et nous poursuivons nos discussions avec le Centre de ressources éducationnelles des Premières Nations du Manitoba.

En Ontario, il y a eu deux consultations, l'une à Kenora et l'autre à Thunder Bay, qui ont attiré beaucoup de participants. Il y a eu quelques protestations à l'extérieur et tout le monde a été invité à entrer, si bien qu'il y a eu des protestations à l'intérieur et à l'extérieur, mais les discussions se sont poursuivies.

Au Québec, les chefs avaient été invités, mais ils ont quitté la salle. Les consultations se sont poursuivies avec les différentes organisations responsables de l'éducation, par vidéoconférence et d'autres...

Dans l'Atlantique, et c'est là que nous avons commencé cette ronde de consultations, la réunion a eu lieu le 21 juin et a attiré un grand nombre de participants. Elle a duré une journée et demie et nous a permis de rencontrer des chefs et des éducateurs.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons organisé 32 vidéoconférences qui étaient à la fois des séances d'information et des discussions. D'autres consultations ont été effectuées par plusieurs de mes collaborateurs qui se sont rendus au Labrador ainsi qu'en Alberta pour rencontrer des groupes visés par les traités 6, 7 et 8. D'autres réunions de travail ont eu lieu, mais plutôt au niveau des éducateurs que des dirigeants nationaux.

Le président : Merci beaucoup.

Il ne nous reste que quatre minutes, et je vais demander au sénateur Watt et à la sénatrice Raine d'en tenir compte.

Senator Watt: The point raised by the senator across from me in regard to spending three or four years being taught in their mother tongue, does that have any influence on the outcome of that youngster, whoever that person is?

I do have a bit of an experience in that field, because we are wrestling with that. There is a give and take to a certain extent. If you allow an Inuk person to be taught in Inuktitut for the first two years, that in a sense takes certain things away. Otherwise that kid will be two years advanced, and it's degraded two years rather than being advanced, so there is a problem there. Even though there is a problem there, the fact that they are being taught at a young age with their mother tongue makes them very solid, so we see the outcome of that. What we are wrestling with now is to find a way to teach them with the two languages at the same time. At the end of the day, they will become very solid, and they succeed. When they have to deal with their counterparts, let's say in Montreal, for example, then they are not two years behind, but at this point they are still two years behind, just to let you know.

The point I would like to raise, if I have the time, is knowing the fact the minister is not a minister of education, I do believe that he would like to retain a certain set of authorities like a minister of education having at least power over what might take place within the language of instruction. It could also be applied to administrative fields. I would imagine that the minister will have disallowing power just like the minister of education.

Ms. Ducros: There are provisions in the act for the minister's ability, having sought the advice of the joint council and where there is persistent non-performance of non-achievement of outcomes or kids are placed in an insecure situation, to appoint a temporary administrator who would assume the functions that currently exist, but he couldn't disallow on the whole range of governance curriculum. He could appoint a temporary administrator who would go the structure that has already been created by the First Nations to deal with issues where there was pervasive non-performance.

Whether the bill is sufficient, according to some, nothing in this bill enhances the minister's power. Anything that exists in this bill currently constrains the minister's power. Right now, the education systems are run through contribution agreements where the minister has pretty much complete authority.

Senator Watt: I have one point to make. Do you think the minister would be agreeable if an amendment takes place within the act itself to take that power away, that he doesn't have a disallowing power when it comes to language of instruction?

The Chair: Let's ask the minister when he comes. We can't expect the officials to answer that. He now knows what he might expect.

Le sénateur Watt : J'aimerais revenir sur la question soulevée par la sénatrice qui est en face de moi, au sujet des trois ou quatre années pendant lesquelles un enfant reçoit un enseignement dans sa langue maternelle. Est-ce que cela a une incidence sur ses chances de réussite scolaire, quel que soit le milieu dont il est issu?

Je m'y connais un peu dans ce domaine, car c'est un problème auquel nous sommes confrontés. Ça a des avantages et des inconvénients, dans une certaine mesure. Si un enfant inuk est instruit en inuktitut pendant les deux premières années, je suppose que ça l'empêche d'acquérir certaines compétences. Cet enfant devrait avoir deux ans d'avance, mais en fait il prend deux ans de retard, et c'est un problème. De notre côté, même si ça pose un problème, le fait qu'ils soient instruits dans leur langue maternelle pendant les deux premières années les rend beaucoup plus solides, et on en constate les résultats. Ce qu'on essaie de faire, à l'heure actuelle, c'est de trouver une façon de les instruire dans les deux langues en même temps. De cette façon, ils seront solides et ils auront de bons résultats tout à la fois. Quand ils se retrouveront avec des camarades à Montréal, par exemple, ils n'auront plus deux ans de retard, mais pour l'instant, ils ont deux ans de retard, c'est ce que je voulais vous dire.

J'aimerais faire remarquer, s'il me reste assez de temps, que, étant donné que le ministre n'est pas un ministre de l'éducation, je suppose qu'il tient à avoir certains des pouvoirs conférés à un ministre de l'éducation, surtout en ce qui concerne la langue d'instruction, et peut-être aussi du côté de l'administration. Bref, je suppose que le ministre disposera d'un pouvoir de désaveu, au même titre qu'un ministre de l'éducation.

Mme Ducros : Le projet de loi prévoit que, si la réussite scolaire ou la sécurité des élèves sont menacées, le ministre peut, après avoir demandé l'avis du comité mixte, nommer un administrateur provisoire de l'école, mais il ne peut pas désavouer l'ensemble d'un programme d'études. Autrement dit, pour remédier à l'absence de bons résultats scolaires, l'administrateur provisoire devra respecter la structure établie par les Premières Nations.

Certains estiment que ce projet de loi n'élargit aucunement les pouvoirs du ministre, au contraire. À l'heure actuelle, les systèmes d'éducation sont régis par les accords de contribution, lesquels confèrent au ministre pratiquement tous les pouvoirs.

Le sénateur Watt : Une dernière chose. Pensez-vous que le ministre serait d'accord pour qu'on supprime, par voie d'amendement, son pouvoir de désaveu en ce qui concerne la langue d'instruction?

Le président : Nous poserons la question au ministre quand il comparaîtra. On ne peut pas demander à un fonctionnaire de répondre à ce genre de question.

Senator Raine: I would like to say thank you very much, all of you, for this session. It is the start of our pre-study. I hope that we might have a chance to have you back if we get more questions as we move along, but that's all for me. Thanks.

The Chair: I think you covered a lot of ground, colleagues. Thanks to the witnesses, and thank you, honourable senators.

Ms. Ducros: Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, May 13, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:34 a.m. to study the challenges relating to First Nations infrastructure on reserves.

Senator Lillian Eva Dyck (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good morning, everyone. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or via CPAC on the Web.

My name is Lillian Dyck from Saskatchewan. I am deputy chair of the committee. Our chair, Senator Patterson, is unable to be with us this morning and sends his regrets.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. This morning, we are hearing testimony on a specific order of reference authorizing us to examine and report on the challenges and potential solutions relating to infrastructure on reserves, including housing, community infrastructure and innovative opportunities for financing, and more effective collaborative strategies.

Today we will hear from the Atlantic Policy Congress, which represents 37 chiefs of Mi'kmaq, Maliseet, Innu and Passamaquoddy First Nations. The Atlantic Policy Congress has created the Atlantic First Nations Housing & Infrastructure Network to provide advice and strategic direction in the areas of housing, water, waste water and emergency response planning.

Before proceeding to the testimony, I would like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves, starting on my right.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak from Ontario.

Senator Meredith: Senator Don Meredith, Ontario.

La sénatrice Raine : J'aimerais vous remercier tous car cette réunion a été très instructive. C'est le début de notre étude préliminaire, et j'espère que nous aurons l'occasion de vous réinviter si nous avons d'autres questions à vous poser. Mais pour l'instant, je n'en ai pas d'autres. Merci.

Le président : Je crois que vous avez couvert pas mal de sujets, chers collègues. Je remercie les témoins et merci aussi à vous, chers collègues.

Mme Ducros : Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 13 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, pour étudier les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonjour à tous. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et les membres du public qui assistent à la séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ou qui la regardent sur CPAC ou sur Internet.

Je m'appelle Lillian Dyck, et je viens de la Saskatchewan. Je suis vice-présidente du comité. Notre président, le sénateur Patterson, s'excuse de ne pas pouvoir se joindre à nous aujourd'hui.

Le comité a le mandat d'examiner les dispositions législatives, et, de façon générale, les questions relatives aux peuples autochtones du Canada. Ce matin, nous recueillons des témoignages dans le cadre d'un ordre de renvoi précis qui nous autorise à examiner, en vue d'en faire rapport, les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves et d'éventuelles solutions à ces problèmes, notamment en matière de logement, d'infrastructures communautaires, de façons novatrices d'obtenir du financement et de stratégies de collaboration efficaces.

Nous allons entendre aujourd'hui le témoignage du Secrétariat du Congrès de l'Atlantique, qui représente 37 chefs de nations micmaques, malécites, innues et pescomody. Le congrès a mis sur pied l'Atlantic First Nations Housing & Infrastructure Network et l'a chargé de fournir des conseils et une orientation stratégique dans les domaines du logement, de l'eau potable, des eaux usées et de la planification des mesures d'urgence.

Avant que nous ne passions aux témoignages, j'aimerais faire un tour de table et demander aux membres du comité de se présenter, à partir de ma droite.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Beyak : Sénatrice Lynn Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur Meredith : Sénateur Don Meredith, de l'Ontario.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo from Ontario.

Senator Moore: Wilfred Moore from Nova Scotia.

The Deputy Chair: Members of the committee, please help me in welcoming our witness from the Atlantic Policy Congress, John Paul, the executive director.

Mr. Paul, we look forward to your presentation, which will be followed by questions from senators. Please proceed.

John G. Paul, Executive Director, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat: Thank you, and good morning, honourable members. As you know, my name is John Paul and I am with the Atlantic Policy Congress. I'm here on behalf of our chiefs on some of the challenges but also to offer some practical solutions relating to First Nations housing and infrastructure. Our organization, as mentioned, is to research, analyze and develop alternatives to federal policies that affect our Mi'kmaq, Maliseet, Passamaquoddy and Innu First Nations communities in Atlantic Canada as well as Quebec; and we have one community with bands into the U.S.A.

We will always hold the position that our First Nations communities deserve safe and healthy homes and overall community infrastructure now and in the future. As our people and communities continue to grow and thrive, the demand for First Nations infrastructure is steadily increasing at a pace that does not match available funding. It is difficult as a leader to have to tell our people and communities that, due to federal funding cuts, they will not receive the adequate housing or buildings they need to meet basic needs like all other Canadians. The lack of adequate infrastructure forces our people to live in overcrowded conditions, leading to high levels of stress and increased risk of serious health issues.

The Deputy Chair: Could I interrupt for a moment? We have your presentation, and it's in English only. If the committee members would like a copy, would you pass a motion that we can distribute it, even though we don't have it translated into French yet? Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chair: We'll pass that out.

Mr. Paul: Our organization created a partnership with government that we call the Aboriginal First Nations Housing & Infrastructure Network. Created in 2007 by a chiefs' resolution, the network is comprised of one decision level making committee

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

Le sénateur Moore : Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse.

La vice-présidente : Mesdames et messieurs les membres du comité, veuillez vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à notre témoin du Secrétariat du Congrès de l'Atlantique, M. John Paul, directeur exécutif.

Monsieur Paul, nous avons hâte d'écouter votre exposé, qui sera suivi de questions des sénateurs. Vous avez la parole.

John G. Paul, directeur exécutif, Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique : Je vous remercie et vous souhaite le bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Comme vous le savez, je m'appelle John Paul, et je représente le congrès de l'Atlantique. Je suis ici pour parler au nom de nos chefs de certains des problèmes qui se posent, mais aussi pour vous proposer des solutions concrètes en matière de logement et d'infrastructures des Premières Nations. Comme la vice-présidente l'a mentionné, l'objectif de notre organisation est d'effectuer des recherches et des analyses ainsi que de trouver des solutions de rechange relativement aux politiques fédérales qui touchent nos collectivités micmaques, malécites, pescomody et innues du Canada atlantique ainsi que du Québec, et il y a aussi un groupe dont certaines bandes sont aux États-Unis.

Nous allons toujours défendre la position selon laquelle nos collectivités autochtones méritent des maisons et une infrastructure communautaire en général qui soient sûres et saines, aujourd'hui et dans l'avenir. Nos peuples et nos collectivités continuent de croître et de prospérer, et la demande en infrastructures croît de façon constante chez les Premières Nations, à un rythme qui ne correspond pas au rythme de croissance du financement accessible. Il est difficile pour un chef de dire à son peuple et aux collectivités qu'il dirige que, vu les compressions du financement versé par le gouvernement fédéral, ils n'auront pas accès aux logements ou bâtiments nécessaires pour répondre à leurs besoins de base comme le reste des Canadiens. Le manque d'infrastructures adéquates force notre population à vivre dans des logements surpeuplés, ce qui entraîne un niveau élevé de stress et un risque accru de problèmes de santé graves.

La vice-présidente : Puis-je vous interrompre pendant un instant? Nous avons votre exposé devant nous, et il est en anglais seulement. Si les membres du comité veulent en avoir une copie, pourraient-ils proposer une motion nous permettant de distribuer le document, même s'il n'a pas encore été traduit en français? Tout le monde est d'accord?

Des voix : D'accord.

La vice-présidente : Nous allons faire circuler le document.

M. Paul : Notre organisation a conclu un partenariat avec le gouvernement auquel nous avons donné le nom de Aboriginal First Nations Housing & Infrastructure Network. Créé en 2007 par une résolution prise par les chefs, ce réseau comprend un

that provides strategic direction and advice to all regional activities concerning housing, water, waste water and emergency management. Individual areas are addressed through working groups consisting of First Nations representatives as well as federal partners, who work collaboratively toward innovative solutions to these important issues facing all our Atlantic First Nations communities.

A facilitated session was held last November 21 and 22 in one of our largest communities, Eskasoni First Nation in Nova Scotia. It included First Nations housing managers and other decision makers from key federal departments such as Canada Mortgage and Housing Corporation, Health Canada and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada to discuss and identify the true housing and infrastructure issues in the Atlantic region.

The working group agreed that the following were the five overarching issues related to housing and infrastructure: The first issue related to governance and local leadership. As First Nations leaders, we tend to have to deal with the issues of the day and what's being passed either as legislation or what the federal government sees as a priority. We feel that housing has fallen off the radar in the eyes of the federal government, but we still see it as a critical priority for all our communities. For First Nations leaders, there needs to be a serious reminder to the federal government that housing must remain a priority for Atlantic First Nations communities.

First Nations community houses continue to be the biggest asset in all our communities and, therefore, should continue to be the biggest priority as there is a continuing need for maintenance and renovations and a requirement to build new houses to address the current backlog and the needs of a growing population. We need at least 3,500 homes just to address the needs today. Our people are consistently talking to leadership and band administrations about the need for housing, and this issue must remain as a top priority. Housing is an essential part of the fabric of each and every community.

External government limitations and restrictions: The topic of the federal government limitations and restrictions as an inhibitor to the progression of First Nations housing has always been present and persists today. These restrictions can come in the form of funding cuts to essential programs or new programs and very serious restrictions or conditions put on by the government without, in some cases, consultation.

comité directeur qui fournit une orientation et des conseils stratégiques aux responsables de toutes les activités régionales concernant le logement, l'eau potable, les eaux usées et la gestion des urgences. Chacun des domaines est abordé par un groupe de travail composé de représentants des Premières Nations ainsi que de partenaires fédéraux, qui collaborent à la recherche de solutions novatrices à ces problèmes importants auxquels font face toutes nos collectivités autochtones de l'Atlantique.

Une séance animée a été tenue les 21 et 22 novembre derniers dans l'une de nos collectivités les plus importantes, celle de la nation Eskasoni de la Nouvelle-Écosse. Les gestionnaires des logements des Premières Nations et d'autres décideurs issus d'organismes clés du gouvernement fédéral, comme la Société d'hypothèques et de logement, Santé Canada et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ont parlé des problèmes de logement et d'infrastructure qui se font sentir dans la région de l'Atlantique pour bien cerner les vrais problèmes.

Le groupe de travail a convenu que les cinq éléments suivants constituaient les grands problèmes liés au logement et à l'infrastructure. Le premier problème a trait à la gouvernance et à la direction locale. Les chefs des Premières Nations doivent généralement s'occuper des problèmes de l'heure et des lois qui sont adoptées ou de ce que le gouvernement fédéral considère comme étant prioritaire. Nous avons l'impression que le logement ne fait plus partie des priorités du gouvernement fédéral, mais nous estimons toutefois qu'il s'agit toujours d'une priorité importante pour l'ensemble de nos collectivités. Aux yeux des chefs des Premières Nations, il convient de présenter au gouvernement fédéral un rappel sérieux du fait que le logement doit demeurer une priorité pour les collectivités des Premières Nations de l'Atlantique.

Les maisons communautaires des Premières Nations demeurent le bien le plus important dans toutes nos collectivités, et elles devraient donc demeurer la principale priorité, étant donné les rénovations et l'entretien qui doivent constamment être faits et la nécessité de construire de nouvelles maisons pour combler le manque actuel et les besoins d'une population grandissante. Nous avons besoin d'au moins 3 500 maisons pour répondre aux besoins actuels seulement. Les membres de notre population parlent constamment à leurs dirigeants et aux responsables de l'administration des bandes du besoin de logements, et cette question doit demeurer une priorité importante. Le logement est un élément essentiel du tissu social de toutes les collectivités.

Les limites et les restrictions externes imposées par le gouvernement : le fait que le gouvernement fédéral impose des limites et des restrictions qui freinent les progrès dans le domaine du logement des Premières Nations a toujours été un sujet abordé, et il continue de l'être aujourd'hui. Ces restrictions peuvent prendre la forme de réductions du financement de programmes essentiels ou de nouveaux programmes et de restrictions ou de conditions très sérieuses qui sont imposées par le gouvernement, sans consultation dans certains cas.

A recent example of this is CMHC's continued cutbacks or reductions in section 95 homes in Atlantic Canada. Based on the yearly figures, we have seen a drastic drop in the number of units being allocated from 75 units in 2011-12, to 41 in 2012-13, to 38 this year, in 2013-14. These are drastic cuts to all our communities and they lead to many other problems, such as increased overcrowding and added pressure on the housing staff.

Another challenge facing Atlantic First Nation communities is the passing of legislation with no tools or financial or human resources to help adjust to new laws or regulations. APC has done a tremendous job with our clean water initiative, proactively addressing the regulations of Bill S-8; however, there will always be new legislation passed that First Nations communities will struggle to find alternatives for and have to live with whether we agree or not.

A more transparent consultation process is needed for any new legislation. It has been well documented that in our communities, responses from First Nations to Bill S-2, the Family Homes on Reserves and Matrimonial Interests or Rights Act, have been primarily negative. During the draft stages, common criticisms of the bill included inadequate consultation, failure to recognize the First Nations' right to govern the issue, and the overall need to improve First Nations' access to the justice system. Now that Bill S-2 has achieved Royal Assent, protections from section 89 of the Indian Act could be challenged by allowing a spouse to claim damages for unlawful transfer of a property in a community. As well, there is the possibility that upon the divorce or separation of a First Nation and non-First Nation couple, a non-First Nation person could be awarded the right to occupy the home. Legislation should never pass when there are still serious questions that remain.

Analogous concerns arise when new government initiatives and programs happen with little or no warning. A prime example is the new National Building Code compliance requirements under CMHC's section 95 housing subsidy program. In February 2014, our Atlantic communities received a letter stating that on the onset of the new fiscal year, 2014-15, First Nations would be required to submit certificates of code compliance at a minimum of three stages of the building of a house. They are pre-backfill inspection — foundation; pre-drywall inspection — framing, rough-in and insulation and vapour barriers; and a final inspection.

Un exemple récent de cela, ce sont les compressions ou les réductions auxquelles procède la SCHL dans la région de l'Atlantique au chapitre des maisons à louer en vertu de l'article 95. D'après les chiffres annuels, le nombre d'unités allouées a chuté, passant de 75 en 2011-2012 à 41 en 2012-2013 et à 38 en 2013-2014, soit l'année en cours. Il s'agit de compressions draconiennes qui touchent toutes nos collectivités et qui causent bien d'autres problèmes, notamment un surpeuplement de plus en plus important et une pression accrue sur le personnel responsable du logement.

Un autre problème auquel les collectivités des Premières Nations de l'Atlantique font face, c'est l'adoption de projets de loi sans la prestation d'outils ni de ressources financières ou humaines pour les aider à s'adapter aux nouvelles lois ou aux nouveaux règlements. Le secrétariat a fait de l'excellent travail dans le cadre de l'initiative sur l'eau potable en s'occupant proactivement du règlement découlant du projet de loi S-8; il y aura cependant toujours de nouveaux projets de loi qui seront adoptés pour lesquels les collectivités des Premières Nations auront de la difficulté à trouver des solutions de rechange et avec lesquelles elles devront composer, qu'elles le veuillent ou non.

Un processus de consultations transparent est nécessaire pour l'adoption de tout nouveau projet de loi. Il est bien documenté que, dans nos collectivités, les réactions des Autochtones au projet de loi S-2, Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux, ont été surtout négatives. Pendant l'élaboration de ce projet de loi, trois critiques formulées couramment concernaient les consultations inadéquates, le défaut de reconnaître le droit des Premières Nations de se gouverner sur cette question et le besoin général d'accroître l'accès des Premières Nations au système judiciaire. Maintenant que le projet de loi S-2 a reçu la sanction royale, les protections prévues par l'article 89 de la Loi sur les Indiens pourraient être contestées dans le cas où il serait permis à une épouse de réclamer des dommages-intérêts pour le transfert illicite d'un bien dans une collectivité. De même, au moment du divorce ou de la séparation d'un Autochtone et d'un non-Autochtone, cette dernière personne pourrait se voir accorder le droit d'occuper le domicile conjugal. On ne devrait jamais adopter de projets de loi lorsque des questions graves demeurent sans réponses.

D'autres préoccupations de ce genre surviennent lorsque le gouvernement met sur pied de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes sans trop nous avertir. Un excellent exemple de cela, c'est la nouvelle exigence de conformité avec le Code national du bâtiment dans le cadre du programme de logements subventionnés par la SCHL en vertu de l'article 95. En février 2014, nos collectivités de l'Atlantique ont reçu une lettre leur expliquant que, à partir du début du nouvel exercice, c'est-à-dire de l'exercice 2014-2015, les Premières Nations seraient dans l'obligation de soumettre des certificats de conformité avec le code à au moins trois étapes de la construction d'une maison. Il s'agit de l'inspection avant le remblayage — les fondations; de

On the surface, it seems like a very good idea to bring in inspectors to ensure that houses on reserves are all built to code. However, if proper consultation had been completed on this issue, CMHC should have realized some of the negative effects these requirements will have on First Nations given little time to prepare for implementation.

Each National Building Code inspection will cost between $350 to $500 per inspection and about $1,050 to $1,500 per unit, for each unit to administer the inspections and all the costs falling directly on the First Nation. CMHC has stated they will not be paying to perform the code compliance inspections; they will be part of the overall project cost and thus escalate the costs of construction for each unit in all our communities.

Section 95 subsidy homes continue to be the primary source of new housing in the Atlantic First Nation communities, and I've already detailed the actual number of homes, which has been declining.

These inspections will also drive up project costs by prolonging building times. I know some communities have to hire security to watch their construction sites to ensure appliances, windows and expensive wire don't get stolen from the units. It's unfair to ask our communities to stretch their fixed funding further.

Furthermore, code compliance has also ignored the role of our Native Inspection Services Initiative, called NISI. Under the code compliance requirements, NISI inspectors are not qualified to perform the inspections, and no funding has been made available to train them to make them qualified. In administering the inspections, it would be more appropriate for bands to use their funding to train NISI inspectors, who are mostly First Nations people, to be qualified home inspectors to do these inspections. This way, communities can have First Nations people they trust doing the inspections instead of somebody else outside the community actually doing the inspections.

If we as First Nations are to rise up and help overcome the challenges placed before us, the federal government must also heed our words and learn from our lessons so we can work together for a better tomorrow to provide quality housing.

In terms of social issues, as you know, our communities face many social and economic issues and challenges. These issues have a direct correlation to the housing quality on each and every reserve. A house may be built to code, with all the appropriate

l'inspection avant la pose des cloisons sèches — la charpente, les entrées d'eau et les isolants et les pare-vapeurs; et l'inspection finale.

De prime abord, faire venir des inspecteurs pour qu'ils vérifient que les maisons construites sur les réserves respectent le code du bâtiment semble être une très bonne idée. Toutefois, si des consultations adéquates avaient eu lieu, les représentants de la SCHL auraient pris conscience de certains des effets négatifs que ces exigences vont avoir sur les Premières Nations, vu le peu de temps qu'elles ont eu pour se préparer à leur mise en œuvre.

Chaque inspection relative au Code national du bâtiment coûtera de 350 à 500 $, ce qui fait environ 1 050 à 1 500 $ par unité pour l'administration des inspections, et tous les coûts seront assumés directement par la nation concernée. La SCHL a déclaré qu'elle n'assumerait pas le coût des inspections de conformité avec le code; le coût sera ajouté au coût total du projet, ce qui fera donc augmenter les coûts de construction de chacune des unités dans toutes nos collectivités.

Les maisons subventionnées en vertu de l'article 95 demeurent la principale source de nouveaux logements dans les collectivités des Premières Nations de l'Atlantique, et j'ai déjà précisé le nombre réel de maisons, qui est en diminution.

Les inspections vont également faire grimper les coûts des projets en allongeant le délai de construction. Je sais que les gens de certaines collectivités doivent embaucher des agents de sécurité pour surveiller les chantiers de construction et s'assurer que les appareils ménagers, les fenêtres et les fils coûteux ne sont pas volés. Il n'est pas juste de demander à nos collectivités d'étirer encore plus le financement fixe qu'elles reçoivent.

En outre, l'exigence de conformité avec le code ne tient pas non plus compte du rôle de notre Initiative des services d'inspection par des Autochtones, l'ISIA. Les inspecteurs de l'ISIA ne sont pas autorisés à procéder aux inspections de conformité avec le code, et aucun financement n'a été rendu accessible pour les former et ainsi faire en sorte qu'ils puissent mener ces inspections. Sur le plan de l'administration des inspections, il conviendrait mieux que les bandes utilisent le financement qu'elles reçoivent pour offrir une formation aux inspecteurs de l'ISIA, lesquels sont pour la plupart des Autochtones, afin qu'ils soient qualifiés pour réaliser les inspections de conformité avec le code. Ainsi, les collectivités pourraient faire faire leurs inspections par des Autochtones en qui elles ont confiance plutôt que par des gens de l'extérieur.

Pour que nous, les Premières Nations, puissions arriver à surmonter les obstacles auxquels nous faisons face, il faut que le gouvernement fédéral nous écoute et profite des leçons que nous avons tirées, afin que nous puissions collaborer pour améliorer notre avenir et la qualité de nos logements.

Pour ce qui est des enjeux sociaux, comme vous le savez, nos collectivités font face à beaucoup de problèmes et de défis sur les plans social et économique. Ces problèmes sont directement liés à la qualité des logements dans chacune des réserves. Même si une

amenities to make it last, prevent mould and ensure energy efficiency. However, if the person residing in the home doesn't take proper care of the unit, the house will deteriorate quickly.

Deterioration of units as a result of social issues can come from many angles. It could be caused by the occupant suffering from a serious substance abuse or simply a lack of key life skills needed to properly care and maintain a home. Deterioration of our units can happen because the number of people in one unit is too large to be consistent with the daily upkeep of eight to ten people in one house. As well, some of our people are too dependent on the First Nations to fix any and all minor repairs. This takes up considerable time of the community housing staff, which could be more focused addressing major housing needs.

In terms of operations, the Atlantic First Nations have a need for improved operations regarding housing on reserves. First Nations are similar to other Atlantic communities when it comes to skilled workers in trades being lured away from home by the promise of big money in the West, on even in our own area, Labrador, to work on construction. There is a great, real need for incentives for our communities to retain these skilled workers, not only to apply their skills and knowledge toward the progression of a better First Nations community, but also to be an example to the younger generation that our First Nations communities are a good place to live and work. However, we will not be able to retain our workers if the federal government continues to insist that the Atlantic First Nations continue to do more with less and less funding.

In terms of asset management, while our current asset management strategies maintain the day-to-day status quo, that's unsustainable. A major reason for our need for strong asset management strategies is that there is a lack of an enforceable housing policy in Atlantic First Nations communities. Having enforceable housing policies in place on-reserve would allow each First Nation administration to streamline the housing work, setting work priorities, as well as having a precedent in place for exactly what tenants' and homeowners' responsibilities are, now and in the future. Further, having community housing policies in place can lead to other positive outcomes, such as the implementation of appropriate rental regimes, creating housing committees or advisory bodies, and also dealing with possible dispute resolution mechanisms outside the chief and council in some cases.

maison est construite conformément au code et dotée de toutes les caractéristiques nécessaires pour la rendre durable, pour empêcher que des moisissures se forment et pour assurer l'efficacité énergétique, si la personne qui l'habite ne s'en occupe pas adéquatement, la maison se détériorera rapidement.

La détérioration des unités de logement découlant de problèmes sociaux peut être attribuable à de nombreuses choses. Elle peut être causée par le fait que l'occupant soit aux prises avec un grave problème de toxicomanie ou simplement par un manque d'aptitudes clés de la vie quotidienne nécessaires à l'entretien adéquat d'une maison. La détérioration de nos unités de logement peut survenir parce que le nombre de personnes qu'elles contiennent est trop grand et que l'entretien quotidien qu'exige la présence de 8 à 10 personnes dans une maison devient impossible. Par ailleurs, certains des membres de notre population s'en remettent trop aux Premières Nations pour faire toutes les petites réparations. Cela gobe une grande partie du temps du personnel responsable des logements communautaires, temps qui pourrait servir à combler des besoins de logement majeurs.

Sur le plan des activités, les Premières Nations de l'Atlantique ont besoin d'améliorer leurs activités relatives au logement dans les réserves. Les Premières Nations sont dans une situation similaire à celle des autres collectivités de l'Atlantique, c'est-à-dire que les gens de métier qualifiés sont attirés par les salaires élevés qui sont offerts dans l'Ouest ou même ailleurs dans notre région, plus précisément au Labrador, où il y a du travail dans le secteur de la construction. Nos collectivités ont un besoin important et bien réel de mesures d'incitation pour pouvoir garder ces travailleurs qualifiés, non seulement pour qu'ils appliquent leurs compétences et leurs connaissances à l'avancement des collectivités autochtones, mais aussi pour qu'ils donnent l'exemple à la jeune génération et lui montrent que les collectivités autochtones sont un bon endroit pour vivre et pour travailler. Nous n'arriverons cependant pas à garder nos travailleurs si le gouvernement fédéral continue d'insister pour que les Premières Nations de l'Atlantique fassent plus de choses avec moins de financement.

Pour ce qui est de la gestion des biens, nos stratégies actuelles de gestion des biens maintiennent le statu quo au quotidien, mais celui-ci n'est pas viable à long terme. Une raison majeure pour laquelle nous avons besoin de bonnes stratégies de gestion des biens, c'est qu'il n'y a pas de politiques liées au logement dont l'application peut être rendue obligatoire dans les collectivités des Premières Nations de l'Atlantique. Si nous avions des politiques de ce genre dans les réserves, les administrations des Premières Nations pourraient rationaliser le travail relatif au logement, établir les priorités à l'égard de ce travail et bénéficier de l'existence d'un précédent pour établir précisément les responsabilités des locataires et des propriétaires de maison, pour aujourd'hui et pour l'avenir. La mise en place de politiques sur les logements communautaires peut de plus entraîner d'autres résultats positifs, comme la mise en œuvre de régimes de location adéquats, la mise sur pied de comités ou de conseils consultatifs

Now in 2014, the APC continues to actively prepare and strive for opportunities to create real improvements in First Nations housing and infrastructure for health and safety of our communities. We have a housing group at our organization made up of the housing managers of each of the Atlantic provinces. We have taken the time to look at what some of the problems are. The working group has been able to prioritize these ideas and what can be completed in the short term for the benefit of the long term in order to properly address these challenges before us. Some of these housing managers have decades of knowledge and experience working in housing.

Here are some of the things the committee can look at in terms of solutions for issues.

The big issue we see is trying to engage our young people in the community in housing and in careers. The state of housing on-reserve has been a long-standing concern of First Nations leaders and continues to be a key social determinant of health. One of the priorities identified in the housing working group was to engage First Nations youth and get their direct input on how to address housing issues. The input will help in the development of education and awareness material that is culturally relevant and appropriate for First Nations in Atlantic Canada on housing issues which impact health. As well, their input will help our First Nations determine what is needed to retain our future skilled workers and leaders in our communities.

APC is currently working toward the modernization of an existing CMHC tool kit on housing. The tool kit is a tremendous opportunity to educate young people on home maintenance and all the potential impacts on health.

In September of 2010, the housing group recommended acquiring copies of a CMHC tool kit called "My Home is my Tipi," and piloted it within Atlantic First Nations schools. The tool kit was originally developed and created by curriculum writers from First Nations communities in the Western provinces of Canada. The tool kit ranges from kindergarten to Grade 12 curriculums that teach youth about home maintenance and safety through videos, books and pictures. Each school we have dealt with has piloted the tool kit and agreed that the material inside will be very beneficial to First Nations youth. However, each school has indicated that the material needed to be altered to our own circumstances in Atlantic Canada. The modification of this youth-focused tool kit on houses was considered a great opportunity by housing managers to educate First Nations

chargés du logement et le recours à d'éventuels mécanismes de règlement des litiges ne faisant intervenir ni le chef ni le conseil dans certains cas.

Cette année comme auparavant, le secrétariat se prépare activement à saisir les occasions qui se présenteront à lui d'apporter des améliorations réelles dans le domaine du logement et des infrastructures des Premières Nations afin d'assurer la santé et la sécurité de nos collectivités. Il y a au sein de notre organisation un groupe chargé du logement qui est composé de gestionnaires des logements de chacune des provinces de l'Atlantique. Nous avons pris le temps d'examiner certains des problèmes qui se posent. Le groupe de travail a été en mesure d'établir un ordre de priorité en ce qui concerne les idées à ce chapitre et ce qui peut être réalisé à court terme et avoir une utilité à long terme afin de régler adéquatement les problèmes avec lesquels nous sommes aux prises. Certains de ces gestionnaires des logements acquièrent des connaissances et de l'expérience dans le domaine depuis des dizaines d'années.

Voici certains des éléments de solution que le comité peut envisager.

Le problème important, selon nous, c'est d'amener les jeunes de la collectivité à s'intéresser au logement et à faire carrière. La situation du logement dans les réserves est depuis longtemps une préoccupation pour les dirigeants des Premières Nations, et elle continue d'être un important déterminant social de la santé. L'une des priorités cernées par le groupe de travail sur le logement était de faire participer les jeunes Autochtones et d'obtenir directement auprès d'eux des suggestions pour régler les problèmes liés au logement. Leurs suggestions contribueront à l'élaboration de documents d'information et de sensibilisation concernant les problèmes de logement qui ont une incidence sur la santé qui soient adaptés sur le plan culturel pour les Premières Nations du Canada atlantique. Elles aideront aussi nos Premières Nations à déterminer ce dont elles ont besoin pour garder nos futurs travailleurs qualifiés et dirigeants dans nos collectivités.

Le secrétariat travaille actuellement à la modernisation d'une trousse d'outils sur le logement de la SCHL. Cette trousse offre une excellente occasion d'informer les jeunes au sujet de l'entretien d'une maison et de toutes les répercussions possibles sur la santé.

En septembre 2010, le groupe de travail sur le logement a recommandé l'acquisition d'exemplaires de la trousse d'outils de la SCHL intitulée « Ma maison est mon tipi » et a fait un essai dans des écoles autochtones de l'Atlantique. La trousse d'outils a été créée par des rédacteurs de programmes de collectivités autochtones de l'ouest du Canada. Elle contient des programmes d'enseignement de la maternelle à la 12e année sur l'entretien d'une maison et la sécurité, les connaissances étant transmises au moyen de vidéos, de livres et d'images. Les responsables de chacune des écoles avec qui nous avons discuté et qui ont fait l'essai de la trousse d'outils ont convenu que le matériel pédagogique qu'elle contient sera très bénéfique pour les jeunes des Premières Nations. Ils nous ont cependant dit que ce matériel avait dû être adapté en fonction de la situation que nous vivons au

youth on the importance of house maintenance and health impact, at the same time gauging youth and teacher interest for a specific Atlantic First Nations curriculum.

In 2014, we changed the name to "My Home is My Wigwam." It is on its way to making an Atlantic First Nations-based tool kit specific to Mi'kmaq, Maliseet, Passamaquoddy and Innu culture, knowledge and values to be taught in Atlantic First Nations schools and various programs in the community. This will need continued support and funding in order to help teach young people how to appreciate and maintain the homes they live in.

First Nations youth also need to be engaged in discussions on careers and trades focused in First Nations housing and how we all collectively achieve this. Current housing managers in the communities are not so young these days, so they've been doing a lot to advocate for the retention of these young people or young workers in our community. Part of the reason for the lack of housing staff on reserves is that often in the communities there's only one person who runs the whole show in the community. We need to get our youth interested in this stuff and give them a way to give back to their communities.

In terms of asset condition assessment of First Nations homes and lands, in the area of assets, like the case study we provided to the committee on First Nations water and waste water asset condition assessment in 2013, it has been recommended that we do a similar case study on housing in our communities. The case study would clearly identify data on housing conditions and show what the issues are and present it back to the government to see how together, collaboratively, we can address these issues. This will require further funding resources over time in order to get an accurate picture of what our communities need to live in health and safety.

First Nations land is another big issue that will need to be looked at in all areas of housing and infrastructure. As the population grows continuously, we'll need more land expansion on-reserve. This needs to be kept in mind, especially when First Nations are already looking for improvements or expansions to their water and waste water infrastructures.

One interesting thing I want to talk about that you may or may not be aware of is a project we're working towards. Basically, we feel it's a proactive and innovative solution to addressing the current state of water and waste water systems under a possible

Canada atlantique. Les gestionnaires des logements estiment que la modification de cette trousse d'outils axée sur les jeunes offrait une excellente occasion d'informer les jeunes Autochtones au sujet de l'importance de l'entretien d'une maison et des répercussions sur la santé, ainsi que d'évaluer l'intérêt des jeunes et des enseignants à l'égard d'un programme d'enseignement propre aux Premières Nations de l'Atlantique.

En 2014, nous avons rebaptisé la trousse « Ma maison est mon wigwam ». Elle est en train de devenir une trousse d'outils pour les Premières Nations de l'Atlantique propre à la culture, aux connaissances et aux valeurs des Micmacs, des Malécites, des Pescomody et des Innus qui sera utilisée dans les écoles des Premières Nations de l'Atlantique et dans le cadre de divers programmes communautaires. Il faudra du soutien et du financement constants pour aider les jeunes à apprécier et à entretenir la maison dans laquelle ils vivent.

Il faut aussi amener les jeunes Autochtones à prendre part aux discussions sur les carrières et les métiers axés sur le logement des Premières Nations et les moyens que nous devrons prendre ensemble pour réaliser cet objectif. Les gestionnaires des logements en poste actuellement dans les collectivités ne sont plus très jeunes, et ils déploient donc beaucoup d'efforts pour essayer de garder ces jeunes gens ou jeunes travailleurs dans notre collectivité. Le manque de personnel pour s'occuper du logement dans les réserves est souvent attribuable en partie au fait qu'une seule personne s'occupe de tout dans la collectivité. Il faut que nous intéressions nos jeunes à ces choses et que nous leur donnions le moyen de redonner à leurs collectivités.

En ce qui a trait à l'évaluation de l'état des maisons et des terrains des Premières Nations, dans le domaine des biens, il a été recommandé que nous menions au sujet des logements dans nos collectivités une étude similaire à l'étude de cas que nous avons fournie au comité en 2013 relativement à l'état de l'infrastructure de traitement de l'eau et des eaux usées des Premières Nations. L'étude de cas contiendrait des données claires sur les conditions de logement, cernerait les problèmes et présenterait tout cela au gouvernement de façon à ce que nous puissions déterminer comment nous pouvons régler ces problèmes ensemble, en collaboration. Cela exigera d'autres ressources financières au fil du temps, pour que nous puissions déterminer précisément de quoi nos collectivités ont besoin pour vivre en santé et en sécurité.

Les terres des Premières Nations sont un autre sujet important qui devra être abordé dans tous les domaines du logement et des infrastructures. Comme la population croît continuellement, les terres des réserves devront être étendues. Il faut garder cela en tête, étant donné surtout que les Premières Nations souhaitent déjà apporter des améliorations à leurs infrastructures de traitement de l'eau et des eaux usées ou leur donner de l'expansion.

Une chose intéressante de laquelle j'aimerais parler et dont vous êtes peut-être au courant, c'est un projet auquel nous travaillons. Essentiellement, nous estimons qu'il s'agit d'une solution proactive et novatrice pour remédier à l'état actuel des

P3 approach based on a business plan, including a First Nations water authority, to handle all the issues related to water and waste water in our communities.

This year, a few weeks ago, April 8 and 9, our chiefs adopted a resolution to direct our network to work collaboratively with the university through the Centre for Water Resources Studies, basically to undertake the next steps in going forward through the work of moving the Clean Water Initiative in terms of forming an Atlantic First Nations water authority. This resolution basically tells the network to continue to take the lead role in the activities associated with incorporating an Atlantic First Nations water authority, including the finalization of term sheets, obtaining band council resolutions from each community for participation in the authority, incorporation of the authority itself, and obtaining band council resolutions from each community with respect to land designation for water and infrastructure in the communities.

The network will take a lead role in continued activities, with the exploration of alternative funding models, which includes the P3 model, and it would be required to bring communities up to the proposed legislation, as per the upcoming legislation and regulations, and provide a long-term solution to the operation of water and waste water systems.

The concept of a First Nations water authority is sweeping across the country. It has allowed communities to research advanced solutions to address critical water issues for their people and communities. This was very evident when we spoke at a number of national and regional conferences with housing and infrastructure staff and organizations, and it has encouraged us to continue a growing dialogue and to identify a number of best practices between groups across the country. Such is the case with other First Nations in Ontario and Manitoba and Winnipeg, and others have passed resolutions to look at ways to create a water authority to pursue their efforts in water.

It has been identified that our efforts at the APC are helping pave the way for the concept of a First Nations water authority through the many studies that our organization has conducted over the years, and we are considered a lead on a lot of this work. But now in 2014, APC, with a team of people, mostly First Nation experts working on land, water, communications and funding, are trying to work on a schedule that will further dialogue and input in terms of what our communities will do about water and waste water systems. This is part of our long-

réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées dans le cadre d'un éventuel partenariat public-privé fondé sur un plan d'affaires faisant intervenir une autorité de gestion des eaux autochtone dans le but de régler tous les problèmes liés au traitement de l'eau et des eaux usées dans nos collectivités.

Cette année, il y a quelques semaines, les 8 et 9 avril, nos chefs ont adopté une résolution visant à demander à notre réseau de collaborer avec l'université par l'intermédiaire du Centre d'études sur les ressources hydriques, essentiellement pour franchir les prochaines étapes qui feront avancer le travail de mise en œuvre de l'initiative pour l'assainissement de l'eau en mettant sur pied une autorité de gestion de l'eau des Premières Nations de l'Atlantique. Aux termes de cette résolution, le réseau doit essentiellement continuer de mener les activités liées à la constitution en personne morale d'une autorité de gestion de l'eau des Premières Nations de l'Atlantique, notamment le parachèvement des documents de mandat, l'obtention de résolutions des conseils de bande concernant la participation aux activités de l'autorité auprès de chacune des collectivités, la constitution en personne morale de l'autorité en tant que telle et l'obtention de résolutions des conseils de bande concernant la désignation de certaines terres aux fins du traitement de l'eau et des infrastructures dans les collectivités.

Le réseau jouera un rôle prépondérant dans la poursuite des activités, y compris l'exploration d'autres modèles de financement, dont le modèle des partenariats publics-privés, et il devra faire en sorte que les collectivités respectent les dispositions législatives proposées dans le cadre des lois et des règlements qui vont être adoptés et trouver une solution à long terme pour l'exploitation des réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées.

L'idée d'une autorité de gestion des eaux des Premières Nations est en train d'être adoptée partout au pays. Elle a permis à des collectivités de se pencher sur des solutions avancées à des problèmes critiques liés à l'eau pour leurs membres. Cela est ressorti très clairement lorsque nous avons pris la parole dans le cadre d'un certain nombre de conférences nationales et régionales auxquelles ont participé le personnel et les organisations qui s'occupent du logement et des infrastructures, ce qui nous a encouragés à continuer d'alimenter le dialogue et à cerner un certain nombre de pratiques exemplaires adoptées par divers groupes à l'échelle du pays. C'est le cas aussi d'autres Premières Nations de l'Ontario et du Manitoba, notamment de Winnipeg, et d'autres ont adopté des résolutions visant l'examen de façons de créer une autorité de gestion des eaux dans le but de poursuivre les efforts dans le domaine.

Il a été déterminé que les efforts que nous déployons au secrétariat préparent le terrain pour l'adoption de l'idée d'une autorité de gestion des eaux des Premières Nations, grâce aux nombreuses études que notre organisation a menées au fil des ans, et nous sommes considérés comme étant un chef de file à l'égard d'une bonne partie de ce travail. Mais maintenant, en 2014, le secrétariat, avec une équipe de gens, surtout des experts autochtones des domaines des terres, de l'eau, des communications et du financement, essaie de travailler sur un

standing efforts and work to continue to actively research water assets and the land they reside on and to ensure engineering work is done for all our communities to create a more detailed, comprehensive, accurate costing of assets and future operating costs, within plus or minus 15 per cent. This is an actual requirement of the P3 business case. Ultimately, APC will engage all our communities and all stakeholders to obtain their direct input and support of this significant water and infrastructure initiative as a means now and in the future to help carry out what our vision is in clean water, and try to come up with a long-term funding solution that will last 25 or 30 years.

We must look at the entire life cycle of these systems, not just the cost of taking them from where they are to where they need to be. We, like everybody else, have to look 25 or 30 years out to ensure that the systems we build today are maintained, operated and sustained for the entire period and that basically, the fundamental vision of this work is to provide both our communities and our people with safe water. The vision is very simple, as is putting us in control of that vision to make it happen.

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has released a couple of reports on Aboriginal economic development. One was entitled *Sharing Canada's Prosperity — A Hand Up, Not a Handout*. Further, in March of this year, another Senate report was released entitled *Study of Land Management and Sustainable Economic Development on First Nations Reserve Lands*. These are goods reports that make a number of pertinent recommendations that do get tied into our discussions. I wanted to make that point to the committee and to tell you that, because it does help get people to understand the importance of creating a vision of your future and to understand it in the context of what is reality, what you can do and what you can accomplish by building on work that's been done and also sharing work that you're doing today.

All our efforts will continue with an approach to find solutions to situations on-reserve. We're trying to find viable solutions for this work. We can't build houses in the air; we can't build infrastructure on balloons in our communities. Infrastructure and housing issues are linked to the way our lands are managed in our communities. The quality of our housing and infrastructure directly impacts the current and future economic viability of our communities. You recognized this when you addressed infrastructure deficits in off-reserve communities through the Building Canada Fund by noting safe, healthy, viable communities have pleasant spaces, sufficient infrastructure and services which attract and retain skilled labour and thereby attract business and economic development. Are First Nations any

plan qui approfondira le dialogue et les contributions au chapitre de ce que nos collectivités vont faire au sujet des réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées. Cela s'inscrit dans nos efforts et notre travail de longue date visant la poursuite de recherches actives sur l'infrastructure de traitement de l'eau et les terres sur lesquelles elle est située et visant à garantir que les travaux d'ingénierie sont faits pour toutes nos collectivités afin que nous puissions établir de façon détaillée, exhaustive et exacte le coût des biens et les coûts d'exploitation futurs, avec une marge d'incertitude de plus ou moins 15 p. 100. Il s'agit en fait d'une exigence de l'analyse de rentabilisation pour le partenariat public-privé. Au bout du compte, le secrétariat s'adressera à toutes nos collectivités et à tous les intervenants pour obtenir leur contribution et leur soutien directs à l'égard de cette importante initiative liée à l'eau et aux infrastructures qui nous permettront dès maintenant et dans l'avenir de réaliser notre vision relativement à l'eau potable et d'essayer de trouver une solution de financement à long terme qui durera 25 ou 30 ans.

Nous devons envisager l'intégralité du cycle de vie des réseaux en question, et non seulement le coût de leur mise à niveau. Comme tout le monde, nous devons envisager les 25 ou 30 prochaines années afin de nous assurer que les systèmes que nous construisons aujourd'hui seront entretenus, exploités et maintenus pendant toute la période, et la vision fondamentale qui préside à ce travail est d'offrir de l'eau salubre à nos collectivités et à notre population. C'est une vision très simple, comme il est très simple de nous charger de la réalisation de cette vision.

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a publié deux rapports sur la croissance économique des Premières Nations. Le premier s'intitulait *Partager la prospérité du Canada : Un coup de main, mais pas la charité*. En mars dernier, le Sénat a publié le rapport intitulé *Étude de la gestion des terres et du développement économique durable sur les terres des réserves des Premières Nations*. Il s'agit de bons rapports contenant plusieurs recommandations pertinentes qui sont reprises dans nos discussions. Je voulais le souligner et vous le dire, parce que cela aide les gens à comprendre l'importance de la formulation d'une vision d'avenir et de la compréhension de cette vision dans le contexte de ce qu'est la réalité, de ce qu'on peut faire et de ce qu'il est possible d'accomplir en s'appuyant sur le travail qui est fait et aussi en parlant du travail qu'on fait.

Nous continuerons de déployer tous nos efforts dans le but de trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans les réserves. Nous essayons de trouver des solutions viables dans le cadre de ce travail. Nous ne pouvons pas construire des maisons dans les airs; nous ne pouvons pas construire des infrastructures sur des ballons dans nos collectivités. Les problèmes d'infrastructure et de logement sont liés à la gestion des terres dans nos collectivités. La qualité de nos logements et de nos infrastructures a une incidence sur la viabilité économique actuelle et à venir de nos collectivités. Vous l'avez reconnu lorsque vous avez abordé les déficits d'infrastructure dans les collectivités hors réserves au moyen du Fonds Chantiers Canada et que vous avez fait remarquer que les collectivités sûres, saines et

different? Our communities require the same things as other Canadian communities. We need access to the same institutions and services available to our neighbours everywhere.

While you continue to take this overall piecemeal approach to our communities; while AANDC continues to approach us through the lens of programs, rather than addressing our needs as growing communities, we will continue to struggle to meet the capacity requirements which are simply too large and to experience funding deficits because the costs continue to grow.

You've solved some of these issues, we feel, with some other Canadian communities over the exact amount of time. But, as you know, a lot of the communities continue to be held prisoner by the conditions of the Indian Act, and in some cases it doesn't help growth or change. You've recognized the communities as economic engines, but we still remain wards. We want to have the same autonomy, opportunity and safety as all Canadians. Most of all, we want to work collaboratively and in partnership with basically anyone and everyone to ensure the fate of our infrastructure and housing is similar to that of everybody else in Canada in a lot of cases.

I've said at this committee before, and at different committees, in my mind a lot of this is a public safety issue. All we want is for our communities in Atlantic Canada to be healthy, viable and economically self-reliant in the future. That's the vision we want, and that's the vision we want to work toward. We want to work with government and with all the other stakeholders, including industry and the private sector, to help realize that vision.

As I mentioned earlier, the work that the committee has done on some of this stuff helps move the markers out. So thank you.

The Deputy Chair: Thank you for your comprehensive presentation, Mr. Paul. You've given us a more holistic overview of housing and infrastructure rather than approaching it in a piecemeal fashion, as you say, as government often would.

We are open to questions, but perhaps I'll start off with a contentious question to some extent.

Often the general public will look at a First Nation reserve and they will look at homes and say, "They're run down and need repair. What is the matter with those people? Why aren't they

fiables sont dotées d'espaces agréables, d'infrastructures suffisantes et de services qui permettent d'attirer et de maintenir en poste des travailleurs qualifiés et donc des entreprises qui favorisent la croissance économique. Les Premières Nations sont-elles différentes des autres collectivités? Nos collectivités ont besoin des mêmes choses que celles du reste du Canada. Nous avons besoin d'un accès aux mêmes établissements et aux mêmes services que tous nos voisins.

Tant que vous continuerez d'envisager nos collectivités au cas par cas, tant que AADNC continuera d'envisager les choses nous concernant dans l'optique des programmes, plutôt que de répondre aux besoins de nos collectivités grandissantes, nous allons continuer d'avoir de la difficulté à répondre aux besoins de capacité simplement trop importants et de connaître des déficits financiers, car les coûts continuent d'augmenter.

Nous estimons que vous avez déjà réglé certains de ces problèmes dans d'autres collectivités du Canada. Comme vous le savez, cependant, beaucoup de collectivités continuent d'être tenues captives par les conditions de la Loi sur les Indiens, et, dans certains cas, cela ne favorise ni la croissance ni le changement. Vous avez reconnu le fait que les collectivités étaient des moteurs économiques, mais les nôtres demeurent des dortoirs. Nous voulons avoir la même autonomie, les mêmes possibilités et la même sécurité que le reste des Canadiens. Par-dessus tout, nous voulons collaborer et conclure des partenariats avec à peu près tout le monde, n'importe qui, pour veiller à ce que le destin de nos infrastructures et de nos logements soit le même qu'à peu près partout ailleurs au Canada.

Je l'ai dit devant le comité déjà, et devant d'autres comités : à mes yeux, c'est en grande partie une question de sécurité publique. Tout ce que nous voulons, c'est que nos collectivités du Canada atlantique soient saines, viables et autonomes sur le plan économique dans l'avenir. C'est la vision que nous souhaitons nous donner et que nous voulons travailler à réaliser. Nous voulons travailler avec le gouvernement et avec tous les autres intervenants, y compris l'industrie du secteur privé, pour réaliser cette vision.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, le travail du comité sur certains aspects de la question contribue à la modification des paramètres. Je vous remercie donc.

La vice-présidente : Merci de nous avoir présenté un exposé complet, monsieur Paul. Vous nous avez fait faire un survol global de la situation du logement et des infrastructures, plutôt que de l'aborder au cas par cas, comme les gouvernements le font souvent, d'après vous.

Nous allons maintenant passer à la période de questions, mais je vais peut-être commencer par vous poser une question qui est litigieuse dans une certaine mesure.

Souvent, quand le grand public voit que les maisons dans les réserves autochtones tombent en ruines et ont besoin de réparations, ils se demandent ce qui cloche chez les Premières

looking after their homes? Maybe we should promote home ownership and that would solve it."

What would be your response to someone who said something like that to you?

Mr. Paul: It's interesting because my home community in Atlantic Canada is Membertou. About 20 or 30 years ago, we had a lot of those same comments and issues. At one point we told people that the programs were there, like section 95, RRAP and different programs. However, we also told people that one of the conditions of doing this is that you have to agree to do something on your end.

We created a system where we do our part, you do your part. We created a relationship with the leadership and the homeowners. Basically, the deal was you do your part and we'll do our part in terms of providing housing. You do your part in terms of doing what you have to do to help in the ownership responsibilities of your unit. They didn't have ownership of the units; they didn't have ownership of the land. So we met, talked, discussed, argued — you name it — and got the majority of the community to agree to the process of how we would carry it out. Getting agreement and getting understanding of that and then formalizing it and implementing rules around it in terms of exactly how you're going to be treated and how you're going to be related to by the leadership of your community really made a big, fundamental difference because some of them believed that it wasn't their responsibility — it wasn't their unit; it wasn't their place.

It takes decades to get to that point or to implement that systematically, but continue working with the homeowners in your community directly to implement the quid pro quo in terms of, yes, we'll do our part, but you have your part to do. Getting that understanding and then educating them about it really did make a big difference.

At the beginning — and I can tell you because I was there doing it — it was very acrimonious from the home ownership side and the leadership side. However, we worked with the entire community and came up with a workable approach that still exists today, basically.

The Deputy Chair: Could you give us some examples to explain that? You say you have an agreement with the people who live in the homes. For example, let's say my home needed some drywall repair and maybe painting. There's no Home Depot next door. In Membertou there probably is, but farther north you don't have one just down the street. What sort of provisions do you have to provide the materials or a local handyman to help you?

Nations et pourquoi elles ne s'occupent pas de leurs maisons. Les gens se disent qu'il conviendrait peut-être de promouvoir l'idée de propriété des maisons pour régler le problème.

Que répondriez-vous à quelqu'un qui vous dirait quelque chose de ce genre?

M. Paul : C'est intéressant, car l'endroit d'où je viens au Canada atlantique, c'est Membertou. Il y a 20 ou 30 ans, nous entendions souvent des commentaires et des questions de ce genre. À un moment donné, nous avons dit aux gens que les programmes existaient, comme les logements subventionnés en vertu de l'article 95, le PAREL et divers autres programmes. Cependant, nous leur avons aussi dit que l'une des conditions de participation à ces programmes, c'est qu'il faut accepter de faire sa part.

Nous avons créé un système dans lequel nous faisons notre part et la personne concernée fait sa part. Nous avons établi une relation avec les dirigeants et les propriétaires de maison. Essentiellement, l'entente était que les participants faisaient leur part et que nous promettions de faire la nôtre en leur fournissant un logement. Les participants font leur part en faisant ce qu'il faut pour aider le propriétaire de leur logement à s'acquitter de ses responsabilités. Les participants n'étaient pas propriétaires des logements; ils n'étaient pas propriétaires des terres. Nous nous sommes donc rencontrés, nous avons parlé, nous avons discuté, nous avons débattu, et ainsi de suite, et nous sommes parvenus à amener la majorité de la collectivité à convenir du processus que nous allions suivre. En arriver à cette entente et à cette compréhension, puis rendre le tout officiel et appliquer des règles précises concernant la façon dont les participants allaient être traités et leurs liens avec les dirigeants de leur collectivité a vraiment tout changé, car certains des participants croyaient ne pas avoir de responsabilité : ce n'était pas leur logement.

Il faut des dizaines d'années pour en arriver là ou pour mettre cela en œuvre de façon systématique, mais il faut continuer de travailler directement auprès des propriétaires de maison de la collectivité pour bien faire passer l'idée que oui, nous allons faire notre part, mais ils doivent faire la leur. En arriver à cette compréhension, puis les sensibiliser à cette idée a vraiment tout changé.

Au départ — et je peux vous le dire pour avoir pris part au processus —, il y avait beaucoup d'acrimonie chez les propriétaires de maison et chez les dirigeants. Cependant, nous avons collaboré avec l'ensemble de la collectivité et en sommes arrivés à une démarche applicable qui est toujours suivie aujourd'hui, pour l'essentiel.

La vice-présidente : Pourriez-vous nous donner quelques exemples pour expliquer cela? Vous dites que vous avez conclu une entente avec les gens qui occupent les maisons en question. Disons que certaines cloisons sèches de la maison où je vis doivent être réparées et qu'il faudrait peut-être aussi donner une couche de peinture. Il n'y a pas de Home Depot près de chez moi. À Membertou, il y en a probablement un, mais plus au nord, il n'y

Mr. Paul: We've engaged a couple of people. We operate similar to the principles around low-rent housing. We have one or two people who do basic maintenance. They know enough to do basic stuff for elders and people in need, but for complicated stuff you have to get somebody else. In those cases, the individual usually writes to the housing manager. Now they tell them what's required by email, Facebook or phone call. In a lot of cases, the community provides the stuff and it's up to the homeowner to do the work.

Unless we have time available for the maintenance guy, if you're ill, disabled, elderly or not able to do it, we usually get somebody to do it. In some cases, people just do it themselves.

Senator Raine: You mentioned in your comments about the need for enforceable housing policy in Atlantic First Nations that would allow each First Nation to administer and streamline housing work.

Mr. Paul: What we did in the community was replicated and applied in multiple communities. The biggest issue is getting buy-in from the community.

Senator Raine: In Membertou, you did that. It took you a long time and you had to work at it. Are you using the example of Membertou to show other First Nations communities what can be done?

Mr. Paul: Yes, and other communities are doing the same thing. Some have created their own housing policies and have implemented rules; but it takes time. That's the critical part. There are two pieces to the equation: One is time and the other is documenting exactly what you're doing and fully engaging the leadership with the communities and the homeowners. You need both parties to agree with what you're going to do. Probably the greatest challenge is getting somebody to agree to something that may or may not be okay with them.

In terms of allocating units or providing a unit to an individual, we have an allocation application process plus we have a letter that details the terms and conditions around receiving a unit. It's all in writing and not left to chance that you don't know what your obligations are.

Work with people and be reasonable with people about what those obligations are and they understand that there aren't unlimited financial resources to do whatever. That doesn't exist anywhere. You have to temper responsibilities with financial reality.

en a pas un au bout de la rue. Quel genre de dispositions avez-vous prises pour fournir les matériaux ou les services d'un homme à tout faire de l'endroit de façon à aider les gens?

M. Paul : Nous avons embauché deux ou trois personnes. Ce que nous faisons fonctionne un peu comme les habitations à loyer modique. Il y a une ou deux personnes qui s'occupent de l'entretien de base. Elles ont suffisamment de connaissances pour faire des petits travaux pour les aînés et les gens qui sont dans le besoin, mais il faut demander l'aide d'une autre personne pour les travaux plus complexes. Dans ce cas, la personne doit habituellement s'adresser aux gestionnaires des logements. Elle doit lui dire de quoi elle a besoin par courriel, par Facebook ou au téléphone. Dans bien des cas, la collectivité fournit le matériel, et il appartient au propriétaire de la maison de faire le travail.

À moins que le gars de l'entretien ait le temps de le faire, si la personne est malade, handicapée, âgée ou incapable de se charger des travaux, nous embauchons habituellement quelqu'un pour les faire. Dans certains cas, les gens s'en chargent eux-mêmes, simplement.

La sénatrice Raine : Vous avez parlé dans votre déclaration préliminaire du besoin d'adopter une politique en matière de logement dont l'application pourrait être assurée par les Premières Nations de l'Atlantique et qui permettrait à chaque nation d'administrer et de rationaliser le travail lié au logement.

M. Paul : Ce que nous avons fait dans la collectivité a été imité et appliqué dans bien d'autres collectivités. Le plus gros problème, c'est d'obtenir la participation de la collectivité.

La sénatrice Raine : Vous avez fait cela à Membertou. Il vous a fallu beaucoup de temps, et vous avez dû travailler là-dessus. Utilisez-vous l'exemple de Membertou pour montrer aux autres collectivités autochtones ce qu'il est possible de faire?

M. Paul : Oui, et d'autres collectivités font de même. Certaines ont élaboré leurs propres politiques en matière de logement et ont adopté des règles, mais cela exige du temps. C'est l'élément crucial. Il y a deux facteurs importants : le temps et le fait de documenter ce qu'on fait exactement et d'amener les dirigeants à discuter avec les membres de la collectivité et les propriétaires de maison. Il faut que les deux parties soient d'accord avec les mesures qui vont être prises. Le défi le plus important tient probablement au fait d'amener les gens à être d'accord avec quelque chose qui peut leur convenir ou non.

Quant à l'allocation des logements ou au fait de fournir un logement à une personne, il y a un processus de demande et une lettre précisant les modalités d'obtention d'un logement. Tout cela est communiqué par écrit, et la connaissance des obligations des participants n'est pas laissée au hasard.

Il faut travailler auprès des gens et leur demander de s'acquitter d'obligations raisonnables, et ils comprendront que les ressources financières ne sont pas illimitées et ne permettent pas de faire n'importe quoi. Ce n'est le cas nulle part. Il faut tempérer les responsabilités en fonction de la situation financière.

Senator Raine: This work is properly done at the community level between the council, the housing department and the tenants.

Mr. Paul: Right.

Senator Raine: In most communities, is there an option for people to get a piece of land and build their own home if they have the resources?

Mr. Paul: That's done in my community. I'm aware that they allocated an area to a person, gave them water and sewer access, and the person used his own money to build a house.

Senator Raine: Are people using modular and mobile homes as well?

Mr. Paul: They use them in a lot of communities. Over the years, we've encouraged our own tradespeople to build homes because it creates employment in our community.

The big challenge, as I mentioned earlier, is that other people want to hire these qualified tradesmen and move somewhere else; then we'll have no supply to build the houses. There's the Catch-22. You have a limited budget to offer reasonable pay, but then somebody offers double — 14 days in and 14 out, or whatever the scenario is.

It's a difficult, competitive advantage. I think we're managing as best we can to set reasonable compensation for the basic core trades, like carpentry and plumbing, in home building at reasonable rates. It's not slave labour or minimum wage but reasonable compensation for what's being done.

Senator Raine: Are you finding that more and more young people look for careers in the trades with this experience of being able to go away, work, come back and still live in the community?

Mr. Paul: Yes, more and more are doing that. It's interesting though, because if they don't figure out how to survive at the other end after the first cycle, they'll be back. If they go out there for 21/7 and something happens, the odds of them going back out — they have to do at least five or six cycles to get in the rhythm of what's required to do it for 5 or 10 or 15 years. It becomes part of your life cycle, basically.

I can attest to the flights going back to Sydney from Toronto every week and all those people that fly back from Fort McMurray to Sydney every week or every day.

Senator Raine: It's interesting because when you think about it in the long term, it's a good opportunity for your communities because people are getting those skills. Eventually, they'll have

La sénatrice Raine : Ce travail est exécuté adéquatement à l'échelon communautaire par le conseil, le service de logement et les locataires.

M. Paul : Oui.

La sénatrice Raine : Dans la plupart des collectivités, est-il possible pour les gens d'acquérir un terrain et de se construire une maison, s'ils ont les ressources nécessaires?

M. Paul : Cela se fait dans ma collectivité. Je sais qu'on a donné un terrain à une personne, qu'on lui a fourni un accès aux réseaux de traitement de l'eau et d'égout et que cette personne s'est construit une maison avec son argent.

La sénatrice Raine : Y a-t-il aussi des gens qui vivent dans une maison modulaire ou mobile?

M. Paul : Il y en a dans beaucoup de collectivités. Depuis un certain nombre d'années, nous encourageons nos gens de métier à construire des maisons, car cela crée des emplois dans notre collectivité.

Le gros problème, comme je le disais tout à l'heure, c'est que d'autres gens veulent embaucher ces gens de métiers et s'installer ailleurs, ce qui fait que nous allons finir par ne plus avoir les ressources nécessaires pour construire des maisons. C'est là que se trouve l'impasse. On dispose d'un budget limité pour offrir un salaire raisonnable, mais ensuite quelqu'un offre le double de ce salaire — 14 jours de travail et 14 jours de congé, ou un autre scénario de ce genre.

C'est un avantage concurrentiel qui pose problème. Je pense que nous faisons du mieux que nous pouvons pour fixer une rémunération raisonnable pour les métiers de base, comme la charpenterie et la plomberie et offrir des salaires raisonnables dans le secteur de la construction domiciliaire. Ce n'est pas de l'esclavage ni du travail au salaire minimum; c'est plutôt une rémunération raisonnable pour le travail qui est fait.

La sénatrice Raine : Constatez-vous que de plus en plus de jeunes envisagent de faire carrière dans un métier grâce au fait qu'ils peuvent partir, travailler ailleurs, revenir et continuer de vivre dans la collectivité?

M. Paul : Oui, ils sont de plus en plus nombreux à le faire. C'est intéressant, cependant, car s'ils ne trouvent pas le moyen de survivre ailleurs après le premier cycle, ils reviennent. S'ils vont travailler pendant 21 jours suivis de 7 jours de congé et que quelque chose arrive, les chances qu'ils retournent travailler — il faut qu'ils fassent au moins 5 ou 6 cycles pour trouver le rythme nécessaire et continuer de faire cela pendant 5, 10 ou 15 ans. Cela finit par faire partie du cycle de vie, essentiellement.

Je vois tous ces gens qui rentrent à Sydney à partir de Toronto chaque semaine et qui reviennent de Fort McMurray chaque semaine ou chaque jour.

La sénatrice Raine : C'est intéressant, car si vous envisagez la chose à long terme, c'est une bonne chose pour vos collectivités, car les gens acquièrent des compétences. À un moment donné, ils

those skills at the community level, although in the ideal world they could stay at home and do that. If the economy isn't there, you don't want to hold people back.

Mr. Paul: The only thing in terms of the communities is that there's a limit on the level of construction. In non-Native communities or outside communities, they're mostly developing at a subdivision project level in terms of construction. A community might build two, three, five or ten houses at a time, which is enough work for, say, 15 people, maybe.

The scale is a little smaller so you have to balance that with the supply of labour you have. You don't want to get rid of them all and then be stuck paying double. That's the Catch-22, and it's a big challenge. Develop the right strategies around young people, support those looking for opportunities and get them the skills for five years; and then get them to do something else.

If you're able to provide a housing unit for those people five or ten years after they've established themselves with a steady income and lifestyle, then you'll see the other possibilities open up for them.

Senator Moore: Thank you, Mr. Paul, for coming to see us again. I have a couple of questions. Where is the network housed? Where is it located?

Mr. Paul: We basically work out of our own offices or our own organization. We work with the First Nations and the other tribal organizations in the region, as well as every federal agency in Atlantic Canada.

Senator Moore: You personally are at Membertou.

Mr. Paul: Yes.

Senator Moore: You're executive director of the APC, right?

Mr. Paul: Membertou is one community that's a member of APC.

Senator Moore: Exactly. Day to day, are you also the secretary for the network?

Mr. Paul: I have another staff person that specifically deals with the network.

Senator Moore: Who would ask the network for advice, a chief or a housing manager from a First Nation?

Mr. Paul: We've created a comprehensive network of people. Basically, we've created a network of the band managers in the communities, who are the CEOs or the band managers of the communities, the directors of housing in the communities, including some of the tradespeople in the communities we're also talking to as well. Then we also deal with the whole list of federal players that are involved.

vont les appliquer dans la collectivité, quoique, idéalement, ils pourraient le faire en restant chez eux. Si l'économie ne le permet pas, il faut éviter de retenir les gens.

M. Paul : La seule chose qui pose problème dans les collectivités, c'est que la quantité de projets de construction est limitée. Dans les collectivités non autochtones ou de l'extérieur. Les projets de construction sont pour la plupart des projets de lotissement complets. Dans une collectivité, on peut construire, 2, 3, 5 ou 10 maisons en même temps, ce qui fournit du travail à peut-être 15 personnes, disons.

L'échelle est réduite, et il faut donc trouver un équilibre avec la main-d'œuvre dont on dispose. Il faut éviter de se débarrasser de tout le monde, puis d'être obligé de payer le double du salaire. C'est là que se trouve l'impasse, et c'est un gros défi. Il faut élaborer les bonnes stratégies pour ce qui est des jeunes, appuyer ceux qui cherchent des possibilités d'emploi et leur permettre d'acquérir les compétences voulues pendant cinq ans; et ensuite, il faut les amener à faire autre chose.

Si on arrive à fournir un logement à ces gens 5 ou 10 ans après qu'ils se soient établis, lorsqu'ils ont un revenu et un mode de vie stables, on verra les autres possibilités s'offrir à eux.

Le sénateur Moore : Merci, monsieur Paul, d'être revenu nous voir. J'ai deux ou trois questions à vous poser. Où le réseau a-t-il son siège? Où est-il situé?

M. Paul : Nous travaillons essentiellement dans nos propres bureaux ou dans ceux de notre propre organisation. Nous travaillons avec les Premières Nations et les autres organisations tribales de la région, ainsi qu'avec chacun des organismes fédéraux du Canada atlantique.

Le sénateur Moore : Personnellement, vous vivez à Membertou.

M. Paul : Oui.

Le sénateur Moore : Vous êtes directeur exécutif du secrétariat, n'est-ce pas?

M. Paul : Membertou fait partie des collectivités du secrétariat.

Le sénateur Moore : Précisément. Au quotidien, vous jouez aussi le rôle de secrétaire du réseau?

M. Paul : J'ai un autre employé qui s'occupe du réseau en particulier.

Le sénateur Moore : Qui demande conseil au réseau, un chef ou un gestionnaire des logements d'une Première Nation?

M. Paul : Nous avons créé un réseau complet de gens. Essentiellement, nous avons créé un réseau de gestionnaires de bandes dans les collectivités, qui sont les PDG ou les gestionnaires de bandes des collectivités, les directeurs des logements dans les collectivités, y compris certains gens de métier des collectivités avec qui nous parlons. Nous entretenons aussi des liens avec l'ensemble des intervenants fédéraux concernés.

We also deal with the private sector as well, like the Nova Scotia and New Brunswick home builders associations, the other groups that are involved in this activity in our region.

Senator Moore: Who comes to the network looking for advice?

Mr. Paul: It's the community, primarily. It could be the chief. It could be the council. We'll go to talk to anybody, whether it's the chief, council, the staff, the entire community; it doesn't matter. We're open to talking to anybody about these issues.

Senator Moore: The network has been in existence since 2007. How many requests have you had since then?

Mr. Paul: I'd say almost every month we have something that we have to deal with, or every week there's something we provide information or advice to communities on. We're a resource of experts to the communities, including our staff and the other community experts, to help support each and every community across our membership of APC. One community can help another community, or one organization can help a couple of communities.

We have done it that way to empower both the organizations and the communities to help each other. That's why we created it as a network, more as a collaborative approach, to allow people to exchange information, mutually support each other and mutually help each other.

Senator Moore: Among the people you mentioned as being members of the network, do they have the qualifications to give the advice sought, or have you ever had to go outside of these people to get advice?

Mr. Paul: We do go outside of our people. We call upon resources of Aboriginal Affairs. We call upon the resources of CMHC, and we call upon the resources of the home builders and so on.

I'm of the view, ask whoever you need. If we can help position those resources to support and promote activities and actions at the community level, what's the problem with that? If it's supportive and it's based on an ask or a request, I don't see a problem with that, because you're trying to support them.

Senator Moore: I want to ask you a little bit about the CMHC requirement that First Nations meet the new National Building Code program under section 95.

We heard, I'd say, conflicting evidence. Some people said that the First Nations were told two years ago that this was coming. Others appeared before us and looked at each other like they just heard of it that day that they were before us and we asked questions.

Nous avons aussi des relations avec le secteur privé, par exemple avec les associations de constructeurs de maisons de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick et les autres groupes qui prennent part à cette activité dans notre région.

Le sénateur Moore : Qui demande conseil au réseau?

M. Paul : La collectivité, principalement. Ça peut être le chef. Ça peut être le conseil. Nous discutons avec tout le monde, que ce soit le chef, le conseil, le personnel, toute la collectivité; cela n'a pas d'importance. Nous sommes prêts à discuter de ces questions avec n'importe qui.

Le sénateur Moore : Le réseau existe depuis 2007. Combien de demandes avez-vous reçues depuis sa création?

M. Paul : Je dirais que nous avons quelque chose à faire presque chaque mois, ou que nous fournissons de l'information ou des conseils aux collectivités sur un sujet donné chaque semaine. Nous mettons nos experts à la disposition des collectivités, y compris notre personnel et les autres experts de la collectivité, pour soutenir chacune des collectivités membres du secrétariat. Une collectivité peut en aider une autre, ou une organisation peut venir en aide à deux ou trois collectivités.

Nous avons choisi de faire les choses ainsi pour permettre à la fois aux organisations et aux collectivités de s'entraider. C'est pour cette raison que nous avons créé un réseau, donc quelque chose qui est davantage axé sur la collaboration, pour permettre aux gens d'échanger des renseignements, de s'entraider et de se soutenir mutuellement.

Le sénateur Moore : Est-ce que les gens qui sont membres du réseau selon ce que vous avez dit possèdent les qualifications nécessaires pour fournir les conseils demandés, ou avez-vous déjà eu à obtenir des conseils de l'extérieur?

M. Paul : Nous nous adressons à d'autres personnes qu'aux gens de notre réseau. Nous recourrons aux ressources d'Affaires autochtones. Nous utilisons les ressources de la SCHL, et aussi celles des constructeurs de maison, entre autres.

Pour moi, il faut demander de l'aide à quiconque peut en fournir. Si nous arrivons à faire en sorte que ces ressources soutiennent les activités et les mesures prises à l'échelon communautaire, et en fassent aussi la promotion, qu'est-ce qui pose problème là-dedans? Si cela permet d'obtenir du soutien et que c'est fondé sur une demande, je n'y vois pas de problème, puisque nous essayons de soutenir les gens concernés.

Le sénateur Moore : J'aimerais vous poser quelques questions au sujet de l'exigence de la SCHL concernant le fait que les Premières Nations respectent les critères du nouveau programme relatif au Code national du bâtiment aux termes de l'article 95.

Nous avons entendu des témoignages contradictoires, je dirais. Certains ont dit que les Premières Nations avaient été averties il y a deux ans. D'autres gens qui ont témoigné devant nous se regardaient entre eux comme s'ils en avaient entendu parler pour la première fois la veille du jour de leur comparution et du moment où nous leur avons posé des questions.

I'm wondering about that and the whole matter of the Native Inspection Services Initiative inspectors. I thought it was a wonderful opportunity to have interested men or women on-reserve, First Nations people, to be qualified and to provide that service, whether in their own communities or others across the country.

What can you tell us about that? When did you learn about this, Mr. Paul?

Mr. Paul: I saw a letter that was sent to the communities about a month ago.

Senator Moore: Was that the first time you heard of it?

Mr. Paul: That's the first time I've ever heard of it.

Let me go back a little bit on that to explain. Even as part of the section 95 program, or the RRAP program of CMHC, fundamentally as part of that work, when you're doing the specifications for work or even a building, most people use the standard of the building code as the guide to what it is you're trying to do.

The difference is the enforcement of it through CMHC was related to the release of the financial resources related to the inspection, not necessarily the actual compliance. They did the inspection to ensure progress was achieved and money was released, not necessarily compliance. That was a flaw that was created a long time ago, because it related to potential liability of the inspectors themselves related to compliance. How could they actually enforce that as inspectors?

Senator Moore: I'm not sure I understood the last part. Can I ask you to run through that again? Just run through that last part again.

Mr. Paul: I understand it because I've been around a long time in terms of what is going on with CMHC. The program requires an inspection for release of money for payment. It doesn't require it for compliance with the National Building Code per se.

The issue is that if these inspectors were doing inspections specifically for compliance, somebody would have to take on the legal liability of those inspectors, which would have been CMHC in that case. So they didn't want to take on that liability. They wanted to make sure that things were done to progress but not necessarily related to the legal liability.

Senator Moore: So done to a progress stage but not to the building code?

Mr. Paul: Right. It could be. It was a weird set-up when they set it up first. When they first created it, it was kind of strange.

Je me pose des questions à ce sujet et au sujet de toute l'affaire des inspecteurs de l'Initiative des services d'inspection par des Autochtones. Je trouvais que c'était une excellente occasion pour des hommes ou des femmes intéressés dans les réserves, des Autochtones, d'acquérir les qualifications nécessaires pour offrir le service, que ce soit dans la collectivité ou ailleurs au pays.

Que pouvez-vous nous dire à ce sujet? Quand avez-vous appris ce qui allait se passer, monsieur Paul?

M. Paul : J'ai vu une lettre qui a été envoyée aux collectivités il y a environ un mois.

Le sénateur Moore : Était-ce la première fois que vous en entendiez parler?

M. Paul : C'est la première fois que j'en entendais parler.

Permettez-moi de revenir un peu en arrière pour vous donner quelques explications. Même dans le cadre du programme établi en vertu de l'article 95, ou du PAREL de la SCHL, fondamentalement, lorsqu'on détermine les spécifications de travaux ou même pour la construction d'un bâtiment, la plupart des gens utilisent la norme du code du bâtiment comme guide pour ce qu'ils veulent faire.

Ce qui change, c'est que l'application du code par la SCHL était liée au versement des ressources financières par rapport à l'inspection, et pas nécessairement à la conformité en tant que telle. On procédait à l'inspection pour s'assurer que des progrès avaient été réalisés et que l'argent avait été versé, et pas nécessairement pour vérifier la conformité. C'était une lacune qui avait été créée il y a longtemps, parce que c'était lié à une éventuelle responsabilité des inspecteurs eux-mêmes en ce qui a trait à la conformité. Comment les inspecteurs auraient-ils pu faire appliquer le code?

Le sénateur Moore : Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la dernière partie de votre réponse. Puis-je vous demander de répéter? Veuillez simplement répéter la dernière partie.

M. Paul : Je comprends ce qui se passe à la SCHL parce que je suis là depuis longtemps. Le programme exige la tenue d'une inspection pour que l'argent soit versé. Il ne l'exige pas pour assurer la conformité avec le Code national du bâtiment en tant que tel.

Le problème tient au fait que, si les inspecteurs procédaient aux inspections précisément pour assurer la conformité, il faudrait que quelqu'un assume la responsabilité légale de leur travail, c'est-à-dire la SCHL dans ce cas-ci. La SCHL ne voulait donc pas assumer cette responsabilité. Elle voulait s'assurer que des progrès étaient réalisés, mais pas nécessairement en ce qui a trait à la responsabilité légale.

Le sénateur Moore : Les inspecteurs vérifiaient donc les progrès, mais pas la conformité avec le code du bâtiment?

M. Paul : Oui. C'est possible. C'était une drôle de façon de procéder dès le départ. Lorsque la SCHL a établi ce processus, c'était un peu bizarre.

I know all it would require is for those NISI inspectors to take specific training to allow them to do compliance. That's what would be required. I didn't know why nobody thought to actually do that, because to me that made more sense.

Senator Moore: That should have been done in advance of the implementation of this new requirement. Somebody should have been looking down the road, I think.

The Deputy Chair: If I could just ask a supplementary question, you were talking about the liability associated with the inspection. I'm wondering if you have any suggestions or recommendations as to how that might be addressed.

Mr. Paul: I believe and agree that most people who build houses agree that the code is the standard in any community. In the non-Native communities, you have to hire an inspector or you're not going to get the mortgage. That's kind of how it works. In our scenario, we can get a mortgage without that.

I would say it has to be linked back to the mortgage at some point, because right now, they're not. They're disconnected. They're not connected together. At some point, the inspections have to be related to the mortgage somehow.

Senator Tannas: We had CMHC here, and I'm not sure that an inspection is required for mortgage purposes. It is the proof that you've completed the work.

Mr. Paul: Yes.

Senator Tannas: The problem is that the inspection piece is a municipal and provincial issue. As CMHC explained it to us when they were here, there's a jurisdictional problem that everybody is pussyfooting around. When, in fact, it doesn't exist within a First Nation, when they have not taken it up and said, "There is a building code here in this municipality, this First Nation, and we enforce it, by the way," then CMHC needs to fill that gap and not be shy about it. I think what they're doing with this February thing is starting to do that, because they've been watching this committee. And we've heard horror stories.

The problem is that it's a knee-jerk; it's happened too fast. There aren't any inspectors who can do it, and there's no leverage. We will create a situation, I can bet, soon — and I'm getting to a question here in a minute — where CMHC will get a report that says that this particular project doesn't meet building codes, and we'll have half-built houses all over the place, waiting for somebody to correct the problem. That will be the next step.

Je sais que tout ce qu'il faudrait, ce serait que ces inspecteurs de l'ISIA suivent une formation particulière qui leur permettrait de faire le travail de vérification de la conformité. C'est ce qui serait nécessaire. Je ne sais pas pourquoi personne n'a pensé à faire cela, parce que, à mes yeux, cela aurait été plus sensé.

Le sénateur Moore : Cela aurait dû être fait avant la mise en œuvre de la nouvelle exigence. Quelqu'un aurait dû prévoir ce qui allait se passer, je crois.

La vice-présidente : Si vous me permettez de poser une question complémentaire, vous parliez de responsabilité liée à l'inspection. Je me demandais si vous aviez des suggestions ou des recommandations concernant la façon de régler ce problème.

M. Paul : Je crois et je conviens que la plupart des gens qui construisent des maisons sont d'accord pour dire que le code est la norme à respecter dans toutes les collectivités. Dans les collectivités non autochtones, il faut embaucher un inspecteur, sans quoi on ne peut obtenir d'hypothèque. C'est un peu comme cela que les choses fonctionnent. Dans notre cas, il est possible d'obtenir une hypothèque sans le faire.

Je dirais qu'il faut établir un lien avec l'hypothèque à un moment donné, car ce n'est pas le cas actuellement. Les deux choses ne sont pas liées. À un moment donné, il faut que les inspections soient liées à l'hypothèque d'une façon quelconque.

Le sénateur Tannas : Des représentants de la SCHL sont venus témoigner, et je ne suis pas sûr que l'inspection soit nécessaire aux fins de l'hypothèque. C'est la preuve que les travaux ont été faits qui est nécessaire.

M. Paul : Oui.

Le sénateur Tannas : Le problème, c'est que l'inspection relève des compétences municipales et provinciales. Comme les représentants de la SCHL nous l'ont expliqué lorsqu'ils sont venus témoigner, il y a un problème de compétences à l'égard duquel tout le monde tergiverse. Lorsque cette compétence n'existe pas au sein d'une Première Nation, lorsqu'elle ne l'a pas exercée et n'a pas déclaré l'existence d'un code du bâtiment dans sa municipalité, sur son territoire, et précisé qu'elle l'applique, la SCHL doit combler le vide sans se gêner. Je pense qu'elle a commencé à le faire depuis février, car ses représentants suivent les délibérations du comité. Et nous avons entendu des histoires d'horreur.

Le problème, c'est que c'est comme un réflexe; les choses se sont passées trop vite. Il n'y a pas d'inspecteurs capables de le faire, et there's no leverage. Je suis prêt à parier que nous allons bientôt créer une situation — et je vais en arriver à une question dans un instant — où la SCHL va recevoir un rapport selon lequel tel projet ne respecte pas les codes du bâtiment, et il va y avoir des maisons à moitié construites partout, en attendant que quelqu'un règle le problème. Ce sera la prochaine étape.

Would you want to comment on what we talked about here, this jurisdictional issue, and where you see First Nations in the continuum of developing that, especially now that we know we will have a problem?

Mr. Paul: I believe the communities in a lot of cases can take it on. I do believe that. I believe we can take it on. The issue is developing the right capacity and the right process to ensure it actually gets implemented, and all the stakeholders, whether it's the province, CMHC, or Aboriginal Affairs and the council, being onside with that, to actually do it and enforce it and do compliance of it.

I look at it from the perspective that I'm the homeowner at the other end of this scenario, and I'm in a community. I get a house from the community, and it's half built. I have no leverage to get it completed. At least this will give you some leverage to get it done.

I know this from dealing with I don't know how many families. All they want is the house done. They just want it done to a standard.

What I explain to almost everybody is that when we build houses, I explain how we use the National Building Code. The way I did it was I used it as part of the tendering process for allocating or getting the people to actually do the construction. When I gave them the contract to actually do the construction, I gave them the plans, the site plan, plus I also gave them a spec sheet that was written in such a way that would require it to be compliant with the National Building Code.

If you cover it in the tendering or contracting process, you'll get it done, because the way I set it out to the ones who were working for us is that I said, "Either you get it done this way, or you're not going to get paid." It's a very powerful incentive when you have the homeowner on your side, because the only goal of the homeowner is to get the unit complete so they can move in. That's the number one goal of the homeowner: "Get it done so I can move in." If it's a renovation: "Get it done so I can move back in," or whatever it is.

Using that as part of the leverage, I think, would be very beneficial.

Senator Wallace: Thank you, Mr. Paul.

You referred in your presentation to the need for — you referred to it as a more transparent consultation process in regard to any new legislation.

I must say that in my time on this committee there hasn't been a First Nations bill that has come before us where we haven't heard comments of lack of consultation and so on. I find with the

Voulez-vous faire un commentaire sur ce dont nous avons parlé ici, sur ce problème de compétences, et nous dire où vous voyez les Premières Nations intervenir dans l'élaboration de la chose, surtout maintenant que nous savons qu'un problème va se poser?

M. Paul : Je crois que les collectivités peuvent régler ce problème dans bien des cas. Je le crois. Je crois qu'elles peuvent le faire. Il s'agit d'acquérir les bonnes capacités et de mettre au point le bon processus pour faire en sorte qu'il soit bel et bien mis en œuvre et que tous les intervenants, qu'il s'agisse de la province, de la SCHL ou d'Affaires autochtones et du conseil, soient d'accord pour le faire, pour appliquer les règles et pour assurer la conformité.

J'envisage les choses dans l'autre optique, dans celle du propriétaire d'une maison dans une collectivité. Si je reçois une maison de la collectivité qui est à moitié construite, je n'ai aucun moyen de faire en sorte que la construction soit terminée. Les mesures prises vont à tout le moins donner au propriétaire le moyen de faire terminer les travaux.

Je le sais pour avoir eu à m'occuper de je ne sais combien de familles. Tout ce qu'elles veulent, c'est que la construction de la maison soit terminée. Elles veulent simplement que la construction respecte une certaine norme.

Ce que j'explique à presque tout le monde, c'est que, lorsque nous construisons des maisons, nous utilisons le Code national du bâtiment. Ce que j'ai fait, c'est que je l'ai utilisé dans le cadre du processus d'appel d'offres pour l'allocation ou pour faire en sorte que les gens exécutent vraiment les travaux de construction. Lorsque je leur octroyais le contrat de construction, je leur remettais les plans, le plan du chantier, et je leur donnais aussi une feuille de spécifications rédigée de telle façon que la conformité avec le Code national du bâtiment soit obligatoire.

Si cela est abordé dans le processus d'appel d'offres ou de passation de marchés, on arrive à faire faire le travail, parce que ce que je disais aux gens qui travaillaient pour nous, c'était qu'il fallait qu'ils procèdent de la façon précisée, sans quoi ils n'allaient pas être payés. C'est une mesure d'incitation très puissante lorsque le propriétaire de la maison est de votre côté, car son seul objectif est que la construction soit terminée pour qu'il puisse s'installer dans la maison. C'est l'objectif principal du propriétaire : « Terminez les travaux pour que je puisse m'installer. » Ou encore dans le cas de rénovations : « Terminez les travaux pour que je puisse rentrer chez moi », peu importe.

Je pense qu'il serait très utile d'utiliser cela comme appui, entre autres.

Le sénateur Wallace : Merci, monsieur Paul.

Dans votre exposé, vous avez parlé du besoin de — vous avez parlé d'un processus de consultation transparent pour l'adoption de tout nouveau projet de loi.

Je dois dire que, depuis que je suis membre du comité, aucun projet de loi concernant les Premières Nations ne nous a été soumis sans qu'on nous parle du manque de consultations, entre

work that our committee is doing on this particular housing and infrastructure need, we want to come up with recommendations that have a chance of succeeding, so to understand the process we would have to move those through.

In terms of consultation, I'd appreciate any comments you might have about how consultation in regard to a housing strategy should take place with First Nation communities. A broad-based, all-encompassing policy that would cover all 633 First Nations communities across the country is no small task, so how does the federal government approach those consultations? Would the expectation be that discussion should take place with each of the 633 communities separately, or are there organizations that bring together First Nation bands, for example, the AFN or, in your case, the APC, and work through them to develop those policies? What are your comments on that? How should that consultation process take place?

Mr. Paul: I've been around quite a bit in terms of dealing with these issues around housing and this sort of stuff, and I really believe in a three- or four-pronged approach to consultation, especially on an important and critical issue like housing.

You have to actually talk to the people at the receiving end of this in the communities to understand it from their view of the world, and then you hear it from the leadership and the management view of the world. Then you go up to the organizations and up to the AFN.

I think you have to stage it and organize it that way but be clear about what you're asking, be clear on what it is that you're trying to get out of them. I believe, in a lot of our communities, communities themselves have a lot of positive and innovative ideas on what to do. We just have to figure out a way to get them, hook them in to help us actually do it.

Like I said, doing it at all those different levels and phases in a — but you tell people that you're going to do it that way, that you're going to engage at the viewer end. It's two ends of a telescope, basically. One is at one end, and one is at the other end from here.

I think there's great frustration on the part of homeowners or people who want to be homeowners in the community because of the lack or limit of financial resources to build new units. They're just frustrated, and they really want to hear or provide ideas in terms of how to be innovative in providing those solutions from their end. I think there are many innovative people and many innovative communities in this country that can provide that. It's not a one-size-fits-all situation. If it was, things would be easy.

autres. Je pense que dans le cas de ce travail que nous faisons sur ce besoin précis en matière de logement et d'infrastructures, nous souhaitons formuler des recommandations qui aient des chances d'être adoptées, et pour comprendre le processus, donc, il faudrait que nous présentions ces recommandations.

Pour ce qui est de la consultation, j'aimerais entendre tout ce que vous pourriez avoir à dire au sujet de la façon dont les consultations relatives à une stratégie en matière de logement devraient avoir lieu auprès des collectivités des Premières Nations. Élaborer une politique générale et complète visant l'ensemble des 633 collectivités de Premières Nations du pays n'est pas une chose facile à réaliser, alors comment le gouvernement fédéral doit-il aborder ces consultations? S'attend-on à ce qu'il y ait des discussions avec chacune des 633 collectivités, séparément, ou y a-t-il des organisations qui regroupent les bandes autochtones, par exemple l'APN ou, dans votre cas, le secrétariat, avec lesquelles le gouvernement peut collaborer à l'élaboration des politiques en question? Qu'avez-vous à dire là-dessus? De quelle façon le processus de consultation devrait-il se dérouler?

M. Paul : Il y a passablement de temps que je m'occupe de ces questions liées au logement et aux autres choses de ce genre, et je crois vraiment en une démarche de consultation à trois ou quatre volets, surtout lorsqu'il s'agit d'une question importante et cruciale comme le logement.

Il faut que vous en discutiez avec les gens des collectivités à l'autre bout du processus pour l'envisager selon leur vision du monde, puis l'envisager en fonction de la vision du monde des dirigeants et des gestionnaires. Ensuite, il faut s'adresser aux organisations et à l'APN.

Je pense que c'est ainsi qu'il faut préparer et organiser la chose, mais préciser clairement ce que vous demandez, précisez clairement ce que vous essayez d'obtenir de ces gens. Je crois que beaucoup de nos collectivités ont elles-mêmes de nombreuses idées positives et novatrices sur ce qui pourrait être fait. Il faut simplement que nous trouvions un moyen de joindre les gens, de susciter leur intérêt pour les amener à nous aider à concrétiser les projets.

Comme je l'ai dit, procéder à tous les échelons et par étapes dans un... mais vous dites aux gens que vous allez procéder de cette manière, que vous allez vous placer du point de vue du spectateur pour lancer une discussion. Il y a deux optiques, essentiellement. Une ici, et une à l'autre bout.

Je pense que les gens qui possèdent une maison ou qui aimeraient en posséder une dans la collectivité ressentent énormément de frustration en raison de l'absence ou du manque de ressources financières pour construire de nouveaux logements. Ils sont simplement frustrés, et ils veulent vraiment entendre ou fournir des idées concernant des moyens novateurs d'offrir les solutions en question à partir de leurs points de vue. Je pense que beaucoup de gens novateurs et beaucoup de collectivités novatrices du pays peuvent le faire. Ce n'est pas un problème auquel il est possible d'apporter une solution universelle. Si c'était le cas, ce serait facile.

In our case, we had to work with our community in coming up with a logical strategy that they supported as well. It wasn't just me and the council or whatever. It included our elders, our youth, everybody who was in the community coming up with the solutions. They had to buy into it.

If you're building houses for 30, 40, 50 years, you have to think ahead to then. You can't just think about addressing the need now.

Senator Wallace: No. I think no one would disagree with that. I think that's quite logical. It's just that approaching this and trying to find broad-based policy solutions that can establish the basis to provide housing for 633 bands across the country is not easy.

Mr. Paul: I agree it's not an easy task. It's never been an easy task.

Senator Wallace: No, nor should it be. That's fine. But I can see, certainly with issues that are specific to a certain band or reserve, that local input. My thought was that, through the AFN and through organizations like yours, that's the job. You make that contact with each of your members. It would even seem to me it's more appropriate to do that, because you understand it. Then those issues are brought forward to the federal government to deal with the AFN and the APC. Not to say there's no contact below that. I'm not suggesting that at all. But just as a practical matter, I thought that was the way it was supposed to work, but it doesn't seem that it works that way with your organizations.

Mr. Paul: Housing is a very sensitive issue in communities. It's political, educational. Whatever issue you want to talk about, housing is connected — health, everything is connected to housing.

Senator Wallace: Wouldn't First Nations organizations be the ones capable of dealing with that and then approaching the federal government?

Mr. Paul: I agree. I think we have to challenge the way we've done this in the past. Like you said, I really believe maybe it's the time to look at more innovative approaches to attack it, either on a provincial or a regional basis, to come up with commonalities of solutions and commonalities of process, as well as partners, to actually find the solutions and then have the capacity to implement them.

Senator Wallace: One other question, if I could, chair.

Mr. Paul, you spoke about the current asset management strategies, that they're unsustainable, in part because there's a lack of enforceable housing policy among Atlantic First Nations. When you say that, would you and the APC be supportive of

Dans notre cas, nous avons dû collaborer avec les gens de notre collectivité pour élaborer une stratégie logique qu'ils appuyaient aussi. Ce n'est pas seulement le conseil et moi qui l'avons fait, ou quelque chose de ce genre. Tout le monde a participé : nos aînés, nos jeunes et tout le monde qui avaient des idées de solutions. Il fallait que les gens y croient.

Lorsqu'on construit des maisons pour les 30, 40 ou 50 prochaines années, il faut penser à l'avenir. On ne peut pas seulement répondre au besoin immédiat.

Le sénateur Wallace : Non. Je pense que personne ne vous contredirait là-dessus. Je trouve que c'est très logique. C'est simplement qu'il n'est pas facile d'aborder cette question et d'essayer de trouver des solutions fondées sur une politique générale permettant de fournir des logements à 633 bandes du pays.

M. Paul : Je suis d'accord pour dire que ce n'est pas une tâche facile. Ça n'a jamais été le cas.

Le sénateur Wallace : Non, et ça n'a pas à l'être non plus. Ça va. Je vois toutefois en quoi la contribution locale de certaines bandes ou des habitants de certaines réserves est pertinente, surtout lorsque les enjeux leur sont propres. Ce que je me disais, c'est que c'est la tâche de l'APN et d'organisations comme la vôtre. Vous avez ces contacts avec chacun de vos membres. Il me semblerait plus adéquat de procéder ainsi, parce que vous comprenez la situation. Ensuite, les enjeux sont présentés au gouvernement fédéral, qui discute avec l'APN et le secrétariat. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de contacts aux échelons inférieurs. Ce n'est pas ce que je laisse entendre du tout. Je pensais simplement que c'était de cette façon que les choses devaient fonctionner concrètement, mais il ne semble pas qu'elles fonctionnent ainsi dans le cas de vos organisations.

M. Paul : Le logement est une question très délicate dans les collectivités. C'est une question de politique et d'éducation. Peu importe le sujet abordé, il y a un lien avec le logement — la santé, tout le reste est lié au logement.

Le sénateur Wallace : Les organisations des Premières Nations ne seraient-elles pas celles qui sont capables de se charger de cette question, puis de s'adresser au gouvernement fédéral?

M. Paul : Je suis d'accord. Je pense que nous devons remettre en question la façon dont nous avons procédé dans le passé. Comme vous le disiez, je crois vraiment qu'il est peut-être temps d'envisager des façons novatrices d'aborder le problème, que ce soit à l'échelon provincial ou régional, de trouver des solutions communes et des processus communs, ainsi que des partenaires, pour en arriver à des solutions et ensuite avoir la capacité de les appliquer.

Le sénateur Wallace : J'ai une autre question, si vous me permettez de la poser, madame la vice-présidente.

Monsieur Paul, vous avez parlé des stratégies de gestion des biens en vigueur, du fait qu'elles ne sont pas viables à long terme, entre autres parce qu'il n'y a pas de politiques en matière de logement dont l'application puisse être rendue obligatoire au sein

developing enforceable codes and strategies related to housing that would be similar to the approach taken with Bill S-8, the safe drinking water bill? In other words, use that as a template, as a success — and I thought you called it a success — and use that approach with housing standards and other housing strategies.

Mr. Paul: It is there to do it that way.

Senator Wallace: Would you support that?

Mr. Paul: I think I would have to look at it and to see what people are willing to do with it, and also talk to our leadership and our communities to see if that's possible. I think the biggest challenge is we've been dealing with these issues for so long that we're stuck. I think, like you said, the time has come basically where we have to think beyond the past and really come up with some new avenues to actually come up with some logical solutions to this issue.

Senator Wallace: Or to get to a point that, from the government's point of view, thinking you're bringing this forward, thinking that the changes proposed are generally onside, only at the end of the day to hit a brick wall and it falls apart. I think we all would agree that's unproductive.

Mr. Paul: Yes.

Senator Meredith: Mr. Paul, thank you again for your presentation. I always enjoy hearing your passion as you talk about the issues affecting your community.

You made reference, in a segue that my colleagues just raised with respect to Bill S-8, that another challenge facing Atlantic First Nations communities is the passing of legislation with no tools or financial or human resources to help adjust to new laws and regulations.

In your opinion, why do you feel that AANDC has not put the necessary funds in place to ensure compliance? We have always heard in presentations from AANDC to us that certain amounts are allocated for transitioning when a new piece of legislation is brought in, for ensuring there's smooth transition and so forth. Why, in your opinion, do you feel these resources are not in place to ensure a smooth transition?

Mr. Paul: The issue is that with the legislation that has come forward, the resourcing levels for communities has remained flat, at 1 per cent. You get a new piece of legislation — whatever it is, it doesn't matter — that creates new obligations, new workload for the band manager, legal staff, financial staff, whatever. That increases the cost to the community and the people in the

des Premières Nations de l'Atlantique. Puisque vous nous dites cela, est-ce que le secrétariat et vous seriez en faveur de l'élaboration de codes et de stratégies d'application obligatoires en matière de logement, un peu comme la démarche suivie dans le cadre du projet de loi S-8, le projet de loi sur la salubrité de l'eau potable? Autrement dit, utiliser cela comme modèle, comme exemple de succès — et je pense que vous avez dit que c'était un succès — et appliquer cette démarche aux normes en matière de logement et à d'autres stratégies dans le domaine.

M. Paul : L'objectif est de procéder ainsi.

Le sénateur Wallace : Êtes-vous en faveur de cette façon de faire?

M. Paul : Je pense qu'il faudrait que j'examine la chose et que je voie ce que les gens sont prêts à en faire et aussi que je discute avec nos dirigeants et les membres de nos collectivités pour voir si c'est possible. Je pense que le plus gros problème, c'est que nous sommes aux prises avec ces questions depuis si longtemps que nous sommes coincés. Je pense que, comme vous le disiez, le temps est venu d'oublier le passé et de vraiment trouver de nouvelles voies pour en arriver à des solutions logiques aux problèmes qui se posent.

Le sénateur Wallace : Ou d'en arriver au point où, du point de vue du gouvernement, on pense que les choses avancent, on pense que les changements proposés sont appuyés de façon générale, pour finir par frapper un mur de briques et voir tout cela s'écrouler. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que ce n'est pas productif.

M. Paul : Oui.

Le sénateur Meredith : Monsieur Paul, merci encore une fois de votre exposé. J'aime toujours voir avec quelle passion vous parlez des enjeux touchant votre collectivité.

Vous avez mentionné, pour donner suite à ce que mes collègues viennent d'aborder concernant le projet de loi S-8, qu'un autre problème auquel les collectivités des Premières Nations de l'Atlantique font face, c'est l'adoption de projets de loi sans outils et sans ressources financières et humaines pour aider les collectivités à s'adapter aux nouvelles lois et aux nouveaux règlements.

À votre avis, pourquoi AADNC n'a-t-il pas prévu les fonds nécessaires pour assurer la conformité? Les représentants du ministère qui sont venus témoigner devant nous nous ont toujours dit que certaines sommes étaient affectées à la transition lorsqu'un nouveau texte législatif est adopté, de façon à garantir une transition sans heurts, et ainsi de suite. À votre avis, pourquoi ces ressources devant faciliter la transition ne sont-elles pas là?

M. Paul : Le problème, c'est que, dans le cas du projet de loi qui a été présenté, le niveau de ressources des collectivités est demeuré le même, au taux de 1 p. 100. Lorsqu'un nouveau texte législatif est adopté — peu importe sa nature —, cela crée de nouvelles obligations, une nouvelle charge de travail pour le gestionnaire de la bande, le personnel chargé des questions

community. Because there's limited to no growth in the global budget, you're stuck with it; it becomes your responsibility, whether you like it or not.

The matrimonial property act comes into effect this December. We're going around educating communities and advising they should develop their own practices and laws around it. But the challenge is that they have to do it within their existing financial resources, which creates challenges for them, because it's something added on to a list of other priorities, whether education, health, social or infrastructure; it doesn't matter. The demands on the budget continue to grow. As the populations continue to grow, the challenges become more and more, and communities have to make trade-offs, basically, on what they will or won't do, because the financial resources place limits on what you can do and what you can make a priority.

Senator Meredith: Going back to the code issue, one of my colleagues raised this with respect to what was referred to as a knee-jerk reaction from CMHC. You talk about the health of families and the fact that we've seen the reports of mould, which has been prevalent in the housing situation on First Nations properties.

Talk to us about why you think there has been such a slow reaction from them. We know there's been a problem. We know that individuals have gotten severely ill from mould and the improper inspection of these homes. Why is it that there's been a slow reaction to actually address this issue?

Mr. Paul: I don't know, but I do know that in terms of air quality and mould, there is no standard in terms of saying this quality becomes enforceable as a standard. That's part of the problem as well. I don't think that air quality is in the building code anywhere.

The issue is that there is a direct correlation between air quality and health conditions, especially things like asthma or other conditions, but proving the correlation is something else. What measurement or standard do you use on air quality to say something is wrong?

We've gone down that road of dealing with mould and air quality in communities where inspections were done, where mould was identified, and clearly it is a big challenge. The strange thing is that a simple thing like a tap being broken in a unit can, over time, create very damaging conditions. In a normal house, a dripping faucet would be fixed. But in a community, if there are 10 people there, the wear on the tap is more than normal, and the impact of a tap dripping creates deterioration in air quality over years. The amount that it does grow in a unit is amazing. I've seen it in houses where it has taken two to three months, but just a drip of a tap can cause such mega-problems in a unit. I always say it's

juridiques, le personnel qui s'occupe des questions financières, et cetera. Il y a une augmentation des coûts pour la collectivité et pour les gens qui en sont membres. Comme le budget global ne croît que peu, voire pas du tout, on est pris avec cela; cela devient une responsabilité à assumer, qu'on le veuille ou non.

La loi sur les biens matrimoniaux entrera en vigueur en décembre prochain. En ce moment, nous faisons le tour des collectivités pour les informer et pour leur conseiller de mettre en place leurs propres pratiques et lois dans ce domaine. Le défi qu'elles doivent relever, cependant, c'est d'arriver à le faire avec leurs ressources financières actuelles, ce qui pose certains problèmes, car c'est quelque chose qui s'ajoute à une liste d'autres priorités, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou des infrastructures; peu importe. Les pressions sur le budget continuent de s'accroître. La taille des populations continuant d'augmenter, les problèmes s'accentuent de plus en plus, et les collectivités doivent faire des compromis, essentiellement, quant à ce qu'elles feront et à ce qu'elles ne feront pas, car les ressources financières limitent ce qu'on peut faire et ce qui peut être envisagé comme étant une priorité.

Le sénateur Meredith : Pour en revenir à la question du code, un de mes collègues a parlé de la réaction de la SCHL comme étant un réflexe. Vous parlez de la santé des familles et du fait que nous avons vu les reportages sur la présence courante de moisissures dans les maisons des Premières Nations.

Parlez-nous des raisons qui, selon vous, expliquent la lenteur de la réaction de la SCHL. Nous savons qu'il y a un problème. Nous savons que des gens sont tombés gravement malades à cause des moisissures et de l'inspection inadéquate des maisons en question. Pourquoi la réaction à ce problème a-t-elle été lente?

M. Paul : Je ne sais pas, mais je sais que, pour ce qui est de la qualité de l'air et des moisissures, il n'y a pas de norme de qualité dont le respect soit obligatoire. Cela fait aussi partie du problème. Je ne pense pas que le code du bâtiment parle de qualité de l'air.

Le problème tient au fait qu'il y a une corrélation directe entre la qualité de l'air et certains problèmes de santé, des choses surtout comme l'asthme ou d'autres troubles, mais prouver l'existence de cette corrélation est une autre paire de manches. Quel indicateur ou quelle norme utilise-t-on pour affirmer que la qualité de l'air pose problème?

Nous avons abordé les problèmes de moisissures et de qualité de l'air dans les collectivités où des inspections ont été menées, où des moisissures ont été détectées, et il est clair que c'est un gros problème. Étrangement, le simple fait qu'un robinet soit brisé dans un logement peut finir par créer des conditions très néfastes. Dans une maison normale, un robinet qui coule serait réparé. Mais dans une collectivité, s'il y a 10 personnes qui vivent dans le logement, l'usure du robinet est tout à fait normale, et le fait qu'il coule entraîne une détérioration de la qualité de l'air au fil des ans. L'ampleur du problème que cela cause dans un logement est extraordinaire. Je l'ai constaté dans des maisons où cela a pris

amazing what the power of water will do in a unit. In a normal scenario, you would say, "Yes, I'm just going to fix it," and sometimes you don't see it as a big problem. It is a big problem. It will grow into a big problem.

It really goes back to the cornerstone of what I was saying about the need for ongoing education in ownership, and just basic maintenance management in a unit. I always said teach the kids first and the parents will come onside. If the kids bug you about everything in the house, guess what? You end up doing it because they're bugging you all the time. "The teacher said, 'You've got to do this stuff.'" "My Home is My Wigwam" helped us work with very young kids to go home and bug the parents. Education like that really creates those changes that will help improve practices in a house over time.

Senator Meredith: That is a great segue into my last question.

This tool kit is a tremendous opportunity to educate youth on the importance of home maintenance and the potential impacts on health. Also, further on in your presentation you spoke about the fact that the information from CMHC was not culturally sensitive. Why is it that there was no full consultation to ensure you're not just doing it top-down but you're doing it grassroots, this is what we've identified as First Nations people, this is what we want to see taught to our children?

Mr. Paul: The Western version of it was "My Home is My Teepee." We don't have teepees in Atlantic Canada. We have wigwams. So we changed it to "My Home is My Wigwam" and related it to our conditions and our unique history in Atlantic Canada, with the Mi'kmaq, Maliseet, Passamaquoddy and Innu, and we integrated terminology from our language into the tool kit, where teachers could use it in whatever grade level to instill the importance of practices in the household that are standards, just automatic standards.

As I mentioned earlier, the simple dripping of a tap sounds like not a big issue, but it does become a big issue when you leave it for weeks or months or whatever on end. Teaching kids to bug the parents about those things really does help. When a primary child is asking you, "Dad, Mom, how come you haven't fixed that? What's the problem here?" and they keep asking you every day, you get the point and figure out that you have to do something to fix it.

deux ou trois mois, mais le simple fait qu'un robinet coule peut entraîner des problèmes énormes dans un logement. Je dis toujours que les dommages que l'eau peut causer dans un logement sont incroyables. Normalement, la personne qui y vit déciderait simplement de réparer le robinet, et, parfois, on ne voit pas cela comme étant un gros problème. C'en est un. Ça devient un gros problème.

Cela nous ramène au fond à l'essentiel de ce que je disais au sujet de la nécessité de fournir constamment de l'information aux gens sur les responsabilités de propriétaires et simplement sur la gestion de l'entretien de base d'un logement. J'ai toujours dit qu'il fallait d'abord instruire les enfants et que les parents allaient suivre. Si les enfants vous harcèlent constamment à propos de toutes sortes de choses dans la maison, devinez ce qui va se passer. Vous allez finir par le faire parce qu'ils vous harcèlent constamment en vous disant que leur professeur leur a dit qu'il fallait faire telle ou telle chose. L'initiative Ma maison est mon wigwam nous a aidés à pousser de très jeunes enfants à harceler leurs parents à la maison. Ce genre d'initiatives d'éducation engendre vraiment les changements qui permettent l'amélioration des pratiques dans une maison au fil du temps.

Le sénateur Meredith : Vous m'offrez une excellente occasion de poser ma dernière question.

Cette trousse d'outils offre une occasion extraordinaire d'éduquer les jeunes au sujet de l'importance de l'entretien des maisons et des répercussions potentielles sur la santé. Par ailleurs, un peu plus loin dans votre exposé, vous avez parlé du fait que l'information fournie par la SCHL n'est pas adaptée sur le plan culturel. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de consultation approfondie pour garantir que l'initiative ne vienne pas seulement d'en haut, mais qu'elle parte aussi d'en bas, et que vous puissiez dire que vous avez cerné telle ou telle chose en tant qu'Autochtone et que vous voulez que ces choses soient enseignées à vos enfants?

M. Paul : La version occidentale de l'initiative s'appelait « Ma maison est mon tipi ». Il n'y a pas de tipis au Canada atlantique. Il y a des wigwams. Nous avons donc rebaptisé l'initiative « Ma maison est mon wigwam » et avons établi les liens avec notre situation et l'histoire particulière des Micmacs, des Malécites, des Pescomody et des Innus du Canada atlantique, et nous avons intégré des termes tirés de notre langue dans la trousse d'outils, pour que les enseignants puissent l'utiliser auprès de tous les élèves, peu importe leur âge, afin de leur inculquer l'importance de pratiques ménagères standard, qui devraient simplement être normales.

Comme je le disais tout à l'heure, le simple fait qu'un robinet coule ne semble pas pouvoir causer de gros problèmes, mais ça devient un gros problème lorsque le robinet coule pendant des semaines ou des mois. Montrer aux enfants à harceler leurs parents au sujet de choses de ce genre fonctionne vraiment. Lorsqu'un enfant du primaire demande à ses parents pourquoi ils ne réparent pas le robinet et qu'il le fait chaque jour, les parents finissent par se rendre compte qu'ils doivent faire quelque chose pour le réparer.

Senator Meredith: I have one last question on the point of kids bugging their parents about getting things done. What has your organization done to engage youth around financial literacy as well as pertaining to the national housing fund?

Mr. Paul: We've done a lot of interesting work on literacy. I've done some stuff globally on financial literacy with the leadership and with communities.

In terms of communities, it's something that needs to be built into the curriculum, because people don't have the same financial understanding if you live in a community versus not. The reality of it is that financial literacy is not the opposite of being illiterate. I think that people need to understand that financial literacy is about giving you more information and more empowerment about creating control of your future, and understanding it more really helps you make those choices that you need to make. If you can teach that at kindergarten, I would agree wholeheartedly, because I think teaching it at the grades it is required to be taught, when teaching math and all those other things, is important when they grow up, when they move to their first apartment or their first luxury apartment somewhere, or even when they go work out West in some cases, because they have to know that out there, as it's thousands of miles away and they have to manage with the resources they have. Knowledge of financial literacy is critical in terms of dealing with it in the context of housing and home ownership.

The Deputy Chair: One last question: You were talking about training youth in the trades, and you were also talking about how a number of your skilled trades, your carpenters, plumbers, electricians are moving elsewhere because of the better job offers. Have you considered the option of linking the training to residency, a commitment to work on-reserve for a certain period of time in exchange for essentially a bursary? When I first went to university, there were a number of bursaries where you can go into medicine or social work or whatever, but you had to guarantee to the province that you would work in the province for three years after the completion of your studies.

Have you considered anything like that as an incentive for your newly trained people to stay home after their training?

Mr. Paul: Not really, but I think it is something that people are going to have to start considering, because you're investing financial resources and expecting an outcome. If you're using community financial resources, then we should expect you to contribute something back, if it is one year of your life as an apprentice or whatever.

Le sénateur Meredith : J'ai une dernière question au sujet du fait que les enfants harcèlent leurs parents pour qu'ils fassent certaines choses. Qu'est-ce que votre organisation a fait pour sensibiliser les jeunes à la littératie financière ainsi qu'aux questions liées au fonds national pour le logement?

M. Paul : Nous avons fait beaucoup de choses intéressantes au chapitre de la littératie. J'ai fait des choses générales au sujet de la littératie financière auprès des dirigeants et des collectivités.

Pour ce qui est des collectivités, c'est quelque chose qui doit être intégré au programme, parce que les gens qui vivent dans une collectivité n'ont pas la même compréhension des questions financières que ceux qui vivent ailleurs. Le fait est que la littératie financière n'est pas le contraire de l'analphabétisme. Je crois que les gens doivent comprendre que la littératie financière, c'est le fait qu'on leur donne accès à davantage d'information et à de meilleurs moyens de déterminer leur avenir et qu'une meilleure compréhension dans ce domaine les aidera vraiment à faire les choix qu'ils devront faire. Si on pouvait enseigner cela aux élèves de la maternelle, je serais tout à fait d'accord, car je crois qu'il est important d'enseigner cela au moment où c'est nécessaire, lorsqu'on enseigne les mathématiques et toutes sortes d'autres choses aux élèves, lorsqu'ils s'installent dans leur premier appartement ou dans leur premier appartement de luxe quelque part, ou même lorsqu'ils vont travailler dans l'Ouest, dans certains cas, car ils ont besoin de ces connaissances là-bas, étant donné que c'est à des milliers de kilomètres et qu'ils doivent composer avec les ressources dont ils disposent. Il est crucial de posséder des connaissances en matière de finances pour s'occuper de ces choses dans le contexte du logement et de la propriété d'une maison.

La vice-présidente : Une dernière question : vous avez parlé de la formation des jeunes dans les métiers, et vous avez aussi parlé du fait que beaucoup de vos gens de métiers qualifiés, de vos charpentiers, de vos plombiers et de vos électriciens s'installent ailleurs parce qu'ils reçoivent de meilleures offres d'emploi. Avez-vous envisagé la possibilité de lier la formation à la résidence, à un engagement de travailler dans la réserve pendant une certaine période en échange de ce qui serait essentiellement une bourse? Lorsque j'ai commencé à fréquenter l'université, il existait un certain nombre de bourses permettant de faire des études en médecine, en travail social ou dans un autre domaine, mais il fallait promettre qu'on allait travailler dans la province pendant trois ans après avoir terminé ses études.

Avez-vous envisagé quoi que ce soit de ce genre pour inciter les gens qui viennent de terminer leur formation à demeurer dans leur collectivité?

M. Paul : Pas vraiment, je pense que c'est quelque chose que les gens vont devoir commencer à envisager, car on investit des ressources financières et on s'attend à obtenir un résultat. Nous devrions nous attendre à ce que les gens qui utilisent les ressources financières de la collectivité apportent une contribution en échange, même si ce n'est qu'un an de leur vie à travailler comme apprenti ou quelque chose de ce genre.

One thing we have done in my own community is that we have a red seal program where we deliberately ensure that our community apprentices are part of the construction crew and the construction of all the units. To be a contractor in our community, you have to hire apprentices from our community as well. It's another neat little condition in the contract.

I agree; I think there need to be incentives. They don't have to be forever. You can't force them to be there forever. If we're going to invest in them, then we want them to invest in our community, at least for a little bit of time, in terms of making improvements in our community.

The Deputy Chair: Thank you. On behalf of all the committee members, I would like to thank you for appearing before us today and for your testimony and your excellent answers to all the questions the senators have posed.

(The committee adjourned.)

Une chose que nous avons faite dans ma collectivité, c'est de mettre en place un programme du Sceau rouge dans le cadre duquel nous prenons délibérément des mesures pour nous assurer que nos apprentis font partie des équipes de construction et participent à la construction de tous les logements. Pour être un entrepreneur dans notre collectivité, il faut embaucher des apprentis de chez nous aussi. C'est une autre petite condition futée du contrat.

Je suis d'accord; je pense qu'il faut qu'il y ait des mesures d'incitation. Cela n'a pas à durer éternellement. On ne peut forcer les gens à demeurer dans la collectivité éternellement. Si nous investissons dans leur formation, nous voulons qu'ils investissent dans notre collectivité, au moins pour un petit bout de temps, afin de permettre qu'elle s'améliore.

La vice-présidente : Merci. Au nom de tous les membres du comité, j'aimerais vous remercier de votre présence devant nous aujourd'hui, de votre témoignage et de vos excellentes réponses à toutes les questions que les sénateurs ont posées.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, May 14, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:53 p.m. to study the challenges relating to First Nations infrastructure on reserves.

[*Translation*]

Marcy Zlotnick, Clerk of the Committee: Honourable senators, the chair of the committee is unfortunately unable to attend tonight's meeting. As the clerk of the committee, it is therefore my duty to preside over the election of an acting chair.

[*English*]

I am ready to receive a motion for the election of an acting chair. Are there any nominations?

Senator Wallace: I would nominate Senator Scott Tannas as our acting chair for tonight's proceedings.

Ms. Zlotnick: Are there any other nominations?

It is moved by the Honourable Senator Wallace that the Honourable Senator Tannas take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Zlotnick: I declare the motion carried.

Senator Scott Tannas (*Acting Chair*) in the chair

The Acting Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal

OTTAWA, le mercredi 14 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 53, pour étudier les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations.

[*Français*]

Marcy Zlotnick, greffière du comité : Honorables sénateurs, le président du comité ne peut malheureusement assister à la réunion de ce soir. En tant que greffière du comité, il est donc de mon devoir de présider à l'élection d'un président suppléant.

[*Traduction*]

Je suis prête à recevoir une motion pour l'élection d'un président suppléant. Est-ce qu'il y a des propositions?

Le sénateur Wallace : Je proposerais que le sénateur Scott Tannas agisse à titre de président suppléant pour la séance de ce soir.

Mme Zlotnick : Y a-t-il d'autres propositions?

L'honorable sénateur Wallace propose que l'honorable sénateur Tannas préside le comité. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Mme Zlotnick : Je déclare la motion adoptée.

Le sénateur Scott Tannas (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant : Bonsoir. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent

Peoples either here in the room or via CPAC or the Web. I'm Scott Tannas from Alberta and I'm pleased to chair this meeting this evening on behalf of Senators Patterson and Dyck.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. This evening we are hearing testimony on a specific order of reference authorizing us to examine and report on the challenges and potential solutions relating to infrastructure on reserves including housing, community infrastructure and innovative opportunities for financing and more effective collaborative strategies.

Today we will hear from Douglas Cardinal, an architect whose many works, including the Museum of Civilization, are well-known to committee members and to Canadians generally. Mr. Cardinal has been appointed as an Officer of the Order of Canada, has received a Gold Medal in Architecture from the Royal Architectural Institute in Canada and has been declared "World Master of Contemporary Architecture" as a professor and academic by the International Association of Architects.

Before proceeding to the testimony, I would like to go around the table and ask members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Wilfred Moore from Nova Scotia.

Senator Wallace: Senator John Wallace from New Brunswick.

Senator Raine: Senator Nancy Greene Raine, British Columbia.

Senator Meredith: Don Meredith, Ontario.

The Acting Chair: Members of the committee, please help me in welcoming our witness, Douglas Cardinal.

We look forward to your presentation, which will be followed by questions from the senators. The floor is yours.

Douglas Cardinal, Architect, as an individual: Thank you very much for inviting me here. I would like to share with you my experiences in serving First Nations communities in the last 50 years not only in Canada, but also in the United States.

I found that the major issue in the communities is a lack of listening to and respecting the people of the First Nations and very little consultation in developing various programs and systems, which don't grow from the people themselves but are in a sense designed and developed outside the community and pushed on the people as solutions that would be best for them. I think that lack of respect and real understanding of the First Nations communities is the reason for their dire situation.

des peuples autochtones, que ce soit sur place, sur CPAC ou sur le Web. Je m'appelle Scott Tannas, de l'Alberta, et j'ai le plaisir de présider la séance de ce soir au nom des sénateurs Patterson et Dyck.

Le comité est mandaté pour examiner des lois et des questions ayant trait aux peuples autochtones du Canada en général. Ce soir, nous entendrons un témoignage en vertu d'un ordre de renvoi précis qui nous autorise à examiner, pour en faire rapport, les problèmes et les solutions potentielles liés à l'infrastructure dans les réserves, notamment le logement, l'infrastructure communautaire, les occasions novatrices de financement et les stratégies de collaboration plus efficaces.

Nous recevons aujourd'hui Douglas Cardinal, un architecte dont les nombreuses œuvres, comme le Musée des civilisations, sont bien connues des membres du comité et du public en général. M. Cardinal a été nommé Officier de l'Ordre du Canada, a reçu une médaille d'or en architecture de l'Institut royal d'architecture du Canada et a été déclaré « maître mondial en architecture contemporaine » en qualité de professeur et d'universitaire par l'International Association of Architects.

Avant d'entendre son témoignage, j'aimerais que nous fassions le tour de la table pour que chaque membre du comité se présente.

Le sénateur Moore : Wilfred Moore, de Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Wallace : Sénateur John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Raine : Sénatrice Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Meredith : Don Meredith, de l'Ontario.

Le président suppléant : Mesdames et messieurs, joignez-vous à moi pour souhaiter la bienvenue à notre témoin, Douglas Cardinal.

Nous sommes impatients d'entendre votre exposé, qui sera suivi des questions des sénateurs. Vous avez la parole.

Douglas Cardinal, architecte, à titre personnel : Merci beaucoup de m'avoir invité ici. J'aimerais vous faire part des expériences que j'ai vécues au service des communautés des Premières Nations au cours des 50 dernières années, non seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis.

J'ai constaté que le principal problème auquel les communautés sont confrontées, c'est le manque d'écoute et de respect envers les Premières Nations, qui ne sont que très peu consultées au sujet de l'élaboration des programmes et des systèmes. Ces derniers ne s'inspirent pas des habitants des communautés, mais sont plutôt conçus à l'extérieur de ces dernières et imposés aux gens comme étant ce qu'il y a de mieux pour eux. Je pense que ce manque de respect et de réelle compréhension des communautés des Premières Nations est à raison de la situation affligeante dans laquelle elles se trouvent.

I'm involved in assisting and developing health care facilities now, one in Toronto, and they advised me in their research that the average lifespan for First Nations people is 37 years. I was reminded by the minister in Alberta, when I first started serving First Nations in the communities at his request, that the average lifespan for First Nations then in the 1960s was 34 years. At that time, the average education was 3.4 years, and 75 per cent of the people were destitute and poverty stricken.

There is still a tremendous amount of poverty in the communities, and it's not because of the people's doing at all. It is primarily a government policy. This always concerned me because I believe, particularly most of the First Nations who are Naskapi people, had a culture of giving and sharing, and a culture of welcoming and sharing their lands with the people that have come here. But in that process they have been pushed aside and marginalized.

My first concern, when I was serving the 52 chiefs of Alberta in the 1960s and 1970s, was a proper education. But it can't be an education of assimilation at all because the people will never buy assimilation. In a sense, they developed a culture for thousands of years — one of living in harmony with the land and each other, a love and respect with the land and a symbiotic relationship with nature — and through that whole culture and perspective of living, they have survived for thousands of years on this land. The things that they see from the dominant culture, they have been taught that that is the wrong way to live. That means when you destroy your host, the earth, and pollute the environment and rivers and cut the trees, forests and everything else, then you are creating a risk not only for all your environment but creating a risk for yourself.

The vision of the First Nations educational program, which was presented to Prime Minister Trudeau at the time and then-Minister Chrétien of Indian Affairs, was that their culture had to be in many ways, as some of the people in South America told me, the drum in one hand and the computer in the other. It had to be a teaching of the best of both cultures because they have a contribution to make and that contribution is, as they say, according to the seven fires prophecy, of which this is the seventh prophecy, that they have to teach the immigrant cultures who share their land to love the land as they love the land, to love the clear waters and the mountain streams, to love the earth as they love the earth, to love the winds that blow across their brow, to teach the immigrant culture to love as they love because they have been there for thousands of years and this new culture is here just a short time.

So they feel that their destiny is to teach the immigrant culture to love as they love for their very survival because we cannot survive as peoples on this land if we continue the destructive path we are on.

There is no way that they will buy this approach to their environment because it is against their very teachings and the core of their culture and against the teachings of their ancestors. That, I believe, should be respected.

J'aide actuellement à la conception d'installations de soins de santé, à Toronto, et on m'a informé que la durée de vie moyenne des gens des Premières Nations est de 37 ans. Le premier ministre de l'Alberta m'a rappelé, quand j'ai commencé à servir les communautés des Premières Nations à sa demande, que cette espérance de vie moyenne était de 34 ans dans les années 1960. À l'époque, les Autochtones étudiaient en moyenne 3,4 ans et, 75 p. 100 d'entre eux vivaient dans la pauvreté et l'indigence.

Il y a toujours beaucoup de pauvreté dans les communautés, et les habitants n'y sont pour rien. C'est principalement le résultat de la politique du gouvernement. Ce fait m'a toujours préoccupé, car je crois que les Premières Nations, particulièrement la plupart des membres des Naskapis, avaient une culture de don et de partage voulant qu'ils accueillent les gens venus ici et partagent leur terre avec eux. Mais dans le cadre de ce processus, ils ont été mis de côté et marginalisés.

Ce qui me préoccupait le plus quand je servais les 52 chefs de l'Alberta dans les années 1960 et 1970, c'était que les gens reçoivent une éducation convenable. Mais il n'est absolument pas question que ce soit une éducation d'assimilation, car les gens ne l'accepteront jamais. En un certain sens, ils ont développé une culture pendant des milliers d'années — en vertu de laquelle ils vivaient en harmonie avec la terre et les uns avec les autres, dans l'amour et le respect de la terre et en symbiose avec la nature —, et c'est forts de cette culture et de ce point de vue qu'ils ont survécu des milliers d'années sur cette terre. Ils ont appris que la culture dominante est une mauvaise façon de vivre. Quand on détruit son hôte, la terre, on pollue l'environnement et les rivières et on rase les arbres, les forêts et tout le reste, on crée un risque non seulement pour l'environnement, mais aussi pour soi-même.

Selon la vision du programme d'éducation des Premières Nations présentée au premier ministre de l'époque, M. Trudeau, par M. Chrétien, qui était alors ministre des Affaires indiennes, il fallait que leur culture soit intégrée de bien des manières, comme me l'ont dit des gens en Amérique du Sud, le tambour dans une main et l'ordinateur dans l'autre. Il faut leur enseigner le meilleur des deux cultures parce qu'ils ont une contribution à faire. Cette contribution, comme ils disent, doit se faire conformément à la prophétie des sept feux, dont la septième stipule qu'ils doivent enseigner aux cultures immigrantes qui partagent leur terre à aimer cette terre, les eaux pures et les ruisseaux qui coulent des montagnes, à aimer la terre comme eux-mêmes l'aiment, et à aimer les vents qui caressent leur tempe. Ils doivent enseigner aux cultures immigrantes à aimer comme ils aiment, car ils résident sur ces terres depuis des milliers d'années alors que ces nouvelles cultures n'y sont que depuis peu.

Ils considèrent donc qu'ils sont destinés à enseigner à la culture immigrante comment aimer comme ils aiment pour assurer leur propre survie, car notre peuple ne peut survivre sur cette terre s'il continue sur la voie de la destruction qu'il suit actuellement.

Ils n'adhéreront jamais à cette approche à l'égard de l'environnement, car cela va à l'encontre de leur culture fondamentale et les enseignements de leurs ancêtres. Voilà qui doit être respecté, selon moi.

In a sense, they want an educational program that teaches both world views, their world view of love, honour and respect for each other and the environment and also the hierarchical world view, which is imposed on them, of power and control, which is usually the church and state, as far as they are concerned.

I feel that one of the great things in Canada is our diversity, and the opportunity for First Nations to take their rightful role in providing their knowledge and wisdom to the human family is vital. I've recently been invited to China where the vice minister of ethnicities and minorities wants to preserve their indigenous cultures and asked me to be a part of it. Why he said they want to preserve their indigenous cultures is because in developing the world view of looking at nature as a resource, they are choking in their own pollution in Beijing. They want to get back to their roots where they feel a sense of affinity to the land and affinity to the environment, and they feel their indigenous people will be an important contribution in the future of their country, which is quite a change for their government.

Then that made me feel, my goodness, the people in China have seen that that is a great resource for them, and I believe there are a lot of people in Canada that feel that the indigenous people are a great resource for our country. Why, we could all be partners working together. I feel that's fundamental and most important.

Now in the housing in the communities, nothing works because it's planned outside. It's planned by engineers who developed communities around sewage systems. The people feel that human beings should have a community planned around the way they live, around their extended families, around the way they communicate with each other, planning around their culture, and that it should be planned around their heart, not their anuses. So the first thing is that the whole planning system of all the engineering of these communities has been enslaved by the very systems that are supposed to support the people. The whole community is planned in a way to frustrate the way that the people are living. Most of the engineering systems provided in these communities are actually opposing their own cultures.

Some communities that move to new communities that have been planned, supposedly planned by the whole system of engineering and planning that we accept, are total failures and cause the people tremendous stress. Even the way the housing is planned, like on a list: Okay, now you're on this list, so you get to have this house, and that house, and this house, and that house.

When you go up North, people have extended families, but the extended families are all pulled apart because of the process of who should be on the list for the next house. And when you go up North, you can't get any sleep because people are running their Ski-Doos all night trying to connect with each other because they're fighting the whole community that they're housed in. It's not working for the people.

En un certain sens, ils veulent un programme d'éducation qui enseigne les deux façons de voir : leur vision du monde axée sur l'amour, l'honneur et le respect des autres et de l'environnement, ainsi que l'approche hiérarchique qui leur est imposée, laquelle repose sur le pouvoir et le contrôle, habituellement exercés par l'église et l'État, à leur avis.

Je considère que le Canada jouit d'une grande diversité et qu'il est essentiel que les Premières Nations assument le rôle qui leur revient en conférant ce savoir et cette sagesse à la famille humaine. J'ai récemment été invité en Chine, où le vice-ministre des ethnies et des minorités, qui veut préserver les cultures autochtones, m'a demandé mon aide. Il m'a expliqué que les Chinois voulaient préserver ces cultures parce qu'à force de considérer la nature comme une ressource, ils sont en train d'étouffer dans leur propre pollution à Beijing. Ils veulent retourner à leurs racines et ressentir une affinité avec la terre et l'environnement, et ils ont l'impression que leurs peuples autochtones pourront faire une contribution importante dans l'avenir de leur pays. C'est tout un changement de cap pour leur gouvernement.

Je me suis alors dit que les Chinois ont compris que les Autochtones constituent pour eux une précieuse ressource, et je crois que bien des gens au Canada considèrent que les Autochtones sont une formidable ressource pour leur pays. Nous pourrions tous travailler ensemble comme partenaires. Je considère que c'est fondamental et très important.

En ce qui concerne le logement dans les communautés, rien ne va parce que la planification se fait à l'extérieur, par les ingénieurs qui développent les communautés autour des réseaux d'égout. Les gens considèrent que les êtres humains devaient avoir des communautés aménagées en fonction de leur façon de vivre, de leurs familles élargies et de la manière dont ils communiquent entre eux. Elles devraient être planifiées en fonction de leur culture et de leur cœur, pas de leur anus. Le premier problème, c'est que toute la planification des systèmes d'ingénierie de ces communautés est devenue l'esclave des systèmes qui sont censés servir les gens. Toute la communauté est planifiée d'une manière contraire à la façon de vivre des gens. La plupart des systèmes d'ingénierie qui desservent ces communautés vont à l'encontre des cultures de ces dernières.

Certaines communautés vont s'installer dans d'autres localités prétendument aménagées d'après le système d'ingénierie et de planification que nous acceptons, et c'est un échec monumental qui soumet les gens à un stress considérable. Même le logement est attribué en fonction d'une liste; si on figure sur une liste donnée, on se verra attribuer telle ou telle maison.

Dans le Nord, les gens ont des familles élargies, mais ces dernières sont séparées en raison du processus qui sert à déterminer qui sera sur la liste pour obtenir la prochaine maison. Les résidants du Nord ne peuvent trouver le sommeil, car les gens circulent toute la nuit en Ski-Doo pour essayer de garder le contact; ils se battent contre la communauté qui les abrite. Cette façon de faire ne convient pas aux gens.

The people have always lived in groups and shared everything with the group. As hunters and gatherers before 10,000 years ago, we all did that. We survived by sharing and caring for each other, and sharing all resources with each other. That's how we survived.

The last 10,000 years when we decided to go to agriculture and treated the earth as a commodity and started defending territories, we established those patriarchal cultures which are all about power and control, which are adversarial and warlike. And for the past 10,000 years, we have been killing each other with our destructive wars created by our patriarchal systems.

When my mother was a girl, she was a non-person. Women had no rights; they were commodities.

First Nations women were always respected as the centre of the family. They had the power. We have a patriarchal system imposing itself on a matriarchal one, and we wonder why the women are abused. It took 500 years to turn Europe from a patriarchal system to a matriarchal system, and they had to burn all the powerful women at the stake to do it.

We have two cultures, and when I was in China, I visited a matriarchal culture there. They had similar problems, but now they are supported to retain their own culture, language and heritage.

Does the housing work? No. Do these modular houses work that work for the people here? I don't think they even work for the people here. One of my architects is from Italy, and he says, "I hate these subdivisions. There is no way they separate each other. We can't get together with our own friends, our people; they are designed to separate people from each other." I think that the whole design of communities should be designed to connect people together, and that is not what we're planning.

Now the other thing that I've noted when I'm working with First Nations is the way they plan. I have never learned so much from the First Nations. They know about land use planning because they plan not only for people — and they know the inventory of all their resources — but also for all their life givers for seven generations. I have worked with communities and I have helped them plan their communities in the traditional way. Did I ever learn about planning. What we are doing is we are not planning. We are planning for people, but when we have nothing left to eat but each other, this not planning.

For the people of the Far North that are more isolated, it is amazing how they plan. They plan for the harvesting. In one community, they have 200 celebrations every year during which they harvest a particular species and they only take so that there is

Les gens ont toujours vécu en groupes et tout mis en commun. C'est ce que nous faisions quand nous étions des chasseurs-cueilleurs, il y a 10 000 ans. Nous avons survécu en partageant, en prenant soin les uns des autres et mettant toutes les ressources en commun. C'est ainsi que nous avons survécu.

Au cours des 10 000 dernières années, nous avons décidé de nous mettre à l'agriculture et nous avons traité la nature comme une marchandise. Nous avons commencé à défendre nos territoires et nous avons établi des cultures patriarcales reposant entièrement sur le pouvoir et le contrôle, qui sont porteurs de confrontation et de conflits. Et depuis 10 000 ans, nous nous entretuons à coup de guerres destructrices provoquées par nos systèmes patriarcaux.

Quand ma mère était jeune, elle n'était pas une personne. Les femmes n'avaient aucun droit, elles étaient des marchandises.

Les femmes des Premières Nations ont toujours été respectées et considérées comme le centre de la famille. Elles détenaient le pouvoir. Notre système patriarcal prend le dessus sur un système matriarcal, et nous nous demandons pourquoi les femmes sont victimes d'abus. En Europe, il a fallu 500 ans pour passer d'un système patriarcal à un système matriarcal, et il a fallu brûler toutes les femmes puissantes sur le bûcher pour y parvenir.

Nous avons deux cultures, et quand j'étais en Chine, j'ai visité une culture matriarcale. Cette communauté éprouvait les mêmes problèmes, mais on l'aide maintenant à préserver sa culture, sa langue et son patrimoine.

Est-ce que le logement fonctionne? Non. Est-ce que ces maisons modulaires conviennent aux gens là-bas? Je pense qu'elles ne conviennent même pas aux gens d'ici. Un de mes architectes, qui vient d'Italie, affirme qu'il déteste les subdivisions. Il n'y a pas moyen de les séparer. On ne peut se retrouver avec ses amis ou avec les siens; ces maisons sont conçues pour séparer les gens. Je pense que les communautés devraient être aménagées pour mettre les gens en contact, et ce n'est pas ainsi que nous les planifions.

En travaillant avec les Premières Nations, j'ai également remarqué la manière dont elles planifient. Je n'ai jamais tant appris des Premières Nations. Elles savent aménager le territoire, car elles ne le font pas seulement pour les gens — et elles connaissent l'inventaire de toutes les ressources —, mais aussi pour tous ceux qui donneront la vie pour sept générations. J'ai travaillé avec les communautés et je les ai aidées à aménager leurs communautés de manière traditionnelle. J'ai énormément appris au sujet de la planification. En fait, nous ne planifions pas. Nous faisons de l'aménagement pour les gens, mais quand on n'a plus rien à se mettre sous la dent et qu'on n'a plus qu'à s'entredévorer, ce n'est pas de la planification.

Les résidants du Grand Nord, du fait qu'ils sont plus isolés, planifient de façon étonnante, en fonction des récoltes. Une certaine communauté tient 200 célébrations par année, au cours desquelles les gens récoltent des espèces particulières en prenant

plenty for the next generation. Developing a planning method with them was, to me, very inspirational.

The only way I was able to get support for this method of planning — and I was looking for all professionals — was when I found a Buddhist in Japan who understood this method of planning. He was on the team, of course.

If we listen to the people, and I have, beautiful things can come out of that. We can provide an educational facility that is about caring and love for the children. We can develop a community that respects women and children. Our cities are not planned for women and children. They are all planned by men. Our whole industry is a symphony of phallic symbols. They're all about men.

What a contribution First Nations would make if people listened to them — not only in the planning of their facilities but also in the planning of their resources. In the communities that I developed — for example, in the community of Oujé-Bougoumou, I won a United Nations award for designing a village of the future — I listened to them totally. I sat down with the elders and I said, "Tell me about your vision for the community," and they gave me the vision for the community. I went back to my office with this vision and I drew it all up. I presented it to the community and 500 people were there. I said to them, "You have to understand one thing: What I am presenting to you is my interpretation of your needs. It is going through my cultural filter, coming out my hand and it is my interpretation. What the heck do I know about the James Bay Cree? Unless you change this totally and become totally involved in this planning process, you will get another colonial act from me, and I don't want that to happen to you."

So they were reticent. They said, "We only have a Grade 3 education." I said, "Hey, universities don't give out brains or degrees in common sense. How about totally enrolling yourselves in this process?" When they felt secure that I would listen to them, they were like piranha; they tore me to shreds. I listened to every one of their issues with feedback. I listened to every one of them because I had new data and information. Sometimes people don't know what they want, but they know what they don't want and that is valuable information.

The process involved me listening to the people. They gave me their input. Then I went back to the office, tore back the scheme, redrew another one and presented it to them. They felt even more at home and said, "That is okay for the elders, but we middle age people will have to look after the elders and the young people," and they tore at me. We went through seven reiterations until I went there one day and presented it. The people and the kids got up. They put their hands all over the models and looked at it for a long time. Then the chief said, "Okay, he wants your input." People said nothing. The chief said, "Well, Doug, you finally have it." People stood up and said, "That's our community."

soin d'en laisser amplement pour la prochaine génération. Le fait d'avoir élaboré une méthode de planification avec ces gens a été pour moi une grande source d'inspiration.

J'ai cherché toutes sortes de professionnels pour m'aider, et le seul que j'ai pu trouver, c'est un bouddhiste du Japon qui comprenait cette méthode de planification. Il faisait partie de l'équipe, bien entendu.

Si on écoute les gens, comme je l'ai fait, les résultats peuvent être merveilleux. On peut établir une installation d'éducation fondée sur les soins et l'amour prodigués aux enfants. On peut créer une communauté où les femmes et les enfants sont respectés. Nos villes ne sont pas conçues pour les femmes et les enfants, car elles sont toutes pensées par des hommes. Toute notre industrie est une symphonie de symboles phalliques. Tout tourne autour des hommes.

Quelle contribution les Premières Nations apporteraient si les gens les écoutaient, non seulement au sujet de l'aménagement de leurs installations, mais aussi de la planification de leurs ressources. Dans les communautés que j'ai conçues, comme celle d'Oujé-Bougoumou, pour laquelle j'ai reçu un prix des Nations Unis pour la conception d'un village de l'avenir, j'ai été entièrement à l'écoute des gens. J'ai rencontré les anciens et je leur ai demandé de me parler de leur vision de la communauté, ce qu'ils ont fait. Je suis retourné à mon bureau et j'ai jeté cette vision sur papier. J'ai présenté le plan à 500 personnes de la communauté en leur disant : « Vous devez comprendre que ce que je vous présente est mon interprétation de vos besoins. J'ai dessiné le plan en fonction de mon filtre culturel et de mon interprétation. Que sais-je des Cris de la baie James? Si vous ne changez pas tout et ne vous vous investissez pas entièrement dans le processus de planification, vous vous retrouverez avec un résultat digne de l'époque coloniale, et je ne veux pas que cela vous arrive. »

Ils se sont montrés réticents, indiquant qu'ils n'avaient étudié que jusqu'en troisième année. Je leur ai répondu « Les universités ne donnent pas de cerveaux ou de diplômes en gros bon sens. Que diriez-vous de participer pleinement au processus? » Quand ils ont été certains que je les écouterais, ils sont devenus comme des piranhas m'attaquant de toutes parts. J'ai prêté l'oreille à chacune de leurs doléances en y répondant. Je les ai tous écoutés, car j'avais de nouvelles informations. Parfois, les gens ne savent pas ce qu'ils veulent, mais ils savent ce qu'ils ne veulent pas, et c'est bon à savoir.

L'écoute faisait partie du processus. Les gens m'ont fait part de leurs opinions. De retour à mon bureau, j'ai déchiré le plan et j'en ai dessiné un autre que je leur ai présenté. Comme ils se sentaient encore plus à l'aise, ils m'ont indiqué que c'était bien pour les anciens, mais que les gens d'âge moyen devaient s'occuper des aînés et des jeunes, puis ils m'ont bombardé de commentaires. Nous avons repris le processus sept fois jusqu'au jour où je leur ai présenté un plan. Les gens et les enfants se sont levés, ont manipulé les modèles et les ont examinés longuement. Puis le chef a dit : « Bien. Il veut votre opinion ». Les gens sont restés muets. Il m'a alors dit : « Eh bien, Doug, vous avez enfin votre plan. » Les gens se sont levés et ont affirmé que c'était leur communauté.

They built it. The Cree construction company built it using their own forces. They received that award from the United Nations. Also, they presented their work in Hanover, Germany, at Expo 2000. That is a model community because it was done by the people themselves.

When I took the minister there, it had landscaping, lawns and Cree signs everywhere. That can happen. People are less frustrated and they have fewer problems with drugs and alcohol. They don't have to self-medicate themselves because they have so much pain created by the imposition of a system that just goes against their very grain.

Regarding the housing design itself, the family layout, if you put a three bedroom bungalow up there, partitions don't work. They don't like partitions; they are used to being together in a space. Sometimes they take an axe to all the interior partitions; it helps make firewood. Then people say, "You don't even respect your houses." Well, perhaps the housing doesn't respect their culture. It has to start from the house itself.

I remember going up North with a bunch of elders. We sat on a chalkboard and we designed a house that would work for the North. I tried to implement it through our government systems, but it was totally unacceptable because it didn't follow the particular guidelines.

The educational system does not respect their language and culture or the way they want to teach. When I went to Bolivia, they wanted me to help them design a university. They wanted to create a non-hierarchical system. They wanted all the classrooms to be round so it wouldn't create a hierarchy because people don't operate under hierarchies; they operate by consensus. They operate cooperatively because that is what they were taught by the power of women.

This is the issue: None of the housing works, none of the programs work, and none of the planning for the communities work. You pour millions of dollars into those communities and the people don't have a say.

Over the last few years I was involved in developing the first school to create a precedent around the Indian culture and around the programs that people wanted. I developed the first school, the first planning, the First Nations University, the first community planning from an Indian perspective and the first community planning. Last year, we opened the Cree Cultural Centre, which was to preserve their language and culture and share their teachings and knowledge with everyone.

If you really and truly design a community around the Indian culture — and they found that in China — it is a tourist attraction. Even Oujé-Bougoumou makes $1 million or $2 million a year in tourism because people want to know what a Native

Et ils l'ont construite. Une compagnie de construction crie l'a bâtie avec sa propre main-d'œuvre. Ils ont reçu un prix des Nations Unies. Ils ont également présenté leur travail à Hanovre, en Allemagne, à l'occasion de l'exposition universelle de 2000. C'est une communauté exemplaire, car elle est l'œuvre de ses habitants.

Lorsque j'ai amené le ministre là-bas, il y avait du paysagement, des pelouses et des affiches en cri un peu partout. Tout cela peut devenir réalité. Les gens sont moins frustrés et ont moins de problèmes de toxicomanie. Ils n'ont plus besoin d'avoir recours à l'automédication pour apaiser toutes les douleurs dont on les afflige en leur imposant un système qui est tout simplement contre leur nature.

Pour ce qui est de la conception des résidences elles-mêmes, la composition des familles est telle que le bungalow classique de trois chambres à coucher avec cloisons ne fonctionne pas là-bas. Ils n'aiment pas les cloisons; ils sont habitués à tous partager le même espace. Certains décident de mettre la hache dans les cloisons entre les pièces pour se faire du bois de chauffage. Les gens leur disent alors qu'ils ne respectent pas leur maison, mais ne serait-ce pas plutôt la maison qui ne respecte pas leur culture? Tout commence avec la maison elle-même.

Je me souviens d'être allé dans le Nord avec un groupe d'aînés. Nous avions conçu ensemble une maison répondant aux besoins des gens du Nord. J'ai essayé d'en implanter le concept par l'entremise de nos instances gouvernementales, mais celles-ci l'ont jugé tout à fait inacceptable parce qu'il ne suivait pas leurs lignes directrices.

Le système d'éducation ne respecte pas leur langue et leur culture, pas plus que la manière dont ils souhaitent enseigner. Lorsque je suis allé en Bolivie, on m'a demandé de contribuer à la conception d'une université. On voulait créer une structure non hiérarchisée. Les Boliviens voulaient que toutes les classes soient rondes pour ne pas créer de hiérarchie parce que c'est un pays où on fonctionne plutôt par consensus. Ils ont adopté un mode coopératif qui leur vient de l'enseignement matriarcal.

Là est toute la question. Rien de ce qu'on fait là-bas ne fonctionne, tant pour le logement que pour les programmes et l'aménagement du territoire. Vous investissez des millions de dollars dans ces collectivités et les gens n'ont pas leur mot à dire.

Au cours des dernières années, j'ai participé à la conception d'une première école visant à créer un précédent en tenant compte de la culture indienne et des programmes que les gens recherchent. C'est moi qui ai conçu la première école, l'Université des Premières Nations, le premier plan d'aménagement du territoire dans une perspective autochtone et le premier plan d'aménagement communautaire. L'an dernier, nous avons ouvert le Centre culturel cri qui vise la préservation de la langue et de la culture et la mise en commun des enseignements et du savoir.

Si vous concevez vraiment une collectivité en fonction de la culture autochtone — et si la nouvelle se rend jusqu'en Chine — elle devient une attraction touristique. Ainsi, Oujé-Bougoumou a des revenus touristiques de 1 ou 2 millions par année parce que les

community is like. There are very few in Canada. They are all poor White slums. What about an Indian community where the people can take pride in how they live and how they function and what their contribution can be? It is the policy of the government to put the First Nations in a position of taking with their hand out, which is totally contrary and humiliating to a culture of giving.

My feeling is that to respect the people, you have to see them as a culture of giving and also see them as people with a tremendous amount to give and share with the rest of our fellow Canadians.

I would be happy to answer any questions you may have.

The Acting Chair: Thank you very much, Mr. Cardinal. There is a lot to think about and to talk about.

Maybe, senators, as you are thinking about your questions, I will just ask one.

You said that it was in 2000, or thereabouts, that Oujé-Bougoumou came to be. As you look back, 15 years later, and think about some of the modern technologies that have come, are there things that have been developed that make it easier to make that community happen elsewhere now? Would it be easier to do that and more cost-effective today than it was then, or have things pretty much stayed the same?

Mr. Cardinal: I think there has been a real development of technology in sewage systems, water systems and heating for the village. For example, in that village there are mills around it that produce a lot of sawdust and waste. We had some Swedish engineers assist us and help us to develop a central system that would employ people to collect the sawdust and then take it to this wood-fired boiler that heats the whole village, in a way that produces very little pollution. We're using a waste product there to supply power to the whole village, hot water to every household and hot water heat, which is a tremendous saving to the community, because it costs so much money to heat the community with oil. There are a lot of innovations like that that we should look into.

With all due respect, none of these innovations could happen through the structure of Indian Affairs. We were able to develop the community of Oujé-Bougoumou outside the framework of the department. We created a separate corporation and put some well-meaning folks on the board as well as the local people, open book, and they managed the progress and design of the community. We did it more economically, meeting our budgets and schedules much better than we could under the huge bureaucracy of the department.

It again taught the people to manage their own resources and affairs. When the people were building the buildings themselves, they were trained in how to maintain them in the future. We did it so efficiently that we actually were able to do it under budget. So we took the money that we saved and put it in a separate housing fund and developed a program where people would be able to

gens veulent voir une véritable communauté autochtone. Il y en a très peu au Canada. La plupart ressemblent davantage à des bidonvilles conçus par les Blancs. Pourquoi pas une communauté autochtone dont les gens peuvent être fiers et qui témoigne de leur mode de vie et de la contribution qu'ils peuvent apporter à la société? Le gouvernement a pour politique de mettre les Premières Nations dans une position de mendicité, ce qui les humilie et va totalement à l'encontre de leur culture où l'on valorise le don.

Je suis d'avis que, pour véritablement respecter un peuple, il faut considérer qu'il a cette culture du don et qu'il a énormément à offrir et à partager avec le reste de la population canadienne.

Je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Le président suppléant : Merci beaucoup, monsieur Cardinal. Il y a dans tout cela amplement matière à réflexion et à discussion.

Pendant que mes collègues réfléchissent à leurs questions, peut-être puis-je me permettre de vous en poser une.

Vous avez dit que la communauté d'Oujé-Bougoumou a vu le jour autour de l'an 2000. Une quinzaine d'années plus tard, considérez-vous que les technologies développées depuis pourraient faciliter les choses pour l'implantation d'autres communautés semblables? Est-ce qu'on pourrait y arriver plus facilement et à moindre coût aujourd'hui, ou est-ce à peu près la même chose?

M. Cardinal : Je pense qu'il y a eu des progrès technologiques importants pour ce qui est des égouts, des réseaux d'alimentation en eau et du chauffage. Il y a par exemple autour du village en question des moulins qui produisent beaucoup de bran de scie et d'autres déchets. Des ingénieurs suédois nous ont aidés à mettre en place un système centralisé de collecte de ce bran de scie pour alimenter une chaudière à bois qui chauffe tout le village. Ce système très peu polluant permet de créer de l'emploi en utilisant des déchets pour alimenter le village en électricité et en eau chaude. C'est une économie considérable pour la collectivité, car il lui en coûterait beaucoup plus cher pour se chauffer au mazout. Il y a beaucoup d'innovations semblables que nous devrions envisager.

Ceci dit très respectueusement, aucune de ces innovations ne pourrait voir le jour à l'intérieur de la structure du ministère des Affaires autochtones. C'est en dehors du cadre de ce ministère que nous avons pu développer la communauté d'Oujé-Bougoumou. Nous avons créé une organisation distincte administrée par des gens bien intentionnés et des représentants locaux qui gèrent le développement de la communauté en suivant des principes de transparence. Nous y sommes en outre parvenus en respectant nos budgets et nos échéanciers, ce qui n'aurait pas été possible avec la bureaucratie écrasante du ministère.

Encore là, les gens ont appris à gérer eux-mêmes leurs ressources et leurs affaires. En participant directement à la construction des édifices, ils ont aussi appris comment ils devaient les entretenir. Notre efficience a été telle que nous avons en fait dépensé moins que prévu. Nous avons ainsi pu prendre les sommes économisées et les placer dans un fonds distinct pour le

own their own homes by paying into that fund. If people own their own homes, they will look after them more and treat them with much more respect.

In the program of owning their own homes, a certain portion of their income for that went into this housing fund, which developed a fund that would be able to build more houses. It was a way to be able to use their own resources with a lot. It worked both ways because the people owned their own home. They developed their own pride in their community and it then had a local fund that built more houses for the people.

The Acting Chair: Thank you for that.

We are now hearing echoes of some of the things you described. Some of the innovations and some of the things that you and your folks pioneered are happening in small ways in other places. I thought you would be encouraged to hear that.

Certainly, we are here with what we know is a very important study with a long way to go, but there is some hope.

Let us go to questions.

Senator Meredith: Mr. Cardinal, thank you so much for your enlightening presentation. I could have sat here all night and listened to you, but we have to have you answer some questions for us tonight.

I want to thank you for your contribution to Canada and for the work that you have done coming through and facing racism within this country and having been able to overcome that.

I want to thank you from the bottom of my heart for your contribution and for your continued work going forward in this country and now, by extension, around the globe.

You talked about planning around the community and the fact that the culture is not being respected; the people are not being listened to; there is no consultation. What has been the feedback from those to whom you have offered your sage advice over the last 50 years working with communities? As you referred to in the last part of your remarks tonight, these slum communities that exist in First Nation communities, why have these people not listened to your advice about the model communities that you have been able to help create?

Mr. Cardinal: I think it is a problem because we have racism about First Nations built into our whole culture here in Canada. Even having a Department of Indian Affairs means that the people can't handle their own affairs; somebody else has to handle their affairs. You don't get a department of any other culture. We have so many different peoples from around the world. It is our history.

logement. Nous avons conçu un programme qui permettait aux gens de devenir propriétaires de leur résidence en contribuant à ce fonds. Lorsque les gens sont propriétaires, ils entretiennent mieux leur maison et la traitent avec beaucoup plus de respect.

Dans le cadre de ce programme d'accès à la propriété, les gens versaient une certaine proportion de leur revenu dans ce fonds pour le logement, ce qui nous a permis de construire davantage de maisons. C'était une façon d'optimiser leurs propres ressources. C'était avantageux pour tout le monde, car les gens devenaient propriétaires de leur résidence. Ils ont commencé ainsi à être fiers de leur communauté qui disposait quant à elle d'un fonds local pour stimuler la construction de maisons.

Le président suppléant : Merci de votre réponse.

Nous entendons maintenant les échos de quelques-unes des initiatives que vous nous avez décrites. Certaines de vos innovations et des avancées qui ont été rendues possibles grâce à vos efforts sont reprises à plus petite échelle ailleurs au pays. Je crois que vous pouvez vous en réjouir.

Il va de soi que nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir dans cette étude très importante que nous avons entreprise, mais il y a de l'espoir.

Passons aux questions des sénateurs.

Le sénateur Meredith : Monsieur Cardinal, un grand merci pour votre exposé des plus intéressants. J'aurais volontiers passé la soirée à vous écouter, mais il semble bien que nous devons maintenant vous poser des questions.

Je tiens à vous remercier pour votre contribution à notre pays et pour tout le travail que vous avez accompli en faisant fi du racisme dont vous avez fait l'objet.

Je veux donc vous remercier du fond du cœur pour votre contribution et le travail que vous continuez de faire au Canada et, maintenant, un peu partout dans le monde.

Dans le contexte de l'aménagement des collectivités, vous nous avez dit que la culture n'était pas respectée, qu'on n'écoutait pas les gens et qu'il n'y avait aucune consultation. Au fil de vos 50 années de travail auprès des collectivités, comment ont réagi ceux à qui vous avez offert vos sages conseils? Vous avez parlé à la fin de votre exposé de ces communautés des Premières Nations qui ressemblent à de véritables bidonvilles. Pourquoi ces gens-là n'ont-ils pas écouté vos conseils pour se donner une collectivité modèle à l'image de celles au développement desquelles vous avez contribué ailleurs au pays?

M. Cardinal : Je crois qu'il y a un problème parce que toute la culture canadienne est entachée de racisme envers les Premières Nations. Le simple fait qu'on ait créé un ministère des Affaires autochtones montre que les gens ne nous croient pas capables de nous occuper de nos propres affaires; quelqu'un d'autre doit le faire pour nous. Il n'y a pas de ministère semblable pour les autres groupes culturels présents au Canada. Nous accueillons pourtant des gens de différents peuples de la planète.

John A. Macdonald developed a program to kill the Indian in the child with the residential school system, and that was destructive. Forty per cent of the children died in those residential schools, and the rest have been damaged forever.

So we have that history to overcome, but that's history. Knowing that kind of history, it should be our responsibility, in our generation, to turn it around because you can't dwell on the past. You have to look at the present. Particularly when you look at the young faces of the children, you can't think about the past. You have to forgive the past, forgive what happened and move on to the future.

I feel that this is a good time because the government has made an apology to the First Nations, and I see that many people have been given hope from that gesture. I think that that is a step forward, and I feel it's a great time now, particularly when we have so many people from other countries that all have experienced, in their own countries — that's why they're here — racism and war and strife. They have a real feeling and opportunity to assist First Nations to take their rightful place in the human family as partners in Canada. I feel that is what should be happening in the future. There's the very fact that we have this meeting tonight, and we can talk about it. Before, we couldn't even talk about it. First Nations people were invisible. Even in the work on the Museum of Civilization and changing it to the Museum of History, Mark O'Neill is committed to starting history not from contact, which it was 25 years ago when I was working on it, but from the last ice age. So that includes our indigenous history as part of Canadian history.

So I think that the people have no knowledge of our history, and that's a problem. It's not taught in our history books or anything else. They have no knowledge of our culture and no knowledge of our contribution, and I think it begins by creating a better understanding between First Nations. From my experience, I feel that I would never give up my First Nations heritage to adopt a Western perspective, even if I am an architect who is trained in Western vernacular. In my heart, I'll still follow my father's culture. There is no way that one could take and kill the Indian in me without killing me.

I think, in a sense, society changes, thank heavens. I just see that we've got to change the whole relationship that we have with First Nations and what we do as a patriarchal society. Go and talk to the patriarchal society we created on the reserves and chief and council. Those are colonial systems that have no relationship to the communities because the House of Representatives for indigenous people was all women, the clan mothers, and the Senate was both men and woman elders. The executive branch

C'est notre histoire. Avec le système des pensionnats, John A. Macdonald a créé un programme extrêmement dévastateur qui visait à tuer l'Indien dans chaque enfant. Quarante pour cent des enfants sont morts dans ces pensionnats; les autres sont restés marqués à vie.

Nous devons donc nous remettre de ces séquelles, mais ce n'est que de l'histoire. Sans oublier ce qui a pu nous arriver, notre génération a la responsabilité d'imprimer une direction nouvelle, car nous ne pouvons pas nous appesantir sur le passé. Il faut regarder le présent en face. Lorsqu'on voit le visage de ces jeunes enfants, on comprend qu'il ne faut surtout pas s'attarder au passé. Il faut pardonner pour ce qui est arrivé et se tourner vers l'avenir.

J'estime que le moment est bien choisi dans la foulée des excuses présentées par le gouvernement aux Premières Nations; un geste qui a redonné l'espoir à bien des gens. Je crois donc que c'est un pas dans la bonne direction et que les circonstances sont maintenant idéales, étant donné que nous côtoyons désormais tous ces gens qui ont connu dans leur pays d'origine — et c'est la raison pour laquelle ils sont au Canada — le racisme et les conflits de toutes sortes. Forts de cette expérience concrète, ils peuvent vraiment aider les citoyens des Premières Nations à prendre la place qui leur revient au sein de la famille canadienne en tant que partenaires à part entière. C'est la voie que je privilégierais pour l'avenir. Il faut se réjouir du seul fait que nous pouvons tenir ce soir cette séance pour discuter de ces questions, car nous ne pouvions même pas en parler auparavant. Les gens des Premières Nations étaient invisibles. Cette évolution se traduit même dans le travail de Mark O'Neil au Musée canadien de l'histoire, l'ancien Musée des civilisations, qui souhaite maintenant remonter le cours de notre histoire jusqu'à la dernière période glaciaire, plutôt que de l'amorcer avec le premier contact avec les Blancs, comme c'était le cas il y a 25 ans lorsque je travaillais à ce dossier. Notre contribution en tant qu'indigènes est donc intégrée à l'histoire canadienne.

Je crois que les gens n'ont aucune connaissance de notre histoire, et c'est ce qui cause problème. On ne l'enseigne pas dans les livres d'histoire ni nulle part ailleurs. Les Canadiens ne connaissent ni notre culture ni notre contribution, et je crois que le changement doit d'abord s'appuyer sur une meilleure compréhension entre les Premières Nations elles-mêmes. Pour ma part, je peux vous assurer que je ne renoncerai jamais à mon patrimoine autochtone pour adopter une perspective occidentale, et ce, même si je suis un architecte qui a été formé à l'école occidentale. Personne ne pourra tuer l'Indien en moi sans me tuer moi-même.

À certains égards, la société évolue, ce qui est une bonne chose. Je constate simplement que le Canada doit modifier en profondeur les rapports qu'il entretient avec les Premières Nations et son approche en tant que société patriarcale. Il suffit de parler aux gens et de voir ce qu'on a fait dans les réserves avec les chefs et les conseils de bande. Il s'agit de systèmes coloniaux qui n'ont rien à voir avec la structure des communautés autochtones où la chambre des représentants était constituée

was men because men like doing stuff, but they have to be directed by the women to make sure that what they do is in the interests of the future generation, the children.

That is the Great Law. The American Constitution was based on the Great Law. It was taken from our people, but they had a patriarchal twist to it. So they made the House of Representatives all men because women were non-persons at the time. Coming into communities where guys are just talking with other guys doesn't work because in our communities you have to talk to the women.

When I go to the communities and work with them, I talk to the women and to the elders because they are the ones who have the burden of raising their children, who have the highest rate of suicide. Young kids of 13, 14 committing suicide, sometimes whole packs of kids, see no future, and that is so sad. I'm asked to go to many communities, and when I go there, unfortunately I feel very sad to see what is happening in the communities. It's still happening.

Senator Meredith: Talk to us about the model community you created and why that has not been replicated across other First Nations communities.

Mr. Cardinal: I was at a function of senior members of the Department of Indian Affairs one time, and they were all talking. They did not know who I was; I was just part of this party in Ottawa. They regarded Oujé-Bougoumou as the community that got away from them, and it was a very bad precedent for the department. From my experience, even in education, even though the minister approved Indian control of Indian education, there is no way the department is going to implement it. There was a woman, Teresa Gadwa, in Kehewin, in Alberta. She said, "You men have failed us," so the women took over. They asked me to design them a school that would work for the children. I took the Honourable Jean Chrétien's word and designed a school around the children. It was against the department's wishes. In a sense, even the political organizations were all told not to have that school presented to the minister because they were financed by the department, and they would lose all of their financing if that school was presented to the minister and approved. All of the leaders, even in Alberta, were told that they would get all their funds cut if they supported the school. So I had to go to Saskatchewan, where the chief always had meetings with the Honourable Jean Chrétien, and he put it on the agenda. It got to the minister, who approved it.

There is such resistance by the department to changing this colonial system that it stands in the way of any kind of progress. But I felt, "You can't take on the whole system," so I thought

uniquement de femmes, les mères de clans, et dont les aînés, hommes et femmes, formaient le Sénat. Le pouvoir exécutif était confié aux hommes en raison de leur goût pour l'action, mais ils agissaient sous la direction des femmes qui s'assuraient qu'ils travaillent dans les meilleurs intérêts de la génération future, les enfants.

C'est la grande loi autochtone. La Constitution américaine était fondée sur cette loi. On s'en est emparé en y ajoutant une tangente patriarcale. Ils ont donc créé une Chambre des représentants entièrement masculine, car les femmes n'étaient pas considérées comme des personnes à l'époque. Un régime où seuls les hommes discutent entre eux ne fonctionne pas pour nous, car nous devons parler aux femmes de nos communautés.

Lorsque je vais travailler auprès des communautés, je parle aux femmes et aux aînés, car c'est à eux qu'il incombe d'élever les enfants dans un contexte où le taux de suicide infantile est plus élevé que partout ailleurs. C'est tellement triste de voir tous ces jeunes de 13 ou 14 ans qui s'enlèvent la vie, parfois en série, parce qu'ils ne voient aucun avenir pour eux. De nombreuses collectivités me demandent de leur rendre visite, et je dois malheureusement constater que c'est une situation qui les afflige encore aujourd'hui.

Le sénateur Meredith : Parlez-nous de la communauté modèle que vous avez créée et des raisons pour lesquelles ce modèle n'a pas été reproduit ailleurs au sein des Premières nations.

M. Cardinal : Je me souviens d'avoir assisté à une réception tenue à Ottawa où des cadres supérieurs du ministère des Affaires autochtones discutaient entre eux. Ils ne savaient pas qui j'étais; j'étais simplement pour eux un invité parmi d'autres. Ils considéraient Oujé-Bougoumou comme la communauté qui leur avait échappé; un précédent qu'ils jugeaient très regrettable pour le ministère. D'après ce que j'ai pu constater, le ministère n'appliquera jamais ce modèle, et ce, même dans le secteur de l'éducation où le ministre a approuvé une prise en charge par les Autochtones. À Kehewin, en Alberta, il y avait une femme du nom de Teresa Gadwa qui disait que les hommes avaient laissé tomber sa communauté. Les femmes ont alors pris les choses en main et m'ont demandé de concevoir une école qui répondrait aux besoins de leurs enfants. Je m'en suis remis à la parole de l'honorable Jean Chrétien et j'ai conçu une école en fonction des enfants. Le projet allait à l'encontre des volontés du ministère. Même les organisations politiques ont toutes été averties de ne pas soumettre le projet d'école au ministre, car elles perdraient la totalité du financement obtenu du ministère si le projet était présenté et approuvé par le ministre. On a dit à tous les responsables, et ce, dans toute l'Alberta, que leur financement serait coupé s'ils appuyaient le projet d'école. J'ai donc dû aller en Saskatchewan, où le chef rencontrait régulièrement l'honorable Jean Chrétien, pour que le projet soit mis à l'ordre du jour. Il s'est ainsi rendu au bureau du ministre, qui l'a approuvé.

Le ministère résiste tellement à tout changement à ce système colonialiste qu'il devient très difficile de réaliser quelque progrès que ce soit. Je me suis alors dit qu'il ne fallait pas s'attaquer

what I'd do is work with the community and make precedents. When we did the first school, the other community said, "Well, they have a school, we can do that." It created a precedent.

Senator Moore: The James Bay Project, when did you do that? When was Oujé-Bougoumou designed and built?

Mr. Cardinal: Oujé-Bougoumou, around 2000.

Senator Moore: Have you gone back, and does it work for the people and is it what you thought you were going to end up with?

Mr. Cardinal: Yes**,** it worked beautifully for the people. They were not part of the James Bay agreement, and even their own people turned their backs on them. They were just abandoned on a lake, and they had just tar paper shacks and nobody would recognize them.

Anyway, yes, the community they built works. They have jobs. They run their own affairs, their own community. They are an economic force in the area. They have tourism from Germany and Japan, and people want to know what it's like to go out in nature and come back and eat beaver in a traditional *aschiiukamikw*, which people from Europe love. That gives them a sense of pride in who they are and what they have to contribute.

So, yes, they have more jobs and more opportunities and fewer problems with alcoholism. Their language is coming back; the school teaches Cree and French and English. They're trilingual children, and they have a better rate in entering university level than the average Canadian. It is an extremely successful community. The James Bay Cree decided to have their culture centre built there, which we opened last year, and it's a hub of activity.

Senator Moore: Have other First Nations come to you and asked you to do a similar job for them and work with them, and if so, have you gone to the department and what has been the result?

Mr. Cardinal: Well, some of the communities have, and they were told that if they worked with me the department would cut off all their funds including their welfare.

Senator Meredith: How recent has this been in terms of the time?

Mr. Cardinal: That was a while back. I'm trying to get a school for the Algonquins now in Winneway. We had a contract to build a school for them following the way they want to teach, for some $6 million, and we were able to meet the budget and schedule using innovative materials like cross-laminated timber that was

au système dans son ensemble. Je devais travailler avec une communauté à la fois pour créer des précédents. Après que nous ayons construit la première école, une autre communauté s'est dit qu'elle pouvait faire de même. C'est ce que j'appelle un précédent.

Le sénateur Moore : À quand remonte votre projet à la baie James? Quand la communauté d'Oujé-Bougoumou a-t-elle été conçue et aménagée?

M. Cardinal : Autour de l'an 2000.

Le sénateur Moore : Êtes-vous retourné là-bas et pouvez-vous nous dire si tout fonctionne bien et si les gens en tirent les avantages escomptés?

M. Cardinal : Oui, les gens en ont beaucoup bénéficié. Ils ont été exclus de la Convention de la Baie James, et même les autres Autochtones leur ont tourné le dos. On les a simplement abandonnés à leur sort avec leur lac et leurs cabanes en papier goudronné sans que personne ne leur accorde la moindre considération.

Quoi qu'il en soit, ces gens-là se sont bâti une communauté qui fonctionne bien. On crée de l'emploi en prenant en charge l'administration publique et le développement de la communauté. Celle-ci est devenue un véritable moteur économique pour la région. On reçoit des touristes allemands et japonais. Les Européens tout particulièrement veulent prendre contact avec la nature et manger du castor dans l'*aschiiukamikw*, la cabane traditionnelle, à leur retour au village. Les gens de la communauté peuvent ainsi être fiers de ce qu'ils sont et de la contribution qu'ils peuvent apporter.

Il y a donc effectivement davantage d'emplois et de débouchés, et moins de problèmes d'alcoolisme. Il y a aussi des gains au chapitre linguistique; l'école enseigne le cri, le français et l'anglais. Les enfants sont donc trilingues et ont un taux d'admission à l'université plus élevé que la moyenne canadienne. C'est vraiment un franc succès. Nous avons ouvert l'an dernier le centre culturel des Cris de la baie James qui ont décidé de s'installer dans ce village qui est devenu un véritable pôle d'activités.

Le sénateur Moore : Est-ce que d'autres Premières Nations vous ont demandé d'effectuer un travail semblable en collaborant avec elles et, le cas échéant, vous êtes-vous adressé au ministère et quelle a été sa réponse?

M. Cardinal : Certaines communautés l'ont fait, et on leur a dit que si elles travaillaient avec moi, le ministère allait couper toutes leurs sources de financement, y compris l'aide sociale.

Le sénateur Meredith : À quand remontent ces démarches?

M. Cardinal : C'était il y a quelque temps déjà. J'essaie actuellement d'obtenir la construction d'une école pour les Algonquins à Winneway. Nous avions le mandat de concevoir une école adaptée au mode d'enseignement souhaité, et nous avons pu respecter à la fois le budget de quelque 6 millions de

grown and manufactured in the North, which would be an ideal product for the North, and strong enough that you could take an axe to it and it would still survive.

We built a school out of that, and then the department decided that that was too good for the community and they wanted a typical Indian Affairs box, because we designed it around the needs of the community where all the classrooms were eight-sided so they could teach the children in a non-hierarchical world view. We were told by the department that they changed the budget from $6 million to $4 million, and that a $6 million school in that community was only half the kind of facility that any other group from Ontario would have for their facilities, and they wanted to cut it down to $4 million. So the project was delayed.

But then there was a new director general of the Quebec department. I met with him a month ago and talked to him about the project. I presented the whole thing to him, and he said, "Yes, let's proceed; I'd like to have it built and put out for tender on my birthday." So that's a whole different change of attitude. So now we're doing our best to get it out for tender on his birthday.

But it's the kind of thing where why should the people be penalized because they want to do something worthwhile for their children? And, yes, I've established these precedents through the years, including the First Nations University, which was against the wishes of the people within the Indian Affairs department.

Those precedents we're supposed to be doing. We're supposed to serve the people. That's what democracy is all about. But in Canada, within our democracy, we have a communist system run by Indian Affairs. It's like Russia in Canada. I mean Russia the way it was when I went through Checkpoint Charlie and saw what was happening under Moscow. The East Bloc was a huge Department of Indian Affairs, as far as I was concerned, and you know where that goes.

Senator Raine: Thank you for sharing all of this.

We know that the population is expanding very rapidly on First Nations communities, and from what you're saying we're going about it all the wrong way, making small homes and cramming people in them. Do you think there is any way that we can have a change of mind so that the financing of housing on reserves wouldn't be allocated small homes per family, but bigger homes for family groupings? Are there any designs?

It is so hard because there is no imagination in the bureaucrats to think outside the box, but here we have people in boxes, and they don't want to be in boxes. In today's technology, have you thought about a multi-generational home?

dollars et les échéanciers en utilisant des matériaux novateurs comme les panneaux de bois lamellé-croisé, un produit du Nord transformé là-bas qui serait idéal pour la région et suffisamment solide pour résister à des coups de hache.

Nous avons conçu une école suivant ces paramètres, mais le ministère a décidé que c'était trop bon pour la communauté qui allait devoir se contenter d'un de ces édifices carrés si chers aux Affaires autochtones. Nous avions pourtant conçu l'école en fonction des besoins de la communauté en prévoyant des classes octogonales qui lui permettraient de transmettre aux enfants sa vision non hiérarchisée du monde. Le ministère nous a dit que le budget avait été réduit à 4 millions de dollars, malgré qu'il en coûte deux fois plus cher que les 6 millions de dollars prévus pour construire une école pour tout autre groupe en Ontario. Le projet a donc été retardé.

Puis voilà qu'un nouveau directeur général a été nommé au sein du ministère québécois. Je l'ai rencontré il y a un mois pour lui parler du projet. Après que je lui ai présenté tous les éléments, il m'a dit qu'il voulait aller de l'avant avec la construction et lancer l'appel d'offres le jour de son anniversaire. C'était donc un changement d'attitude tout à fait radical. Voilà maintenant que nous mettons tout en œuvre pour que l'appel d'offres puisse être lancé le jour de son anniversaire.

C'est le genre de situation où l'on se demande pourquoi des gens devraient être pénalisés parce qu'ils souhaitent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants. J'ai donc effectivement créé au fil des ans différents précédents, y compris l'Université des Premières Nations, qui allaient à l'encontre des volontés du ministère des Affaires autochtones.

C'est le genre de précédents que nous sommes censés créer. Nous sommes là pour servir les gens. C'est l'essence même de la démocratie. Mais au sein de la démocratie canadienne, il y a un régime communiste dirigé par les Affaires autochtones. C'est comme un pan de Russie au Canada. Je parle de la Russie que j'ai connue sous le régime de Moscou lorsque je suis passé par Checkpoint Charlie. Je considère pour ma part que le ministère des Affaires autochtones est une réplique à petite échelle du Bloc de l'Est, et vous savez ce que cela a donné.

La sénatrice Raine : Merci pour tous ces commentaires.

Nous savons que la population croît rapidement dans les collectivités des Premières Nations. D'après ce que vous nous dites aujourd'hui, il semblerait que nous ayons tort sur toute la ligne en construisant de petites maisons qui favorisent le surpeuplement. Croyez-vous qu'il soit possible de changer les mentalités de telle sorte que les fonds consacrés au logement dans les réserves ne servent pas à la construction de petites maisons unifamiliales, mais plutôt d'unités d'habitation plus grandes pour des regroupements familiaux? Existe-t-il des plans à cette fin?

C'est tellement difficile, car les bureaucrates ne laissent pas libre cours à leur imagination, mais nous parlons ici de gens qui ne veulent pas vivre dans des édifices carrés. Compte tenu de la technologie d'aujourd'hui, avez-vous songé à construire des logements multigénérationnels?

Mr. Cardinal: Yes**,** that would make all sorts of sense. It goes against the whole system that's in place. It doesn't fit the guidelines. It's not in the book.

It reminds me of the Egyptian hierarchy. For 7,000 years they drew a human being one way, this way and that way. Bureaucrats don't change; they just stay in place, because the department does not have to be accountable to its constituency, the Indian people, because they are dictators to the Indian people. That is the issue.

Yes, and the women planned their housing, and I have been involved in that planning. We planned in clusters and shared facilities, like they always share the cooking and the bringing up of children.

I planned a whole community. We got so far, and the women said, "Okay, you guys did a fairly good job so far, but this is how we want to plan it." They planned the whole community in clusters where the children were in the centre and the women were around the children in a circle. It was like a circular series of clusters.

Now why they wanted it that way, the single mothers said — and there are a lot of single mothers — "Oh, we want to be part of that circle because we can get support and help from the other women in the raising of our children. We could get help because one mother could look after all the children while we could do some other functions as well. We could share in the raising of the children. We can share also in the cooking and whatever. We could work together."

It's now planned by a bunch of guys who want to control women. They plan to separate all the women from each other so they can control them; so then all the women have children that are driving them crazy in the houses. Because children are social creatures, they want to get together; so that doesn't work for anybody.

What they wanted to do was put the children in the centre and put the women around that and put the vehicles around that, because we have to put the mother between the vehicle and the child, and plan the whole community that way, in clusters, sharing a lot of facilities.

Why should everybody have a fridge and a stove? Why are we duplicating all these facilities when they want to share the facilities? They are a culture of sharing. They want to live like that. That's much more economical and much more useful and uses less resources and less infrastructure.

They have all these ideas of what they want, and I ended up by planning all of this stuff for them. It could never get approved by the department.

Senator Raine: We have an independent committee of the Senate here, and we are doing a study on housing.

Mr. Cardinal: Whoever said this: It takes a village to raise a child? What kind of village is going to raise that child? It has to be a village that respects the child. Then people said, "This is how we

M. Cardinal : Oui. C'est une idée sensée. Cela va à l'encontre du système en place et ne correspond pas aux lignes directrices, à ce qui est prévu.

Cela me fait penser à la hiérarchie égyptienne. Pendant 7 000 ans, on a dessiné les gens de telle et telle façon. Les bureaucrates ne changent pas; ils restent en place, car le ministère n'a pas à rendre des comptes aux Autochtones, car ce sont des dictateurs pour les Autochtones. Voilà le problème.

Les femmes ont fait la planification pour leurs logements et j'y ai participé. Nous avons conçu un projet comprenant de petits groupes et des installations communes. Elles partagent toujours les tâches, soit la cuisine et l'éducation des enfants.

J'ai élaboré un projet pour l'ensemble de la collectivité. Les choses avançaient, et les femmes ont dit « d'accord, vous avez fait du bon travail jusqu'à maintenant, mais voici comment nous voulons faire ». Elles ont organisé la collectivité en petits groupes dans lesquels les enfants sont au centre et les femmes les entourent. Il s'agissait de petits groupes en cercle.

Les mères seules — et elles sont nombreuses — ont dit qu'elles voulaient que les choses soient organisées de cette façon, car les autres femmes peuvent les aider à élever leurs enfants. Elles peuvent avoir de l'aide parce que l'une des mères peut s'occuper de tous les enfants pendant que les autres font d'autres tâches. Elles disent qu'elles pourraient élever les enfants ensemble, préparer les repas ensemble, et cetera, et collaborer.

C'est maintenant un groupe d'hommes qui veulent dominer les femmes qui s'en occupent. Ils prévoient séparer les femmes les unes des autres afin d'exercer un contrôle sur elles; toutes les femmes doivent donc s'occuper d'enfants qu'elles ont du mal à supporter, car les enfants sont des êtres sociaux. Ils veulent être ensemble. C'est pourquoi cette façon de faire ne convient à personne.

Elles voulaient mettre les enfants au centre, les entourer de femmes à qui l'on fournit les outils, car il nous faut placer la mère entre les outils et l'enfant, et organiser l'ensemble de la collectivité de cette façon, en groupes qui partagent beaucoup de ressources.

Pourquoi faudrait-il que chaque personne ait son réfrigérateur et sa cuisinière? Pourquoi leur fournir d'autres installations alors que ces personnes veulent les partager? Elles veulent vivre de cette façon. C'est beaucoup plus économique et utile et on utilise ainsi moins de ressources et d'infrastructures.

Elles savent ce qu'elles veulent, et j'ai fini par concevoir un projet pour elles en suivant ces paramètres. Le ministère ne l'a jamais approuvé.

La sénatrice Raine : Notre comité sénatorial est indépendant et nous faisons une étude sur le logement

M. Cardinal : Qui a dit qu'il faut un village pour élever un enfant? Quel type de village élève l'enfant? Il faut que ce soit un village qui respecte l'enfant. Les gens m'ont alors dit : « C'est de

want to plan it, Doug. Has anybody else done this?" I thought, "Yes, that's how old London was designed." It wasn't designed in a series of circles, but it was designed in a series of squares where the houses were arranged with a garden in the centre and all the gardens were interconnected with each other. That is how old London and old Philadelphia are done.

I said, "Yes, a lot of people who were interested in raising families and working together and sharing, they planned their communities that way; you're not any different than anybody else in that sense."

This whole North American thing of having our own space and a big fence between our neighbours and this is mine and this is yours, it's like a bunch of little dogs developing territory around their ways. It's so patriarchal, but that's not where the people are coming from. They want to raise families; they want to bring people together; they want to share the love and devotion that they have together as groups; and they want to relate to other groups. That's how they survived for a million years on this land.

Senator Raine: In your design for the First Nation University, did you do dormitories in that style?

Mr. Cardinal: We have an overall master plan where we had dormitories and everything else in the First Nations University, but what happened in the First Nations University — this is an example. Of course, we got outside funding to start it because nobody in the department would support it. So we designed the whole master plan and everything, supported by the university, and then we had approval of all the government ministers. They were working hard to have this approved. The department would not agree; they found every way to delay the project. They dug in their heels. We tendered it, and they were supposed to come up with answers. In 30, 60, 90 days, the contractor, PCL, held on, and then the costs were such that we couldn't build it without additional money.

The department said, "Yes, we will approve it and provide additional money to the project if you lease the top floor to our department and put the president and everything else of the First Nations University in the basement."

And so in the First Nations University, the top floor is the Department of Indian Affairs; so everybody has to come through the First Nations University to be served by the department on the upper floor because they are kings of the Indian people and they belong on the top floor, and the president of the university belongs in the basement.

And then they meddled so much with the university program that it almost got cancelled. And they meddled with the chiefs, who were all part of the colonial system that we created with chief and council, so much so that they didn't spend the funds properly.

cette façon que nous voulons que ce soit organisé, Doug; est-ce que cela s'est déjà fait? » Je me suis dit que c'est de cette façon que la vieille ville de Londres a été construite. Elle n'a pas été conçue en un ensemble de cercles, mais chaque maison avait un jardin au centre, et tous les jardins communiquaient entre eux. C'est de cette façon que les vieilles villes de Londres et de Philadelphie ont été construites.

Je leur ai répondu que bien des gens qui voulaient élever leur famille et collaborer ont organisé leurs collectivités de cette façon et qu'en ce sens, leur souhait n'était pas différent.

Avec le concept nord-américain — qui consiste à avoir son propre espace et une grande clôture entre sa maison et celle du voisin et à faire une distinction entre ce qui appartient à Chacun —, les gens ressemblent à une bande de petits chiens qui délimitent leur territoire. C'est tellement patriarcal, mais cela ne correspond pas à ce que veulent ces peuples. Ils veulent élever leur famille, réunir les gens, se dévouer en tant que groupe et établir des rapports avec d'autres groupes. C'est ce qui leur a permis de survivre pendant un million d'années sur le territoire.

La sénatrice Raine : Dans le cas de l'Université des Premières Nations, votre projet comprenait-il des dortoirs correspondant à de tels paramètres?

M. Cardinal : Concernant l'université, nous avions un plan directeur d'ensemble qui incluait des dortoirs et tout le reste, mais ce qui s'est passé est un exemple. Bien sûr, nous avons eu du financement externe pour commencer le projet, car personne au ministère ne voulait le soutenir. Nous avons donc élaboré le plan directeur et tout le reste, et avons eu l'appui de l'université, et tous les ministres l'ont approuvé. Ils ne ménageaient pas leurs efforts pour que ce soit approuvé. Le ministère n'a pas accepté; il s'efforçait de retarder le projet de toutes les manières possibles. Il est resté sur sa position. Nous avons soumissionné et on était censé nous répondre. L'entrepreneur, PCL, a attendu, 30, 60, 90 jours et les coûts étaient alors tellement élevés que nous ne pouvions pas commencer la construction sans obtenir des fonds supplémentaires.

Le ministère nous a dit « oui, nous allons approuver le projet et fournir l'argent supplémentaire si vous louez le dernier étage à notre ministère et que le président et tout ce qui est lié à l'Université des Premières Nations sont installés au sous-sol ».

Donc, à l'Université des Premières Nations, le dernier étage est réservé au ministère des Affaires autochtones; tout le monde doit donc passer par l'Université des Premières Nations pour être servi par le ministère, à l'étage supérieur, car ses représentants sont les rois des Autochtones et ont leur place au dernier étage, tandis que la place du président de l'université est au sous-sol.

De plus, ils se sont tellement mêlés du programme de l'université qu'il a failli être annulé. Ils se sont ensuite tellement mêlés des affaires des chefs, qui faisaient tous partie du système colonial que nous avons créé avec le chef et le conseil, de sorte qu'ils n'ont pas bien dépensé l'argent. Ils ont presque abandonné

They almost dumped the project, which was a vision of people for years. So the elders and the students had to come in and fire all the chiefs and hire new people in spite of the department's games.

The Acting Chair: Mr. Cardinal, we have run out of questions. On behalf of everybody here, I want to say thank you. You've given us tremendous insight into areas we weren't expecting, and you've given us fabulous insights into areas where you are world-renowned.

It's been inspirational. Your comments have been thoughtful and provocative at times, and that's wonderful and we welcome that. We thank you very much for spending time with us this evening.

Mr. Cardinal: I thank you. I apologize if I offended anybody in Indian Affairs. That's not what I like to do. I want to look at everything positively, but I just felt I should share with you. I hope that I didn't offend anybody in the process. If so, I'm very sorry.

The Acting Chair: It's a history lesson, in part, what you've given us. Everybody is very committed to looking forward. I'm looking forward to hearing about the Quebec director general's birthday and how that turns out for you, sir. Keep in touch with us.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, May 27, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:36 a.m. to study the challenges relating to First Nations infrastructure on reserves.

[*Translation*]

Marcy Zlotnick, Clerk of the Committee: Welcome everyone. I see we have a quorum. As clerk of the committee, it is my duty to inform you that the chair and deputy chair could not be here today for reasons that could not be helped, and therefore I must preside over the election of an acting chair.

[*English*]

I am ready to receive a motion to nominate an acting chair.

Senator Wallace: I would nominate Senator Scott Tannas.

Ms. Zlotnick: Thank you, Senator Wallace. Are there any other nominations? Seeing none, I will put the question. It is moved by the Honourable Senator Wallace that the Honourable Senator Tannas do take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Zlotnick: I declare the motion carried, and I invite the Honourable Senator Tannas to take the chair.

le projet, une idée qu'avaient les gens depuis des années. Ainsi, les aînés et les étudiants ont dû renvoyer tous les chefs et recourir à d'autres personnes malgré les tactiques du ministère.

Le président suppléant : Monsieur Cardinal, nous n'avons plus de questions. Au nom de tout le monde ici, je veux vous remercier. Vous nous avez donné un point de vue sans précédent sur certains aspects auxquels nous ne nous attendions pas, et vous nous avez donné une excellente idée de certains éléments pour lesquels vous êtes reconnus dans le monde.

C'est inspirant. Vous avez fait des observations réfléchies et parfois provocantes, et c'est formidable. Nous sommes ouverts à cela. Nous vous remercions beaucoup d'avoir pris le temps de venir comparaître devant notre comité.

M. Cardinal : Je vous remercie. Je m'excuse si j'ai offensé des gens des Affaires autochtones. Ce n'est pas ce que j'aime faire. Je veux tout examiner de façon positive, mais j'ai estimé que je devais vous faire part de mon point de vue. J'espère que je n'ai offensé personne. Si c'est le cas, j'en suis vraiment désolé.

Le président suppléant : Vous nous avez donné en partie une leçon d'histoire. Tout le monde est déterminé à se tourner vers l'avenir. J'espère entendre parler de ce qui se passera le jour de l'anniversaire du directeur général et savoir comment les choses se passeront pour vous, monsieur. Tenez-nous au courant.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 27 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 36, pour étudier les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations.

[*Français*]

Marcy Zlotnick, greffière du comité : Bienvenue à tout le monde. Il y a quorum. En tant que greffière du comité, il est de mon devoir de vous informer de l'absence inévitable du président et de la vice-présidente, et de présider à l'élection d'un président suppléant.

[*Traduction*]

Je suis prête à recevoir une motion pour la nomination d'un président suppléant.

Le sénateur Wallace : Je propose que le sénateur Scott Tannas soit notre président suppléant.

Mme Zlotnick : Merci, sénateur Wallace. Y a-t-il d'autres propositions? Comme il n'y en a pas, je vais mettre la question aux voix. Le sénateur Wallace propose que le sénateur Tannas soit élu président de ce comité. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Mme Zlotnick : Je déclare la motion adoptée et j'invite le sénateur Tannas à occuper le fauteuil.

Senator Scott Tannas (*Acting Chair*) in the chair.

The Acting Chair: Good morning, everyone. Before we get started, our upcoming witnesses have provided us with a brief that we have not yet had time to have translated. Is it okay with everybody here if we accept it and distribute an English-only copy?

Hon. Senators: Agreed.

The Acting Chair: Thank you. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or via CPAC or on the Web. I'm Scott Tannas from Alberta. The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. This morning, we are hearing testimony on a specific order of reference authorizing us to examine and report on the challenges and potential solutions relating to infrastructure on reserves, including housing, community infrastructure and innovative opportunities for financing and more effective collaborative strategies.

Today, we will hear from Prince Albert Grand Council. Established in 1977, Prince Albert Grand Council is a tribal council that represents 12 First Nations in Saskatchewan, including Dakota, Cree and Dene communities. It aims to support its member First Nations to achieve and implement independent, progressive self-governments.

Before proceeding to testimony, I would like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Good morning. Wilfred Moore from Nova Scotia.

Senator Sibbeston: I'm Nick Sibbeston from the Northwest Territories.

Senator Meredith: Good morning. Senator Don Meredith, Ontario.

Senator Beyak: Good morning. Senator Lynn Beyak, Ontario.

Senator Boisvenu: Good morning. Pierre-Hugues Boisvenu from Quebec.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

The Acting Chair: Members of the committee, please help me welcome our witnesses from Prince Albert Grand Council: Frank Bighead, Director, Technical Services; and Vincent Genereaux, Housing Advisor, Technical Services, Housing Department.

Gentlemen, we look forward to your presentations. We will follow that up with questions from senators. The floor is yours.

Le sénateur Scott Tannas (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant : Bonjour à tous. Juste avant de commencer, nos futurs témoins nous ont remis un mémoire que nous n'avons pas eu le temps de faire traduire. Est-ce que tout le monde est d'accord pour que nous distribuions une copie en anglais seulement?

Des voix : D'accord.

Le président suppléant : Merci. Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs et aux membres du public qui assistent à cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ou qui la regardent sur CPAC ou sur Internet. Je m'appelle Scott Tannas, je viens de l'Alberta. Ce comité a pour mandat d'examiner les lois et les questions ayant trait aux peuples autochtones du Canada en général. Ce matin, nous recueillons des témoignages dans le cadre d'un ordre de renvoi précis qui nous autorise à examiner, en vue d'en faire rapport, les problèmes liés aux infrastructures dans les réserves ainsi que les éventuelles solutions, notamment en matière de logement, d'infrastructures communautaires, de possibilités de financement innovantes et de stratégies de collaboration plus efficaces.

Aujourd'hui, nous allons entendre des représentants du Grand conseil de Prince Albert. Fondé en 1977, le Grand conseil de Prince Albert est un conseil tribal qui représente 12 Premières Nations de la Saskatchewan, dont les collectivités Dakota, cries et Dene. Il vise à aider ses Premières Nations membres à réaliser et à mettre en place des gouvernements autonomes progressistes.

Avant de céder la parole aux témoins, je vais inviter chaque sénateur à se présenter à tour de rôle.

Le sénateur Moore : Bonjour. Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Sibbeston : Je m'appelle Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Meredith : Bonjour. Don Meredith, de l'Ontario.

Le sénateur Beyak : Bonjour. Je suis la sénatrice Lynn Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur Boisvenu : Bonjour. Pierre-Hugues Boisvenu, du Québec.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le président suppléant : Chers collègues, accueillons tous ensemble nos témoins du Grand conseil de Prince Albert : Frank Bighead, directeur, Services techniques, et Vincent Genereaux, conseiller en logement, Services techniques, Service du logement.

Messieurs, nous sommes impatients d'entendre vos exposés, après quoi nous vous demanderons de répondre aux questions des sénateurs. La parole est à vous.

Frank Bighead, Director, Technical Services, Prince Albert Grand Council: Good morning, members of the committee. My name is Frank Bighead. I have worked for Prince Albert Grand Council for practically my whole life. I've been involved in the housing trade for many years. I'm going to do my portion of the presentation, and then I'm going to hand it over to Vince. He'll do a short introduction of himself, and we'll carry on that way.

First, I wanted to mention our tribal council. We're called the grand council because we do have four tribal councils that we represent in the middle. It's not because we think we're grand.

I wanted not so much to read from the presentation but more to go off on the notes. We're trying to make our presentation more positive. We've listened to and watched a lot of the presentations thus far, and we've heard all the points. We've heard a lot of the complaining, and, hopefully, we don't want to rehash any of that. We'll try to stay away from that and carry on that way.

Having said that, to go back to an important issue to us in Saskatchewan, the treaty right to shelter, that is still of paramount concern, and we do hold that in high regard. I want to read you an excerpt from our business statement:

> It is the Prince Albert Grand Council's position that Shelter as housing, renovations and related infrastructure is a Treaty Right and forms part of the Federal Trust and Fiscal Responsibility. The position is based on the special First Nations-Crown relationship dating back to the Royal Proclamation of 1763. Section 91.24 enhances this position in the Constitution Act, 1867, and Sections 25 and 34 of the Constitution Act of 1982.

I just wanted to mention that before I start off the presentation.

So, treaty right to shelter is paramount to us, and that's what we base a lot of our workings on.

We have heard a lot across the country about the troubles and possibly some of the failures that our fellow bands have had across the nation, and we keep hearing about poor quality of housing. I beg to differ on that point in our province. Ours is the most stringently controlled product there is out there. I would challenge any municipality or any city in the country to build a better quality house with the minimal resources that we have. Our houses are inspected an average of 10 times each. We're paid for 4, we do 6, but we end up doing more progress inspections to keep money flowing, sometimes up to 20 of them, depending on the size of the project.

Frank Bighead, directeur, Services techniques, Grand conseil de Prince Albert : Bonjour aux membres du comité. Je m'appelle Frank Bighead. J'ai travaillé presque toute ma vie au sein du Grand conseil de Prince Albert, dont de nombreuses années dans le domaine du logement. Je vais présenter ma partie de l'exposé puis je donnerai la parole à Vince, qui se présentera brièvement. On va procéder de cette façon.

Je voudrais d'abord parler de notre conseil tribal. La raison pour laquelle nous nous appelons le Grand conseil vient du fait que l'on regroupe quatre conseils tribaux. Ce n'est pas parce qu'on se croit plus important!

J'avais l'intention de ne pas m'en tenir à la lecture du texte de mon exposé, mais plutôt de m'en inspirer comme point de départ. On essaie de rendre notre présentation plus positive. Jusqu'à présent, on a écouté un grand nombre d'exposés et entendu tous les arguments. On a entendu beaucoup de plaintes et on espère ne pas avoir à raviver ces débats. On essaiera donc de se tenir loin de ces questions et de poursuivre dans ce sens.

Cela dit, j'aimerais revenir sur une question importante pour nous en Saskatchewan — en fait, c'est une de nos préoccupations majeures — et je veux parler du droit à l'abri conféré par traité. C'est un droit qu'on tient en haute estime. J'aimerais vous lire un extrait de notre déclaration :

> La position du Grand conseil de Prince Albert est claire : nous croyons que le droit à un abri décent et sécuritaire, ce qui inclut le logement, les rénovations et les infrastructures connexes, est un droit conféré par traité et fait partie des responsabilités foncières et budgétaires du gouvernement fédéral. Cette prise de position est fondée sur la relation particulière qui unit les Premières Nations et la Couronne et qui remonte à la Proclamation royale de 1763. Cette position est renforcée par l'article 91.24 de la Loi constitutionnelle de 1867 et par les articles 25 et 34 de la Loi constitutionnelle de 1982.

Je tenais simplement à préciser ce fait avant de commencer l'exposé.

Comme je le disais, le droit à l'abri conféré par traité est très important pour nous, et c'est sur cette base qu'on fonctionne.

Un peu partout au pays, on a beaucoup entendu parler des problèmes, et probablement même des échecs, que nos bandes affiliées ont rencontrés, et la question de la mauvaise qualité du logement revient sans cesse sur le tapis. Permettez-moi d'exprimer mon désaccord sur ce point en ce qui concerne notre province. Nos bâtiments sont soumis aux règles de contrôle les plus strictes qui soient. Je défie n'importe quelle ville ou municipalité au pays de construire une maison de qualité supérieure à la nôtre, avec les ressources minimales dont on dispose. En moyenne, nos maisons font l'objet de 10 inspections. On a le budget pour en inspecter quatre, mais on en inspecte six, et au bout du compte, comme on fait aussi des inspections pendant l'avancement des travaux pour s'assurer que l'argent continue de circuler, il arrive qu'on effectue jusqu'à 20 inspections, selon l'ampleur du projet.

They're really tightly controlled and there is no pile of lumber that's different at the lumberyard. It's the same lumber that is used across Canada. On that part I want to make that clear. In Saskatchewan we do not have poor-quality construction. We do build modest houses. We do build some houses that are in crawl spaces because that's what we can afford, plus we live on Precambrian Shield or in the swampy areas, so we have to build our houses to suit the locations.

When I said that we build modest houses, we have a limited amount of funds that we can work with. We don't have the luxury of resource revenue sharing. We do not share in any of that. We have limited means to achieve economic development. What do we develop in our reserves in the North when in some cases there is 70 per cent unemployment? What are you going to develop? How are you going to have a home ownership program? Having said that, we are in the midst of developing home ownership programs. We're trying our best. It is taking a while, but we are getting there.

Going back to modest means, when we talk about band-based capital or A-based capital in our First Nations, over my 35 years of experience it has made sense to me that for every 1,000 Indians in any reserve in Canada we get approximately $400,000. If we do simple math and realize that one house costs $200,000 to build, we have to pay staff out of there yet, we have to pay for insurance on every house, we have to pay for education, we have to pay for fire protection and all the staffing for that. That gives a sense of the limited amount of funds we have through the federal government that we're working with.

We do try to mortgage units to spread the cost out over 20 or 25 years or whatever the case may be. However, in many cases we're still qualifying people that would not otherwise qualify in the municipalities or in the cities for mortgages. We're setting ourselves up for failure because many of our people are not guaranteed a job past six months in our First Nations. We can't guarantee jobs for a lifetime. We can't guarantee jobs for 10 years or 5 years even. Mortgages are a little iffy.

How long do houses last? We've heard from previous presenters why we have overcrowding. There are many reasons, and I'm sure you in the room will remember a lot of those that we have mentioned. If a house is overcrowded it would make sense that it's not going to last as long. When I'm teaching or facilitating for Canada Mortgage and Housing in our province, I'll always use as an example if you have an average Canadian occupancy of 2.7 people and you round that up to 3, and each of those 3 people flush the toilet 5 times a day, that's 15 times a day the toilet is flushed. Multiply that by 3 or 4 and that makes it

Le contrôle est très sévère, et dans les parcs à bois débité, on ne trouve pas de piles de bois d'œuvre différent. C'est le même bois d'œuvre que celui qu'on utilise partout au Canada. Je tiens à être clair sur ce point. En Saskatchewan, il n'existe pas de construction de mauvaise qualité. Oui, on construit des maisons modestes, on construit aussi des maisons sur vide sanitaire, parce que c'est tout ce qu'on a les moyens de construire. En plus, comme on vit sur le Bouclier précambrien ou dans des zones marécageuses, il faut en tenir compte quand on construit nos maisons.

Quand je dis qu'on construit des maisons modestes, c'est parce que nos fonds sont limités. On n'a pas le luxe de partager les recettes de l'exploitation des ressources. On ne touche rien de tout ça. Nos moyens de favoriser le développement économique sont restreints. À quel type de développement peut-on aspirer dans nos réserves du Nord où le taux de chômage atteint parfois 70 p. 100? Développer quoi? Comment mettre en place un programme d'accession à la propriété? Cela dit, on est en train d'élaborer des programmes d'accession à la propriété. On fait tout ce qu'on peut. C'est long, mais on va y arriver.

Pour revenir à la précarité de nos moyens, qu'il s'agisse des fonds destinés à l'administration des bandes ou des fonds des services votés pour nos Premières Nations, je peux vous dire, avec mes 35 ans d'expérience, j'ai toujours trouvé que le montant d'environ 400 000 $ par 1 000 Indiens que reçoit n'importe quelle réserve au Canada était raisonnable. Le calcul est simple : on sait que construire une maison coûte 200 000 $. Ajoutez à ça le salaire des travailleurs, les assurances pour chaque maison, l'éducation, la protection incendie et tout le personnel qui vient avec ces services, et vous comprendrez à quel point c'est difficile de fonctionner avec les fonds que le gouvernement fédéral nous verse.

On essaie d'échelonner les paiements hypothécaires des maisons sur des périodes de 20 ou 25 ans, ou peu importe. Sans compter que dans bien des cas, on consent des hypothèques à des personnes qui sinon ne seraient pas admissibles à un prêt hypothécaire dans une ville ou une municipalité. On est en train de se préparer à l'échec, parce que dans nos Premières Nations, beaucoup de personnes n'ont pas un emploi garanti pour plus de six mois. On ne peut pas offrir un emploi garanti à vie, ni pour 10 ans ni même pour 5 ans. Ce qui fait que les prêts hypothécaires sont plutôt incertains.

Quelle est la durée de vie d'une maison? Certains des témoins précédents ont expliqué la raison du surpeuplement des logements. Les raisons sont nombreuses et je suis certain que tout le monde ici présent se souvient des exemples qui ont été mentionnés. Une maison surpeuplée ne peut pas durer aussi longtemps, c'est logique. Lorsque je dirige ou que j'anime des séances d'information à la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans notre province, je donne toujours l'exemple suivant : si le taux moyen d'occupation d'un logement est de 2,7 personnes — arrondissons ce chiffre à 3 — et que chacune de

60 times a day the toilet is flushed. That gives you a sense of how long something is going to last.

In simple terms, in some of our areas, infrastructure is a big issue. For years we reluctantly agreed with the federal government to put our people in subdivisions, where we were used to building houses remotely all over the First Nations. We finally begrudgingly agreed. We moved our subdivisions within one kilometre of a school to cut down on busing. No more did we build costly houses away from the centralized communities. We ended up getting rid of sewer trucks, water delivery trucks, graders and busing for students. Now there's no money for infrastructure. Now we're being told by the federal government to go back to building remotely. Well, it's not that easy after we got rid of the infrastructure that we had in place.

Why do we have no money in infrastructure? Well, if you've been around within the system for as long as I have, for the 35 years, you get to realize that the money in the pot has never changed in Canada since 1984. I know that for a fact. However, they keep announcing new programs. Well, where does the money for those new programs come from? We have to lose something to gain something. We sometimes worry about a new program being announced in that sense, and we know we're going to lose something when something is announced.

Lately, there were things in our province such as increments to salaries for teachers. I know where that came from. Take it from major capital. When social housing rents were off-loaded to the provinces, where are they paying the social housing rents from? Major capital, right? Well, we're down to $19 million in our province for infrastructure dollars. Our requests at PAGC last year were $250 million. Our provincial requests in Saskatchewan are $550 million, and we have $19 million to work with. It's impossible; it's not going to be done.

First Nations that qualified for the social housing programs through Canada Mortgage and Housing and INAC and historically built houses constantly can no longer build houses because we have nowhere to build them. That's the critical stage we're at now.

How do we address that? We haven't built any new schools. The schools that are built are built for the current year's population on the First Nation. They never project future years' population growth. As soon as we move into schools we've outgrown them.

ces personnes actionne la chasse d'eau cinq fois par jour, ça fait un total de 15. Multipliez ce nombre par 3 ou par 4, ça veut dire que la chasse d'eau est actionnée 60 fois par jour. Vous avez donc une idée de la durée de vie d'une chose.

En d'autres mots, dans certaines de nos régions, les infrastructures sont un enjeu important. Pendant des années, on a été réticent à accepter que le gouvernement fédéral campe nos gens dans des parcs résidentiels. On avait l'habitude de construire des maisons distancées les unes des autres, sur tout le territoire des Premières Nations. Finalement, on a accepté, à contrecœur, et on a commencé à construire nos parcs de logements dans un rayon d'un kilomètre d'une école, pour économiser sur les coûts du transport scolaire. On a arrêté de bâtir des maisons coûteuses à l'écart des collectivités centralisées et avec le temps, on s'est débarrassé des camions de pompage, des camions-citernes de livraison d'eau, des niveleuses et des autobus scolaires. Maintenant, il n'y a plus d'argent pour les infrastructures, et le gouvernement fédéral nous demande de recommencer à construire en dehors des collectivités. Sauf que ce n'est pas évident, maintenant qu'on s'est défait de toutes les infrastructures qu'on avait.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'argent pour les infrastructures? Eh bien, si vous côtoyez le système depuis aussi longtemps que moi — dans mon cas, 35 ans — vous finissez par comprendre que le montant de la cagnotte n'a pas changé au Canada depuis 1984. C'est un fait avéré, comme on dit. Pourtant, ils continuent d'annoncer de nouveaux programmes. Je me demande d'où vient l'argent pour ces nouveaux programmes? Il faut perdre quelque chose pour gagner autre chose. C'est pour ça qu'on est inquiet quand on nous annonce un nouveau programme... on sait qu'on va perdre quelque chose.

Dernièrement, il y a eu quelques changements dans notre province, comme des augmentations de salaire pour les professeurs. Je sais d'où ça vient. Ça fait partie des immobilisations majeures. Depuis que les loyers des logements sociaux ont été transférés aux provinces, avec quel argent paient-elles ces loyers? Avec les immobilisations majeures, non? Eh bien, dans notre province, il ne nous reste plus que 19 millions de dollars pour les infrastructures. L'année passée, on a demandé 250 millions de dollars pour le GCPA. Nos demandes à la Saskatchewan s'élèvent à 550 millions de dollars, et on doit se débrouiller avec 19 millions de dollars. C'est impossible. Ça ne pourra pas se faire.

Les Premières Nations admissibles au logement social par l'entremise de la SCHL et d'AADNC et qui, par le passé, ont toujours bâti des maisons, ne peuvent plus le faire parce qu'ils n'ont nulle part où les bâtir. Voilà l'étape critique à laquelle on est rendu.

Comment faire pour régler ce problème? On n'a bâti aucune nouvelle école. Quand on bâtit une école dans une Première nation, c'est seulement en fonction des besoins de la population de l'année en cours. On ne tient jamais compte de la croissance de la

Infrastructure is failing, but there's no money there to renovate or build new schools. Last year I believe there were two new schools in Canada; one was in northern Quebec and one in northern Saskatchewan. I'm not sure where the funding came from for those, but there's no money.

We are trying to do our part to provide flood mitigation. We beg, borrow, but we don't steal equipment to go steaming culverts in the spring, for instance, to get water flowing. We're trying to help ourselves, but we're very limited in our resources. We don't have access to any dollars to purchase equipment, yet we still do mitigation. We use shovels if we have to. We're trying to do that. All federal and provincial funds go towards responding to emergencies, but nothing goes to mitigation. We have to try to change that a bit.

We used to be known as Prince Albert Grand Council engineering department. A few months ago, on April 1, we lost those services in the advisory service cuts. We lost our engineer. We essentially lost two positions, so we're no longer engineering. We're now tech services. We had to change our title because it's a misnomer now. No more engineers there. It's just part of the cuts. We understand. We don't agree with it, but we're just rolling along with the punches.

I promised you some positives. It's not all doom and gloom. I am very proud of our organization and the way we work together with our province of Saskatchewan. All our tribal councils work together. There are seven tribal councils in Saskatchewan. We work very well with our local Canada Mortgage and Housing office, and I don't say that just because a certain person is here. We all work together. You can see how close we are as she came to support us in this presentation.

But public education is our number one issue right now. That's what we're promoting. We're teaching people how to live in houses. Some of our First Nations will not give a key to their homeowners until they have gotten a certificate from us that says we have taught them everything about that house, including finances — how money works — before they move into that house. So we're very proud of that.

Our quality of construction, as I mentioned at the beginning, is second to none, and I'll stand by that statement against anybody. Home ownership we're getting into. You've heard about one of our larger bands, our First Nation of Lac La Ronge Indian Band; they're well into home ownership. They're probably 50 per cent of the way there. They have a population of 9,000 or 10,000 population dans les années à venir. C'est à peine si on a le temps de s'installer dans une école que les élèves sont devenus trop nombreux pour l'école.

Les infrastructures sont défaillantes, mais il n'y a pas d'argent pour les rénover ou en bâtir de nouvelles. L'année passée, je crois qu'il s'est bâti deux nouvelles écoles dans tout le Canada : une au nord du Québec, l'autre dans le Nord de la Saskatchewan. Je ne sais pas exactement d'où est venu le financement pour ces écoles, parce que de l'argent, il n'y en a pas.

On essaie de faire notre part en ce qui concerne l'atténuation des inondations. On quémande, on emprunte, mais on ne vole pas d'équipement pour aller débloquer les ponceaux pour faire écouler l'eau au printemps, par exemple. On essaie de régler nos problèmes nous-mêmes, mais nos moyens sont très limités. Même si on n'a accès à aucun financement pour acheter du matériel, on mène quand même des activités d'atténuation. À la pelle, s'il le faut. On essaie vraiment de faire notre part. Les fonds fédéraux et provinciaux servent aux interventions d'urgence, mais pas à la prévention. Il faudrait essayer de changer ça.

Avant, on était connu sous le nom Services d'ingénierie du Grand conseil de Prince Albert. Depuis le 1er avril, on a perdu la possibilité d'offrir ces services à cause des compressions dans les services consultatifs. On a perdu notre ingénieur. En fait, deux postes ont été coupés, ce qui fait qu'on n'offre plus de services d'ingénierie comme tels, seulement des services techniques. Il a fallu changer de nom parce que ce serait une fausse appellation : il n'y a plus aucun ingénieur chez nous. Ça fait partie des mesures d'austérité. On comprend ça. On n'est pas d'accord, mais on n'a pas d'autre choix que d'encaisser les coups.

Je vous ai promis de bonnes nouvelles. Tout n'est pas noir. Je suis très fier de notre organisation et de notre façon de travailler tous ensemble, en partenariat avec notre province. Nos conseils tribaux sont tous solidaires. Il y a sept conseils tribaux en Saskatchewan. On a de très bonnes relations de travail avec notre bureau local de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et je ne dis pas ça seulement parce qu'une certaine personne est ici aujourd'hui. Tout le monde coopère. Le fait que cette personne soit venue nous appuyer dans notre exposé indique à quel point on est proche.

L'éducation publique est notre priorité numéro un en ce moment. C'est notre point de mire. On enseigne aux gens comment vivre dans les maisons. Certaines de nos Premières Nations ne remettront pas à leur propriétaire la clé de leur nouvelle maison tant que celui-ci n'aura pas reçu de nous un certificat attestant qu'on lui a appris tout ce qu'il faut savoir sur la maison, y compris le côté financier — comment l'argent fonctionne. On est vraiment fiers de cette initiative.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nos constructions sont d'une qualité inégalée, et je maintiens cette affirmation. Et maintenant, on est engagé sur la voie de l'accession à la propriété. Vous avez entendu parler de la bande indienne du Lac La Ronge; cette Première Nation est l'une de nos plus grandes bandes. Elle a fait du chemin en matière d'accession à la propriété, je dirais qu'elle a

people, and they're working hard to get there. They're almost there. This is in northern Saskatchewan. Plus, we have a wealth of experience. We are designing our own homes and approving our own foundations, something that not many other municipalities let alone tribal councils can do across Canada. I'm very proud of that fact, and it's because of our experience that we can do that. We're designing houses that are custom made for the location that they are going to. Vince will further elaborate on that.

I mentioned the basic home maintenance course that we're teaching our homeowners. Another one is My Home is My Teepee. I don't know if you've heard of that one. That's our education system. It was introduced in Saskatchewan, by the way. I'm proud of that fact. With that, I'll wait for questions later on. I'm going to pass it on to Vincent Genereaux, our housing manager.

Vincent Genereaux, Housing Advisor, Technical Services, Housing Department, Prince Albert Grand Council: Good morning, senators. I would like to thank you for giving us the opportunity to come to speak to you today on this important issue of Aboriginal housing and infrastructure. Frank and I are front-line workers. We've both been in this business for close to 40 years, for me anyway. I'm the housing adviser, as the chair mentioned, but I'm also the head inspector for the grand council. I'm also a sitting board member of the First Nations National Building Officers Association, FNNBOA. They were here on December 3, speaking to the group here. I'm going to speak about housing.

I've got a few issues that I will speak on but also a couple of our successes. Maybe I'll brief on you what we're about because there have been national headlines of houses not being built to code. It's a little different in Saskatchewan.

I wanted to read off a few of the things that we do. It is the PAGC Housing Services' mandate to ensure that housing inspectors have obtained their inspector designation. CMHC gives us that designation. They have some requirements in our province that we meet either SBOA, Saskatchewan Building Officials Association, or FNNBOA Part 9 and small buildings, and we also need to have, since we're located in northern Saskatchewan, a lot of wood-burning appliances. We need the WETT, wood energy technical transfer, certification. That includes code compliance, wood burning systems and site basic inspections. Probably 50 per cent of our fire deaths can be attributed to wood burning systems. It's not that we inspected them wrong. It's because they don't tell us they're putting them in. They purchase equipment themselves, and there's something missing usually. We find that out in the investigation part.

déjà parcouru la moitié du chemin. Cette bande du nord de la Saskatchewan compte 9 000 ou 10 000 membres. Elle travaille fort pour y arriver et elle y est presque. On possède une vaste expérience. On conçoit nous-mêmes nos maisons et on approuve nous-mêmes nos fondations, ce que peu de municipalités, et encore moins de conseils tribaux, peuvent faire au Canada. J'en tire une grande fierté et je sais que seule notre grande expérience nous permet de faire ça. Nos maisons sont conçues sur mesure en fonction du lieu où elles vont êtes montées. Vince vous en dira plus à ce sujet tout à l'heure.

J'ai déjà mentionné le fait qu'on donnait à tous les propriétaires un cours de base sur l'entretien d'une maison. On dispense aussi un programme intitulé « Ma maison est mon tipi ». Je ne sais pas si vous en avez entendu parler. Cette initiative fait partie de notre système d'éducation. En passant, elle a été mise sur pied en Saskatchewan. Un autre fait dont je suis très fier. Je vais m'arrêter ici et je répondrai à vos questions plus tard. Je cède la parole à Vincent Genereaux, notre gestionnaire en logement.

Vincent Genereaux, conseiller en logement, Services techniques, Service du logement, Grand conseil de Prince Albert : Bonjour messieurs les sénateurs. J'aimerais vous remercier de nous donner l'occasion de venir dire quelques mots sur cette importante question qu'est celle du logement et des infrastructures autochtones. Frank et moi sommes des travailleurs de première ligne. Ça fait plus de 40 ans que nous travaillons dans ce domaine, du moins dans mon cas. Comme le président l'a mentionné, je suis conseiller en logement, mais je suis aussi chef inspecteur pour le compte du Grand conseil. Je suis également membre du conseil d'administration de l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations, l'ANABPN. Des représentants de cette association sont venus parler de logement devant ce comité le 3 décembre dernier.

J'aborderai quelques-uns de nos problèmes, mais aussi certains de nos succès. Je devrais peut-être faire le point sur ce que nous faisons parce que récemment, les manchettes nationales ont fait état de construction de logements ne respectant pas les normes du code du bâtiment. Les choses sont un peu différentes en Saskatchewan.

J'aimerais vous donner quelques exemples de nos activités. Le Service du logement du GCPA a pour mandat de s'assurer que les inspecteurs du logement sont désignés à ce titre. Cette désignation est accordée par la SCHL. Dans notre province, la SCHL exige que nous satisfassions aux normes de la Saskatchewan Building Officials Association (SBOA) ou de l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations (ANABPN) relatives à la partie 9 du Code du bâtiment, la section visant les petits bâtiments. Comme nous sommes situés dans le Nord de la Saskatchewan, nous utilisons beaucoup d'appareils de chauffage au bois. Nous devons être agréés du Programme de formation technique en énergie du bois (WETT), ce qui comprend les inspections de la conformité prévues par le code, des systèmes de chauffage au bois et les inspections de base sur le site. Je dirais que 50 p. 100 des décès provoqués par les incendies sont attribuables au système de chauffage au bois. Ce n'est pas parce que les

As for what we do, in brief, your notes have a little bit more detail, but I'm just going to touch on some of the highlights.

The housing inspectors review band housing and renovation projects for both technical feasibility and soundness. We conduct site and code compliance inspections on behalf of CMHC, AANDC and PAGC. We do other inspections for insurance companies, on a fee-for-service basis. We do RCMP residences, nursing stations and teacherages. We also do a lot of training through information transfer. Frank and I are both under contract to CMHC to deliver their suite of training. Pertaining to the information transfer, we provide advice and coordinate and conduct training of First Nations housing coordinators, and we also do a lot of proposal writing to access training dollars for them and for contractors on the band and new inspectors as well.

So that's what we do in housing. One of the biggest issues — and I am sure you've heard of it many times — is overcrowding. We want to give you our perspective. We have a few things that contribute to it that are a little different in our region.

Based on PAGC's housing inventory database, PAGC has a total of 4,437 units, with 12,360 bedrooms, averaging 2.78 bedrooms per unit. As of April 2014, PAGC's total population was 38,832, of which 23,464 members still resided on reserve. That's an average of 1.9 people per bedroom, which is about double the national average. We prefer to use this people-per-bedroom count alongside the people-per-unit count because it reflects a truer picture for our area. For example, PAGC communities tend to build smaller, two-to-four-bedroom units on shallow frost-protected foundations, otherwise known as crawl spaces. They are better suited for site conditions found in our territory. This design maximizes limited resources, but it is more expensive to add bedroom space in the long run. PAGC territory covers one third of Saskatchewan's total land mass or 217,299 square kilometres, according to our GIS department. That's kind of a plug for them as well. We have one of the better GIS departments in Saskatchewan. Within that area, there are four sectors, as Frank mentioned, each with three First Nations with their own unique circumstances. The eastern and southern sectors are centrally located, and they run from Prince Albert to the Manitoba border. They are prone to major floods. These floods have become an annual event and have forced evacuations on a number of occasions, and, although it's

systèmes sont mal inspectés, c'est parce que les gens ne nous disent pas où ils les installent. Ils achètent eux-mêmes le matériel et habituellement, il manque toujours une pièce. C'est ce que nous découvrons pendant l'enquête.

En ce qui concerne nos activités, j'aborderai seulement quelques points saillants, mais vous trouverez des renseignements plus détaillés dans les notes qui vous ont été distribuées.

Les inspecteurs du logement étudient les projets de logement et de rénovation tant sur le plan de la faisabilité technique que sur celui de la pertinence. Nous effectuons des inspections sur place ainsi que des inspections de conformité au Code pour le compte de la SCHL, d'AADNC et du GCPA. Nous faisons aussi des inspections pour des compagnies d'assurances, selon la formule de rémunération à l'acte. Nous nous occupons également des résidences de la GRC, des postes infirmiers et des résidences pour les instituteurs. Nous faisons aussi beaucoup de formation sous forme de transfert d'information. Frank et moi travaillons tous deux à contrat pour la SCHL pour offrir la série de programmes de formation conçus par la SCHL. Pour ce qui est du transfert d'information, nous donnons des conseils et nous coordonnons et assurons la formation des coordonnateurs en matière de logement autochtone des Premières Nations. Nous nous occupons aussi de rédiger en leur nom et en celui des entrepreneurs de la bande et des nouveaux inspecteurs, des propositions visant à obtenir du financement pour la formation.

Voilà en quoi consistent nos activités en matière de logement. Un des plus gros problèmes — et je suis convaincu que vous en avez beaucoup entendu parler — est le surpeuplement. Nous aimerions vous faire part de notre point de vue sur ce sujet, car les divers facteurs responsables de cette situation sont un peu différents dans notre région.

Selon l'inventaire de logements figurant dans sa base de données, le GCPA compte 4 437 unités de logement totalisant 12 360 chambres à coucher, soit 2,78 chambres en moyenne par habitation. En avril 2014, la population totale du GCPA comptait 38 832 personnes, dont 23 464 membres vivant dans les réserves. Ce qui fait une moyenne de 1,9 personne par chambre à coucher, soit le double de la moyenne nationale. Nous préférons parler en termes de nombre de personnes par chambre à coucher plutôt que de personnes par unité, parce que cette façon de faire reflète mieux la réalité de notre région. Par exemple, dans les collectivités du GCPA on a tendance à bâtir des unités plus petites, de deux à quatre chambres à coucher, assises sur des fondations peu profondes et protégées contre le gel, aussi connues sous le nom de « vides sanitaires ». Ce type de fondation convient mieux aux conditions que l'on trouve sur notre territoire et permet de maximiser les ressources limitées. Cependant, l'ajout d'une chambre supplémentaire coûte plus cher. Le territoire du GCPA couvre un tiers de la superficie totale de la Saskatchewan, soit 217 299 kilomètres carrés selon notre système d'information géographique. Ce fait représente une contrainte supplémentaire pour eux aussi. Nous avons l'un des meilleurs SIG en Saskatchewan. Comme Frank l'a mentionné, cette région est

expensive, it's far more practical to build these crawl-space houses there or build up the lots, make little islands. It adds a lot of cost, and we're limited to the size of houses we build that way because we usually want to provide more families with houses.

The woodland sector includes La Ronge, Peter Ballantyne and Montreal Lake. They're around the Canadian Shield, a lot of rock, and it's very expensive to put in infrastructure in those areas as there's a lot of blasting. They also deal with smaller houses to accommodate that, without basements. The Athabasca sector is located in northern, remote locations of the province. They have issues pertaining to the high cost of freight and the winter roads that are not lasting as long as they did in the past. They're melting sooner and taking longer to freeze up. That shortens the building season for them. There are also very sandy soil conditions, along with limited access to approved granular drainage material, and that leads excess moisture, mould and shifting. Fire protection is a huge concern and expense for all of PAGC's 12 communities. That also pertains to forest fires because we are located in the forest area.

There are other factors that affect overcrowding in PAGC. The James Smith Cree Nation has been disqualified from section 95 for 15 years. That has contributed to an occupancy rate of 8.5 people per house or 2.62 people per bedroom, which is the highest occupancy rate in the province. Statistics show that only 60 per cent of membership still lives on the community.

In that flood zone, the Shoal Lake and the Red Earth First Nations are approaching eight people per house or 2.4 people per bedroom. The two communities each have 85 per cent of their membership still living on reserve, so they're not leaving like the other communities.

We have some communities that are only 50 per cent of what they used to be, and that is one of our biggest bands, Peter Ballantyne Cree Nation. They have been suspended for close to 20 years from any social housing, and the program that was designed to help is actually hurting them big time and they're forced to move. Those are the issues that are affecting overcrowding in our area, combined with the social housing cuts funding issue.

divisée en quatre secteurs et chacun de ces secteurs abrite trois Premières Nations vivant chacune dans un contexte qui lui est propre. Les secteurs est et sud sont situés au centre et s'étendent de Prince Albert jusqu'à la frontière du Manitoba, une région vulnérable aux grandes inondations. Ces inondations sont devenues un fléau annuel et on a souvent dû procéder à des évacuations forcées. Donc, même si ça coûte cher, c'est beaucoup plus pratique d'y construire des maisons sur vide sanitaire, ou de constituer de petits îlots de maisons. Comme ça augmente les coûts et que nous voulons permettre au plus grand nombre de familles possible d'avoir une maison, nous sommes limités quant à la dimension.

Le secteur boisé abrite la bande indienne de Lac La Ronge et les nations cries de Peter Ballantyne de Montreal Lake. C'est une région très rocheuse, située autour du Bouclier canadien. La mise en place d'infrastructures y coûte très cher, car elle nécessite beaucoup de dynamitage. Les petites maisons sans sous-sol sont celles qui conviennent le mieux. Le secteur Athabasca, lui, est situé plus au nord, isolé du reste de la province. Là-bas, les problèmes sont différents : les coûts de transport sont très élevés et les routes d'hiver ne sont pas praticables aussi longtemps que par le passé. Elles fondent plus vite et mettent plus longtemps à geler, ce qui écourte la saison de construction. Comme le sol est très sablonneux et que l'accès à des matériaux drainants granulaires approuvés est très limité, on fait face à des problèmes d'humidité excessive, de moisissures et de sables mouvants. La protection incendie est une énorme préoccupation en même temps qu'une très lourde dépense pour les douze collectivités du GCPA. Ça vaut également pour les feux de forêt, puisque nous vivons dans des régions boisées.

D'autres facteurs influent sur le surpeuplement dans le GCPA. La nation crie James Smith a été exclue pendant 15 ans du programme de la SCHL institué en vertu de l'article 95. Cela l'a menée à un taux d'occupation de 8,5 personnes par maison, soit 2,2 par chambre à coucher, le plus haut taux de toute la province. D'après les statistiques, seuls 60 p. 100 des membres vivent encore dans la communauté.

Dans cette région inondable, les Premières Nations Shoal Lake et Red Earth vivent à 8 par maison, ou 2,4 par chambre à coucher. Contrairement à ce qui se passe dans les autres collectivités où beaucoup quittent la réserve, 85 p. 100 des membres de ces Premières Nations vivent dans la réserve.

Dans certaines collectivités, par exemple la nation crie Peter Ballantyne, une de nos plus grandes bandes, la population n'est plus qu'à 50 p. 100 de ce qu'elle était. Cette nation a été exclue de tout programme de logement social pendant près de 20 ans, et le programme conçu pour lui venir en aide lui nuit encore plus et force les membres à quitter la réserve.

PAGC communities cannot keep up with the preventative maintenance and replacement reserves when units are that overcrowded. That, along with the large number of people living in the units, to the point where they sleep in shifts, has had detrimental health, social and economic effects on their people.

The annual CMHC section 95 budget decreased by 28.5 per cent in 2012, and the $18.7 million section 95 budget for Saskatchewan is actually lifetime subsidy dollars spread over an average of 20-year amortization. The actual construction costs from CMHC-administered loans in combination with band funds for 2012 only amounted to 88 units for 74 First Nations of Saskatchewan. Only 17 qualified. So that program is not working for all the bands.

Those are two issues that I wanted to bring up. I want to go into our successes now because in order to address the overcrowding and the houses not lasting, Frank started this a long time ago, it's easier to change one policy than 100,000 people. We decided to build better, review innovative ideas to make our houses last longer and to follow code. We're well into our PAGC building permit strategy, and I will read it out because it is detailed.

> The Engineering and Technical Services is responsible for the construction inspections of residential and commercial buildings, inspections new and renovated buildings and providing technical service such as reviewing and approving plans.
>
> Theoretically, the Engineering and Technical Services is further responsible for implementing Council-adopted by-laws and policies through residential and commercial building plan reviews, and building and plumbing inspection services. The focus is to provide the communities with high quality service so that buildings constructed in the 12 First Nations conform to the requirements of the British Columbia Building Code, the Zoning and Building By-laws, Land Use Contracts, and Development Permits and are safe for their intended purpose. At the practical level, however, few bylaws exist that require construction to comply with national building and fire codes, no zoning and other building bylaws, nor are permits issued to ensure homes are built to code. While the Engineering and Technical Services adhere to the various codes and building standards, it is the responsibilities of the Chief and Council in each of the 12 First Nations to have the required bylaws to ensure homes are built to codes and their communities are safe for their members.

Quand les maisons sont surpeuplées, c'est presque impossible pour les collectivités du GCPA d'effectuer les travaux d'entretien préventif et d'affecter de l'argent au Fonds de réserve de remplacement. Ce problème, combiné au nombre élevé de personnes vivant sous le même toit — au point de devoir dormir chacun son tour — a eu des répercussions néfastes tant sur la santé des gens que sur les plans social et économique.

Le budget annuel octroyé à la SCHL au titre de l'article 95 a été réduit de 28,5 p. 100 en 2012, et les 18,7 millions de dollars en subvention forfaitaire alloués à la Saskatchewan en vertu de ce même article doivent maintenant être étalés sur une période moyenne d'amortissement de 20 ans. En 2012, les prêts consentis par la SCHL, combinés aux fonds des bandes, ont permis de financer les coûts de construction de seulement 88 maisons pour les 74 Premières Nations de la Saskatchewan. Seules 17 Premières Nations étaient admissibles. Ce programme ne fonctionne donc pas pour toutes les bandes.

Voilà les deux problèmes que je voulais porter à votre attention. Maintenant, j'aimerais parler de nos réussites et de ce que nous avons fait pour lutter contre le problème du surpeuplement et de la courte durée de vie des maisons. C'est Frank qui a eu cette idée il y a longtemps, en se disant qu'il est plus facile de changer une politique que de changer 100 000 personnes. Nous avons décidé d'améliorer la qualité de la construction et d'examiner des façons novatrices qui permettraient de prolonger la durée de vie des maisons et de respecter le code. Nous sommes maintenant profondément engagés dans notre stratégie d'obtention de permis de construction du GCPA. Je vais vous la lire à haute voix parce qu'on y trouve des renseignements détaillés.

> Les Services d'ingénierie et techniques sont chargés d'inspecter la construction des édifices résidentiels et commerciaux, des édifices neufs et en rénovation, et de fournir des services techniques tels que l'étude et l'approbation des plans.
>
> Théoriquement, les Services techniques et d'ingénierie sont aussi responsables de l'application des règlements et des politiques adoptés par le Conseil, dans le cadre de l'examen des dessins des bâtiments résidentiels et commerciaux et lors des inspections des bâtiments et de la plomberie. L'objectif consiste à fournir aux collectivités un service de grande qualité en nous assurant que les bâtiments construits sur les territoires des douze Premières Nations respectent les exigences du code du bâtiment de la Colombie-Britannique, les règlements de zonage et de construction, les contrats d'utilisation des terres et les permis d'aménagement, et qu'ils sont sécuritaires s'ils sont utilisés à leurs fins prévues. Cependant, dans la pratique, peu de règlements exigent la conformité aux codes du bâtiment et de prévention des incendies ainsi qu'aux règlements de zonage et de construction, et aucun système de délivrance de permis n'est en place pour s'assurer que les maisons sont construites selon les normes du Code. Bien que les Services techniques et d'ingénierie respectent les exigences des divers codes et normes du bâtiment, c'est au chef et au conseil de

chacune des douze Premières Nations qu'il incombe de mettre en place les règlements visant à assurer la conformité aux codes ainsi que la sécurité des membres de leurs collectivités respectives.

I will give some of the background of what we have done. Currently, PAGC housing and tech services received funds to administer minor capital inspections for community projects. We also conduct inspections fee for service for CMHC, Health Canada, insurance companies and lending institutes. There is also a trend of community members constructing or renovating their homes through the band's home ownership program.

Laissez-moi vous donner un aperçu de ce que nous faisons. À l'heure actuelle, le Service du logement et les Services techniques du GCPA reçoivent des fonds pour réaliser des inspections mineures des immobilisations, dans le cadre de projets communautaires. Nous effectuons également des inspections rémunérées à l'acte pour le compte de la SCHL, de Santé Canada, de compagnies d'assurance et d'institutions prêteuses. De plus, il existe une tendance au sein des membres de la collectivité à construire ou à rénover leurs maisons par l'entremise du programme d'accession à la propriété de leur bande.

The home ownership program is probably the main reason we got into the building permit system, because we didn't have anything that professional to offer the lenders and the homeowners themselves. It created an opportunity, and through direct discussions with each of our member communities, and at a chief's meeting they signed the tribal council resolution giving us the go-ahead, one year ago, to pursue this building permit system.

Le programme d'accession à la propriété est probablement la principale raison qui nous a incités à adhérer au système de délivrance de permis de construction, parce que nous ne disposions d'aucun mécanisme aussi professionnel à présenter aux prêteurs et aux propriétaires. Cela a ouvert une porte et, à la suite de discussions directes avec chacune de nos collectivités membres et d'une rencontre avec le chef, le conseil tribal a signé, il y a un an, une résolution nous donnant le feu vert pour aller de l'avant et maintenir ce système de permis.

We've done lots of work since then. We've gone through our 12 communities at eight different locations. We've prepared them through CMHC's better building series, a three-day course, and spent another two days updating them on what the building permit system is about, and also updating our Prince Albert Grand Council housing specifications. We keep a little binder that we have developed over many years. We add to it every year. It's designed to reduce mould and make the house last longer. Frank will be touching on that a little bit more later.

Beaucoup de travail a été fait depuis. Nous avons rencontré nos 12 collectivités en 8 endroits différents. Nous les avons préparées lors d'une séance de formation de trois jours par la SCHL et intitulée « Mieux construire », puis nous avons pris deux jours de plus pour leur présenter un compte rendu du système de permis et mettre à jour les spécifications du GCPA en matière de logement. Depuis plusieurs années, nous tenons un petit registre de nos activités. Il devient plus volumineux d'année en année. Ce sont des notes que nous prenons dans le but de réduire les problèmes de moisissures et rallonger la durée de vie des maisons. Frank élaborera sur ce point un peu plus tard.

> In First Nations communities, a building permit is a formal written approval from the Chief and Council to construct, add on to, or renovate, alter or demolish existing buildings. Building permits are necessary because they enable a Chief and Council to ensure all buildings meet the terms set out by band- and zoning by-laws, which include the provincial or national building code and any health and safety regulations that may come into play. They help ensure buildings are safe for occupants. The Chief and Council can issue these permits as they are the authority having jurisdiction.

> Dans les communautés des Premières Nations, un permis de construire désigne l'autorisation écrite officielle du chef et du conseil nécessaire pour l'exécution de travaux de construction, d'addition ou de rénovation, de transformation ou de démolition d'un bâtiment existant. Les permis de construire sont nécessaires, car ils permettent aux chef et au conseil de s'assurer que tous les immeubles respectent les conditions établies dans les règlements de la bande et de zonage, lesquels incluent le code provincial ou national du bâtiment et toute réglementation en matière de santé et de sécurité pouvant entrer en jeu. Ils aident à s'assurer que les immeubles sont sécuritaires pour leurs occupants. Le chef et le conseil peuvent délivrer ces permis, car ils sont l'autorité compétente.

I know FNNBOA talked a lot about the authority having jurisdiction here, so I will just read the first sentence:

Je sais que l'ANABPN a beaucoup parlé de l'autorité ayant compétence dans ce domaine, donc je vais simplement lire la première phrase :

Authority having jurisdiction refers to a governing body responsible for the enforcement of any part of the building code or the official or agency designated by that body to exercise such a function.

As the inspection agency, we're an arm of that authority, and this is how we're going to administer the building permit system.

The main objective of the building permit system is to ensure that the homes built in First Nations communities are safe, not only for today but for many years to come, and to provide a professional framework whereby chiefs and councils could pass the required bylaws to ensure that housing and tech services can carry out their required mandate and partnership.

The second objective is to maintain accountability over the quality of the buildings to ensure it is being built to a higher standard that will address the challenges of housing located in First Nations communities.

Third is to provide reasonable assurance to individual homeowners that their house meets standards and codes that will protect their investments.

Fourth is to provide ongoing training and mentorship whereby the workforce is provided updates and the knowledge to meet that higher standard of construction.

Fifth is to provide a process where First Nations could rely in terms of addressing future generations' housing needs, and for succession and transition planning.

On the current status, which I touched on already, we went through the communities, we delivered the training, we updated our spec package and now it's at the stage where we have to present the finished package to the leaders to ratify it through BCRs and to let the community know that this building permit system is going to be happening.

When you hear stories in the media of not building to code, I think it's more to do with the homeowners themselves taking on the work of adding on to their own house or installing their own equipment and not getting it inspected. In my opinion that is probably a big part of those negative stories that we're hearing.

Mr. Bighead: I have two more points, which I will go through quickly.

We have our code, plus housing specifications. We have our own specifications that are over and above the National Building Code. These were developed in light of the thinking that we usually meet with all contractors before they start projects in our communities. We have a specification package that includes electrical, plumbing, heating and framing, and everything that

L'autorité compétente désigne l'organisme dirigeant responsable de l'application de toute partie du code du bâtiment, ou le mandataire ou agence désignée par cet organisme pour exercer cette fonction.

En tant qu'organisme d'inspection, nous sommes une émanation de cette autorité et ce qui suit explique la manière dont nous allons appliquer le système de permis de construire.

Le système de permis de construire vise essentiellement à s'assurer que les maisons bâties dans les collectivités des Premières Nations seront sécuritaires, non seulement dans l'immédiat, mais pour les nombreuses années à venir, et à offrir un cadre professionnel permettant aux chefs et conseils d'adopter les règlements nécessaires pour que les services d'habitation et de soutien technique puissent accomplir leur mandat et former les partenariats nécessaires.

Le système a pour deuxième objectif de maintenir la responsabilité quant à la qualité des immeubles afin de s'assurer qu'ils sont construits selon une norme supérieure qui répondra aux défis que présentent les habitations situées dans les collectivités des Premières Nations.

Il a pour troisième objectif de fournir une garantie raisonnable à chacun des propriétaires que leur maison répond à des normes et à des codes qui protégeront leur investissement.

Le quatrième objectif est d'assurer une formation et un mentorat continus grâce auxquels les travailleurs sont mis au courant des derniers développements et acquièrent les connaissances nécessaires pour répondre à cette norme supérieure de construction.

Le cinquième objectif est d'offrir un processus fiable aux Premières Nations pour combler les besoins en logements des générations futures et pour préparer la relève et la transition.

Quant à l'état de la situation, dont j'ai déjà parlé brièvement, nous avons visité les collectivités, nous avons donné la formation, nous avons mis à jour notre trousse de descriptifs et, actuellement, nous en sommes à l'étape où nous devons soumettre la trousse finale à l'approbation des leaders des communautés sous forme de résolution du conseil de bande et où les collectivités sont ainsi informées que ce système de permis de construire va être exigé.

Lorsque les médias parlent de bâtiments non conformes, je crois qu'ils renvoient plutôt aux propriétaires qui entreprennent eux-mêmes les travaux permettant d'agrandir leur maison ou d'installer des équipements, sans faire inspecter le tout par la suite. À mon avis, ça explique en grande partie les reportages négatifs diffusés.

M. Bighead : Je vais évoquer deux autres points et j'en parlerai rapidement.

Nous avons notre propre code du bâtiment ainsi qu'un cahier des charges pour les habitations. Nous avons nos propres spécifications qui vont au-delà du Code national du bâtiment. Nous les avons élaborées après nous être rendu compte que nous rencontrons habituellement tous les entrepreneurs avant qu'ils ne débutent des travaux dans nos communautés. Nous avons une

goes along with house construction. Whoever the contractor is that is doing that certain portion or putting a bid in, or tendering that process, we give him that piece of the specification. They have to follow our rules. If they don't follow our rules, we never hire them again, so it's simple.

Again, we're over and above the National Building Code. We were developing things like raised-heel trusses light years before the municipalities were in our region. We found that we had mould in the corners of our houses, so how do we fix it? We add more insulation. We were putting R-40 in the middle of our attics and only R-10 at the end. Where is the cold spot going to be? Simple thinking like that got us to where we are with our spec package.

We had other issues such as sewers backing up in our crawl spaces and basements, so how do you prevent that? Well, you put a backwater valve in. It is simple thinking. We adopted that a full 12 years before the City of Saskatoon did in our province. That was in our spec package.

That's where we are with that. We have our own building code in Prince Albert Grand Council, and we've shared that with all First Nations who request it across Canada, and it's free. There's no point in trying to make money off of each other; none of us have money anyway.

That's our spec package. The other one I'm proud of is the Athabasca housing authority. We developed a housing authority which we never implemented, and we sort of ran not so much out of steam but more out of money than anything. It was fully developed. The federal government gave us a grant to put together a housing authority which would run all things housing in our First Nations all over the North. It would govern them, it would administer them, and it would qualify through that entity's credit rating, not through the bands.

We were trying to separate the First Nations housing from the day-to-day business of the First Nation. We were trying to make housing, as important as it is, stand alone. We were becoming quite successful. We got to the brink of it and we ran out of money, but it's ready to go at any time. We have that housing authority all developed and ready to go.

Vince wanted me to mention that we have a youth mould pilot project. We're teaching youth how to clean mould. We have the actual Tyvek suits and the booties and the gloves and the masks, and we teach them that. We put on one-week courses for youth in our region, and I know Vince is very proud of that.

trousse de descriptifs qui traitent d'électricité, de plomberie, de chauffage, de charpente et de tout ce qui accompagne la construction domiciliaire. Peu importe qui est l'entrepreneur qui effectue une partie des travaux ou qui fait une offre ou qui répond à un appel d'offres, nous lui remettons le descriptif pertinent. Il doit respecter nos règles. S'il ne le fait pas, nous ne l'embaucherons jamais plus, donc c'est simple.

Encore une fois, notre cahier des charges va au-delà du Code national du bâtiment. Nous construisions des éléments tels que les fermes à chevrons relevés bien avant les municipalités de notre région. Nous avons découvert de la moisissure dans les coins à l'intérieur des maisons, donc comment régler le problème? Nous avons ajouté de l'isolant. Nous posions du R-40 dans le milieu de nos greniers et seulement du R-10 sur les bords. Où sera le point froid? Ces simples idées nous ont amenés là où nous en sommes avec notre trousse de descriptifs.

Nous avons eu d'autres problèmes, par exemple le refoulement d'égout dans le vide sanitaire et le sous-sol, donc comment prévenir cela? Eh bien! Vous installez un clapet anti-retour. C'est une idée simple. Nous avons adopté cette solution pas moins de 12 ans avant la Ville de Saskatoon. Ça faisait partie de notre trousse de descriptifs.

Voilà où nous en sommes. Nous avons notre propre code du bâtiment, au Grand conseil de Prince Albert, et nous la partageons avec toutes les Premières Nations qui le demandent au Canada, et c'est gratuit. Ça ne sert à rien d'essayer de gagner de l'argent sur le dos des uns et des autres, puisque personne d'entre nous n'a d'argent de toute façon.

Voilà notre trousse de descriptifs. L'autre dont je suis fier, c'est celle de l'autorité du logement d'Athabasca. Nous avons conçu une autorité du logement que nous n'avons jamais mise en œuvre; nous n'avons pas manqué de souffle, mais plutôt d'argent. C'était prêt. Le gouvernement fédéral nous avait donné une subvention pour constituer une autorité du logement qui dirigerait tout ce qui concernait le logement chez les Premières Nations du Nord. Cette autorité assurerait la réglementation et l'administration des travaux et l'habilitation à l'aide d'une évaluation du crédit de l'entité en question, et non en passant par les bandes.

Nous essayions de séparer le logement des Premières Nations d'avec les affaires courantes de la Première Nation. Nous essayions de rendre autonome le logement, étant donné son importance. Nous réussissions pas mal. Nous étions à deux doigts de réussir lorsqu'on a manqué d'argent, mais c'est prêt à être mis en branle n'importe quand. Nous avons cette autorité du logement prête à fonctionner.

Vince voulait que je vous dise que nous avons un projet pilote de lutte contre la moisissure qui emploie des jeunes. Nous enseignons à des jeunes à nettoyer la moisissure. Nous avons les habits et couvre-chaussures en Tyvek ainsi que les gants et les masques et nous leur enseignons. Nous organisons une formation d'une semaine à l'intention des jeunes de notre région et je sais que Vince en est très fier.

Mr. Genereaux: It's through AANDC's social development program, taking youth off welfare rolls and giving them a tangible skill. We were able to train 12 people from various locations in PAGC, and we are going to continue to work with them, mentoring them through the following months. It's an ongoing thing that addresses the mould situation and creates more education. They take it home and talk to their people about it. So that is it, thank you.

Mr. Bighead: Thank you.

The Acting Chair: Thank you very much, gentlemen.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: Thank you, Mr. Chair. This is my first time on the committee. I would like to commend both of our witnesses for the quality of their presentation. As a native of northern Quebec, Abitibi specifically, I am very aware of the housing problems Aboriginal communities, particularly Algonquin communities, face.

Even though we are talking some thirty years ago, the housing problems were quite severe back then. I just got back from a trip up north with Senator Sibbeston; we visited a number of villages, including Iqaluit, Rankin Inlet, Atlin and Whati. I was actually surprised to see that the housing situation had improved in those communities, with social and community-based housing having been built, including condo buildings and multiple dwellings.

I examined some past studies on the housing problem in Aboriginal communities. Please correct me if I am wrong, but on its face, the housing problem strikes me as being quite random from one community, province or territory to the next. Some communities are further along, and others are way behind schedule. The first question I would like to ask is whether it is the federal or provincial government that assumes most of the construction costs for single-family or multiple dwellings in Aboriginal communities, if indeed one or the other does?

[*English*]

Mr. Bighead: It is the federal government.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: What percentage of the cost does the federal government assume?

[*English*]

Mr. Genereaux: Maybe I could answer that. Usually, like Frank mentioned, we don't get a lot of funding for capital. We get $400,000 for every 1,000 people living on that community.

M. Genereaux : C'est grâce au programme de développement social de l'AADNC dans le cadre duquel des jeunes sont soustraits à l'aide sociale et sont formés pour acquérir une capacité tangible. Nous avons été en mesure de former 12 jeunes de divers endroits chapeautés par le Grand conseil de Prince Albert et nous allons continuer de travailler avec eux en leur offrant du mentorat au cours des mois à venir. C'est une activité continue qui permet de résoudre le problème de moisissures et de donner une meilleure éducation. Les jeunes assimilent ces connaissances et parlent du problème aux membres de leur communauté. Voilà, j'ai terminé.

M. Bighead : Merci.

Le président suppléant : Merci beaucoup, messieurs.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Je vous remercie, monsieur le président. C'est la première fois que je participe à votre comité. J'aimerais souligner la qualité de la présentation de nos deux invités. Étant moi-même originaire d'une région du nord du Québec, l'Abitibi, je suis très sensibilisé aux problèmes de logement dans les communautés autochtones, notamment chez les Algonquins.

À l'époque, même si cela remonte à une trentaine d'années, les problèmes de logement étaient très aigus. J'arrive d'un séjour dans le Nord du Canada avec le sénateur Sibbeston, où l'on a visité plusieurs villages, dont Iqaluit, Rankin Inlet, Atlin et Whati. J'ai été tout de même surpris de constater l'amélioration de la qualité des logements dans ces collectivités, notamment la construction de logements sociaux et communautaires comme des immeubles en copropriété et des habitations collectives.

J'ai fait des recherches sur des études menées par le passé sur la problématique du logement dans les collectivités autochtones. Vous me corrigerez si j'ai tort, mais à première vue, j'ai pu constater que la problématique du logement est très aléatoire d'une communauté à l'autre, d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre. Certaines collectivités sont en avance, alors que d'autres accusent des retards importants. La première question que je souhaite poser est la suivante : est-ce que la majorité des coûts liés à la construction d'habitations individuelles ou collectives dans les collectivités autochtones est prise en charge par le gouvernement fédéral ou provincial, si c'est bien le cas?

[*Traduction*]

M. Bighead : Le gouvernement fédéral.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Quel est le pourcentage des coûts pris en charge par le gouvernement fédéral?

[*Traduction*]

M. Genereaux : Je peux répondre, si vous voulez. Habituellement, comme l'a mentionné Frank, nous n'obtenons pas beaucoup de financement des immobilisations. Nous recevons

They're using a lot of mortgage money through CMHC. For renovations it is a lot of federal money through CMHC's RRAP. Are you familiar with the RRAP program? They are forgivable loans, the Residential Rehabilitation Assistance Program. There are still a few houses being built through the band's minor capital, but not too many. It's probably about 10 per cent federal money.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: The department released a housing study in 2010 that highlights the tremendous amount of confusion around the roles and responsibilities of the federal and Aboriginal governments, as well as the extensive duplication of work and administrative problems. Are there still a lot of administrative hoops and red tape when it comes to reserve housing? Do most of the resources go towards red tape instead of housing construction? What is your take on that?

[*English*]

Mr. Bighead: If I can answer part of that one, I have to go back and say that I was a little surprised by the question about if the federal government is fully responsible for paying. I almost wanted to ask, "Who else would?" We have 70 per cent unemployment. The jobs that we have on-reserve pay minimum wage. These are people who would otherwise not qualify for mortgages. That one question could be a whole workshop on its own.

There's not a yes or no answer to that. That's why it left me speechless, and Vince took over and tried to answer to the best of his abilities, but there really is no one answer to that question. If the federal government is not paying for those houses, who is? That requires further dialogue. I don't know.

Really there is no economic development in the communities, in the reserves, to speak of. Some are lucky to have casinos, which is probably less than 1 per cent of the bands prosper on gambling, essentially. But we don't all have that privilege. It's not afforded to all of us.

We don't all have tobacco. We don't all have fishing. It's so diverse across Canada, and that question cannot be answered in this forum.

In short form it's the federal government, whether through band-based capital or social assistance dollars, yes.

400 000 $ par tranche de 1 000 habitants de la communauté visée. On utilise beaucoup de prêts hypothécaires obtenus grâce à la SCHL. Pour les rénovations, c'est beaucoup d'argent provenant du gouvernement fédéral par le truchement du PAREL de la SCHL. Connaissez-vous le programme PAREL? Ce sont des prêts-subventions, le Programme d'aide à la remise en état de logements. Il y a encore un petit nombre de maisons construites grâce aux projets mineurs d'immobilisations de la bande, mais pas beaucoup. L'argent du gouvernement fédéral représente probablement 10 p. 100 environ du coût de ces projets.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Le ministère a publié une étude sur le logement en 2010 qui fait ressortir la grande confusion par rapport aux rôles et aux responsabilités du gouvernement fédéral et du gouvernement autochtone, les nombreux dédoublements et les problèmes administratifs. L'administration et la bureaucratie relatives au logement dans les réserves autochtones sont-elles encore très présentes? Est-ce que la majorité des ressources est surtout consacrée à la bureaucratie plutôt qu'à la construction d'habitations? Quel est votre point de vue à ce sujet?

[*Traduction*]

M. Bighead : Si vous me permettez de répondre à une partie de cette question, je dois revenir en arrière et dire que j'ai été un peu surpris par la question sur la responsabilité du gouvernement fédéral de payer. J'ai presque eu envie de demander qui d'autre le ferait? Nous affichons un taux de chômage de 70 p. 100. Les emplois disponibles dans les réserves seront au salaire minimum. Ces personnes ne pourraient pas se qualifier pour une hypothèque. Cette seule question pourrait faire l'objet de tout un cours.

On ne peut répondre ni par oui ni par non à cette question. C'est pourquoi elle m'a laissé sans voix, et Vince a pris le relais et a essayé de répondre du mieux possible, mais il n'y a vraiment aucune réponse valable à cette question. Si le gouvernement fédéral ne paie pas ces maisons, qui le fera? Il faut engager plus avant le dialogue. Je ne sais pas.

Vraiment, il n'y a aucun développement économique dans les communautés, dans les réserves, pour ainsi dire. Certaines ont la chance d'avoir des casinos, c'est-à-dire que probablement moins de 1 p. 100 des bandes prospèrent grâce aux maisons de jeux, essentiellement. Cependant, nous n'avons pas tous ce privilège. Ce n'est pas tout le monde qui peut se le permettre.

Nous n'avons pas tous du tabac à cigarettes. Nous n'avons pas tous une activité de pêche. Il y a une telle diversité partout au Canada, et cette question ne peut trouver de réponse dans cette assemblée.

Pour résumer, c'est le gouvernement fédéral, que ce soit sous forme de capitaux versés à la bande ou de prestations d'aide sociale, oui.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: I certainly did not intend for my question to reflect badly on the federal government's involvement. I am very familiar with the economic situation plaguing Aboriginal reserves, and I think it is a shame that more is not done to fix it. I know that some reserves and communities benefit from mining development, and others from natural resource development. That is the case in Atlin, where a hydro-power dam was built, with electricity being sold to BC Power. Various forms of income do exist on reserves. Not all of them are fortunate enough to benefit from supplementary income, whether through royalties or economic development projects.

Given that housing construction in the communities falls under a federal program and the fact that duplication and red tape are issues, the point of my question was to figure out whether a program involving less bureaucracy could be put in place. The objective would be to do more with the money, putting as much of it as possible towards actual construction. That was what I was getting at, chief.

[*English*]

Mr. Bighead: Absolutely. I agree with the statement. That makes a lot of sense, and I am sure that would make sense to a lot of people because housing really is housing. You need health, education and housing to have a healthy community. Housing is too important a piece of that puzzle. We can't take it away. Education will fail; health will fail. Something else is going to fail if you take housing away, and, really, what does it have to do with whether a First Nation gets a not necessarily bright audit? Do we take housing away from them? If you are familiar with Seinfeld's the Soup Nazi, is that how we handle housing? If you don't get a proper audit, we will take housing away from you. Really, it has nothing to do with a lot of things. I agree with that statement, yes.

Senator Wallace: Thank you for the presentation, gentlemen. I listened to the information you have given us, and it is refreshing to hear the success that you have had. My sense of it is that your success has not been replicated in many areas, in many other First Nations communities across the country. I am just wondering what you believe is at the heart of your success. Why have you been able, within the Prince Albert Grand Council, in bringing together 12 First Nation members, to achieve this? How or why have you been able to do it when it seems other First Nations communities in other provinces have not been able to do that?

Mr. Bighead: I think mainly longevity because with us having been there for so many years and keeping pecking at them, they will give up sooner or later. Our department has been in existence

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Je ne voudrais surtout pas que ma question soit perçue comme négative par rapport à la participation du gouvernement fédéral. Je connais très bien la situation économique des réserves autochtones et je déplore que peu d'efforts soient déployés à ce chapitre. Je constate que des réserves et des communautés bénéficient du développement du secteur minier, et d'autres, des ressources naturelles. C'est le cas du village d'Atlin, où l'on a construit un barrage hydro-électrique et où l'on vend de l'électricité à BC Power. Il y a des formes de revenus dans les réserves autochtones. Toutes les réserves n'ont pas la chance d'avoir ces revenus d'appoint, que ce soit par le truchement des redevances ou des projets de développement économique.

Comme la construction des maisons dans les collectivités émane d'un programme fédéral, ma question visait à déterminer, par rapport aux dédoublements, à la lourdeur administrative, si on pouvait élaborer un programme moins bureaucratisé de façon à consacrer le plus d'argent possible à la construction des résidences, pour en faire plus avec ces montants-là. C'était le sens de ma question, chef.

[*Traduction*]

M. Bighead : Tout à fait. Je suis d'accord avec cette déclaration. C'est plein de bon sens et je suis certain que ça aurait beaucoup de sens pour plusieurs parce que l'habitation, en fait, c'est l'habitation. Vous avez besoin de services de santé, d'éducation et d'habitation pour former une communauté saine. L'habitation est une pièce trop importante du casse-tête. Nous ne pouvons l'écarter. L'éducation s'affaiblira, la santé s'affaiblira, autre chose va échouer si vous éliminez l'habitation et, vraiment, quel est le rapport avec le résultat pas nécessairement positif d'une évaluation d'une Première Nation? Est-ce qu'on lui retire l'habitation? Si vous connaissez l'épisode « Soup Nazi » de *Seinfeld*, est-ce que c'est là la manière de s'occuper de l'habitation? Si vous n'obtenez pas une bonne note à l'examen, nous allons vous retirer l'aide aux logements. Vraiment, ça n'a rien à voir avec bien des choses. Je suis d'accord avec cette déclaration, oui.

Le sénateur Wallace : Merci de votre exposé, messieurs. J'ai écouté l'information que vous nous avez donnée et il est rafraîchissant d'entendre l'histoire de votre réussite. J'ai le sentiment que votre succès ne s'est pas reproduit à beaucoup d'endroits, dans bien d'autres communautés des Premières Nations au pays. Je me demande simplement ce qui, à votre avis, explique votre succès. Pourquoi avez-vous été capable de faire cela, au sein du Grand conseil de Prince Albert, en réunissant 12 Premières Nations membres? Comment ou pourquoi avez-vous été en mesure de le faire alors qu'il semble que d'autres collectivités des Premières Nations dans d'autres provinces n'y soient pas arrivées?

M. Bighead : Je crois que c'est essentiellement dû à la longévité, parce que nous sommes là depuis de nombreuses années et que nous continuons de les importuner avec ça, elles

a long time, so you get continuity with long-serving staff. I have no choice but to take a lot of that credit — not all of it but a lot of the credit — on behalf of our department. Not for myself but for our department and the people who came before me, who had the vision of what they wanted in the future and how they were going to meet those ends.

I was lucky enough to have joined an organization that was in existence before my time. It became quite successful because we don't dictate to the people that we serve. When we have a code that needs to be changed in our spec package, we will meet in a setting like this and discuss it, and then we will vote on it. It is not any one person dictating to anybody, "This shall be the law." No, it is all negotiated.

Senator Wallace: At the same time, though, there must be very strong leadership, I would think, within the grand council, that is generally supported. Not in each and every issue, but it usually does come down, with any success, to having strong leadership. My sense is you have that within the Prince Albert Grand Council.

Mr. Bighead: Yes, and leadership at the grand council that recognizes the importance of housing. Also, I am lucky enough to work for a tribal council that is so large and encompassing. We have many departments, so we can shift money around to where it is most important or most needed. That is what makes it successful, too.

Senator Wallace: Within each of your 12 First Nation members and the reserves they represent, would there be detailed assessments for the housing needs of each of those reserves so that you have got a base to start from, knowing exactly what it is you have to address, what those needs are? Would that exist in each of the 12?

Mr. Bighead: Each of those 4,000-plus houses we have been in once in the past three years, so we have a running housing stock on computer. You could walk up to our office or phone me and say, "How many houses have major mould problems or minor mould problems or medium mould problems? We punch a few computer keys, and we print out the report for you and tell you which houses have them, which houses have a crumbling foundation, which houses have flooding issues. Any of those questions we can answer in five minutes. So we run a continuous housing stock.

Senator Wallace: Would you also, though, have detailed plans that show what the housing needs are? Then you develop a plan to address that but starting with that base to know what it is, how many housing units are needed and what types of housing units are needed in each reserve. Does that type of detailed assessment exist?

vont finir par abdiquer. Notre service existe depuis longtemps, donc vous avez la continuité qu'assure un personnel de longue date. Je n'ai d'autre choix que de prendre une grande part de ce crédit — pas tout le crédit, mais une grande part du crédit — au nom de notre service. Pas pour moi, mais pour notre service et les gens qui m'ont précédé à ce poste, qui ont eu la vision de ce qu'ils voulaient voir dans l'avenir et comment ils allaient y arriver.

J'ai eu la chance de joindre une organisation qui existait avant mon arrivée. Elle a connu le succès parce que nous n'imposons pas notre volonté aux gens que nous servons. Lorsqu'un code doit être changé dans notre trousse de descriptifs, nous nous réunissons dans un lieu tel que celui-ci et discutons avant de passer au vote. Il n'y a personne qui impose sa volonté aux autres. Non, tout est négocié.

Le sénateur Wallace : Du coup, par ailleurs, il faut un très fort leadership, je crois, au sein du grand conseil, qui soit généralement soutenu. Pas tout le temps, mais ça revient généralement, si on a de la chance, au fait d'avoir un leadership fort. J'ai l'impression que c'est ce que vous avez au sein du Grand conseil de Prince Albert.

M. Bighead : Oui, et un leadership au sein du grand conseil qui admet l'importance du logement. J'ai également la chance de travailler pour un conseil tribal qui est large et représentatif. Nous avons beaucoup de services, donc nous pouvons déplacer des crédits pour les mettre où c'est le plus important ou le plus nécessaire. C'est ce qui en fait un succès aussi.

Le sénateur Wallace : À l'intérieur de chacune des 12 Premières Nations membres et des réserves qu'elles représentent, y a-t-il une évaluation détaillée des besoins en logements qui vous permettent d'établir une base de travail, puisque vous savez ainsi avec exactitude quels sont les problèmes, quels sont les besoins? Est-ce que cela existe dans chacune des 12 Premières Nations?

M. Bighead : Pour chacune 4 000 maisons et plus dans lesquelles nous sommes entrés une fois au cours des trois dernières années, nous avons effectué un bilan que nous avons reporté dans un registre informatisé des habitations. Vous pourriez venir à nos bureaux ou nous téléphoner pour nous demander combien de maisons ont eu des problèmes majeurs de moisissures ou des problèmes mineurs de moisissures ou des problèmes moyens de moisissures. Nous appuyons sur quelques touches de clavier et nous imprimons le rapport à votre intention en vous disant quelles maisons ont de la moisissure, lesquelles ont une fondation qui s'effrite et lesquelles ont des problèmes d'inondation. À toutes ces questions, nous pouvons répondre en cinq minutes. Nous gérons donc un parc de logements.

Le sénateur Wallace : Avez-vous aussi des plans détaillés qui montrent les besoins en logements? Vous pourriez ensuite élaborer un plan pour y répondre, mais en commençant avec ces données de base, pour savoir ce que c'est, le nombre d'unités d'habitation qui sont nécessaires et quels types d'unités sont nécessaires dans chaque réserve. Est-ce que ce genre d'évaluation détaillée existe?

Mr. Genereaux: We work with the First Nations themselves on their five-year plans, so those numbers come directly from our housing inventory database. It is a general condition report, and it also has demographics on there. So we were updating the populations based on questionnaires, in combination with their membership clerk. From there, they can come up with their housing needs assessments.

Usually about 25 per cent of their people are waiting for a house on-reserve in our area.

Senator Wallace: Okay. Time for one more, chair?

The Acting Chair: Yes, go ahead.

Senator Wallace: You mentioned building development bylaws on each of the reserves, and, of course, that will establish the framework and the standards for construction that you have worked very hard to bring to the fore. I am just wondering, of the 12 First Nation members make up the tribal council, how many of those would have detailed building construction bylaws in place?

Mr. Genereaux: Not a lot. Lac La Ronge Indian Band, our biggest band, has a very well-established housing department, a large staff, and policies, and they are into home ownership as well, which is one of the reasons we got into the building permit strategy. Other than them, not a lot. So we needed some structure in there, something more professional to deal with what is coming down the line, as we see CMHC asking for more in the way of declarations that the houses are being built to code. It is putting a lot of pressure on us inspectors in terms of liability insurance. We are going to be needing errors and omissions insurance, and we are going to be signing those declarations. It is opening us up to a lot of liability. CMHC is kind of washing their hands of that area, and, without consultation, I should add, this has happened. It is a little bit off topic but kind of ties in.

This is another reason why we got into our building permit strategy. We want our own system where people come to us instead to prove that we are meeting code. That is what the government was looking for. I hope they accept our building permit strategy as part of it.

Senator Wallace: That building permit strategy really starts, though, with the chiefs and councils, does it not, in each of the reserves? They would obviously have to approve it?

Mr. Genereaux: It is tied into the existing zoning bylaws they have. It is the building part that is the missing piece here.

Senator Wallace: Right.

M. Genereaux : Nous travaillons avec les Premières Nations elles-mêmes sur leurs plans quinquennaux, de sorte que ces chiffres viennent directement de notre base de données sur le parc de logements. C'est un rapport sur la situation générale, et la base contient également les données démographiques. Donc nous mettions à jour les données sur les populations à partir des questionnaires, de concert avec leur préposé à l'enregistrement des membres. Avec ça, elles peuvent effectuer leur propre évaluation des besoins en logements.

Habituellement, environ 25 p. 100 de leurs habitants attendent une maison dans la réserve dans notre région.

Le sénateur Wallace : D'accord. Est-ce que j'ai le temps pour une autre question, monsieur le président?

Le président suppléant : Oui, allez-y.

Le sénateur Wallace : Vous avez parlé des règlements en matière de développement immobilier dans chacune des réserves et, bien sûr, cela définira le cadre et les normes de construction que vous avez tant cherché à mettre de l'avant. Je me demande simplement combien des 12 Premières Nations membres du conseil tribal ont des règlements détaillés en matière de construction immobilière?

M. Genereaux : Pas beaucoup. La bande de Lac La Ronge, la plus importante, a un service d'habitation très bien établi, un large personnel et des politiques, et elle s'occupe également de propriété immobilière, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles nous avons entrepris une stratégie visant les permis de construire. À part cette bande, peu de monde. Nous avions donc besoin d'une structure là-dedans, de quelque chose de plus professionnel pour s'occuper de ce qui s'annonce, étant donné que la SCHL exigera plus en matière de déclarations attestant la conformité des maisons bâties. Cette exigence exerce beaucoup de pression sur nous, les inspecteurs, relativement à l'assurance responsabilité civile. Nous allons avoir besoin d'une assurance erreurs et omissions et nous allons être signataires de ces déclarations. Cela confère beaucoup de responsabilités. La SCHL a l'air de se débarrasser de cette responsabilité et, sans consultation préalable, je devrais ajouter, ça s'est produit. C'est un peu hors sujet, mais c'est comme lié.

Il y a une autre raison pour laquelle nous avons entrepris d'élaborer notre stratégie de permis de construire. Nous voulons notre propre système en vertu duquel les gens s'adressent à nous pour prouver que nous respectons le code du bâtiment. C'est ce que le gouvernement voulait. J'espère qu'il acceptera que notre stratégie de permis de construire en fasse partie.

Le sénateur Wallace : Cette stratégie de permis de construire commence vraiment, pourtant, avec les chefs et les conseils, n'est-ce pas, dans chacune des réserves? Ils devront évidemment l'approuver?

M. Genereaux : C'est en rapport avec les règlements de zonage qu'ils ont actuellement. C'est le volet construction qui manque à l'ensemble.

Le sénateur Wallace : D'accord.

Mr. Genereaux: So we have worked on this for over two years now with the First Nations National Building Officers Association; they had an excellent template that we were able to follow. It is easily adaptable because we, as a tribal council, have had those processes in place. We are just formalizing it now.

Senator Wallace: Good. Thank you very much. It is helpful.

Senator Sibbeston: When you start off with the situation where you say that you don't have poor-quality houses and that you build modest houses, that's a pretty good start, as it were. I was interested to know how many houses are built a year and how much renovation is actually being done. I recognize you said since 1984 there have not been additional monies. I take it that each individual band is responsible for its own housing construction and so forth and you provide the service of inspection. Can you talk about that?

Mr. Genereaux: It's not a lot. Our new housing from CMHC was 27 houses last year and probably about the same this year. It has dropped over the years, and that goes hand and hand with section 95 cuts. We do most of the renovations through RRAP. We're pretty aggressive at PAGC. We have a large staff, we're able to grab the surplus that comes up, and so we take maybe a third of the provincial budget in RRAP, which is about 70 units, averaging $19,000 forgivable. Then the bands themselves use capital to renovate a number of houses about the same amount as RRAP would do, so it's not a lot.

Mr. Bighead: Vince is an old housing guy who has a lot of acronyms. I hope you understand him. He's talking about section 95 housing, often referred to as CMHC housing, and RRAP is Residential Rehabilitation Assistance Program, which we administer too.

By the way, I forgot to mention, too, that we were the first delivery agent in Western Canada for EnerGuide. We are into that, as well as Energuide 80 housing and R-2000. We're doing all of that already.

Senator Sibbeston: Are some of the First Nations able to provide their own funding, put some funding into housing for their members? How many bands in your area are able to do that, if any?

Mr. Bighead: I would venture to say that the percentage would probably be less than 10 per cent. When you say their own funding, do you mean their own monies from the federal government?

M. Genereaux : Donc nous travaillons là-dessus depuis plus de deux ans avec l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations; ils ont un excellent modèle que nous avons été en mesure de suivre. Il est facilement adaptable parce que nous, en tant que conseil tribal, avions ces processus en place. Nous ne faisons que les officialiser maintenant.

Le sénateur Wallace : Bien. Merci beaucoup. C'est utile.

Le sénateur Sibbeston : Lorsque la situation de départ vous fait dire que vous n'avez pas de maisons de mauvaise qualité et que vous bâtissez de modestes logis, c'est un point de départ pas mal intéressant, n'est-ce pas? Je suis curieux de savoir combien de maisons sont construites par année et combien de rénovations sont réellement effectuées. Je sais que vous avez dit que depuis 1984, vous n'avez eu aucune augmentation de crédits. Je suppose que chaque bande est responsable de ses propres travaux de construction et autres et que vous offrez le service d'inspection. Pouvez-vous parler de cela?

M. Genereaux : Ce n'est pas beaucoup. Les nouveaux logements par la SCHL se sont élevés à 27 maisons l'année dernière et probablement le même nombre cette année. Leur nombre a diminué peu à peu au cours des ans et cette situation va de pair avec les coupures aux subventions prévues à l'article 95. Nous effectuons la majorité des rénovations à l'aide du PAREL. Nous sommes plutôt fonceurs au Grand conseil de Prince Albert. Notre personnel est important, nous sommes en mesure de prendre l'excédent disponible et nous accaparons environ le tiers du budget provincial du PAREL, ce qui représente environ 70 unités, soit un prêt-subvention de 19 000 $ en moyenne. Ensuite, les bandes elles-mêmes utilisent les capitaux pour rénover à peu près le même nombre de maisons que le PAREL permettrait de faire, donc ce n'est pas beaucoup.

M. Bighead : Vince est un gars de la construction depuis longtemps et il parle en utilisant beaucoup d'acronymes. J'espère que vous le comprenez. Il est en train de parler des ensembles d'habitation prévus à l'article 95, qu'on appelle souvent les logements de la SCHL, et le PAREL, c'est le Programme d'aide à la remise en état de logements, que nous administrons également.

En passant, j'ai oublié de vous indiquer que nous étions le premier agent de prestation de services dans l'Ouest canadien pour ÉnerGuide. Nous sommes là-dedans ainsi que dans les maisons ÉnerGuide 80 et R-2000. Nous faisons tout cela déjà.

Le sénateur Sibbeston : Certains groupes des Premières Nations peuvent-ils financer eux-mêmes, accorder des fonds spécifiquement pour le logement de leurs membres? Combien de bandes dans votre région, s'il s'en trouve, sont en mesure de le faire?

M. Bighead : Je dirais que le pourcentage est d'à peine 10 p. 100. Lorsque vous dites, financer eux-mêmes, voulez-vous dire avec leur propre argent reçu du gouvernement fédéral?

Senator Sibbeston: They're own source that they would have made.

Mr. Bighead: In Saskatchewan we have SIGA, the Saskatchewan Indian Gaming Authority. Any revenues that come from our four casinos are split up amongst the 74 bands. They get portions of that revenue, and most of them dedicate that to housing. Yes, there are small pots like this that do come up that we dedicate to housing, but those are not very large chunks of money. Whatever little we can with economic development, yes, we do contribute.

Senator Sibbeston: You say that there are some communities that have been suspended from the housing programs. What happens when they have been suspended?

Mr. Bighead: With both AANDC and Canada Mortgage and Housing, you need to pass the threshold of 60-point rating system. It's between 60 and 100. If you're under the 60 you don't qualify, either on the AANDC side or the CMHC side. They both have to qualify you in order for you to qualify for a mortgage in our First Nations in Saskatchewan. At any given time, CMHC may have you at 89, but AANDC may have you at 59, so you won't qualify. Both of them have to be over that 60-point rating scale. I'm not sure what is involved with the rating scale, but that is how it works in Saskatchewan.

Mr. Genereaux: To add to that, First Nations are walking a tightrope most of the time. We've mentioned the overcrowding that's happening there. It puts a strain on their existing stock. As soon as they fall behind in one area they fall behind in section 95 as well. It's hard to get those ratings up. Year after year their audits are missing something, or they've taken out of the replacement reserve. It's supposed to be fully funded over the life of the projects. They dip into that sometimes to handle emergencies or maintenance or whatever. It's such a fine tightrope that where if you're not perfect you're going to be left behind for 15 or 20 years, like I said. That's the way I can explain it.

AANDC, by the way, is out of 50, and CMHC is out of 100. If you don't achieve 30 for AANDC you get a thumbs-down. We usually meet with them and either/or like this or both down. You're not going to get any housing even if you have one thumb down.

The Acting Chair: To clarify Senator Sibbeston's question, you've got 2 out of your 12 that are in that situation or more often than not in that situation; is that right?

Mr. Genereaux: This year we have 3 that qualify outright and 2 are ineligible because they have outstanding projects, but they're at 95 per cent. The deadline is September, so I think they will finish their project on time and there will be 5 out of the 12.

Le sénateur Sibbeston : Un financement qu'ils auraient créé eux-mêmes.

M. Bighead : En Saskatchewan, nous avons la SIGA, la Saskatchewan Indian Gaming Authority. Tous les revenus issus de nos casinos sont répartis entre les 74 bandes et la plupart d'entre elles consacrent ces montants au logement. Alors oui, ce sont des sources de financement pour le logement, mais ces montants ne sont pas significatifs. Nous contribuons du mieux que nous le pouvons au développement économique.

Le sénateur Sibbeston : Vous affirmez que certaines collectivités ont été écartées des programmes de logement. Que se passe-t-il dans ce cas?

M. Bighead : AADNC et la Société canadienne d'hypothèques et de logement exigent de dépasser le seuil des 60 points du système de cotation, soit obtenir entre 60 et 100 points. Si vous n'atteignez pas 60, vous n'êtes pas admissible, que ce soit selon AADNC ou la SCHL. Les deux doivent approuver votre admissibilité afin que vous puissiez obtenir une hypothèque à titre de réserve des Premières Nations. Pour une même période, la SCHL peut vous évaluer à 89 points, mais AADNC vous évalue à 59, par conséquent vous n'êtes pas admissible. Les deux résultats doivent dépasser les 60 points du système de cotation. Je ne connais pas bien les critères d'évaluation du système, mais c'est le processus utilisé en Saskatchewan.

M. Genereaux : Les membres des Premières Nations sont sur la corde raide à maints égards. Nous avons mentionné le surpeuplement dans les logements; cela exerce une pression sur les parcs de logements existants. Aussitôt que les collectivités accusent du retard sur un aspect, elles s'éloignent davantage du programme de logement établi aux termes de l'article 95. Il est en effet difficile de faire monter les cotes. Année après année, les vérifications font état de lacunes ou encore, les administrateurs ont pigé dans le fonds de réserve pour remplacement. Les projets d'immobilisation sont censés être entièrement financés, mais ils se servent parfois de cet argent dans des situations d'urgence ou pour effectuer des réparations. La marge de manœuvre est tellement étroite que si votre gestion des fonds n'est pas parfaite, vous ne serez pas admissible aux programmes de logement pendant 15 ou 20 ans. Voilà comment je résume la situation.

Au fait, la cote d'AADNC est sur 50 et celle de la SCHL est sur 100. Si vous n'atteignez pas les 30 points pour AADNC, vous êtes refusé. Généralement, à la suite d'une rencontre avec les deux groupes, l'un d'eux ou les deux refusent la demande. Même si seulement un des deux refuse, vous n'obtiendrez pas de logements.

Le président suppléant : Pour clarifier la question du sénateur Sibbeston, cette situation touche deux de vos collectivités sur douze plus souvent qu'autrement, est-ce exact?

M. Genereaux : Cette année, nous avons trois réserves bel et bien admissibles et deux qui ne le sont pas, car elles ont des projets inachevés, quoiqu'ils le sont à 95 p. 100. L'échéance a été fixée en septembre, donc je crois que ces travaux seront terminés à temps et nous aurons cinq collectivités admissibles sur douze.

Mr. Bighead: If at best 100 per cent of our communities qualified for section 95, Vince mentioned that we do build on average 27 units a year. We have 12 First Nations but 27 communities that we represent. At best, they'd be building one house. That's something to keep in mind.

Senator Meredith: Thank you, gentlemen, for your presentation. I sat here and I listened intently to your presentation and I want to congratulate you on your successes. We often hear of the witnesses who come before us and obviously we know there are serious issues and problems, but they tend to just harp on that so I want to congratulate you. Again, you talk about longevity, consistency and wanting to see improvement take place within your 12 bands with the Prince Albert Grand Council. I want to congratulate you for that. I know that in any organization it's never easy to try to convince individuals and change their minds as to progress. Some folks stand in the way of progress at times.

What's alarming to me, though, is the overcrowding. Mr. Bighead mentioned that without proper housing that affects health and education. As a youth advocate in the city of Toronto, I'm faced with different families coming to me and speaking to me about issues of social housing and four members in a two-bedroom home. That is problematic. This is 8.5, and you're talking about individuals taking shifts to sleep. In this 21st century it is unconscionable that we have Canadians living in these kinds of conditions.

What proposals have you put forward to Aboriginal Affairs to address this particular concern? I see the quality of life for the young people and seniors being considerably diminished in this overcrowding situation. What has been the response? What strategies have you taken? What proposals have you put forward to say that we need to address this critical situation here as a quality of life for our First Nations people being considerably diminished.

I'm curious to find out what has been done from your Prince Albert Grand Council to Aboriginal Affairs and what has been their response.

Mr. Bighead: We provide 100 per cent of the training that would be required to live in a house, build a house and run a house. That's the part we've done. I'm not sure if we're in the position to be negotiating with the federal government. We're not politicians; we're technicians. We still have to mind our manners around our bosses. There are certain roles set out for all people who work within the organization.

There are times we speak directly with certain members of the federal government that we've gotten to know over the years. We have what I wouldn't call a hierarchy, but there are bosses we have to keep informed as to what's going on, and they have a role to play as politicians to lobby for us. We give them the

M. Bighead : Dans le meilleur des cas, si la totalité de nos collectivités étaient admissibles au programme de logement de l'article 95 — Vince a mentionné que nous bâtissons en moyenne 27 unités d'habitation par année; nous avons 12 collectivités des Premières Nations, mais nous représentons un total de 27 collectivités. Dans le meilleur des cas, ils feraient construire une seule maison. C'est un fait à garder à l'esprit.

Le sénateur Meredith : Merci pour votre exposé, messieurs. Je vous ai écoutés attentivement et je tiens à vous féliciter de vos réussites. Souvent, les témoins qui se présentent devant nous et qui ont, bien sûr, des préoccupations légitimes, ne font qu'insister sur ces sujets, c'est pourquoi je tiens à vous féliciter. Vous nous avez parlé de longévité, de cohérence et d'une volonté de voir les choses s'améliorer au sein des 12 bandes du Grand conseil de Prince Albert. Je tiens à vous féliciter à ce propos. Je sais qu'il n'est jamais facile, dans toute organisation, de convaincre les gens de penser différemment afin de réaliser des progrès. Certaines personnes font obstacle au progrès parfois.

Ce que je trouve alarmant, pour ma part, est le surpeuplement dans les habitations. M. Bighead a affirmé que le manque de logements adéquats a des effets néfastes sur la santé et l'éducation. À titre de défenseur des enfants et de la jeunesse à Toronto, je côtoie des familles qui me parlent des problèmes liés à l'accès aux logements sociaux et de gens qui vivent à quatre dans des logements de deux chambres à coucher. C'est une situation critique. Ici, il s'agit d'un taux d'occupation de 8,5 personnes par habitation et de gens qui doivent dormir à tour de rôle. Au XXI^{e} siècle, il est scandaleux que des Canadiens doivent vivre dans de telles conditions.

Quelles solutions avez-vous proposées aux Affaires autochtones pour palier à ce problème particulier? Ce surpeuplement diminue grandement la qualité de vie des jeunes et des aînés. Quelle est la solution envisagée? Avez-vous développé des stratégies? Quelles propositions avez-vous présentées pour contrer cette situation critique qui affecte considérablement la qualité de vie des membres des Premières Nations?

Je suis curieux de savoir quelles démarches ont été entreprises entre votre Grand conseil de Prince Albert et Affaires autochtones et quelle a été leur réponse.

M. Bighead : Nous procurons la totalité de la formation requise pour vivre dans une maison, construire une maison et entretenir une maison. Nous nous sommes occupés de cette partie du programme. Je ne suis pas certain que nous sommes en position de négocier avec le gouvernement fédéral. Nous ne sommes pas des politiciens; nous sommes des techniciens. Nous devons demeurer respectueux envers nos patrons. Chacun de nous joue un rôle spécifique dans l'organisation.

Il y a certains membres du gouvernement fédéral à qui nous parlons directement, car nous avons appris à les connaître au fil des ans. Nous avons, ce que je n'appellerais pas une hiérarchie, mais, nous devons tenir certains patrons informés de ce qui se passe et de leur côté, ils jouent leur rôle de politiciens en exerçant

information that's provided but, like I said, 100 per cent of the training or support for the programs is provided by us, for the First Nations that we represent.

Essentially we'll go to the ends of the world for them, but dealing directly with the federal government is sometimes not there. But we try to work together and will provide that information to anybody who will lobby for us.

Senator Meredith: What proposals have you been made aware of, and what responses have there been?

Mr. Genereaux: I can answer that one. We have a number of tribal councils in Saskatchewan, and independent communities as well, but we work a lot with the Federation of Saskatchewan Indian Nations. I used to be the housing director there for a period of time. And we were into negotiating with the provincial government on accessing revenue sharing of gaming dollars. We proposed housing equity funds and revolving loan funds so that members of any community could get into home ownership, either on- or off-reserve. We also, at the end of the last fiscal year, were into HaaB, which stands for Housing as a Business, through AANDC. It's special initiative funding.

However, with the cuts we lost our FSIN housing director and now we're at a standstill on all these discussions, because Kevin McLeod was organizing all this for the tribal councils. We had potential to produce a lot of houses but, like Frank said, we don't have any negotiating powers other than that. We're kind of dictated to on our capital dollars, our CMHC subsidy dollars. Other than those, there's not a lot.

Senator Meredith: You mentioned, Mr. Bighead, the flood mitigation. We've heard the stories and seen that every April there are floods. What has been done to either move these communities to higher ground, work in collaboration with the provinces to ensure that homes are not flooded out, causing further expenses of moving or relocating individuals for months at a time until the floodwaters cease? What's the game plan? What's the strategy, in terms of these communities being relocated to higher ground so they're not consistently experiencing this problem every year?

Mr. Bighead: Easier said than done. We have communities that are on the flood plain. Definitely one of them has hills beside it. I'm not sure that the will is there. For the elders, it is their historic hunting grounds. That's where they collected food for sustenance, so it is a historic place, this one community I'm talking about. It's not so easy to say, "Why don't you just move up the hill?" Those are their historic lands.

des pressions pour nous. Nous leur donnons l'information disponible, mais, comme je l'ai mentionné, nous fournissons 100 p. 100 de la formation et du soutien relatifs aux programmes aux membres des Premières Nations que nous représentons.

Essentiellement, nous déploierons le maximum d'efforts pour eux, mais transiger directement avec le gouvernement fédéral n'est pas toujours possible. Nous essayons toutefois de travailler ensemble et nous fournirons l'information demandée à quiconque veut nous représenter auprès des législateurs.

Le sénateur Meredith : Quelles propositions avez-vous entendues et quelles réponses ont été formulées?

M. Genereaux : Je peux répondre à celle-ci. Nous avons un certain nombre de conseils tribaux en Saskatchewan, ainsi que des collectivités indépendantes, mais nous collaborons beaucoup avec la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan. J'y ai occupé le poste de directeur du logement pendant un certain temps. Nous avons négocié avec le gouvernement provincial sur le partage des revenus tirés des casinos. Nous avons proposé la création de fonds d'action alloués au logement et de fonds de crédit renouvelables, qui donneraient aux membres de toutes les collectivités accès à la propriété, soit dans les réserves ou hors-réserves. Nous avons également, à la fin du dernier exercice fiscal, utilisé l'initiative Housing as a Business, par l'intermédiaire d'AADNC. Il s'agit d'un financement pour les initiatives spéciales.

Cependant, en raison des coupes, nous avons perdu notre directeur du logement de la FSIN et maintenant toutes les discussions sont au point mort, car Kevin McLeod était celui qui les organisait pour les conseils tribaux. Nous avions le potentiel d'obtenir de nombreuses maisons, mais, comme Frank l'a dit, nous n'avons pas d'autres pouvoirs de négociation que celui-là. Nos projets d'immobilisation sont plus ou moins dictés par le financement que nous recevons, nos subventions de la SCHL. À part ces montants, il n'y a pas grand-chose.

Le sénateur Meredith : Vous avez mentionné, M. Bighead, les mesures d'atténuation des inondations. Nous savons qu'il y a des inondations tous les ans au mois d'avril. Quelles actions ont été entreprises afin de déplacer ces collectivités en terrain plus élevé ou de collaborer avec les provinces pour assurer que les habitations ne soient pas inondées, entraînant des coûts supplémentaires pour reloger les personnes pendant des mois jusqu'à ce que les eaux se retirent? Quel est le plan global? Quelle est la stratégie employée en vue de déplacer ces collectivités en terrain plus élevé afin qu'elles ne subissent pas inévitablement ces inconvénients chaque année?

M. Bighead : C'est plus facile à dire qu'à faire. Nous avons des collectivités installées dans la plaine inondable. L'une d'elles est située à côté de collines. Je ne suis pas certain qu'il y ait une volonté de se déplacer. Pour les aînés, ces terres représentent leurs territoires de chasse traditionnels. Ils y ont prélevé leur nourriture pour leur survie, donc ces lieux sont historiques, pour cette

Plus, what is the process by which AANDC approves First Nations just to move somewhere else and declare that a reserve? I'm sure it's a long process. It's not something that you can just say that we had this reserve but now we have this reserve. It is Crown land.

I'm not cognizant of how that process works. I'm sure it would be a long process, and again it would be through years of negotiation. You can't just take a community and transplant it, because you get the reserve and the traditional lands with it.

Again, it's not just a yes or no question. It makes sense, but we are doing everything in our powers, including designing homes that are not necessarily waterproof but high and dry. We're doing a lot of drainage as part of our mitigation. We've built dikes around communities. We have negotiated with the Saskatchewan Watershed Authority. Some of our communities are flooded out by mountain runoff, it just comes through. In Saskatchewan it comes through Lake Diefenbaker, and then they control the levels based on how much water farmlands are going to require, and our reserves at the end are sometimes dependent on how dry the air or the ground is where they're doing the farming in the rest of the province. We become casualties of that decision, sometimes.

This year we've been lucky, we haven't had much flooding. We've had some flooding of roads, but it's in one community. In the past we've had five communities all flooded at the same time.

It is getting better, but again we've put in plans and worked with the federal government to do major diking and drainage projects.

Senator Meredith: You mentioned not having own-source revenues in these 12 bands. Has there been a plan to look at what resources you have and how to attract potential investors to come in and help you extract what you have in order to generate the resources necessary to pump into your housing and infrastructure?

Mr. Bighead: I'll use our three Athabasca bands as an example. They've been meeting with all the mines, COGEMA Cameco, everybody who is mining in northern Saskatchewan. They've been working out agreements to help with the housing situation, the education situation and all areas in the North. They've been creating partnerships with our First Nations in development corporations, economic development ideas, hotels, motels, catering services, all of these that come along, even airline services. So housing is becoming a part of that negotiation, too.

collectivité dont je parle. Il n'est pas si facile de leur dire : « Pourquoi ne vous installez-vous pas en haut de la colline? » Ces terres sont historiques.

Par ailleurs, quel est le processus par lequel AADNC approuve le déplacement d'une collectivité des Premières Nations qui déclare que le nouvel endroit est une réserve? Je suis certain que c'est un long processus. On ne peut pas dire simplement, nous avions cette réserve et maintenant nous avons cette réserve. Ce sont des terres de l'État.

Je ne sais pas comment ce processus fonctionne, mais je suis certain que ce serait un long processus, des années de négociation. On ne peut pas simplement transplanter une collectivité, car il y a la question de la réserve et des terres ancestrales.

Donc la réponse n'est pas aussi simple que oui ou non. Les déplacer serait sensé, mais nous faisons tout en notre pouvoir, notamment concevoir des habitations qui ne sont pas nécessairement étanches, mais surélevées et à l'abri de l'humidité. Nous effectuons de nombreux travaux de drainage dans le cadre des mesures d'atténuation des inondations. Nous avons construit des digues autour de certaines réserves. Nous avons négocié avec la Régie des bassins hydrographiques de la Saskatchewan. Certaines de nos collectivités sont inondées par les eaux de ruissellement de la montagne. En Saskatchewan, elles traversent le lac Diefenbaker, puis les niveaux d'eau sont contrôlés en fonction des besoins en eau des terres agricoles. Nos réserves doivent parfois composer avec l'air ou les sols plus secs résultant des activités agricoles dans le reste de la province. Nous sommes parfois victimes de ces décisions.

Cette année, nous avons été chanceux, les inondations ont été moins abondantes. Certaines rues ont été inondées, mais dans une seule collectivité. Dans le passé, cinq collectivités ont été inondées en même temps.

La situation s'améliore, mais comme je l'ai mentionné, nous avons élaboré des plans et collaboré avec le gouvernement fédéral pour creuser des digues et planifier des travaux de drainage.

Le sénateur Meredith : Vous avez affirmé que vos 12 bandes ne possèdent pas leurs propres sources de revenu. Un plan a-t-il été établi afin d'examiner vos ressources existantes et déterminer comment attirer des investisseurs potentiels qui pourraient vous aider à extraire vos ressources, afin de générer des fonds à injecter dans le logement et les infrastructures?

M. Bighead : Je prendrai nos trois bandes d'Athabasca comme exemple. Leurs représentants ont rencontré ceux de toutes les sociétés minières, COGEMA, Cameco, tous ceux qui exploitent des mines dans le Nord de la Saskatchewan. Ils ont conclu des ententes visant à améliorer la situation en matière de logement et d'éducation dans toutes les régions du nord. Ils ont créé des partenariats avec nos membres des Premières Nations dans le cadre de projets de sociétés de développement, soumettant des idées pour le développement économique, comprenant des hôtels, des motels, des services de traiteur et même des services de transport aérien. Donc le logement fait également partie de ces négociations.

It is happening but, again, geographic location always comes into play every time you start talking about economic development. Only 3 of our 27 communities have mines in their backyard.

What else are we doing? Some of our people are farming. Historically we've had the people who have always been farming, the small farmers. We have people who work out of the communities and qualify for mortgages. We have people who work in the mines and people who work in Fort McMurray in the oil patch, so they're qualifying for mortgages.

Not all of them are getting the service that they require when it comes to mortgages, but we're trying. What makes it hard for mortgages in our communities is that the First Nation is required to co-sign or backstop the loans. Not many First Nations are willing to go that route. Why would you risk your future generations for one or two mortgages?

Senator Meredith: Expand on that a little bit for me. You mentioned earlier that you are developing your home ownership program. Talk to us a little bit about that and how that is different from what CMHC and the First Nations Market Housing Fund are proposing.

Mr. Bighead: I will use the Lac la Ronge Indian Band as a prime example of home ownership. In Saskatchewan they are definitely the clear leaders in this area. It's more about taking responsibility from the Indian government for that house and giving it to the people. They're not in it to make a profit off the house. They're in it more to make people self-sustaining and self-empowered, to give them pride in their homes.

For instance, we evaluated the houses that the people were interested in purchasing. If they were beyond a certain age we could sell them for as little as $5,000. Depending on what kind of shape the house was in, we would mix and match programs, like the Residential Rehabilitation Assistance Program, and bring it to a certain level before we hand it over to the people so they have a fresh start. So then they sign an agreement saying, "No, I will not go bug the band office for a stove element." It's 100 per cent their responsibility from that day forward. That's the beauty of home ownership, in our view.

There are people who are building very fancy houses in our communities on lakeshores. We're starting to build up a market. We don't have a market yet. It takes years to develop a market. I often wonder about the misnomer; they call it market-based housing. How can you call it market-based housing when you don't have a market yet? So we're starting. It's only the beginnings. It looks a lot better for the future.

Les choses bougent, mais l'emplacement géographique est toujours un facteur chaque fois qu'il est question de développement économique. Seulement 3 de nos 27 collectivités possèdent des mines sur leur territoire.

Que faisons-nous d'autre? Certains d'entre nous sont agriculteurs. Depuis toujours, nous avons des gens qui cultivent la terre, sur de petites fermes. D'autres occupent des emplois hors des réserves et sont admissibles au financement de leur habitation. D'autres travaillent dans les mines ou au champ de pétrole de Fort McMurray, ils sont admissibles au financement de leur habitation.

Ils ne bénéficient pas tous des services dont ils ont besoin, en ce qui concerne les hypothèques, mais nous nous y efforçons. Ce qui est difficile avec les hypothèques dans nos collectivités c'est que les Premières Nations sont tenues de cosigner ou d'assumer le financement des prêts. Peu d'entre elles acceptent de le faire. Pourquoi risqueraient-elles de nuire aux générations futures pour soutenir un ou deux hypothèques?

Le sénateur Meredith : Pouvez-vous nous en dire davantage à ce propos? Vous avez mentionné plus tôt que vous élaborez actuellement un programme d'accession à la propriété. Expliquez-nous comment il diffère de ceux que proposent la SCHL et le Fonds pour les logements du marché destinés aux Autochtones.

M. Bighead : Je vais vous donner l'exemple de l'accession à la propriété de la bande des Premières Nations du Lac la Ronge. En Saskatchewan, ils sont assurément les chefs de file dans ce domaine. Il s'agit pour eux de transférer la responsabilité des gouvernements indiens aux gens en ce qui a trait au logement. Leur but n'est pas de faire un profit sur les maisons, ils veulent plutôt que les gens deviennent autonomes et soient fiers d'être propriétaires.

Par exemple, nous avons évalué des maisons que des gens étaient intéressés à acheter. Si elles dépassaient un certain nombre d'années, nous pouvions les vendre pour aussi peu que 5 000 $. Nous prenons en considération l'état des maisons et appliquons des programmes tels que le Programme d'aide à la remise en état des logements, avant de remettre ces habitations aux gens afin qu'ils puissent connaître un nouveau départ. À ce moment-là, ils signent une entente promettant de ne pas s'adresser au bureau du conseil de bande pour des réparations telles que le remplacement d'un élément de poêle. À partir de cette date, ils sont entièrement responsables de leur logement. C'est l'essence même de l'accession à la propriété, à notre avis.

Des maisons assez cossues sont en construction dans nos collectivités riveraines. Nous commençons à créer un marché pour ce type d'habitation. Nous n'en avons pas encore. Un marché prend des années à développer. Je pense souvent à cette expression qui me semble inappropriée : on parle de logements axés sur les mécanismes de marché. Comment peut-on parler de marché lorsque le marché n'existe pas encore? Alors nous commençons, ce n'est qu'un début. L'avenir s'annonce beaucoup plus prometteur.

Senator Beyak: Thank you very much, gentlemen. I value your long experience on this very important issue and your knowledge. Like Senator Boisvenu, my question will be positive and not critical. When you sit down together with your other counterparts across the country, and you talk about the inequities from province to province and reserve to reserve, do we need a national audit that looks at all the income from reserves, from casinos, from mining, from fishing, and the expenditures that are going out from some of the reserves, to kind of equalize it? If you have any personal thoughts or suggestions on that, I would appreciate them. Canadians, Aboriginal and non-Aboriginal, have seen decades of taxpayer dollars going into this important issue and never any positive solutions. Any comments you have I would value.

Mr. Bighead: I would like to make a comment before I hand it over to Vince. We talk about geographic location as being critical to everything. We have many First Nations across Canada to whom we have given awards at national conferences, but I sometimes go back and think to myself, what if I took that band and I put them in Fond-du-Lac in northern Saskatchewan, how well would they survive there? It always comes back to that question for me.

Going back to your comment about equity and equal laws, definitely, I agree that we have to have an audit. We complain about — I don't know how true it is, we're in the Prairies, we're in the boonies out there — we complain in the Prairies about people in Ottawa's back door getting all the programs and trying them out. I don't know how true that is, but I like complaining as well as the next person.

Definitely, we do need an audit. At one time I was even a firm believer in two streams of housing, one for the treaty beliefs and one for the non-treaty beliefs, because maybe that's the way we need to go. It's conflicting. Every time we talk about housing, when we go to a setting like this, I'm talking about treaties; the next community in the province next to me is not talking about treaties, they're talking about what a treaty has done for me. That's a comment I've heard before, which drove me nuts.

Yes, we do need more dialogue on that.

Mr. Genereaux: AANDC national office already divide up our capital funding based on need, and that changed about 15 years ago, I believe, from population-based allocations. Saskatchewan and the Prairies were beneficiaries of that, because our need was greater than, let's say, Quebec or Ontario. No one likes their money being scooped up on them. There's kind of an audit that takes place anyways at the national office. I just wanted to add that.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup, messieurs. J'apprécie votre vaste expérience sur ce sujet de grande importance. Tout comme le sénateur Boisvenu, ma question sera positive et non critique. Lorsque vous vous assoyez à la même table avec vos homologues des autres provinces et que vous discutez des inégalités entre provinces et entre réserves, croyez-vous que nous avons besoin d'une vérification nationale pour examiner tous les revenus issus des réserves, des casinos, des mines et de la pêche, ainsi que les dépenses effectuées dans certaines réserves, pour tenter d'égaliser le tout? J'apprécierais d'entendre vos idées personnelles ou vos suggestions à ce propos. Pendant des décennies, les Canadiens, Autochtones et non-Autochtones ont vu l'argent des contribuables être consacré à cette cause sans qu'on n'aboutisse à des solutions positives. J'apprécierais beaucoup vos commentaires à ce sujet.

M. Bighead : J'aimerais d'abord commenter avant de laisser la parole à Vince. Nous disons que l'emplacement géographique a une importance critique à tous les niveaux. Nous avons de nombreux groupes des Premières Nations partout au Canada à qui nous avons décerné des prix lors de conférences nationales; je me demande parfois si l'on déplaçait ces groupes à Fond-du-Lac au nord de la Saskatchewan, s'ils survivraient aussi bien? Je reviens toujours à cette question.

Pour revenir à votre commentaire sur l'équité et l'application équitable des lois, je suis absolument d'accord pour dire que nous avons besoin d'une vérification nationale. Nous nous plaignons — j'ignore dans quelle mesure c'est vrai, nous, dans les Prairies, sommes dans les coins reculés — nous nous plaignons dans les Prairies du fait que les gens vivant aux environs d'Ottawa sont les premiers à profiter des nouveaux programmes. J'ignore si c'est vrai, mais j'aime me plaindre comme tout le monde.

Assurément, nous avons besoin d'une vérification globale. À une époque, j'étais même persuadé que nous devions avoir deux types de programmes de logement, un pour les signataires de traités et un autre pour les non-signataires de traités, car peut-être est-ce la démarche à adopter. Cela crée des conflits. Chaque fois que je parle de logement, lors de réunions comme celle-ci, je me trouve à parler de traités; le représentant de la collectivité d'une autre province également présent ne parle pas de traités; il parle de ce qu'un traité a fait pour moi. J'ai déjà entendu ce commentaire et j'ai trouvé cela insupportable.

Alors oui, nous devons poursuivre le dialogue à ce sujet.

M. Genereaux : Le bureau national d'AADNC divise notre fonds pour les dépenses de capital en fonction des besoins, ce qui constitue un changement depuis une quinzaine d'années, je crois, contrairement aux attributions fondées sur la population auparavant. La Saskatchewan et les Prairies ont profité de ce type d'attribution, car nos besoins étaient supérieurs à ceux, par exemple, du Québec ou de l'Ontario. Personne n'aime se faire retirer de l'argent. Je voulais juste mentionner que nous tenons tout de même un genre d'audit au bureau national.

Senator Moore: You mentioned the Saskatchewan Indian Gaming Authority and that the revenue is split among 74 bands. Most of the bands put those funds towards housing. What is the total amount that is available for distribution, do you know?

Mr. Bighead: That is a good question.

Senator Moore: I know.

Mr. Bighead: Having said that, the province does take their 63 per cent or whatever it is off there first.

Senator Moore: What per cent do they take?

Mr. Bighead: They take 63 per cent. Don't quote me on the numbers. That's from what I've read.

Senator Moore: We've got 37 per cent left then to go. Do you know what the approximate numbers are?

Mr. Bighead: I think the First Nations may get 24.

Mr. Genereaux: They've been negotiating for an additional $16 million, and that was the difference between 25 per cent and 37.5 per cent, I believe. I think they're only getting 25 per cent of the revenue now, and they also get 25 per cent of the profits from the Regina and Moose Jaw casinos. To my best understanding, that's what it is.

Senator Moore: How much would the Prince Albert Grand Council get?

Mr. Genereaux: About a third.

Mr. Bighead: Of what?

Mr. Genereaux: I think it's 25.

Senator Moore: Are you getting hundreds of thousands or millions?

Mr. Genereaux: We would have to do the math because the difference between 25 and 37 is $16 million.

Senator Moore: The range is what? The 25 would give you how much and 37.5 would give you how much?

Mr. Bighead: It would have been easier to say I don't know.

Senator Moore: I know, but somebody knows.

Mr. Bighead: Vince and I don't know, honest.

Senator Moore: What is the sharing formula? Is it per capita or is it need?

Mr. Genereaux: I think we're the wrong people to ask that question of.

Senator Moore: You know that your main energy and your prime concern is housing, so I would think you two gentlemen would be right in there digging for funding for your main area of concern activity.

Le sénateur Moore : Vous avez mentionné la Saskatchewan Indian Gaming Authority qui veille à ce que les revenus des casinos soient répartis entre 74 bandes. La majorité d'entre elles affectent ces fonds au logement. Quel est le montant total à distribuer, le savez-vous?

M. Bighead : C'est une bonne question.

Le sénateur Moore : En effet.

M. Bighead : Cela dit, la province prélève 63 p. 100 ou quel que soit le pourcentage d'abord.

Le sénateur Moore : Quel pourcentage prennent-ils?

M. Bighead : Ils prennent 63 p. 100. Ce n'est peut-être pas tout à fait exact, mais c'est ce que j'ai lu.

Le sénateur Moore : Il reste donc 37 p. 100 que nous pouvons utiliser. Connaissez-vous les chiffres approximatifs?

M. Bighead : Je crois que les Premières Nations obtiennent environ 24 p. 100.

M. Genereaux : Leurs représentants négocient pour obtenir 16 millions de dollars supplémentaires, ce qui représente la différence entre 25 p. 100 et 37,5 p. 100, je crois. Ils n'obtiennent que 25 p. 100 des revenus actuellement et ils reçoivent 25 p. 100 des profits tirés des casinos de Regina et de Moose Jaw. À ma connaissance, voilà ce qui en est.

Le sénateur Moore : Combien le Grand conseil de Prince Albert obtiendrait-il?

M. Genereaux : Environ le tiers.

M. Bighead : De quel pourcentage?

M. Genereaux : Je crois que c'est 25 p. 100.

Le sénateur Moore : Recevez-vous des centaines de milliers de dollars ou des millions?

M. Genereaux : Il faudrait calculer pour le déterminer, mais la différence entre 25 et 37 p. 100 est de 16 millions de dollars.

Le sénateur Moore : Quelle est la fourchette? Combien vous rapporterait 25 p. 100 et combien vous rapporterait 37,5 p. 100?

M. Bighead : Il aurait été plus facile de dire que je ne sais pas.

Le sénateur Moore : Bien sûr, mais quelqu'un le sait.

M. Bighead : Vince et moi-même ne le savons pas. Je le dis sans détour.

Le sénateur Moore : Quelle est la formule de partage? Est-ce par habitant ou selon les besoins?

M. Genereaux : Je pense que nous ne sommes pas ceux qui peuvent répondre à cette question.

Le sénateur Moore : Vous savez, comme vous consacrez la plupart de vos efforts au problème du logement, que c'est votre préoccupation principale, j'aurais cru que vous seriez tous deux engagés dans les activités de recherche de financement dans ce domaine.

Mr. Genereaux: That's usually done by our leaders, our executive.

Senator Moore: But you must be pushing them.

Mr. Bighead: We can put in proposals and then a board of governors of that group would go through it. Yes, we can put proposals in, and the average First Nation member within our catchment area as well.

Senator Moore: I thought we might have some numbers here that might be able to help.

Mr. Bighead: We apologize for not being able to provide you with the numbers.

Senator Moore: Maybe you should ask the leaders, whoever is doing this negotiating, how big the pie is they are trying to carve up. What was this rating system? The James Smith Cree Nation has been disqualified for 15 years. What is the rating based on? Are they ever going to be able to catch up and, if so, what will they have to do?

Mr. Genereaux: There is good news this year. They do qualify. They brought up their audit, number one; they brought up their replacement reserve, it's fully funded, and their rent collection is there. They have to report on the rent. It's called a minimum revenue contribution. It's fully funded. They usually fund the MRC — minimum revenue contribution — through rent collection. Most of that is from social services, but the problem has been collecting from the working people. So they brought up their percentages to the point where their points also came up.

Senator Moore: You've got 12 bands within your council. Is rent paid by occupants of those homes in each of those bands or in some of them?

Mr. Genereaux: They're tied into section 95 mortgages. Social services only pays for units attached to section 95 mortgages. That's how it works on the band, too. There's no universal shelter.

Senator Moore: I understand. Have you or your council done an inventory of that, so you know whether there might be other possible monies coming in that you can use to budget for maintenance?

Mr. Genereaux: Can I add something to this?

Senator Moore: Sure.

Mr. Genereaux: In 1996, at the time of the new housing policy, I did 11 proposals for how to improve their housing on-reserve, and the biggest part of our proposal was universal shelter. We

M. Genereaux : C'est un travail qui se fait ordinairement par nos dirigeants, par notre exécutif.

Le sénateur Moore : Mais vous devez sans doute les aiguillonner.

M. Bighead : Nous pouvons présenter des propositions, qui sont ensuite examinées par un conseil de direction de ce groupe. Oui, nous pouvons faire des propositions, comme tout autre membre d'une Première Nation de notre regroupement le peut également.

Le sénateur Moore : J'ai pensé que vous auriez peut-être à nous communiquer des chiffres qui seraient utiles.

M. Bighead : Nous regrettons de ne pas pouvoir vous en communiquer.

Le sénateur Moore : Vous devriez peut-être demander aux dirigeants, à ceux qui sont mêlés à ces négociations, quelle est la grosseur du gâteau qu'ils ont à partager. Quel est le système de pointage? La Nation crie de James Smith a été jugée non admissible pendant 15 ans. Sur quoi était basé le pointage? Arrivera-t-elle un jour à faire le rattrapage qui s'impose et, si oui, que devra-t-elle faire pour redevenir admissible?

M. Genereaux : Sur ce point, il y a de bonnes nouvelles cette année. Elle est de nouveau admissible. Elle a, en premier lieu, mené à terme sa vérification comptable; elle a augmenté son fonds de réserve pour remplacement, qui est entièrement capitalisé, et elle a mis en place un système de perception des loyers. Elle doit faire rapport sur les loyers. Ça s'appelle une contribution de revenu minimum. Elle est entièrement capitalisée. La CRM — la contribution de revenu minimum — est ordinairement financée au moyen des loyers perçus. La plus grande partie vient des services sociaux, mais la difficulté a été de percevoir les loyers des personnes qui ont du travail. Leurs pourcentages ont donc été majorés de telle sorte que leurs points ont augmenté également.

Le sénateur Moore : Il y a 12 bandes qui composent votre conseil. Le loyer est-il versé par les occupants des habitations dans chacune de ces bandes ou dans certaines d'entre elles?

M. Genereaux : Ils sont liés aux hypothèques visées à l'article 95. Les services sociaux ne paient que pour les habitations avec une hypothèque prévue à l'article 95. C'est ainsi que ça fonctionne aussi pour la bande. Il n'y a pas d'aide universelle au logement.

Le sénateur Moore : Je comprends. Un inventaire a-t-il été fait, par vous ou par votre conseil, pour savoir s'il y avait d'autres sources de financement que vous pourriez utiliser pour financer votre budget d'entretien?

M. Genereaux : Puis-je ajouter quelque chose?

Le sénateur Moore : Bien sûr.

M. Genereaux : En 1996, au moment de l'adoption de la nouvelle politique de logement, j'avais préparé 11 propositions pour améliorer la situation du logement dans les réserves, et elles

were going to have a rental regime right across the board, regardless of whether you had a mortgage or not.

Senator Moore: Within our council, all 12?

Mr. Genereaux: This was in Alberta, actually. We were promised that shelter allowance from AANDC but when the time came they said they had no money. Since that time, all of our housing plans have basically struggled to keep up.

In my opinion, if AANDC were to provide rent allowances, shelter allowances to eligible people in the community, as they do in Saskatoon or Regina, let's say, we would have money to work with. It's discriminatory what is happening now because universal shelter is accepted in three areas right now: B.C., Quebec and the Maritimes, I believe. So it's inconsistent.

Senator Moore: Yes.

Mr. Bighead, when you discuss these situations with the various bands, as you said, some are treaty driven. They say, "No, it has to be looked after by the feds," and others say, "No, we are prepared to work on another type of arrangement." You mentioned that you've got specifications over and above the national building code. All 12 bands sign on for that?

Mr. Bighead: Yes. We have 100 per cent buy in on that. The national building code was developed in southern Ontario, by the way, and it was never meant to be a transportable document. If you do degree days and do some math and science behind the design of houses, there is a formula called the degree days. You add up how much insulation you are supposed to have in the attic and all that kind of stuff. In our zone, we are supposed to have R-55. Back in the day, the national building code used to call for R-40. They don't even call for insulation anymore. The building code does not even mention it. All they say is to keep your house above freezing, so how you get it there is up to you, I guess.

Senator Moore: You mentioned that, as of April 1, there were cuts to the advisory services, and you lost two jobs. So you made an earlier comment that we must lose something to gain something. What did you gain?

Mr. Bighead: When we lost that?

Senator Moore: Yes.

Mr. Bighead: It was meant for when there is a program announced, say the national water strategy. There was $300 million to bring up water quality. I sort of cringed when I heard that. What are we going to lose for $300 million? We are going to do residential school settlements for X amount of

visaient, en grande partie, à établir l'aide universelle au logement. Nous allions établir un régime locatif applicable à tous, qu'ils aient ou non une hypothèque.

Le sénateur Moore : Dans toutes les 12 bandes du conseil?

M. Genereaux : En fait, ça se passait en Alberta. Une allocation de logement d'AADNC nous avait été promise, mais, au moment voulu, on nous a informés qu'il n'y avait pas d'argent pour ça. Depuis ce temps, tous nos plans de logement fonctionnent, au fond, en mode de rattrapage.

À mon avis, si AADNC devait accorder des allocations de loyer, des allocations de logement, aux personnes admissibles dans la communauté, comme il le fait, disons, à Saskatoon ou à Regina, nous aurions des moyens financiers avec lesquels travailler. Ce qui se passe actuellement est discriminatoire, parce que l'aide universelle au logement est déjà acceptée dans trois régions, je crois : en Colombie-Britannique, au Québec et dans les Maritimes. Il y a donc de l'incohérence.

Le sénateur Moore : Oui.

Monsieur Bighead, quand vous discutez de ces situations avec les différentes bandes, certaines, comme vous l'avez dit, résultent de traités. Certains vous disent : « Non, il faut que les fédéraux s'en chargent » et d'autres vous disent : « Non, nous sommes disposés à travailler selon un autre genre d'arrangement. » Vous avez mentionné que vos spécifications sont plus exigeantes que celles du Code national du bâtiment. Les 12 bandes ont-elles toutes accepté cela?

M. Bighead : Oui. Nous avons l'unanimité sur ce point. Le Code national du bâtiment a été élaboré dans le sud de l'Ontario, soit dit en passant, et n'a jamais été destiné à être appliqué ailleurs. Si vous calculez les degrés-jours — dans les modèles mathématiques et scientifiques de la conception des habitations, on utilise une formule appelée « degrés-jours », vous pouvez déterminer combien d'isolant il faut mettre dans le grenier et ce genre de choses. Dans notre zone, nous sommes censés isoler jusqu'à R-55. Jadis, le Code national du bâtiment demandait R-40. La version actuelle du Code ne demande pas d'isolant, n'en fait même pas mention. Tout ce qu'il dit est qu'il faut maintenir l'habitation au-dessus du point de congélation. J'imagine que c'est à chacun de s'y prendre comme il veut.

Le sénateur Moore : Vous avez mentionné qu'il y a eu, à partir du 1er avril, réduction des services de consultation, et ce qui s'est traduit chez vous par la perte de deux emplois. Vous avez aussi fait remarquer plus tôt qu'il faut perdre quelque chose pour gagner quelque chose. Qu'avez-vous gagné?

M. Bighead : Quand nous avons perdu ces services?

Le sénateur Moore : Oui.

M. Bighead : Ma remarque visait l'annonce d'un nouveau programme, disons la stratégie nationale de l'eau. Il était prévu de consacrer 300 millions de dollars à l'amélioration de la qualité de l'eau. J'ai eu des frissons en entendant l'annonce. Qu'allions nous perdre en contrepartie de ces 300 millions de dollars? Nous allons

dollars, but we're going to cut back all of your advisory services nationally. Every time there is something happening at the Ottawa level, something else has to be taken away because, if you don't add any money to the pot, it's all got to move around in there somehow.

Senator Moore: Yes, I understand.

Mr. Bighead: Every time there is a benefit somewhere, something else is being taken away. Housing has been like that historically, ever since I have been involved for the last 34 years. You become jaded, I guess, when you've seen this so many times over the years.

Senator Moore: I hope you don't lose your optimism because you are valuable people.

Mr. Bighead: Thank you very much.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: Again, I would like to commend you for all your hard work on this issue. One of the main things I took from your presentation was that you place a lot of focus on education. I also noted that the problem varies greatly between the Northwest Territories, the Yukon and Nunavik, as I mentioned earlier. There, the government opted to give a considerable amount of autonomy to those territories. And since the 2000s, they have acquired significant autonomy, and economic progress as well as considerable development has been noted.

You have been dealing with the housing problem for 30 years now. As for me, I have been working closely with the government, especially in Quebec, for about 40 years, so I have seen the changes over time. The housing issue seems to be a permanent one in Aboriginal communities. Despite the fact that some $303 million is invested in the system, the situation does not appear to be getting any better and is even getting worse, in some cases.

It is clear that the shifting demographics in Aboriginal communities pose a real challenge for them. The change in demographic distribution is much greater in your communities than in non-Aboriginal ones.

I would like to share a perspective, if I may. Between now and 2020 or 2030, the chosen approach may not necessarily be to allocate more resources but to do things differently. That is why I mentioned the reports that point to considerable duplication and red tape.

Given your 30 years of experience in the field, I would like to know how you think existing mechanisms or practices could be changed to do things differently in a way that really deliver results, rather than increasing resources. Drawing on your

obtenir un règlement de nos réclamations concernant les pensionnats à hauteur de tant de dollars, mais tous nos services de consultation sont réduits à l'échelle nationale. Chaque fois qu'il se passe quelque chose au niveau d'Ottawa, quelque chose est retiré ailleurs parce que, si vous n'ajoutez pas d'argent dans la cagnotte, c'est toujours le même montant, mais distribué autrement.

Le sénateur Moore : Oui, je comprends.

M. Bighead : Chaque fois qu'un avantage est accordé, quelque chose est retiré. Historiquement, à tout le moins durant les 34 années où j'ai travaillé dans ce domaine, c'est comme ça que ça s'est passé pour le logement. Je suppose qu'on finit par devenir blasé après avoir vu le même scénario se répéter tant de fois au cours des années.

Le sénateur Moore : J'espère que votre optimisme demeurera intact, parce que vous, et vos gens, accomplissez un travail précieux.

M. Bighead : Je vous remercie chaleureusement.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Encore une fois, bravo pour tous les efforts que vous consacrez à ce dossier, mais surtout, j'ai compris dans votre présentation que vous misez beaucoup sur l'éducation. Je constate également que la problématique, comme je le disais plus tôt, est vraiment différente dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon ou au Nunavik, où l'approche du gouvernement était de donner beaucoup d'autonomie à ces territoires. On a constaté quand même que, depuis les années 2000, au cours desquelles ils ont acquis beaucoup d'autonomie, il y a eu une évolution sur le plan économique et beaucoup de développement.

Cela fait 30 ans que vous traitez le problème du logement. Pour ma part, cela fait près d'une quarantaine d'années que je travaille près du gouvernement, surtout au Québec, donc j'ai vu la situation évoluer. La problématique de logement m'apparaît comme une espèce de problème permanent, dans les collectivités autochtones. Quelque 303 millions sont versés dans ce système et la problématique ne semble pas s'améliorer; on observe même certaines détériorations.

Lorsqu'on examine l'évolution démographique dans les collectivités autochtones, on constate qu'il y a tout un défi qui les attend. Le niveau d'évolution démographique est beaucoup plus élevé dans vos collectivités que dans les collectivités non autochtones.

J'aimerais vous illustrer une perspective, d'ici à 2020, 2030, dans laquelle l'approche ne serait peut-être pas d'affecter plus de ressources, mais de faire les choses différemment. C'est pour cela que je vous ai parlé plus tôt des rapports qui indiquent qu'il y a beaucoup de dédoublements et de bureaucratie.

À partir de votre expérience de 30 ans dans ce domaine, quel genre de changements dans les structures ou dans la façon de faire pourraient faire en sorte que, plutôt que d'ajouter des ressources, on ferait les choses différemment et d'une façon qui donnerait des

experience, you could tell us what changes to the system would allow us to fix the housing problem facing communities in the medium or long term. This problem is nearly 40 years old.

[*English*]

Mr. Genereaux: Two approaches: We are always going to have social housing, but the market housing is growing. That's a big reason why we got into our building permit strategy, to get ready for that. In my opinion, we have the working people there now who can afford their own houses. They will become the role models of the future. The people are going to look up to those working people and the way they look after their own houses. It's going to add a lot of inventory, especially with the First Nations Market Housing Fund that's come up and is growing.

We can't forget about the social side as well. Like I said, there are people in the eastern sector who are not leaving. They are going to rely on the social services, but, if we do it in a fair and equitable manner, as they do in municipalities or cities, the universal shelter assistance has to be there as well so that we have money to work with to improve the housing situation. As it is now, we're going to continue to slide unless we're perfect, and not too many of the bands are perfect out there. The ones that do well have some own-source revenue to work with. Like Frank said, it's the minority.

Mr. Bighead: For many years, we have been going to workshops where Canada Mortgage and Housing Corporation and AANDC have provided us with information and trained us. I think it's time to turn that around, and we need to train them, the bureaucracies, to have an idea of how life on reserve is. There is a social condition that you are addressing too that's way beyond the scope of housing but still has to be addressed. There are addictions that we deal with constantly out there, so there is a lot more than just building a house and handing over the keys. It took hundreds of years for that social condition to develop. We are getting better, but we still have some work to do in that area. Bylaws you can have until you're blue in the face. The truth of the matter is that, if somebody does not adhere to the bylaw, who is going to go and evict that person? That person is not even identified yet. What politician would walk up to their neighbours or to one of their constituents' houses and evict them? You wouldn't be a politician very long. What RCMP in any of our communities is going to go and evict anybody? It's unheard of because they have to live in that community too. Those are things that we need to deal with alongside just how well we build a house, and it's probably more important than how well we build the house. So there are a lot of issues associated with it, and, in the three hours or two hours that we sit here — granted, you've listened to many people before us — there is a lot to discuss.

résultats? En vous fondant sur votre expérience, pouvez-vous nous dire ce qui devrait être modifié dans le système pour faire en sorte qu'on puisse résoudre à moyen ou à long terme la problématique du logement dans les collectivités? C'est un problème qui persiste depuis presque 40 ans.

[*Traduction*]

M. Genereaux : Il y a deux approches. Il y aura toujours du logement social, mais le logement du marché est en croissance. C'est la principale raison qui nous a incités à adopter notre stratégie de permis de construire, pour s'y préparer. À mon avis, nous avons maintenant des gens qui travaillent et qui peuvent acheter leur propre maison. Ces personnes deviendront les futurs modèles de rôle. Les gens seront inspirés par leur exemple et par le soin qu'elles apportent à entretenir leur maison. Le parc de logements en sera grandement accru, spécialement avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux autochtones Premières Nations qui a été établi et qui est en croissance.

Nous ne pouvons cependant pas oublier le côté social. Comme je l'ai dit, il y a des gens dans le secteur est qui ne partent pas. Ils dépendront des services sociaux, mais si nous procédons de façon juste et équitable, comme cela se fait dans les municipalités ou les villes, l'aide universelle au logement doit également être en place afin que nous ayons les moyens financiers voulus pour améliorer la situation du logement. Dans l'état actuel des choses, nous continuerons de régresser à moins de tout faire à la perfection, et elles ne sont pas nombreuses les bandes qui font tout à la perfection. Celles qui réussissent le mieux sont celles qui ont une source de revenus propres avec lesquels elles peuvent travailler. Comme Frank l'a dit, c'est le petit nombre.

M. Bighead : Depuis bien des années, nous participons à des ateliers où la Société canadienne d'hypothèques et de logement et AADNC nous donnent de l'information et de la formation. Je pense que le moment est venu d'inverser les rôles; c'est maintenant à nous de les former, les bureaucraties, de leur donner une idée de ce qu'est la vie dans les réserves. Il existe une condition sociale, sur laquelle vous vous penchez, qui va bien au-delà du problème du logement, mais qui doit néanmoins être examinée. Il y a des problèmes de toxicomanie avec lesquels nous sommes aux prises continuellement et qui dépassent largement le simple fait de bâtir des maisons et d'en remettre les clés aux occupants. Cette condition sociale a pris des centaines d'années à s'enraciner. Les choses s'améliorent, mais il nous reste du travail à faire dans ce domaine. On peut adopter des règlements à profusion, mais si quelqu'un ne les respecte pas — et c'est là le fond du problème — qui prendra l'initiative de l'expulser? Cette personne n'est pas encore identifiée. Y a-t-il un politicien qui se rendrait chez l'un de ses voisins ou de ses électeurs pour lui signifier son expulsion? Il ne resterait pas politicien très longtemps. Quel agent de la GRC dans l'une ou l'autre de nos communautés se rendra chez quelqu'un pour procéder à son expulsion? Jamais cela ne se produit parce que lui aussi vit dans cette communauté. Voilà des situations avec lesquelles nous devons composer, et qui sont tout aussi importantes, voire plus importantes, que de savoir bien

We've gone too long without discussing. That's why I welcome this opportunity, and it was exciting for me to be here and have a piece to say. I very much welcomed it.

The Acting Chair: You said it well, sir.

Senator Meredith: Thank you, gentlemen, for coming today and giving us some facts as to what the conditions are. Mr. Bighead, you speak of the social issues that are still happening on First Nations reserves, and it's quite troubling and something that we need to talk about. More importantly, we need to do something about it in collaboration. So that's another discussion, but it does have implications for the conditions that folks are living under, especially the housing and this sense of hopelessness that exists. That's why a lot of these young people are being sort of pulled away into negative behaviours. The sense of life expectancy is shorter, and that shouldn't be. So we need to have that discussion. We need to begin to put some strategies in place to address these issues.

One of the things I want to go back to is the quality of housing. The Regional Longitudinal Health Survey said that 37 per cent of First Nations homes require major repairs, 34 per cent minor repairs and 29 per cent regular maintenance. Fifty-one per cent of adults reported mould. You mentioned training young people on mould and removing mould from their homes. I wish it was something else that you were training them on. It's not something that they should be doing given the fact that homes need to be built properly, and they haven't been done. In terms of repairs, you talk about the RAAP program. What is the average cost of the repairs on these particular homes? For example, is it $1,500 or $2,000 to do the repairs, and, if the funds run out, are there some things that are left undone? When do they get repaired?

Mr. Genereaux: We have three regions in the province, in most parts of Canada. We have the south, the central and the remote. It goes hand in hand with what we get for RAAP — $16,000 for the south, $19,000 for central and $23,750 for the remote communities. It's usually around that area — by coincidence most of the time — but we try to work it in so that they don't have to put in a lot of equity. We don't concentrate on aesthetics. We concentrate on what they most need, and, if it goes over, then it's a RAAP top-up from AANDC capital or their own money. They are averaging what they get from CMHC, and that includes capital.

Le président suppléant : Monsieur, vous l'avez très bien fait.

Le sénateur Meredith : Je vous remercie, messieurs, d'être venus aujourd'hui et de nous communiquer quelques faits sur les conditions réelles. Monsieur Bighead, vous avez parlé des problèmes sociaux qui perdurent dans les réserves des Premières Nations. Ils sont en effet passablement troublants, et nous devons en parler. Mais plus important, nous devons faire quelque chose en collaboration. C'est une discussion différente, mais elle a des incidences sur les conditions dans lesquelles les gens vivent, notamment au chapitre du logement, et sur ce sentiment de désarroi qui existe et qui explique pourquoi tant de jeunes se laissent aller à des comportements négatifs. Leur espérance de vie est plus courte, et cela est inacceptable. Cette discussion est donc inévitable. Nous devons commencer à mettre en place des stratégies pour nous attaquer à ces problèmes.

Une chose sur laquelle je veux revenir est la qualité des logements. Selon l'Enquête régionale longitudinale sur la santé, 37 p. 100 des habitations des Premières Nations nécessitent des réparations majeures, 34 p. 100 des réparations mineures et 29 p. 100 des travaux d'entretien ordinaires. Plus de la moitié, soit 51 p. 100 des adultes ont signalé la présence de moisissures dans leur maison. Vous avez mentionné le fait d'offrir une formation aux jeunes sur les moisissures et les façons de les éliminer des maisons. J'aurais souhaité que leur formation porte sur un autre sujet. Ce n'est pas quelque chose dont ils devraient s'occuper, vu que le problème c'est que les maisons doivent être bien construites et qu'elles ne l'ont pas été. Pour ce qui est des réparations, vous avez parlé du RAAP. Quel est le coût moyen des réparations de ces habitations particulières? Faut-il compter, par exemple, 1 500 ou 2 000 $ pour faire les réparations? Et si les fonds viennent à manquer, y a-t-il des choses laissées telles quelles? Quand sont-elles réparées?

M. Genereaux : Nous avons trois régions dans la province, comme c'est le cas dans la plus grande partie du Canada. Il y a le sud, le centre et la région éloignée. Cette division détermine les montants que nous recevons du RAAP : 16 000 $ dans le sud, 19 000 $ dans le centre et 23 750 $ dans les communautés éloignées. C'est ordinairement autour de ces valeurs, par coïncidence la plupart du temps, que nous tâchons de travailler de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire de faire un gros investissement en capital. Nous ne nous attardons pas à l'esthétique, mais à ce qui est le plus nécessaire et, s'il y a dépassement des coûts, c'est alors un supplément RAAP d'AADNC ou un investissement en capital de l'occupant qui sert à combler le déficit. En moyenne, les réparations équivalent à ce que l'occupant reçoit de la SCHL, et cela comprend le capital.

Mr. Bighead: To start with our own statistics: $5,000 and under was minor; $10,000 and under was medium; $10,000 and over was major. Those are the numbers we've stayed with. Are we still at those numbers, or are we at $15,000 now for major?

Mr. Genereaux: For major, we are still over $10,000.

Mr. Bighead: So those are essentially the numbers we have been using for the last 18 years or so, and we have never changed them. They still work.

There is another issue too. We discussed this in our report here. Not everybody is doing statistics the same across Canada. Everybody is going to make it look worse than it is when you have people competing for the same pot of money. So there is no standard as to how you do statistics. It's not the same across Canada either.

The Acting Chair: We have, folks, about seven minutes and two senators who want to ask questions, so, if you're all right, Senator Meredith, we'll move to —

Senator Meredith: That's fine. My last question would have been: Once the home is turned over, who is responsible? Is it the chief and council? Is it the occupant? Who is responsible for that home? Because we have heard that back and forth: "Well, it's not my home, so I don't really have to do anything to it." So, if you could just quickly —

Mr. Bighead: Within the last year, the federal government said to the chiefs across Canada, "You are now the authority having jurisdiction." Essentially, Vince and I are at arm's length for those authorities having that jurisdiction. We are the arm of the chief. We are doing the work for them. I guess you can, in a roundabout way, say that, indirectly, we are the authority having jurisdiction but with no bylaws. There is always that "but" in there.

Mr. Genereaux: The owner is the band, but they each have their responsibilities through policy. The tenant has their mandatory items that they have to look after, and that includes home maintenance. But the band generally is the owner unless they have that home ownership program.

The Acting Chair: Thank you. Senator Moore?

Senator Moore: Mr. Bighead, you are a certified level 1 building inspector, it says here, and Mr. Genereaux, you are the head building inspector for the Prince Albert Grand Council. Does that permit you to qualify and inspect multi-units, like an apartment building, as well?

M. Bighead : Partons de nos propres chiffres : 5 000 $ ou moins pour les réparations mineures, moins de 10 000 $ pour les réparations moyennes et plus de 10 000 $ pour les réparations majeures. Ce sont les seuils que nous avons retenus. Sont-ils toujours valables ou en sommes-nous à 15 000 $ pour les réparations majeures?

M. Genereaux : Pour les réparations majeures, nous en sommes toujours à plus de 10 000 $.

M. Bighead : Ce sont essentiellement ces chiffres que nous utilisons depuis environ 18 mois, et nous ne les avons pas modifiés. Ils s'appliquent toujours.

Il y a aussi une autre question. Nous en avons discuté dans notre rapport. Tous ne pratiquent pas la statistique de la même façon partout au Canada. Quand les gens sont en concurrence pour obtenir de l'argent d'une même source, chacun tâchera de faire paraître sa situation pire qu'elle ne l'est. Il n'y a pas de norme sur la façon d'établir les chiffres. Ça varie donc un peu partout au pays.

Le président suppléant : Il nous reste, mesdames et messieurs, environ sept minutes, et deux sénateurs qui veulent poser des questions, et je vous demande donc, sénateur Meredith, si vous acceptez de passer...

Le sénateur Meredith : D'accord. Ma dernière question aurait été : lorsqu'une habitation est cédée, qui en est responsable? Le chef et le conseil? L'occupant? Qui est responsable de cette habitation? La question se pose parce que nous avons entendu à quelques reprises : « Ce n'est pas ma maison et je n'ai donc pas vraiment grand-chose à faire ». Alors, si vous pouviez rapidement...

M. Bighead : Dans la dernière année, le gouvernement fédéral a dit aux chefs partout au Canada qu'ils étaient désormais l'autorité compétente. Pour l'essentiel, Vince et moi-même n'avons pas de lien de dépendance avec ces autorités compétentes. Nous sommes des exécutants des chefs, nous faisons le travail pour eux. Je suppose qu'on pourrait dire que, de manière indirecte, nous sommes l'autorité compétente, mais sans pouvoir de réglementation. Il y a toujours un « mais ».

M. Genereaux : Le propriétaire, c'est la bande, mais chacune a ses propres responsabilités par le truchement des politiques. Le locataire a des obligations à remplir, et cela comprend l'entretien du logement. Mais, en règle générale, c'est la bande qui est propriétaire, à moins qu'elle ait établi un programme d'accession à la propriété.

Le président suppléant : Merci. Sénateur Moore?

Le sénateur Moore : Monsieur Bighead, d'après ce que je lis ici, vous êtes inspecteur en bâtiment agréé au niveau 1. Monsieur Genereaux, vous êtes inspecteur-chef en bâtiment pour le Grand conseil de Prince Albert. Est-ce que cela vous autorise à inspecter également des immeubles d'habitation collective, un immeuble d'appartements par exemple?

Mr. Bighead: Part 9 and small buildings. Part 9 of the National Building Code and private dwellings and small buildings.

Senator Moore: Could you do a three or four-unit apartment?

Mr. Bighead: Individual apartments, yes.

Senator Moore: Are there any young people, men or women, being trained as building inspectors within your 12 bands?

Mr. Bighead: No.

Senator Moore: It would be an opportunity.

Mr. Bighead: There is no money in it.

Senator Moore: How do you mean?

Mr. Bighead: Where would you make money from? I guess that's what it is. This is another thing that's different. Each province is different in who does the inspections. Alberta has individual inspectors, and Manitoba is a cross between individuals and tribal councils. In Saskatchewan, we're 100 per cent tribal council inspectors, so that's a difference too. Every region is different.

The closest one to us is Ontario, actually, Keith Maracle and his group.

Senator Moore: Yes, he's been before us. He's very good.

Mr. Bighead: They are tribal-council based. So the jobs are few and far between, and a First Nation has very little money to hire anybody, build a house, maybe keep a skeleton staff, one maintenance and one administrator on staff. There is no money to pay an inspector. You could train them to leave the community, but why would you do that? There would be no economic investment in that.

Senator Moore: With the new constructions and the various grades of repair and maintenance, I just thought there would be an opportunity there. Okay.

Mr. Bighead: There is a lot of opportunity for work but no opportunity for pay.

Senator Moore: Thank you.

The Acting Chair: Senator Beyak, last question.

Senator Beyak: Thank you very much for your suggestion for a broader discussion on this issue. I too live in the boonies, northwestern, Ontario, as some people call it, and I love my home as you do. I talk to the young people, the women, the girls and boys, and there is a bigger issue to them — the malls, the "real world" they call it all the time, the nail salons, the hair dressers. They want to be part of us and us of you, but assimilation is a horrible word that none of us wants to talk about. Is there a better way, in your personal opinion, for us all to cooperate as Canadians to share the resources, to find a solution, as Senator

M. Bighead : Les petits bâtiments, ceux visés à la partie 9 du Code national du bâtiment et les habitations privées.

Le sénateur Moore : Auriez-vous le droit d'inspecter un immeuble comprenant trois ou quatre appartements?

M. Bighead : Les appartements, oui.

Le sénateur Moore : Y a-t-il, dans vos 12 bandes, des jeunes, hommes ou femmes, qui suivent une formation pour devenir inspecteur en bâtiment?

M. Bighead : Non.

Le sénateur Moore : Ce serait une belle occasion.

M. Bighead : Il n'y a pas d'argent à faire dans ce domaine.

Le sénateur Moore : Que voulez-vous dire?

M. Bighead : D'où viendrait l'argent? C'est ça, au fond, ce que je veux dire. Voilà un autre point où il y a des différences. Chaque province diffère quant à la responsabilité des inspections. L'Alberta a des inspecteurs individuels, et au Manitoba c'est une responsabilité partagée entre des inspecteurs individuels et les conseils tribaux. En Saskatchewan, autre différence, c'est à 100 p. 100 des inspecteurs du conseil tribal. Chaque région est différente.

En fait, celle qui nous ressemble le plus, c'est l'Ontario, avec Keith Maracle et son groupe.

Le sénateur Moore : Oui, il a comparu ici. Il est très compétent.

M. Bighead : C'est une fonction relevant du conseil tribal. Les emplois sont donc rares, et une Première Nation a très peu d'argent pour embaucher qui que ce soit, construire une maison, avoir peut-être un personnel minimal, un préposé à l'entretien et un administrateur. Il n'y a pas d'argent pour payer un inspecteur. Nous pourrions en former, mais si c'est pour ensuite les voir partir, à quoi bon? Ce ne serait pas économique comme investissement.

Le sénateur Moore : Vu les nouvelles constructions et les divers niveaux de réparation et d'entretien, j'aurais cru qu'il y avait là de belles possibilités. C'est tout.

M. Bighead : Il y a beaucoup de possibilités de travailler, mais pas de se faire rémunérer.

Le sénateur Moore : Merci.

Le président suppléant : Sénatrice Beyak, une dernière question.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie beaucoup d'avoir soulevé la nécessité de tenir une discussion plus large sur ce sujet. Moi aussi, je vis en région éloignée, dans le nord-ouest de l'Ontario, comme certains disent, et je suis, comme vous-mêmes, attachée à mon coin de pays. Je parle aux jeunes, aux femmes, aux filles et aux garçons, et je constate que pour eux, il y a d'autres questions qui leur importent davantage : le centre commercial, le « vrai monde » comme ils l'appellent sans cesse, le salon de manucure, le salon de coiffure. Ils veulent s'intégrer à nous et que nous nous intégrions à eux, mais l'assimilation est un mot horrible et

Boisvenu said, instead of just always more money to problems that never seem to be solved? Do you discuss that, and would you be able to share your thoughts? Thank you.

Mr. Bighead: Yes, I do agree that there are many problems we can solve without money, and, in fact we were talking about our introductions, how we introduce ourselves. I have never been in this setting. I suggested to Vince and Roxanne that I welcome you as my fellow treaty people, I guess. That is, a treaty is between two people. It's not only one person.

Yes, I definitely agree that a lot can be done. Volunteerism is not so prevalent anymore. When I was growing up, I coached hockey. I coached soccer and all of these things. Now, people are writing down how much time they put in. The world is different. The world has changed.

So yes, there is definitely a lot more that we could be doing, and sometimes our jobs take precedence over our work.

Senator Beyak: Thank you very much.

Mr. Bighead: You're very welcome.

The Acting Chair: Gentlemen, with that, we'll bring things to a close. I want to thank you, on behalf of everyone here, for your candid and clear and very dignified presentation. As many senators said, I want to commend you on the success that you have achieved in your organization, the discipline and rigour that you exemplify around the issue of managing housing. You are an inspiration to many and an example that this committee sees very clearly as something that we want to highlight.

We also heard you, and want to assure you we heard you, with respect to your straightforward testimony around capital and operating resources. It's wonderful to have a great car, but, if you don't have any fuel for it, it's a problem. We want you to know that we heard that in addition to everything else that we discussed today. So thank you again for your time, and we stand adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, May 28, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:52 p.m. to study the challenges relating to First Nations infrastructure on reserves.

personne ne veut en parler. Existe-t-il, à votre avis, de meilleurs moyens pour nous tous de coopérer en tant que Canadien pour partager les ressources, pour trouver une solution autre que celle, comme l'a décrit le sénateur Boisvenu, de toujours consacrer de plus en plus d'argent à des problèmes qui ne semblent jamais se régler. En discutez-vous et seriez-vous en mesure de nous dire ce que vous en pensez? Merci.

M. Bighead : Oui, je suis bien d'accord qu'il y a beaucoup de problèmes qui pourraient être résolus sans argent, et, en fait, nous étions en train de parler de la façon dont nous devions nous présenter. C'est la première fois que je me trouve dans la présente situation. J'avais suggéré à Vince et à Roxanne que je songeais, je suppose, à vous souhaiter la bienvenue en tant que représentants du peuple cosignataire de traité. C'est-à-dire un traité entre deux peuples. Il ne s'agit pas ici d'une seule personne.

Oui, je pense certainement que beaucoup peut être accompli. Le bénévolat n'est plus tellement en vogue. Dans ma jeunesse, j'étais entraîneur au hockey, au soccer, je m'occupais de toutes sortes d'activités. De nos jours, les gens remplissent des fiches d'emploi du temps. Le monde est différent, le monde a changé.

Alors, oui, il y a certainement beaucoup que nous pourrions faire, mais parfois notre emploi se trouve à prendre préséance sur notre travail.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie beaucoup.

M. Bighead : C'est moi qui vous remercie.

Le président suppléant : Mesdames, messieurs, nous arrivons à la fin de notre réunion. Au nom de tous ceux ici présents, je tiens à vous remercier de votre exposé, dans lequel vous avez exprimé vos positions avec franchise, clarté et grande dignité. Je me fais le porte-parole des nombreux sénateurs qui vous félicitent du succès que vous avez obtenu au sein de votre organisme, de la discipline et de la rigueur dont vous faites preuve dans le difficile dossier de la gestion du logement. Vous êtes pour beaucoup une inspiration et un exemple de ce qui devrait assurément, aux yeux du comité, être mis en lumière.

Sachez que nous vous avons entendus, et bien entendus, pour ce qui est de la disponibilité des ressources en capital et de fonctionnement dont vous avez fait état dans votre intervention sans fard. C'est bien beau d'avoir une magnifique voiture, mais si on n'a pas les moyens d'y mettre de l'essence, il y a un problème. Nous voulons que vous sachiez que nous avons saisi tout cela, en plus de toutes les autres questions soulevées aujourd'hui. Je vous remercie de nouveau. Sur ce, je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 28 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 52, pour poursuivre son étude sur les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. Welcome to all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in this room or via CPAC or the Web.

I am Dennis Patterson from Nunavut. Our mandate in this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal Peoples of Canada generally. This evening we are hearing testimony on a specific order of reference authorizing us to examine and report on the challenges and potential solutions relating to infrastructure on reserves, including housing, community infrastructure and innovative opportunities for financing and more effective collaborative strategies.

Today we will hear from the Siksika Housing Administration of Siksika First Nation, which is located in southern Alberta and has a population of 7,000 members. Approximately 4,000 live on reserve and slightly under 3,000 live off reserve.

Before proceeding to our witness from Siksika, I would like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves, please.

Senator Moore: Good evening. Wilfred Moore from Nova Scotia.

Senator Sibbeston: I am Nick Sibbeston from the Northwest Territories.

Senator Watt: Charlie Watt from Nunavik.

Senator Tannas: Scott Tannas from High River, Alberta.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Beyak: Lynn Beyak from Ontario.

Senator Runciman: Bob Runciman, Ontario, Thousand Islands and Rideau Lakes.

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo from Ontario.

Senator Meredith: Senator Don Meredith from Ontario.

The Chair: Members of the committee, I know you will help me welcome our witness from Siksika Housing Administration, Stewart Breaker, Service Area Manager.

Mr. Breaker, I understand you have a presentation. We look forward to that and undoubtedly senators will have questions. Please proceed.

Stewart Breaker, Service Area Manager, Siksika Housing Administration: I was born and raised on the Siksika Nation. I have been the housing manager since 2007. Before that, I worked in the power industry for TransAlta and for ENMAX within the City of Calgary limits.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir. Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs et à tous ceux qui suivent nos délibérations, ici dans cette salle, sur CPAC ou sur Internet.

Je m'appelle Dennis Patterson, et je viens du Nunavut. Nous avons pour mandat d'examiner les lois et les enjeux qui intéressent les peuples autochtones du Canada, de façon générale. Ce soir, nous allons entendre des témoignages sur le dossier plus précis dont nous avons été saisis, à savoir la proposition de solutions aux problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves, notamment le logement et les infrastructures communautaires, d'options de financement novatrices et de stratégies de collaboration plus efficaces.

Aujourd'hui, nous accueillons des représentants de la Siksika Housing Administration, de la nation des Siksika, qui regroupe une population de 7 000 membres, dans le sud de l'Alberta. Sur les 7 000 membres, 4 000 vivent dans la réserve.

Avant de donner la parole au témoin, je vais inviter les membres du comité à se présenter à tour de rôle.

Le sénateur Moore : Bonsoir. Je suis le sénateur Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Sibbeston : Je m'appelle Nick Sibbeston, et je viens des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de High River, en Alberta.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur Runciman : Bob Runciman, de l'Ontario, Mille-Îles et lacs Rideau.

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

Le sénateur Meredith : Don Meredith, de l'Ontario.

Le président : Chers collègues, je vous invite à vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à Stewart Breaker, gestionnaire de secteur de service du logement de la Siksika Housing Administration.

Monsieur Breaker, je crois que vous avez une déclaration liminaire, et nous avons hâte de vous entendre. Ensuite, les sénateurs vous poseront des questions. Vous avez la parole.

Stewart Breaker, gestionnaire de secteur de service, Siksika Housing Administration : Je suis né et j'ai grandi dans la réserve de la nation des Siksika. J'en suis le gestionnaire du logement depuis 2007, après avoir travaillé dans le secteur de l'énergie électrique, chez TransAlta et chez ENMAX, sur le territoire de la ville de Calgary.

When I started working for the tribe, they wanted a fluent Blackfoot speaker to assist with the elders, plus I had a background in construction. When I started working for them, I tried to make sense of all the projects and the financial situation they were in based on the National Housing Act of 1996. Over a course of 20 some odd years, some triumphs and some negative issues have come out of that act.

As you can see, the First Nation is roughly 50 miles long. On average, it is about 5 miles long; in some places it is a little longer. Thank God the reservation is only a third of what it used to be, but within that reservation there are 18 communities. As you said, there is a population of 7,000.

I think the majority of the people live on reserve because of the education and the number of children that are going to school. Some people live off reserve, but the main reason is probably economic because there is more work in the city of Calgary. We are getting a huge influx of those under the age of 30 now, so our waiting list is over 450 now.

I will speak now about the flood of June 2014, which will have an impact on us as well.

Presently, we have 929 units; 441 band-owned units. What I mean by "band owned" is that they were built with band resources. As I told some of the people I was talking to here before we started, that was from the 1910 surrender. From the National Housing Act, we accumulated 466 rental units.

We have 36 projects and 4 of them have been paid off. There are 39 on-reserve housing units — I will get further into that later — 29 band rental units which are also band resourced; and, again, the flood-damaged units. There are 80 of them. They are called "reds."

The Government of Alberta had a marking system. "Red" meant anything that was flooded over the electrical outlet in the basement; "black" meant anything that reached the subfloor. We have 46 that are called "black." They are the ones that will be torn down and replaced. Currently, we have 25 under construction. That is in the Section 95 program, but that has been going on since 2010.

I will give you some brief history about the nation. Initially we were part of Treaty 7, signed in 1877. We were given lands east of the Rocky Mountains to the Bassano Dam, roughly 180,000 acres. We were also given Timber Limit "C" which is under the land claims process. That was to provide us our housing.

J'ai été recruté par la tribu parce qu'elle cherchait un gestionnaire parlant couramment pied-noir pour pouvoir aider les aînés, et en plus, j'avais de l'expérience dans la construction. Quand j'ai commencé à travailler pour la tribu, j'ai essayé de me familiariser avec tous les projets en cours et de comprendre la situation financière dans laquelle elle se trouvait, dans le contexte de la Loi nationale sur l'habitation de 1996. Pendant les 20 années qui ont suivi l'adoption de cette loi, l'application de ses dispositions a produit de bonnes choses mais aussi des moins bonnes.

Comme vous le voyez, notre réserve s'étend sur à peu près 50 milles. En moyenne, elle fait à peu près 5 milles de long, parfois un peu plus. Dieu merci, elle n'occupe plus que le tiers de son territoire initial, mais elle abrite 18 communautés et, comme vous l'avez dit, une population de 7 000 habitants.

Je crois que la majorité habite dans la réserve pour que les enfants puissent aller à l'école. Il y en a qui habitent en dehors de la réserve, mais c'est généralement pour des raisons économiques, car il y a plus de travail à Calgary. Nous avons beaucoup de jeunes de moins de 30 ans, et il y a plus de 450 noms sur notre liste d'attente.

Je vais vous parler des inondations de juin 2014, car nous allons nous aussi être affectés.

À l'heure actuelle, nous avons 929 unités de logement, dont 441 appartiennent à la bande. Quand je dis « appartiennent à la bande », je veux dire qu'elles ont été construites avec des ressources de la bande. Comme je l'expliquais aux personnes avec qui je parlais avant la réunion, ça remonte à la cession de 1910. Depuis l'adoption de la Loi nationale sur l'habitation, nous avons construit 466 logements locatifs.

Nous avons 36 projets, dont quatre ont été complètement remboursés. Il y a 39 unités de logement dans la réserve — j'y reviendrai tout à l'heure —, et 29 logements locatifs qui ont été construits avec les ressources de la bande; il y a aussi bien sûr les logements qui ont été endommagés par l'inondation. Il y en a 80. On les appelle les « rouges ».

Le gouvernement de l'Alberta a établi un système de marquage des logements inondés, selon lequel « rouge » signifie que le panneau électrique du sous-sol a été inondé, et « noir », que l'eau est montée jusqu'au sous-plancher. Nous avons 46 logements désignés « noirs ». Ce sont ceux-là qui vont être démolis et reconstruits. À l'heure actuelle, il y en a 25 en construction depuis 2010, dans le cadre du programme qui est prévu à l'article 95.

Permettez-moi de vous faire un bref historique de notre nation. Au début, nous faisions partie du Traité no 7, signé en 1877. On nous a donné des terres s'étendant de l'est des montagnes Rocheuses jusqu'au barrage Bassano, sur une superficie d'environ 180 000 acres. On nous a également donné la concession forestière « C », qui fait l'objet d'une revendication territoriale. Elle devait nous fournir le bois nécessaire à la construction de nos logements.

In 1962, the nation formed an REA that brought us electricity. In 1966, they started building units with full basements that introduced forced air. In 1969, we had indoor plumbing; in the seventies, the Section 10 program started. I think for most First Nations, this was the only option they had. That was based on a loan program. My father had one of those units and is still living in there today.

In 1972, they formed the Blackfoot Housing Society as a non-profit society so they could borrow using the CMHC program. At that time there were only 14 units. That was based on a formula that was presented to INAC at the time. That worked for three years and then they no longer wanted to do the additional 60 houses, so they stopped that.

Going back to Section 10, the Home Ownership Program, that was pretty well successful. They paid their mortgages and everything was going good until there was a clause in the agreement where a quarter section was supposed to be part of that and then the council decided that they could not do that, the CPs. Initially, the elders of that time, whoever signed the treaty, wanted communal land. They didn't want to expropriate the land like the other tribes, which is still the practice today, so they paid out those mortgages. That upset some of the homeowners of the day, like my father. They turned that into band units. It is kind of confusing, but I will try to explain it as best as I can.

In 1983, they introduced the on-reserve program with Ministerial Loan Guarantees, MLGs. In 1985, the society utilized the Section 95 program. It was only meant for social housing. Because that was the only program available, those who were employed started to move into those units, which caused more problems later on. For example, there were external natural forces. They started having problems with flooding from the Bow River. That started in 2005. There have been traditional stories about flooding from that river as far back as 1928 and also in 1948, but not to the extent of last year.

In 2009, the nation utilized, for the first time for housing, the Siksika Community Trust from the land claim of 2001. That was from the Bassano settlement. In 2009, the Canada Economic Action Plan really helped, but we were only able to do 1 per cent of the older units that were built from the sixties. Finally, there was the June 21, 2013 flood where 200 homes were affected, resulting in about 800 becoming homeless.

Are there any questions before I move into the challenges?

The Chair: Did you want to talk about the challenges that you are facing? I would recommend that we hold the questions until then.

En 1962, la nation a créé la REA, ce qui nous a amené l'électricité. En 1966, elle a commencé à construire des maisons équipées de sous-sols complets et d'un système de chauffage à air pulsé. En 1969, elle a introduit les systèmes de plomberie intérieurs, et dans les années 1970, elle a commencé le programme de l'article 10. Je crois que pour la plupart des Premières Nations, c'était la seule option. Ça marchait avec un programme de prêts. Mon père a obtenu un de ces logements, et il l'occupe toujours.

En 1972, la bande a créé la Blackfoot Housing Society, une société à but non lucratif, pour pouvoir emprunter dans le cadre du programme de la SCHL. À l'époque, il n'y avait que 14 logements. La bande avait calculé ce chiffre à partir d'une formule présentée à AINC. Ça a marché pendant trois ans, mais après, ils n'ont plus voulu construire les 60 autres logements, alors on en est resté là.

Pour en revenir à l'article 10, le programme d'accession à la propriété, ça a plutôt bien marché. Ils ont payé leur hypothèque et tout allait bien jusqu'au jour où ils ont ajouté une clause dans l'entente disant qu'il fallait un quart de section, mais le conseil a décidé qu'il ne pouvait pas accepter. Au départ, les aînés de l'époque, ceux qui ont signé le traité, voulaient des terres communales. Ils ne voulaient pas exproprier des terres, comme l'avaient fait d'autres tribus et comme certaines le font encore, et ils ont donc remboursé ces hypothèques. Cela a choqué certains propriétaires de logements, comme mon père. Ils ont transformé ces logements en logements de la bande. C'est un peu difficile à comprendre, mais je vais essayer de vous expliquer comment ça s'est passé.

En 1983, ils ont mis en place le programme de logements dans les réserves, avec des Garanties d'emprunt ministérielles, les GEM. En 1985, la société a décidé d'utiliser le programme de l'article 95, uniquement pour des logements sociaux. Étant donné que c'était le seul programme disponible, ceux qui avaient un emploi ont commencé à emménager dans ces logements, ce qui a causé d'autres problèmes plus tard. Par exemple, il y a eu des catastrophes naturelles. En 2005, ils ont commencé à avoir des problèmes d'inondation à cause de la rivière Bow. Cette rivière a souvent débordé dans le passé, notamment en 1928 et en 1948, mais ça n'a jamais été aussi pire que l'an dernier.

En 2009, notre nation a utilisé, et c'était la première fois qu'elle le faisait pour des logements, le fonds de fiducie de la nation des Sitsika, établi à la suite de la revendication territoriale de 2001. Ça provenait du règlement Bassano. En 2009, le Plan d'action économique du Canada a été vraiment utile, mais nous n'avons pu rénover que 1 p. 100 des anciens logements qui avaient été construits dans les années 1960. Enfin, il y a eu l'inondation du 21 juin 2013, qui a sinistré 200 maisons et jeté 800 personnes à la rue.

Y a-t-il des questions avant que je passe aux défis?

Le président : Si vous voulez parler des défis, je recommande que nous attendions la fin de votre déclaration pour vous poser des questions.

Mr. Breaker: Okay.

I want to go back to the Castle Mountain timber limits. I did not have enough time to prepare this brief. There was a bit of miscommunication between our leadership and myself in trying to get the information from land claims because it is still under negotiation. This is basically general information.

The idea back in 1910 was to utilize the addendum, Timber Limit "C", for the housing to replace the teepees and to combat TB and whooping cough. They wanted to build log homes but had issues trying to get the logs from Castle Mountain, which is about 60 miles west of Calgary, because members of the nation had to have permit systems to leave the reservation. You could only leave for 72 hours, so they had a harder time trying to follow the logs. After 72 hours, the permit ran out so they had to go and get it reissued from the RCMP. It was difficult to do that because they had to identify who was who and also the landowners would not allow the nation members to go to the river because they owned the land. A lot of the logs were taken by the settlers.

I am estimating, but only about 20 log homes were built around 1922. That could have really helped eliminate some of the shortfalls we had. We are still trying to negotiate with Parks Canada and the province and Canada on Castle Mountain. That is one thing on our wish list.

In the sixties, homes were built with our funding as best we could, but there were no building codes. There were no inspections, so some of these units are still in our inventory. We are trying to outsource them as best we can by utilizing SAIT, the Southern Alberta Institute of Technology, for skills development in carpentry and plumbing. The initial homes at that time were not constructed properly. That caused the nation to have more overcrowding and all the usual maladies of First Nations just like back home.

I apologize because you wanted to reference some of the information from the RCAP and from the sociology studies done for First Nations and Aboriginals in Canada and across North America, but about 52 per cent require major repairs. It is still like that. We are trying as best as we can to try to improve that situation.

A lot of times there is insufficient revenue from band capital. We have expensed a lot from the 1980s, when we had oil and gas. We estimate that we have used around $200 million for the gaps from infrastructure, housing, social and health developments. Utilities and shelter allowance have always been an issue for us. General capacity development for nation members is another area of concern.

M. Breaker : D'accord.

Je vais revenir sur la concession forestière du mont Castle. Je n'ai pas eu assez de temps pour préparer ce mémoire. J'ai eu des difficultés à obtenir des informations auprès de mes dirigeants au sujet des revendications territoriales, car elles sont encore en négociation. Je vais donc vous donner des informations à caractère général.

C'est en 1910 qu'ils ont eu l'idée d'utiliser l'addendum de la concession forestière « C » pour la construction de logements, afin de remplacer les tipis et de lutter contre la tuberculose et la coqueluche. Ils voulaient construire des maisons en rondins, mais ils ont eu du mal à faire venir les rondins du mont Castle, qui se trouve à environ 60 milles à l'ouest de Calgary, car à l'époque, les membres de la nation devaient avoir un permis pour quitter la réserve. Ils ne pouvaient pas la quitter pendant plus de 72 heures, si bien qu'ils n'avaient pas le temps de convoyer les billots sur la rivière. Au bout de 72 heures, le permis expirait, et ils étaient obligés de retourner à la GRC pour en obtenir un autre. Ça leur était difficile, parce qu'ils devaient prouver qui ils étaient, et en plus, les propriétaires fonciers les empêchaient de traverser leurs terres pour accéder à la rivière. C'est ainsi qu'un grand nombre de billots ont été récupérés par les colons.

Je dirai, grosso modo, qu'à peine une vingtaine de maisons en rondins ont été construites aux alentours de 1922. Ça aurait vraiment pu nous aider à résorber les pénuries que nous avions. Nous sommes toujours en négociation avec Parcs Canada, la province et le fédéral, au sujet du mont Castle. Ça fait partie de la liste de nos souhaits.

Dans les années 1960, nous avons construit des maisons avec nos propres ressources, du mieux que nous pouvions, mais il n'y avait ni code du bâtiment ni inspecteur. Certains de ces logements font toujours partie de notre inventaire. Nous essayons de les externaliser en collaborant avec le Southern Alberta Institute of Technology, qui donne des formations en menuiserie et en plomberie. Les maisons de cette époque n'étaient pas bien construites, et elles étaient surpeuplées, si bien que toutes les maladies qui sévissaient avant continuaient de sévir après.

Excusez-moi, mais je sais que vous vouliez avoir des précisions sur les conclusions de la CRPA et des études sociologiques qui ont été faites pour les Premières Nations et les Autochtones au Canada et en Amérique du Nord. À propos des 52 p. 100 qui nécessitent de gros travaux de rénovation, je peux vous dire que c'est encore le cas, mais que nous faisons notre possible pour essayer d'améliorer la situation.

Bien souvent, nous ne tirons pas suffisamment de revenus du capital de la bande. Nous avons beaucoup dépensé depuis les années 1980, quand nous avions des revenus pétroliers et gaziers. D'après nos calculs, nous avons investi environ 200 millions de dollars dans les infrastructures, le logement, et les programmes sociaux et sanitaires. Les allocations-logement et le coût des services publics ont toujours été un problème pour nous. Il y a aussi celui du développement des capacités des membres de la nation.

We have tried to do planning, but it is always based on funding. We are planning on a crisis management process. That is what I have experienced in my work for the tribe. Looking around the other First Nations in Alberta, that is usually the problem. You get funding on a quarterly basis, so it is difficult to construct in the winter. By the time you get all your funding, it is winter.

Changes in the government social development have also impacted the operations, especially on social assistance. Initially, Section 95 was utilized for social housing, but, again, there's a discrepancy on reserve and off reserve for rents. We feel it's kind of discriminatory. I think something needs to be done, but I'll get to that a little later.

There's minimum resale value on homes that are on First Nations' land. They have indicated that it is zero value, based on the new market-based housing initiative. I don't know how they expect us to utilize that program when they have that. That's AANDC's position. We'll have to try to figure out a way to provide some value to these units so people can borrow for that market-based housing.

You can plan all you want, but if the Public Works department is not funded properly for the infrastructure, then there's no point; you're wasting your time and dollars. Dollars can be clawed back if you don't have that infrastructure.

They used to have good planning with service lots, but funding is always an issue. The First Nations have noticed that trying to get mortgages for these projects is getting a lot more difficult, based on security, because of the position that most First Nations are in, using Section 95. Currently, we have a $17 million deficit for these projects. It used to be $26 million when I got in there in 2007. We've made some progress, but it's awfully tough to reapply. The only option we have is Section 95. We've stopped utilizing it because we're getting into a deficit with a replacement reserve in the operating agreements. In fact, we had to utilize the community trust to supplement that. That's in the audit management letter. I don't know how the other First Nations are doing it, but we're pretty close to being in a financial situation here. I think we have our head above water so far.

Regarding Ministerial Loan Guarantees, we're trying to move away from them as much as we can, but when each renewal comes up, we're back into them again. I guess that's the way it was designed through the National Housing Act.

There are other problems in relation to law enforcement. The RCMP cannot lay charges for vandalism or arson because of the jurisdictional issue. We have a provincial court and a provincial

Nous essayons de planifier, mais nous sommes tributaires du financement. C'est plutôt de la gestion de crise que nous faisons. En tout cas, c'est ce que je constate depuis toutes ces années que je travaille pour la tribu. Et dans les autres Premières Nations de l'Alberta, c'est le même problème. Le financement est trimestriel, et il est difficile de faire de la construction en hiver. Or, quand le financement finit par arriver, l'hiver est arrivé lui aussi.

Les changements apportés par le gouvernement dans le domaine du développement social ont aussi eu un impact sur les opérations, surtout au niveau de l'aide sociale. Au départ, l'article 95 s'appliquait aux logements sociaux, mais les loyers ne sont pas les mêmes dans les réserves et en dehors des réserves. Nous trouvons cela un peu discriminatoire. Il faudrait faire quelque chose, mais j'y reviendrai plus tard.

La faible valeur de revente des maisons situées sur les terres des Premières Nations est un autre problème. Ils nous ont dit qu'avec la nouvelle initiative des logements du marché, cette valeur était nulle. Je me demande donc comment ils s'imaginent qu'on va pouvoir utiliser ce programme. Voilà la position du ministère. Il va quand même falloir que nous trouvions le moyen d'attribuer une valeur à ces logements, afin que les gens puissent emprunter pour pouvoir devenir propriétaires de ces logements du marché.

Vous pouvez planifier tout ce que vous voulez, mais si notre service des travaux publics ne reçoit pas un financement adéquat pour développer ces infrastructures, vous perdez votre temps et votre argent. En plus, si les infrastructures ne sont pas construites, ils vous reprennent votre argent.

Avant, il y avait une bonne planification, les lots étaient viabilisés, mais le financement est toujours un problème. Les Premières Nations constatent qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir des hypothèques pour ces projets, à cause des garanties, étant donné que la plupart d'entre elles utilisent le programme de l'article 95. À l'heure actuelle, nous avons un déficit de 17 millions de dollars pour ces projets. C'est vrai qu'il était de 26 millions lorsque je suis arrivé, en 2007. Nous avons donc fait des progrès, mais c'est extrêmement difficile de faire une nouvelle demande. La seule option que nous avons, c'est l'article 95. Nous avons cessé de nous en servir car ça accroît notre déficit, vu les modalités des ententes d'exploitation qui concernent la réserve de remplacement. En fait, nous avons dû utiliser le fonds de fiducie communautaire pour régler le problème. C'est indiqué dans la lettre des vérificateurs à la direction. Je ne sais pas comment les autres Premières Nations s'en sortent, mais nous sommes au bord du gouffre. Pour le moment, nous surnageons encore.

En ce qui concerne les Garanties d'emprunt ministérielles, nous essayons de les éviter le plus possible, mais chaque fois qu'il y en a une qui doit être renouvelée, nous retombons dans le même engrenage. Je suppose que c'est comme ça que le système a été conçu dans la Loi nationale sur l'habitation.

Nous avons d'autres problèmes au niveau de l'application de la loi. La GRC n'est pas habilitée à intenter des poursuites en cas de vandalisme ou d'incendie volontaire. Nous avons bien un tribunal

judge, but the charges are federal, so a lot of the charges are thrown out. We can't get restitution. We have about 40 units that are boarded up due to arson and vandalism. We have to utilize our own sources to get those at least to a point where we can overcome the insurance deductible. A lot of times we can't afford it, so those homes sit there for two years. Meanwhile, you're losing rent revenue and paying insurance for a unit that nobody is living in.

We have some strategies that we're trying to utilize, but if law enforcement is not there, then you're spinning your wheels.

Population growth is causing us some concern. I'm working with my younger brother. He's the CEO for the Siksika Family Services. We've tried to do some creative things. We applied for some provincial funding for affordable housing. We received $6.1 million. We started SORAH, Siksika Off-Reserve Affordable Housing, two and a half years ago. We have 40 doors or four apartment blocks in the city of Calgary. We'd like to capitalize on that if we want to proceed down the affordable housing path because changes are coming in social development. By 2017, the social development regime will be downsizing their assistance to anybody under age 30. That's why the push is on for capacity development. But if there are no jobs on reserve, then they have to move off reserve. That's why we're preparing as best we can. Believe it or not, the flood might be our saviour to address the housing shortfall that we have.

Subsidies have been a problem for us since 1994. I tried to give you the information as best I could, but it was kind of short notice. I got notice on Thursday when I was in Hawaii, so I tried to get the staff to get the information for you for pre-1997. There's pre-1997 and post-1997. So there are different formulas for the operating agreements. It's very confusing, but we try to keep up with it as best we can.

The income verification forms that are required for rent geared toward income are difficult to get from family services, even though we have a close relationship with them. It's a lot of work, and caseworkers have to be very vigilant to get this information for us.

Freedom of information is a problem for us. Again, it's a jurisdictional issue between the province and the federal level, even with the service areas.

The maintenance plan for all the infrastructure is a huge problem. We have roughly 500 kilometres of roads and those have been failing us. It is the same with the buildings, water and waste

provincial et un juge provincial, mais comme les infractions sont fédérales, elles sont la plupart du temps rejetées. Nous ne pouvons pas obtenir de dédommagement. Pourtant, nous avons une quarantaine d'unités qui sont condamnées à cause d'actes de vandalisme ou d'incendies volontaires. Nous sommes donc obligés de puiser dans nos propres ressources pour essayer de couvrir au moins la franchise de l'assurance. La plupart du temps, ce n'est pas possible, si bien que les maisons restent condamnées pendant deux ans. En attendant, on ne perçoit pas de revenus de loyers mais on doit quand même payer des assurances pour des unités qui ne sont pas occupées.

Nous avons bien des stratégies que nous essayons d'utiliser au mieux, mais sans la police, c'est peine perdue.

La croissance démographique est également un sujet de préoccupation. Je travaille avec mon frère cadet. Il est PDG des services d'aide à la famille de la nation des Siksika. Nous avons essayé de faire des choses novatrices. Nous avons demandé des financements provinciaux pour la construction de logements abordables. Nous avons reçu 6,1 millions de dollars. C'est comme ça que nous avons créé la SORAH, la Siksika Off-Reserve Affordable Housing, il y a deux ans et demi. Nous avons 40 seuils de portes, soit quatre immeubles d'appartements dans la ville de Calgary. Nous voudrions développer ce concept de logements abordables, car des changements vont survenir dans le domaine du développement social. D'ici à 2017, le régime d'aide au développement social va réduire ses prestations aux moins de 30 ans. C'est pour ça que nous mettons l'accent sur le développement des capacités. S'il n'y a pas d'emplois dans la réserve, les gens doivent aller travailler en dehors de la réserve, et c'est pour ça que nous essayons de prendre les devants du mieux que nous pouvons. Vous ne me croirez peut-être pas, mais l'inondation va peut-être nous aider à résorber notre pénurie de logements actuelle.

Les subventions nous posent aussi des problèmes depuis 1994. J'ai essayé de rassembler les informations les plus précises possible, mais votre préavis était court. Je n'ai été informé que jeudi, alors que j'étais à Hawaï, et j'ai donc demandé aux employés de vous faire parvenir les informations antérieures à 1997, parce qu'à partir de 1997, les formules sont différentes dans les ententes d'exploitation. C'est très compliqué, mais nous faisons de notre mieux pour nous y retrouver.

Nous avons du mal à obtenir auprès des services d'aide à la famille les formulaires de vérification du revenu qui sont exigés pour les loyers établis en fonction du revenu, même si nous avons avec eux une excellente relation de travail. C'est beaucoup de travail, et les travailleurs sociaux font tout leur possible pour nous fournir ces informations.

La liberté de l'information nous pose aussi des problèmes. Là encore, il y a un chevauchement des compétences entre le niveau provincial et le niveau fédéral, même dans le secteur des services.

La maintenance de toutes les infrastructures nous pose d'énormes problèmes. Nous avons à peu près 500 km de routes à entretenir, et elles sont en très mauvais état. C'est la même chose

water facilities. The recent flood was where our water plants are located, down by the river. The engineers of the 1970s and 1980s didn't think there would ever be a flood. That's what we're trying to contend with. If we need to move them up the hill, we have to move the communities. That's all there is to it. I believe we have five communities that are in the river bottom.

Finally, when they introduced the National Housing Act, there was lack of consultation. I did research on some of the elders that used to be on the housing. Some were in leadership, but they didn't know too much about Section 95. All they knew is that they could borrow, kind of like Section 10, and there would be no problem. But they didn't see how they got the formulas for the income verifications and the shelter allowance. All of those have been pushed to the side, so every year that's a deficit to the tribe to keep that afloat. I think it's all based on inadequate community planning. I've based my presentation on this. Basically, those are a few of the solutions.

It's only housing. You need to hear from social development, education, health and the Justice Department. I don't know if this committee will do that. With the short amount of time that I had, I tried to let the clerk know that I didn't have time to do any footnotes and that I wanted to do a proper briefing to include the other service areas in this presentation. I apologize for that.

One of the solutions is to "rebase" the federal transfer agreement. It's only based on a 2 per cent annual adjustment. I get different numbers and dates. We're saying it's around 2000, but I think it goes back to 1996. I'd like to renegotiate the shelter allowance funding formula for on-reserve social assistance clients. From 1996, the government will not consider equitable market-based rent. It's discriminatory. On reserve, it's $300; off reserve, I believe it's $1,100.

The Siksika Nation can create our own lending institute to provide loans and mortgages. I think we will have to experiment with market-based loans. There is no Ministerial Loan Guarantee with it, so there's some relief there. I, for one, will not sign off on any more allocations from CMHC other than RRAP, the Residential Rehabilitation Adaptation Program; HASI, for the handicapped; and the training that they provide. We may consider partnership with Habitat For Humanity on an equity program. That's what we're trying to do with social development.

We didn't know if we should mention this, but we're also delving into having partnership with the Siksika Children's Services, where we're offering group homes. We've offered one

pour les immeubles et les usines d'épuration et de traitement de l'eau. La dernière inondation a endommagé nos usines de traitement de l'eau, qui sont situées près de la rivière. Les ingénieurs des années 1970 et 1980 n'avaient pas pensé qu'il pourrait y avoir une inondation. Aujourd'hui, c'est nous qui nous retrouvons avec le problème. Si nous devons déplacer ces usines plus en hauteur, nous allons aussi devoir déplacer les communautés. Il n'y a pas d'autre solution. Je crois qu'il y a cinq communautés qui sont situées en bas, près de la rivière.

Enfin, lorsque la Loi nationale sur l'habitation a été présentée, il n'y a pas eu suffisamment de consultation. J'ai fait des recherches sur certains de nos aînés qui ont travaillé sur le dossier. Il y en a qui occupaient des postes de direction, mais ils ne comprenaient pas grand-chose à l'article 95. Tout ce qu'ils savaient, c'est qu'ils pourraient emprunter, un peu comme avec l'article 10, et qu'il n'y aurait pas de problème. Mais ils n'avaient pas compris comment seraient établies les formules de calcul pour la vérification des revenus et l'allocation-logement. Tous ces problèmes ont été mis de côté, si bien que chaque année, la tribu doit se démener pour réussir à s'en sortir. Tout ça est dû, à mon avis, à une planification communautaire inadéquate. C'est l'argument principal de ma déclaration. Mais maintenant, je vais vous proposer des solutions.

Je ne vous parle que du logement, mais il faudrait que vous convoquiez des représentants des services de développement social, de l'éducation, de la santé et de la justice. Je ne sais pas si vous êtes prêts à le faire. Vu le court préavis que j'ai eu, j'ai averti la greffière que je n'avais pas eu le temps d'ajouter des notes en bas de page, et que j'aurais voulu présenter un document qui couvrait les autres types de services. Je vous prie de m'en excuser.

L'une des solutions consiste à revoir complètement les ententes de transfert fédérales, car elles ne prévoient qu'un ajustement annuel de 2 p. 100. On m'a donné des chiffres et des dates différentes, disons que ça remonte à l'an 2000, mais moi je pense que ça remonte à 1996. Je propose de renégocier la formule de financement de l'allocation-logement pour les prestataires d'aide sociale habitant dans les réserves. Depuis 1996, le gouvernement n'utilise plus un taux du marché équitable. C'est discriminatoire. Dans les réserves, c'est 300 $, et hors des réserves, je crois que ça monte à 1 100 $.

La nation des Siksika pourrait fort bien créer son propre établissement de crédit afin d'offrir des prêts ou des hypothèques à ses membres. Elle devrait, je pense, les offrir aux taux du marché. Comme il n'y aura pas de Garantie d'emprunt ministérielle, ça devrait simplifier les choses. Personnellement, je ne demanderai plus d'autres allocations à la SCHL, à part le LAAA, pour les handicapés, et les formations qu'elle offre. Nous envisagerons peut-être un partenariat avec Habitat pour l'humanité, pour mettre en place un programme de garanties. C'est ce que nous essayons de faire avec les services de développement social.

Je ne savais si je devais vous le dire, mais nous envisageons aussi un partenariat avec les services d'aide à l'enfance des Siksika, pour créer des foyers collectifs. Nous en avons déjà créé

under the Henry Three Suns group home initiative. We want to see how that's going to help out, one, to get our children back; and, two, to address the overcrowding that children have on our nation. There is overcrowding, and I can't address that with the low amount of houses that we have.

Also, I mentioned SORAH. That might be another alternative for us if we can access capital monies for construction periods starting from April until October and not on a quarterly basis, because it does not work.

Other than that, ladies and gentlemen, that's all I have.

The Chair: I'd like to thank you very much, Mr. Breaker, for putting this together on short notice. I think you've given us a tremendous amount of information about the amazing history of the Siksika Nation and the challenges that you faced. I also appreciate your giving some thought to solutions.

Senator Tannas lives in your area, generally, so maybe we'll offer him the first opportunity for questions.

Senator Tannas: Thank you, Mr. Breaker.

You mentioned roads. When I need to go either to Brooks or to Medicine Hat, I go to Milo and then I cut through One Gun Trail. Isn't that what it's called?

Mr. Breaker: Yes.

Senator Tannas: It goes right through the reserve, so I know your reserve. I was interested to hear you mention the boarded-up houses. As you come into Cluny, a number of them in that community seem to be boarded up and have been for some time.

I wanted to ask a couple of questions and get your thoughts and observations. You mentioned the treaty right for housing and that that is an outlook held by lots of Siksika members. Can you tell me how that plays out with the rents? You have roughly a thousand houses. How many of those would you say are paying rent?

Mr. Breaker: Currently, about 30 per cent are paying rent; another 30 per cent are in wage garnishee. Those are the employed. It's kind of like pulling teeth.

I was pretty surprised when I first got there that the nation did pay rent. I think there's a low percentage in Alberta — I don't know about Saskatchewan and Manitoba and B.C. They know they have to pay rent. Castle Mountain and the treaty right to housing was the connection. Leaderships in the past have stated that if we would have had the resources back then, we wouldn't have had to worry about housing. However, it's still on the table. We have mortgages that we have to pay.

un avec l'organisation Henry Three Suns, et nous voulons voir ce que ça va donner, si ça va nous aider à, premièrement, rapatrier nos jeunes et, deuxièmement, à atténuer le problème du surpeuplement des logements de communautés. Car ce problème de surpeuplement, je ne peux pas le régler vu le nombre limité de logements dont nous disposons.

J'ai parlé de la SORAH tout à l'heure. Ce serait peut-être une solution pour nous, si nous pouvons avoir accès à des capitaux dès le début de la période de construction, en avril, jusqu'à octobre, et pas sur une base trimestrielle, car ça ne marche pas.

C'est à peu près tout ce que je voulais vous dire, mesdames et messieurs.

Le président : Je vous remercie beaucoup, monsieur Breaker, d'avoir préparé cette déclaration avec un si court préavis. Vous nous avez donné une foule d'informations sur l'histoire passionnante de la nation des Siksika, et sur les défis auxquels vous êtes confrontés. Je vous remercie également d'avoir proposé quelques solutions.

Le sénateur Tannas habite dans votre région, ou à peu près, et il est donc approprié que je lui donne la parole en premier.

Le sénateur Tannas : Merci, monsieur Breaker.

Vous avez parlé des routes. Quand je dois aller à Brooks ou à Medicine Hat, je passe par Milo et ensuite je prends la One Gun Trail, c'est bien comme ça qu'on l'appelle?

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Tannas : Elle m'amène jusqu'à votre réserve, je sais donc où elle se trouve. Vous avez parlé des maisons condamnées, et cela a piqué ma curiosité. Quand on arrive à Cluny, il y en a plusieurs qui sont condamnées depuis pas mal de temps.

Je vais vous poser deux ou trois questions pour savoir ce que vous en pensez. Vous avez parlé du droit au logement que vous confèrent les traités, et vous avez dit que c'est un point de vue que partagent beaucoup de membres de la nation des Siksika. Quelle influence cela a-t-il sur les loyers? Vous avez à peu près un millier de logements, et j'aimerais savoir combien d'occupants paient un loyer?

M. Breaker : À l'heure actuelle, il y en a environ 30 p. 100 qui payent un loyer. Il y en a aussi 30 p. 100 dont les salaires ont été saisis; ce sont des gens qui ont un emploi, mais c'est comme si on leur arrachait une dent.

J'ai été très surpris, quand je suis arrivé, de voir que les membres de la nation payaient un loyer. Ce n'est pas fréquent en Alberta — je ne sais pas ce qu'il en est en Saskatchewan, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Mais en tout cas, ils savent qu'ils doivent payer un loyer. L'entente du mont Castle et le droit au logement qui est conféré par le traité ont toujours été des textes de référence. Nos dirigeants disaient que, si on nous avait donné les ressources nécessaires à l'époque, nous n'aurions plus à nous préoccuper du logement. Malheureusement, nous sommes toujours en négociation, et en attendant, il faut payer les hypothèques.

The nation has always been good, from the treaty. They've always had the responsibility that was under Crowfoot and Chief Old Sun, to pay your dues as per treaties.

Senator Tannas: It would be about 60 per cent?

Mr. Breaker: I would say so, yes.

Senator Tannas: Fair enough.

You may not know this, but what do you think the employment rate would be for people on reserve, approximately?

Mr. Breaker: The employment rate — again, our data isn't very good — is roughly 60 per cent. That's one thing I forgot to add: We do not have a database. We've tried and tried. I think the most successful one we have is Health Canada's, the health department, because they're funded.

We're finally getting a mapping system, believe it or not. We've been using a paint — what do you call it? That was back in the 1970s.

Senator Tannas: My other question was around CPs. You mentioned this was a conscious decision of the community, of the leadership, to say we're not going to go that route.

The Chair: That is Certificate of possession.

Senator Tannas: Right. There is the replication of individual home ownership and the right to that, which then allows for market-based housing because you have something to sell; you actually have some right to some property.

Given a healthy chunk of people who are working and earning a wage and may want to build their own place, do you get any sense that there is a potential for that to be revisited in your communities any time soon?

Mr. Breaker: I would say the sooner the better for home ownership because that is how I moved to the reserve. I mortgaged mine. I built mine, just like my family. Again, we farm in my family. We have farmed since the twenties.

Going back to the issue about owning land, when I said that about our traditional leaders, the land wasn't to be owned; it was to be used, that is, shared. That is part of the reason for treaties, namely to share resources.

I think the concept of allotting, just for the house, would be okay as long as there are no defaults on mortgages. You will see some defaults — that is just the way it is — or marriage breakups, or whatever social issues that will come up, but I think the majority are ready for home ownership. I think that is the plan,

La nation s'est toujours très bien comportée depuis la signature du traité. Nous avons toujours assumé la responsabilité acceptée par Crowfoot et le chef Old Sun d'acquitter ce que nous devions payer en vertu des traités.

Le sénateur Tannas : C'est toujours à peu près 60 p. 100?

M. Breaker : C'est à peu près ça.

Le sénateur Tannas : Bien.

Vous ne pourrez peut-être pas me répondre, mais quel est le taux d'emploi des habitants de la réserve, approximativement?

M. Breaker : Le taux d'emploi — mais encore une fois, nos statistiques ne sont peut-être pas très à jour — est d'environ 60 p. 100. C'est une chose que j'ai oublié de vous dire : nous n'avons pas de base de données. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas essayé. Celle que nous avons et qui marche le mieux est sans doute celle de Santé Canada, parce qu'elle est suffisamment financée.

Nous allons enfin avoir un système de cartographie, croyez-le ou non. Jusqu'à présent, on utilisait un programme Paint, je ne me souviens plus exactement du nom. Ça remonte aux années 1970.

Le sénateur Tannas : J'aimerais maintenant vous poser une question au sujet des CP. Vous avez dit que les dirigeants de votre communauté avaient décidé de ne pas emprunter cette voie.

Le président : Vous parlez des certificats de possession.

Le sénateur Tannas : C'est exact. Il s'agit en quelque sorte d'une réplique du droit à la propriété individuelle d'une maison, ce qui permet d'attribuer à la maison une valeur commerciale car elle constitue un bien aliénable; vous reconnaissez donc qu'un individu puisse avoir un droit sur une propriété.

Étant donné qu'il y a pas mal de gens, maintenant, qui travaillent, qui gagnent un salaire et qui voudront peut-être faire construire leur propre maison, pensez-vous que la situation va évoluer?

M. Breaker : À mon avis, le plus tôt sera le mieux, car c'est en devenant propriétaire de ma maison que je suis revenu dans la réserve. J'ai pris une hypothèque. Je l'ai fait construire, comme les autres membres de ma famille. Vous savez, nous sommes une famille d'agriculteurs depuis les années 1920.

Pour en revenir à la question de la propriété foncière, quand j'ai dit que nos dirigeants traditionnels estimaient que la terre n'appartenait à personne, ça voulait dire qu'elle devait être utilisée par tous, qu'elle devait être partagée. C'est l'un des principes des traités, à savoir le partage des ressources.

À mon avis, le concept d'allotissement, simplement pour les maisons, serait tout à fait applicable à condition qu'il n'y ait pas de défaut de paiement sur les hypothèques. Il y aura toujours des problèmes, à la suite de divorces ou d'autres difficultés sociales, c'est dans l'ordre des choses, mais je pense que la majorité des

but, again, we need funding to do this properly. We are planning in seclusion sometimes.

By the way, I used to work in High River.

Senator Tannas: We will catch up after.

Senator Watt: I have a supplementary to the question that was raised. In your presentation you indicated that "the minimal resale value can be," and with respect to nation members owning houses that, "There is little desire for nation members to purchase their own houses." That is what is in the written text that you provided to us. Could you explain if that is the case? When you were just being questioned, you indicated the sooner the better and that there seems to be a chance of moving in that direction. I want to have clarification on the fact that you said in your brief that there is very little interest from the members to own their own houses. Why is that?

Mr. Breaker: There is a split, I guess. The older members hold that treaty right to housing. Those under age 40 want to have something to own rather than just having handouts. The environment is changing.

Senator Watt: Do you think it will change in due time?

Mr. Breaker: I would say so, as long as there is proper planning. You can't expect a community to change by bits and pieces, with handouts and with training here or there but no end product. Why are they being trained? If there are no jobs, if there is no economic development on the First Nation, you are asking for failure.

Senator Watt: But you also stated, "if there is a substantial amount of capital available." Depending on that, where would that money come from? Would it be from the private trust fund that you have which is connected to the 1910 surrender issue?

Mr. Breaker: Yes; that is one. There are a couple of land claims on the books. We are banking on that market-based housing initiative. It is ready to go; the policy is done. I believe we need a referendum for that land tenure. It was per lot. I believe that is how we will do it.

Senator Watt: Depending on the location and the actual cost of a unit, mortgaging can be difficult to deal with. On top of that, you have to think of the insurance and the municipal taxes that you have to pay. I am a little worried about whether there are enough revenues being generated within that community to be able to handle it and carry it forward. I guess that is one of your concerns?

Mr. Breaker: Yes. I am very concerned because, again, it boils down to planning; that is, financially, can we utilize that fund?

gens sont prêts à devenir propriétaires d'une maison. Je crois que c'est ce qui est prévu, mais encore une fois, il faut que nous ayons suffisamment d'argent pour le faire correctement. Parfois, nous sommes obligés de planifier sans savoir.

À propos, je connais High River, j'y ai travaillé.

Le sénateur Tannas : Nous en discuterons tout à l'heure.

Le sénateur Watt : J'aimerais poser une question supplémentaire. Dans votre document, vous dites que « la faible valeur de revente peut dissuader... » et que « l'accès à la propriété intéresse peu les membres de la nation ». C'est ce que vous dites dans le document que vous nous avez fait parvenir. Pouvez-vous nous donner des précisions? Parce qu'à la question qui vient de vous être posée, vous avez dit que le plus tôt serait le mieux, et qu'il y avait de bonnes chances qu'on s'oriente dans cette direction. Je voudrais donc savoir pourquoi vous dites, dans votre document, que l'accès à la propriété intéresse peu les membres de la nation.

M. Breaker : C'est parce qu'il y a deux camps. Les aînés continuent de revendiquer le droit au logement qui est conféré par les traités. Ceux qui ont moins de 40 ans préfèrent posséder quelque chose plutôt que de recevoir l'aumône. C'est un changement de mentalité.

Le sénateur Watt : Pensez-vous que le changement va se faire à temps?

M. Breaker : Je pense que oui, du moment que nous planifions bien les choses. On ne peut pas demander à une communauté de changer au coup par coup, en fonction des aumônes et des programmes de formation qui sont offerts ici et là, mais sans résultat précis. Pourquoi leur donne-t-on une formation s'il n'y a pas d'emplois, s'il n'y a pas de développement économique dans la réserve? Ça ne sert à rien.

Le sénateur Watt : Vous avez dit aussi : « à condition que nous ayons suffisamment de capitaux ». Mais d'où va venir cet argent? Du fonds de fiducie privée que vous avez constitué à la suite de la cession de 1910?

M. Breaker : Oui, c'est une solution. Il y a plusieurs revendications territoriales en cours. Nous tablons sur l'initiative des logements du marché. Si ça marche, le plan d'action est prêt. Je pense qu'il faudra organiser un référendum au sujet du régime foncier. Je crois qu'on prévoit de procéder par lots.

Le sénateur Watt : Selon l'emplacement et le coût réel du logement, il peut être difficile d'obtenir une hypothèque. En plus, il faut payer des assurances, des taxes municipales... Je me demande si les gens ont suffisamment de revenus pour assumer tout ça. Je suppose que vous vous posez aussi la question?

M. Breaker : Oui. Cela me préoccupe beaucoup car c'est essentiellement un problème de planification et d'accès à ce fonds.

Senator Watt: What about the mixture of funds, that is, private funds and using that as a way to leverage the funds from the government?

Mr. Breaker: We did that with SORAH.

Senator Watt: What happened?

Mr. Breaker: We got approved. We gave a down payment, I believe it was 15 per cent, from our treasury department, and we got approved for $4.5 million.

Senator Watt: And it worked well?

Mr. Breaker: It worked, yes.

Senator Watt: What happens when that expires?

Mr. Breaker: Again, we are in the planning stage. My younger brother is the CEO and I am the vice-chair. We will apply again to municipal affairs because I think they will see it as a success story. That is an option for us.

Senator Watt: You said municipal affairs?

Mr. Breaker: Yes.

Senator Watt: You are talking about provincial municipal affairs?

Mr. Breaker: Yes.

Senator Watt: So you are already dealing with the municipality, the provincial government, then?

Mr. Breaker: Yes.

Senator Watt: There you are. Thank you.

Senator Meredith: Mr. Breaker, I have listened to your presentation, and on page 4 you talked about the nation's socio-economic conditions and education levels lower than the national level average; an average income lower than the national average; higher social assistance dependency; high unemployment rate; high crime and vandalism; and limited resources and infrastructure in place due to the nation's remote location.

What is life like now for these individuals and for the over 2,600 young people who are living on this reserve that are under 17? Describe for us what life is like for them.

Mr. Breaker: I guess it depends on each community. It depends on their support system, but the ones that cause us problems are the ones that do not really have much to do or they are dropouts. Again, there is the lack of training dollars for these young people to get some kind of trade. They could leave the reservation, but it is difficult for them. Where will they live when social development only gives so much? A lot of them will try to get jobs in the city. They will carpool. With the employment and training, we tried

Le sénateur Watt : Pourriez-vous envisager d'utiliser plusieurs fonds à la fois, notamment des fonds privés en plus des fonds du gouvernement?

M. Breaker : C'est ce que nous avons fait avec la SORAH.

Le sénateur Watt : Et qu'est-ce que ça a donné?

M. Breaker : Notre demande a été approuvée. Nous avons versé un acompte, de 15 p. 100 je crois, de notre département du trésor, et notre demande a été approuvée pour 4,5 millions de dollars.

Le sénateur Watt : Et ça a marché?

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Watt : Et qu'est-ce qui arrivera à l'échéance?

M. Breaker : Nous n'en sommes qu'à l'étape de la planification. Mon frère cadet est le PDG, et moi je suis le vice-président. Nous referons alors une demande aux affaires municipales, une fois qu'ils auront vu que ça marche. C'est une option.

Le sénateur Watt : Vous avez dit les affaires municipales?

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Watt : Vous voulez dire le ministère provincial des affaires municipales?

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Watt : Donc, vous discutez déjà avec la municipalité, avec le gouvernement provincial?

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Watt : Bravo. Merci.

Le sénateur Meredith : Monsieur Breaker, j'ai bien écouté votre déclaration, et à la page 4 de votre document, vous parlez des conditions socio-économiques de la nation. Vous dites que les niveaux de scolarité sont inférieurs à la moyenne nationale; que le revenu moyen est inférieur à la moyenne nationale; que le taux de dépendance à l'aide sociale est élevé; que le taux de chômage est élevé; que le taux de criminalité et de vandalisme est élevé; et que les ressources et infrastructures sont limitées en raison de l'éloignement de la communauté.

Pourriez-vous nous décrire les conditions dans lesquelles vivent les membres de la nation, y compris les 2 600 jeunes de moins de 17 ans qui habitent dans la réserve?

M. Breaker : Ça varie d'une communauté à l'autre et selon les services de soutien qui sont organisés. Les jeunes qui nous posent des problèmes sont ceux qui n'ont pas grand-chose à faire ou qui ont décroché à l'école. Là encore, nous n'avons pas l'argent nécessaire pour donner à ces jeunes une formation dans un métier spécialisé. Ils pourraient quitter la réserve, mais c'est difficile pour eux. Où pourraient-ils aller vivre avec le peu qu'ils touchent de l'aide sociale? Il y en a beaucoup qui essaient de trouver un emploi

busing them. That was about four years ago. That worked for a little while, but there were social pressures for the parents to stay home because either they were single parents or young couples.

It is difficult, especially if they have not had the life-skill background. They go right from high school and graduate. Then they are in a situation where they are young parents. They are in an overcrowded situation, living with their parents in a basement. I have some houses where there are 16 in a unit.

Senator Watt: Sixteen?

Senator Meredith: There are 16 individuals living in one house?

Mr. Breaker: In a 1,100-square-foot house, yes. The national occupancy rate is eight. That is the norm that it is based on.

Again, I apologize. I should have made reference to some of these numbers for you. I can do that. I'll fix it up.

It is a difficult situation for them. Addiction is rampant. Again, I don't have Health Canada stats. I know they fund them for addictions. There was an initiative from the federal government, Gathering Strength. I don't know what it all entails. I tried to access funding for it to expand some of these units so they won't be so overcrowded. We have done our best to extend some of these houses, but, again, there are still social issues.

Senator Meredith: With 16 individuals living in one house?

Mr. Breaker: There would be sometimes four couples and their children.

Senator Meredith: For this time that we are living in here in Canada, for the 21st century, it is unconscionable that we should have these kinds of conditions, but they do exist. You are doing the best you can with the little resources that you do have.

You talked about 800 that are homeless currently. Who is housing those after the 2013 flood?

Mr. Breaker: We have three emergency relief shelters housed by ATCO. The province of Alberta paid for that. That was from the $83 million; you must have read about that. Near the administration, there are close to 100. There are some in Crowfoot, by the Crowfoot School that Senator Tannas was talking about, that road, and there is another one, the Poor Eagle site, where there are 60. There are some still in hotels, but there are not that many. I would say there are maybe 12 families. I believe there are two living in the city of Calgary.

Senator Meredith: Is the province paying for that housing?

à la ville. Ils font du covoiturage. Il y a quatre ans environ, nous avions essayé d'organiser des transports par autobus pour les emmener sur leurs lieux d'emploi et de formation. Ça a marché pendant quelque temps, mais pour les jeunes couples ou les parents célibataires, les pressions étaient grandes de rester à la maison.

C'est difficile pour eux, surtout s'ils ne savent pas se débrouiller tous seuls. Bien souvent, ils ont à peine terminé l'école secondaire qu'ils ont déjà des enfants. Ils vivent dans un logement surpeuplé, avec leurs parents au sous-sol. Je connais des maisons où ils sont 16 dans le même logement.

Le sénateur Watt : Seize?

Le sénateur Meredith : Seize personnes dans la même maison?

M. Breaker : Dans une maison de 1 100 pieds carrés, oui. Le taux d'occupation national est de huit personnes. C'est la norme pour ce type de logements.

Je vous prie de m'excuser, j'aurais dû inclure ces chiffres dans ma déclaration. Mais je vais le faire.

C'est difficile pour eux. En plus, il y a les problèmes d'addiction, qui sont un vrai fléau. Je n'ai pas apporté les statistiques de Santé Canada, mais je sais que le ministère finance des programmes pour lutter contre les addictions. Il y a une initiative du gouvernement fédéral qui s'appelait Rassembler nos forces. Je ne sais pas ce que ça a donné. J'ai essayé de demander des fonds pour agrandir des logements afin d'atténuer le problème de surpeuplement. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour agrandir certains de ces logements, mais il y a toujours des problèmes sociaux.

Le sénateur Meredith : Avec 16 personnes qui vivent dans le même logement?

M. Breaker : Ils sont parfois quatre couples, avec des enfants.

Le sénateur Meredith : À notre époque, au XXI^{e} siècle, au Canada, c'est parfaitement inconcevable que des gens vivent dans de telles conditions. Manifestement, vous faites du mieux que vous pouvez avec le peu de ressources dont vous disposez.

Vous avez dit qu'il y avait encore à peu près 800 personnes sans abri, à la suite de l'inondation de 2013?

M. Breaker : Nous avons trois abris d'urgence, dans des structures ATCO. C'est la province de l'Alberta qui paye pour ça. Ça faisait partie des 83 millions de dollars dont vous avez certainement entendu parler. Près de l'administration, il y en a une centaine. Il y en a à Crowfoot, à côté de l'école de Crowfoot dont parlait le sénateur Tannas, le long de cette route, et il y a une autre structure à Poor Eagle qui abrite une soixantaine de personnes. Il y en a aussi qui sont encore logées à l'hôtel, mais plus beaucoup. Peut-être une dizaine de familles. Je crois qu'il y en a deux qui vivent à Calgary.

Le sénateur Meredith : C'est la province qui paie pour le logement de ces personnes?

Mr. Breaker: Yes. I don't know, but I imagine AANDC will be paying back the province.

Senator Meredith: You talked about Section 95 and the rentals. You mentioned something with respect to off reserve it is 1100; on reserve is 300; you've got 600 there and 600 a month here. What is your strategy to see this change so that you can have more rental income on reserve? Have chief and council discussed a strategy that would work with Aboriginal Affairs to see this particular policy changed so that you can get out of this crisis that you're in?

Mr. Breaker: We have put it in our policies, but it's how strong your leadership is. Previous senior managers have tried to increase the rent, but I think it's out of necessity now. Previous audits, management letters have indicated that. I guess we will know by September if our rent increase requests will be a reality. It will be in increments.

We have a debt recovery strategy. AANDC or CMHC don't really care how you do it, just do it. They don't really provide strategy. They just say, "You need to increase the rent." Yes, but you got us into this situation. You should have explained this to us back in 1996, when we signed the Ministerial Loan Guarantees, that this could be the result if you don't increase these rents.

You also have the shelter allowance. We are also trying to limit the socially assisted clients from moving in because of the variances caused by the formulas that haven't been renegotiated since 1996.

Senator Meredith: That creates another problem. Where do they go?

Mr. Breaker: Back into the overcrowded houses.

The flood might help us because we have to replace some of these units. I believe it is close to 174 units. That might provide some relief. The province has offered us the Slave Lake trailers from the Slave Lake fire. AANDC has given us some funding to buy those units. However, that causes another problem: We don't want trailers. They are high maintenance. It took me three years to get rid of the trailers. They are very high maintenance and utility-wise they don't conform to building codes because we have our own Siksika building code. We developed one through section 9 of the National Building Code. We try to follow it as best we can, but if we have to take those units, well, we have no choice.

Senator Meredith: Mr. Breaker, talk to me about the resources that you do have. You talked about partnerships, a group home, because you want to get your children back. Obviously, and I am

M. Breaker : Oui. Je n'en suis pas sûr, mais je suppose que le ministère va la rembourser.

Le sénateur Meredith : À propos de l'article 95 et des loyers, vous avez dit que c'était 1 100 $ en dehors de la réserve, et 300 dans la réserve; 600 d'un côté, et 600 par mois de l'autre. Que pensez-vous faire pour augmenter les revenus que vous tirez des loyers dans la réserve? Le chef et le conseil ont-ils préparé une stratégie pour que le ministère modifie cette politique et que vous puissiez sortir plus rapidement de cette crise?

M. Breaker : C'est ce que nous avons prévu dans nos plans, mais tout dépend de la fermeté des dirigeants. Des gestionnaires ont déjà essayé par le passé d'augmenter le loyer, mais aujourd'hui, c'est vraiment devenu une nécessité. Les audits financiers qui ont été faits, les lettres à la direction qui les ont suivis, recommandaient d'augmenter les loyers. Je pense que nous saurons d'ici septembre si notre projet d'augmenter les loyers va se concrétiser. Ça se fera par paliers.

Nous avons mis au point une stratégie de remboursement de la dette. Le ministère et la SCHL se préoccupent peu de la façon dont nous allons nous y prendre, du moment que nous y parvenons. Ils ne nous donnent pas d'orientation à suivre. Ils disent simplement : « vous avez besoin d'augmenter les loyers ». D'accord, mais c'est vous qui nous avez mis dans cette situation. Vous auriez dû nous expliquer, en 1996, lorsque nous avons signé les Garanties d'emprunt ministérielles, que c'était le risque que nous courions si nous n'augmentions pas les loyers.

Il y a aussi l'allocation-logement. Nous essayons de limiter le nombre de locataires qui reçoivent une aide sociale, à cause des disparités causées par les formules de calcul qui n'ont pas été renégociées depuis 1996.

Le sénateur Meredith : Mais ça crée un autre problème; où vont ces gens-là?

M. Breaker : Ils retournent dans les logements surpeuplés.

L'inondation sera peut-être un mal pour un bien, parce que nous devons remplacer certains de ces logements. Je pense qu'il y en a près de 174. Ça sera déjà ça. La province nous a offert les caravanes utilisées après l'incendie du lac des Esclaves. Le ministère nous a donné des fonds pour les acheter. Mais ça nous pose un autre problème : nous ne voulons pas de caravanes, car elles exigent beaucoup d'entretien. Il m'a fallu trois ans pour m'en débarrasser, parce qu'elles exigent énormément d'entretien. Et elles ne sont même pas conformes aux codes du bâtiment. Nous avons notre propre code du bâtiment, que nous avons élaboré à partir de l'article 9 du Code national du bâtiment. Nous essayons de nous y conformer du mieux que nous pouvons, mais si nous sommes obligés de prendre ces caravanes, nous n'aurons pas le choix.

Le sénateur Meredith : Monsieur Breaker, donnez-moi des précisions sur les ressources dont vous disposez. Vous avez parlé de partenariats, d'un foyer collectif pour rapatrier des enfants de

assuming, they have moved into the city or somehow the province has stepped in and these children are taken out of the community and you want to provide for them to get back on to the reserve.

Talk to me about the resources that you do have, that you could attract; for example, Canadian firms that could come to your reserve and work with you in a P3 scenario to create economic development so you can have the capital that you need to build further homes and take care of your infrastructure.

Mr. Breaker: These are just initial discussions that my brother and I are batting around. It was just by accident that we offered children services one of the units. One of the clients, as part of the agreement with Alberta child welfare, had to have a home in order to get the children back. She didn't qualify.

One thing we've done, we've had basic home maintenance training and we do it ourselves through CMHC. We have 450 that have taken it. She didn't know about it. She was living in the city. We got her into that unit, into one of the rental units, and it just so happened that child welfare on reserve had this program under the late Henry Three Suns, who was the past CEO for the Siksika family services. That is working out well.

We're just waiting on the next phase on the child welfare and what direction they will go in, because the push is for Aboriginal children to go back to their reserves.

I would like to see more of that. I would like to provide them with homes. They can't because they're a non-profit. We're trying to figure out a way to joint venture with some entity, whether it is construction companies or whoever. ATCO is one. They've talked to us before.

Again, it has to be leadership that approves this. We can design it any way we can, but at the end of the day it has to be the shareholders, who are the chief and council, that will approve it. But there is an option.

We have so many young couples who are trying to start out, but they are also running into this problem. Where will they get the collateral, as I was talking about? It is difficult for them. There is no economic development on our reservation. How will they pay the mortgages? There is one option, sweat equity, or we could work with child welfare on the placement of children.

The Chair: In that connection, Mr. Breaker, you were explaining that there is a problem with social assistance programs. There are different rents and different sources of income available to you for income support people on and off reserve, and you think it is a discriminatory regime. Could you just outline that again and how you would recommend that it should be operating, please?

la communauté. Je suppose que c'est parce qu'ils sont partis en ville ou que la province les a retirés de la communauté, et vous voulez avoir les structures nécessaires pour pouvoir les rapatrier dans la réserve.

Donnez-moi des précisions sur les ressources dont vous disposez, et sur celles que vous espérez attirer. Je veux parler, par exemple, des entreprises canadiennes qui pourraient venir s'installer dans votre réserve, dans le cadre d'un partenariat PPP, pour créer de l'activité économique, ce qui vous apporterait les capitaux dont vous avez besoin pour construire des logements et des infrastructures.

M. Breaker : Ce sont simplement des premières discussions que nous avons eues, mon frère et moi. C'est tout à fait par accident que nous avons offert des services d'aide à l'enfance à la locataire de l'une des unités. Conformément à l'entente conclue avec les services d'aide à l'enfance de l'Alberta, la personne devait avoir un logement pour pouvoir récupérer ses enfants, mais elle n'était pas admissible.

Par exemple, avec le concours de la SCHL, nous avons organisé une formation sur l'entretien d'une maison, et 450 personnes l'ont suivie. Mais cette personne-là n'était pas au courant, car elle habitait en ville. Nous l'avons installée dans un logement locatif, et il s'est trouvé que les services à l'enfance de la réserve avaient ce programme créé par feu Henry Three Suns, l'ancien PDG des services à la famille de la nation des Siksika. Ça marche bien.

Nous attendons de voir quelle orientation les services d'aide à l'enfance vont prendre, parce que la tendance est nettement au retour des enfants autochtones dans les réserves.

Il faudrait avoir plus de foyers d'accueil pour pouvoir en accueillir davantage. Mais ce n'est pas possible car c'est une organisation à but non lucratif. Nous essayons de mettre sur pied une coentreprise avec une entité quelconque, une entreprise de construction, par exemple. Nous en avons déjà parlé avec ATCO.

Mais là encore, il faut que ce soit les dirigeants qui décident. Nous avons beau préparer des plans, ce sont finalement les actionnaires, c'est-à-dire le chef et le conseil, qui doivent les approuver. Mais c'est une option.

Il y a beaucoup de jeunes couples qui veulent démarrer dans la vie, mais ils font face aux mêmes problèmes. Comment trouver des garanties? C'est difficile pour eux. Il n'y a pas d'activité économique dans la réserve. Alors comment vont-ils payer leur hypothèque? Il y a une option, l'huile de coude, ou bien nous pouvons essayer de voir avec les services d'aide à l'enfance si on peut placer les enfants.

Le président : À ce sujet, monsieur Breaker, vous avez dit qu'il y avait un problème avec les programmes d'aide sociale. Il y a des différences entre les gens qui habitent dans la réserve et ceux qui habitent en dehors pour ce qui est des loyers et des programmes de soutien du revenu, et vous estimez que c'est discriminatoire. Pourriez-vous revenir un peu là-dessus et nous faire des suggestions sur la façon dont ça devrait fonctionner?

Mr. Breaker: With that issue, I believe the underlying problem is the addition of utilities. In the legislation under social development, the original formula did not have utilities. It was before my time that they put that in there.

The Chair: This is which legislation, please?

Mr. Breaker: The social development in Alberta.

The Chair: Provincial legislation?

Mr. Breaker: Yes. I don't really know the history of when feds offloaded to the province on social development. You will have to research that, but I know we did a formula based on just the rent, not the utilities. This must have been enforced probably in 2000 sometime. Looking at the original formula, it didn't have it. Somewhere in there, that is where the gap started. We have been trying to stay above water with the rent, but we can't do it. Now they're imposing the utilities. I don't know how that will work. I think there needs to be another discussion with the province and the feds.

I know it is a roundabout answer.

The Chair: No, that's helpful.

Senator Moore: Thank you, Mr. Breaker, for being here. I want to go back to the beginning.

In Treaty 7, 1877, you were given parcels of 350,000 acres of land within the Blackfoot Confederacy, plus Timber Limit "C," totaling another 26 square miles. Is it 26 square miles, the 350,000 acres plus the timber lot, or are those two separate parcels?

Mr. Breaker: The reserve, the picture of it, is only a third of what it was.

Senator Moore: Yes; I want to get to that.

Mr. Breaker: The 26 square miles is not part of that. That was just an addendum after the treaty, after 1877.

Senator Moore: What you see on this map that you handed out is one third of the 350,000 acres that you initially got, right?

Mr. Breaker: Yes.

Senator Moore: What happened to the other two thirds, and how did you end up on flood lands?

Mr. Breaker: Do you see the CPR line with the dotted line? That was only supposed to be temporary.

Senator Moore: The railway, yes.

M. Breaker : Pour ce dossier-là, je crois que le problème principal vient du fait qu'on a ajouté les services publics. La formule qui existait au départ dans la loi, pour l'aide sociale, ne comprenait pas les services publics. Ils ont ajouté ça avant mon arrivée.

Le président : De quelle loi voulez-vous parler?

M. Breaker : De la loi albertaine sur le développement social.

Le président : Une loi albertaine?

M. Breaker : Oui. Je ne me souviens pas exactement quand le gouvernement fédéral s'est déchargé sur la province du dossier du développement social. Il faudrait que vous le vérifiiez. Mais je me souviens que la formule initiale était fondée simplement sur le loyer, et pas sur les services publics. Ça a dû être ajouté aux alentours de l'an 2000. Ce n'était pas intégré dans la formule initiale. C'est là que le fossé a commencé à se creuser. Nous avons essayé de surnager grâce aux loyers, mais ça n'est plus possible. Maintenant, ils ont ajouté les services publics. Je ne sais pas comment ça va marcher. Il faudrait avoir d'autres discussions avec la province et le gouvernement fédéral.

Je sais que ma réponse est un peu confuse, mais c'est tout ce que je peux vous dire.

Le président : C'est utile quand même.

Le sénateur Moore : Je vous remercie, monsieur Breaker, de comparaître devant notre comité. J'aimerais revenir au début.

À la signature du Traité numéro 7, en 1877, vous avez reçu des terres d'une superficie de 350 000 acres dans la Confédération des Pieds-Noirs, plus la concession forestière « C », et un total de 26 milles carrés. Est-ce que ces 26 milles carrés englobent les 350 000 acres et la concession forestière, ou est-ce qu'il s'agit de deux lots séparés?

M. Breaker : Le territoire occupé actuellement par la réserve n'est plus que le tiers de ce qu'il était.

Le sénateur Moore : Je sais, je vais y venir.

M. Breaker : Les 26 milles carrés n'en font pas partie. C'est un lot qui a été ajouté après le traité, après 1877.

Le sénateur Moore : Autrement dit, ce qu'on voit sur la carte que vous nous avez fait distribuer correspond au tiers des 350 000 acres que vous avez obtenues au départ, c'est ça?

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Moore : Qu'est-il advenu des deux autres tiers, et comment se fait-il que vous vous soyez retrouvés sur des terres inondables?

M. Breaker : Vous voyez la ligne du CP, en pointillé? Elle devait être temporaire.

Le sénateur Moore : La ligne de chemin de fer, oui.

Mr. Breaker: That is not the original line. There is a line higher than that, but that was how they got the feds and CPR to split the reservation. It used to be further up. In the original surveys, it is north of that. It is about equal size. The southern part was the 1910 illegal surrender.

Senator Moore: So one third was to the north of this map that you have handed out, but that was cut off by the railway.

Mr. Breaker: Yes.

Senator Moore: But you don't need the whole thing for the railway anyway. That is what they did?

Mr. Breaker: Yes, and the settlers came.

Senator Moore: And the southern one third was, you consider, an illegal settlement?

Mr. Breaker: Yes. That is what is in land claims now.

Senator Moore: And that has been there since when?

Mr. Breaker: Since 1877.

Senator Moore: You have been trying to settle this since 1877?

Mr. Breaker: It was sold in 1910, the southern part.

Senator Moore: Sold?

Mr. Breaker: Yes.

Senator Moore: To whom?

Mr. Breaker: To Canada, I guess, to the settlers.

Senator Moore: How does that happen?

Mr. Breaker: Illegally. They utilized children. You have to remember that an X is the signature. All they had to do was put their hand on the pen. That is how they signed most of these treaties. It is an X, or it is supposed to be.

Senator Moore: Yes. I understand that, Mr. Breaker.

So the one third that you are left with, the middle one third, if I could call it that, is the flood land part?

Mr. Breaker: Yes. If you look on the far right, at the edge, that is Bassano Dam. That was the lowest point.

Senator Moore: And you say that you think you have to move from there.

So in 1910 you got this timber limit. You said here — and I didn't understand this — that the government imposed a permit system to nation members leaving the reservation for 72 hours. What is that? Who imposed that? What do you mean they could only leave for 72 hours?

M. Breaker : Ce n'est pas la ligne originale. Il y en a une plus en hauteur, mais c'est de cette façon que le gouvernement fédéral et le CP ont scindé la réserve. Avant, la réserve se trouvait beaucoup plus au nord, d'après les premiers plans d'arpentage. C'est à peu près la même superficie. La partie méridionale correspond à la cession illégale de 1910.

Le sénateur Moore : Donc, le tiers du territoire que vous avez cédé se trouvait au nord, sur cette carte, mais il a été coupé par la ligne de chemin de fer.

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Moore : Pourtant ils n'avaient pas besoin de toute cette terre pour la ligne de chemin de fer. C'est ce qu'ils ont pris?

M. Breaker : Oui, et les colons sont venus s'installer.

Le sénateur Moore : Et pour le tiers méridional, vous estimez que le peuplement était illégal?

M. Breaker : Oui. Ça fait partie des revendications territoriales.

Le sénateur Moore : Depuis quand?

M. Breaker : Depuis 1877.

Le sénateur Moore : Et vous essayez de régler cela depuis 1877?

M. Breaker : La partie méridionale a été vendue en 1910.

Le sénateur Moore : Vendue?

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Moore : À qui?

M. Breaker : Au Canada, je suppose, aux colons.

Le sénateur Moore : Comment ont-ils fait?

M. Breaker : De façon illégale. Ils se sont servis des enfants. N'oubliez pas qu'il suffisait d'un X pour signer. Tout ce qu'ils avaient à faire, c'était prendre une plume pour écrire un X. C'est comme ça qu'ils ont signé la plupart des traités. Avec un X.

Le sénateur Moore : Je comprends, monsieur Breaker.

Donc, le tiers qui vous revient, celui du centre, si je peux m'exprimer ainsi, correspond aux terres inondables?

M. Breaker : Oui. Vous voyez sur la carte, à l'extrême droite, le barrage de Bassano. C'est le point le plus bas.

Le sénateur Moore : Et vous dites que vous allez sans doute devoir déplacer la communauté.

Donc, en 1910, vous avez obtenu cette concession forestière. Vous avez dit — mais je n'ai pas bien compris — que le gouvernement imposait alors un système de permis qui interdisait aux membres de la nation de quitter la réserve pendant plus de 72 heures. Qu'est-ce que c'est que ça? Qui l'a imposé? Pourquoi ne pouvaient-ils pas quitter la réserve pendant plus de 72 heures?

Mr. Breaker: There was an act by Scott — what was his name? He was the Indian Affairs minister back then. They couldn't leave reservations. You had to get a permit. I believe that was stopped in 1948, that you had to get a permit to leave the reservation.

Senator Moore: How far were the reservation lands from this Castle Mountain, where we want to access timber?

Mr. Breaker: From Calgary, which is 45 minutes west of this reserve, go another 45 minutes to Banff. That is where Castle Mountain is.

Senator Moore: So the men who wanted to harvest logs had to get out there and back in 72 hours?

Mr. Breaker: They couldn't do it. It is impossible.

Senator Moore: It is impossible. How can that possibly be documented? It is impossible. That is inhuman. I don't understand this.

Mr. Breaker: It is all in the land claim documents. You will have to be patient with us until we get those confirmed and into the dockets.

Senator Moore: From 1910 and 1877, you are still trying to get things settled? Do you meet regularly? How do you do this? What's the process?

Mr. Breaker: Well, there's a land claims process that has been going on since — we filed in 1960 for three major ones: the Bassano, Castle and the Acreage Discrepancy. There are other smaller ones as well, about 8 of them. Altogether, there are about 11, I believe. Those have been going on since 1960. We have one that settled, and that was the Bassano settlement.

I was talking to you folks at supper. Hopefully there might be another process to share resources or something. We have to find another solution.

Senator Moore: I wanted to follow up on the question from Senator Tannas. You have a little over 900 units and 60 per cent are rental. Are they all at $600 each per month?

Mr. Breaker: No. I think it's $430 for the social assisted clients and $307 for the employed. Those are the ones we want to raise the rent for, up to $600, but that will be gradual. I believe we have it over three years.

Senator Moore: You're currently bringing in at least $2 million per year from rentals?

Senator Watt: From the social welfare or from —

Senator Moore: I'm looking at the numbers here and multiplying it out. You mentioned the community trust and having to use some of it. Is oil and gas development the source of that trust?

M. Breaker : C'est une loi que le ministre des Affaires indiennes de l'époque, un certain Scott — je ne me souviens plus de son nom — avait fait adopter, et qui obligeait les membres de la réserve à demander un permis pour pouvoir quitter la réserve. Ça a duré jusqu'en 1948.

Le sénateur Moore : À quelle distance les terres de la réserve se trouvent-elles du mont Castle, où il y a la concession forestière?

M. Breaker : À partir de Calgary, qui se trouve à 45 minutes à l'ouest de la réserve, il faut compter encore 45 minutes pour se rendre à Banff. C'est là que se trouve le mont Castle.

Le sénateur Moore : Autrement dit, les hommes qui voulaient aller chercher des billots dans la concession devaient faire l'aller-retour en 72 heures?

M. Breaker : Ils ne le pouvaient pas, c'est impossible.

Le sénateur Moore : C'est tout à fait impossible. En a-t-on des preuves? C'est tout à fait impossible. C'est inhumain. Je ne comprends pas.

M. Breaker : C'est tout expliqué dans les documents déposés à l'appui de la revendication territoriale. Il faut attendre que ces documents soient validés et incorporés au rôle des causes judiciaires.

Le sénateur Moore : Depuis 1910 et 1877, vous continuez d'essayer d'obtenir un règlement? Est-ce que vous vous rencontrez régulièrement? Comment vous y prenez-vous?

M. Breaker : Il y a un processus de revendications territoriales en cours depuis... En 1960, nous avons présenté trois grandes revendications territoriales : celle de Bassano, celle de Castle et la revendication touchant les terres manquantes. Il y en a, je crois, huit autres, de moindre importance. En tout, je crois qu'il y en a 11. Ça dure depuis 1960. Une seule a été réglée, celle de Bassano.

Nous en avons discuté tout à l'heure, pendant le dîner, et j'espère qu'on trouvera un autre mécanisme pour partager des ressources, entre autres. Il faut trouver une autre solution.

Le sénateur Moore : J'aimerais revenir sur la question posée par le sénateur Tannas. Vous avez un peu plus de 900 logements, et 60 p. 100 sont des logements locatifs. Le loyer mensuel est-il de 600 $ pour tous ces logements?

M. Breaker : Non. Le loyer est de 430 $ pour les clients de l'aide sociale, et de 307 $ pour ceux qui ont un emploi. C'est pour ces derniers que nous voulons hausser progressivement le loyer jusqu'à 600 $. Je crois que c'est sur trois ans.

Le sénateur Moore : À l'heure actuelle, les revenus que vous tirez de ces loyers représentent au moins 2 millions de dollars par an?

Le sénateur Watt : De l'aide sociale ou de...

Le sénateur Moore : Je prends les chiffres qui sont ici et je les multiplie en fonction du nombre de locataires. Vous avez dit que vous étiez obligés d'utiliser le fonds de fiducie communautaire. Est-ce que ce fonds est alimenté par les revenus pétroliers et gaziers?

Mr. Breaker: No. That was the Bassano settlement land claim.

Senator Moore: What other sources of revenue does the Siksika Nation have?

Mr. Breaker: We've expended it on those gaps I was telling you about.

Senator Moore: So there are no resources within your lands that are —

Mr. Breaker: We have agriculture leases, which probably comprise — I don't have the figures, but I'm pretty sure it's close to 10 per cent of the total revenue. We have cattle, but, again, oil and gas has dried up. We have some capped wells. There are some formations further down, but they don't want to go there yet, unless these land claim settlements don't come soon.

Senator Moore: You said earlier that addiction is rampant. I believe those were your words. Tell us about that. What's being done or what can be done? Are there any situations that involve suicide, people depressed with their lot in life, the social side of this?

Mr. Breaker: I'm not an expert on the stats on that. Again, I'm imploring the Senate to get those answers from the health department.

What I can say is that we've gone to hell and back with the residential schools. I went through it. I went through difficult times, even though I left the reserve in 1974 and came back in 2007. The ones who remained, they all went through alcoholism, marriage breakups, you name it. But it's no different than non-Native. I worked outside, too. I tried to keep up with my colleagues in the trade that I was in.

The children end up suffering. It's sad, especially at my end. I have to deal with the social issues, the overcrowding, the calls and unnecessary issues. It's there, and it makes my job difficult. I'm at that age where I'm not as cold-hearted as I was when I first started. Everything was "no, no, no." Now it's, "Okay, let's see what we can do."

Senator Moore: It sounds like you're doing a lot more than housing, Mr. Breaker.

Mr. Breaker: I'm a marriage counsellor, you name it, addictions counsellor. I do the best I can.

One of the reasons I came back to the reservation is part of the cultural repatriation; I take care of one of the medicine pipe bundles. I never knew I'd be doing that, but my wife and I are the caretakers.

Senator Moore: Wonderful. Thank you.

M. Breaker : Non. Ce fonds a été constitué à la suite du règlement de la revendication territoriale de Bassano.

Le sénateur Moore : Quelles sont les autres sources de revenus de la nation des Siksika?

M. Breaker : Nous nous en sommes servis pour rembourser les dettes dont je vous ai parlé.

Le sénateur Moore : Vous n'avez donc pas de ressources internes...

M. Breaker : Nous avons des baux agricoles, qui doivent représenter — je n'ai pas les chiffres exacts en tête — près de 10 p. 100 des revenus totaux. Nous avons du bétail, mais pour ce qui est du pétrole et du gaz naturel, les revenus se sont taris. Il y a des puits qui sont bouchés. Nous avons des gisements un peu plus loin, mais personne ne veut les exploiter tant que les revendications territoriales ne sont pas réglées.

Le sénateur Moore : Vous avez parlé du problème des addictions en disant, et c'est le terme que vous avez employé, que c'était un vrai fléau. Pouvez-vous nous donner des précisions? Qu'est-ce qu'on fait et qu'est-ce qu'on peut faire pour lutter contre ce fléau? Est-ce que c'est une cause de suicides, de dépressions, de problèmes sociaux connexes?

M. Breaker : Comme je le disais tout à l'heure, je n'ai pas de statistiques là-dessus. Je vous invite à poser ces questions au ministère de la Santé.

Tout ce que je peux vous dire, c'est que la tragédie des pensionnats a été un véritable calvaire pour nous. J'en ai fait l'expérience. Ça été très difficile, même si j'ai quitté la réserve en 1974 pour y revenir en 2007. Ceux qui sont restés, ils ont sombré dans l'alcoolisme, ils ont divorcé, et j'en passe. Mais c'est la même chose chez les non-Autochtones. J'ai travaillé à l'extérieur, aussi, et j'essaie de garder contact avec mes collègues de travail.

Ce sont toujours les enfants qui finissent par trinquer. C'est triste, surtout dans ma position, car je dois faire face à toutes sortes de problèmes sociaux, à des logements surpeuplés, à des demandes d'aide, et cetera. C'est la réalité, mais ça rend ma tâche difficile. Avec l'âge, je suis devenu beaucoup plus compatissant. Quand j'étais plus jeune, je savais dire non quand il fallait dire non, mais maintenant je réponds que je vais essayer de voir ce qu'on peut faire.

Le sénateur Moore : J'ai l'impression que vous ne vous occupez pas uniquement de logement, monsieur Breaker.

M. Breaker : En effet, je sers de conseiller matrimonial, de conseiller en toxicomanie, tout ce que vous voulez. Je fais de mon mieux.

L'une des raisons pour lesquelles je suis revenu dans la réserve était le désir de retrouver ma culture d'origine. Par exemple, je suis le gardien des calumets et des rouleaux sacrés. Jamais je n'aurais pensé faire ça un jour, mais j'en suis le gardien avec ma femme.

Le sénateur Moore : Bravo. Merci.

Senator Meredith: I have a brief supplementary question on the land claims agreement. What's causing this protracted time of settlement? What are the challenges around that?

Mr. Breaker: The challenge is getting a decision from the federal negotiator.

The Chair: Is that for a specific claim, Mr. Breaker?

Mr. Breaker: Yes.

The Chair: So it's in that specific claims basket?

Mr. Breaker: Yes. I believe there's one at the $150 million mark. Anything over that, it's a lot more difficult now to settle those claims. The ones below $150 million are a little easier, but again, we're dealing with Alberta and also the federal negotiators. You would have to speak to the land claims commission on those matters.

Senator Wallace: Mr. Breaker, you've graphically described the issues you're dealing with. We've heard a lot of those from other presenters before us.

To come at this from a different level, there are definite issues that have to be resolved, serious, long-standing issues. With our committee, at the end of the day, we will want to make recommendations to meaningfully move forward some progress for First Nations housing.

You've described some of the issues you have with particular federal government programs that relate to housing and some of the difficulties you've had with that. There's always the issue of funding; it seems there's never enough funding.

At the end of it, to try to bring this together in some meaningful way, how does the Siksika First Nation group deal with the federal government to bring forward the concerns you have with programs? Do you do that? Does Siksika do that on behalf of that First Nations group? Do you work collectively with a larger group, such as the AFN?

To me, it seems like a starting point. There are all of these individual issues. It seems as if some programs, if not all of them, will have to be changed in some minor and fundamental way at the end of it, but how does that happen on your end? How is your input provided into that? How has it been? How do you convey your concerns, and what kind of responses do you get to those concerns?

Mr. Breaker: Easy, senator. I think sometimes the only action you'll get is when you're in crisis mode. Before this flood, the only interaction we usually have has always been reports. They call them five-year reports. But it's pretty vague. It doesn't really provide any planning. It's just: What did you do with the FTA money?

Le sénateur Meredith : J'aimerais poser une petite question supplémentaire au sujet du règlement des revendications territoriales. Pourquoi cela prend-il autant de temps? Quels sont les obstacles?

M. Breaker : Le principal obstacle à franchir est d'obtenir une décision du négociateur fédéral.

Le président : À propos d'une revendication territoriale en particulier?

M. Breaker : Oui.

Le président : Qui fait partie du groupe de revendications?

M. Breaker : Oui. Je crois qu'il y en a une à 150 millions de dollars. Au-dessus de ce seuil, les revendications territoriales sont beaucoup plus difficiles à régler. En dessous, c'est un peu plus facile, mais là encore, nous négocions avec l'Alberta et le fédéral. Il faudrait vous adresser à la commission des revendications territoriales pour avoir davantage d'informations.

Le sénateur Wallace : Monsieur Breaker, vous nous avez bien expliqué les problèmes auxquels vous êtes confronté. D'autres témoins nous en ont longuement parlé aussi.

Pour aborder la question sous un angle différent, je dirai qu'il y a des contentieux importants, qui remontent à il y a longtemps, et qu'il est temps de régler. Notre comité se prépare à faire des recommandations dans le but d'améliorer sensiblement les conditions de logement des Premières Nations.

Vous avez parlé des difficultés que vous posent certains programmes du gouvernement fédéral, dans le domaine du logement. Le problème du financement est récurrent, on dirait qu'il n'y en a jamais assez.

Mais au final, comment la nation des Siksika s'y prend-elle pour informer le gouvernement fédéral des problèmes que lui causent certains programmes? Est-ce que vous le faites? Pour votre propre nation ou par l'entremise d'un groupe plus important comme l'APN?

J'ai l'impression que c'est par là qu'il faut commencer. Ce sont des problèmes que connaissent les autres nations, et il va falloir que certains programmes, sinon tous, soient modifiés plus ou moins radicalement. Mais de votre côté, comment vous y prenez-vous pour demander ces changements, pour plaider votre cause? Et quel genre de réponses vous donne-t-on?

M. Breaker : Ce n'est pas compliqué, sénateur. J'ai parfois l'impression que le gouvernement n'intervient que lorsqu'il y a une crise. Avant l'inondation, les seules interactions qu'on avait, c'était des rapports quinquennaux, assez vagues, sans planification précise. On nous demandait simplement ce qu'on avait fait de l'argent qui nous avait été donné dans le cadre de l'entente de transfert fédéral.

In housing we get $1.3 million a year. Well, three quarters of it goes to the shelter allowance. On the rest of it there's not much to report, other than we did a little repair here, based on your definition of health and safety.

Who defines health and safety? Is it us or is it AANDC? They don't come out to these homes that have 16 in a unit.

We have to go back to the drawing board and find exactly what are the needs and assessments. I think they did some assessments prior to 1996, but those are kind of forgotten — building codes, that kind of stuff, infrastructure and waste water. It always comes back to crisis management. I guess it boils down to: Let's plan properly.

You always hear the horror stories about other First Nations. They get the attention and some are doing okay, but we still need the planning. We need professional planners.

I'm not an architect, but most of us use common sense. Some of us take property management, but it's difficult to property manage if you have a leadership above you that are afraid to make decisions, like increase the rent, to say no. It's all about how you plan and implement.

There's too much planning and not enough implementation. That's what I see. We have thousands of pages of planning. I'm sick of planning. It's not realistic. That's in AANDC. Now they're starting to realize, because of the negative audit of CMHC, that there is something wrong. The director, Dan Gaspé, he's coming out to inspect some of the units. I wrote a letter for the chief, so hopefully he comes out. I don't know to show him some of these houses. These are the houses that we've been mortgaging for the last 20 years. I want to give them out as part of the home ownership. Would you live in one of them?

There's no O&M. If you don't have rent coming in, there's no replacement reserve. You have to use band resources to supplement that.

Then you have what you were talking about: Do I really want to be a homeowner of this unit? No, I don't want to be. Who will take care of it? Thank God we have some of this training, like basic home maintenance. I've sent my staff to present these. It's an incredible initiative for First Nations. I think we're one of the only ones that have more than 450 who have taken it.

I hope that answers your question.

Senator Wallace: That's probably about as well as you can do with it tonight. Thank you.

Pour le logement, nous recevons 1,3 million de dollars par an. Les trois quarts servent à financer l'allocation-logement. Pour le reste, il n'y a pas grand-chose à déclarer, si ce n'est qu'on a fait quelques petites réparations, comme l'exigent vos normes de santé et de sécurité.

Mais qui établit les normes de santé et de sécurité? Nous ou le ministère? Ils ne sont jamais venus voir les logements où s'entassent 16 personnes.

Il faut repartir à zéro et déterminer précisément quels sont les besoins. Ils avaient fait des évaluations avant 1996, mais j'ai l'impression qu'elles ont été reléguées aux oubliettes — les codes du bâtiment, les normes pour les infrastructures et les eaux usées. On en revient toujours à la gestion de crise. La solution est simple : il faut faire une bonne planification.

On entend toujours parler des tragédies qui se produisent dans les autres Premières Nations. Elles attirent l'attention sur elles, et certaines s'en sortent bien, mais il n'en reste pas moins que nous avons besoin d'une bonne planification. Nous avons besoin de professionnels pour le faire.

Je ne suis pas architecte, mais la plupart d'entre nous savons user de notre bon sens. Ceux qui font de la gestion immobilière trouvent ça dur quand les dirigeants n'osent pas prendre des décisions, comme celle d'augmenter les loyers. L'essentiel, donc, c'est de bien planifier et de bien exécuter.

On fait trop de planification et pas assez d'exécution. C'est ce que je constate. On a des milliers de pages de planifications en tout genre. J'en ai par-dessus la tête. Ce n'est pas réaliste. Tout ça s'entasse au ministère. Maintenant ils commencent à se rendre compte, à cause de l'audit négatif de la SCHL, qu'il y a quelque chose qui cloche. Le directeur, Dan Gaspé, va venir inspecter certains logements. J'ai envoyé une lettre au chef pour qu'il lui fasse visiter ces logements, j'espère qu'il va le faire car ce n'est pas tout à fait mon rôle. Ce sont des maisons dont on assume l'hypothèque depuis 20 ans, et j'aimerais qu'ils les intègrent dans le programme d'accession à la propriété. Seriez-vous prêts à vivre dans ces maisons?

C'est simple : si les loyers ne rentrent pas, comme il n'y a pas de réserve d'appoint, il faut puiser dans les ressources de la bande pour combler le trou.

Ensuite, il faut se poser la question dont on parlait tout à l'heure : est-ce que je veux vraiment être propriétaire de ce logement? Non, ça ne m'intéresse pas. Qui va s'occuper de son entretien? Heureusement que nous donnons des cours de formation sur la façon d'entretenir une maison. J'ai demandé à des employés d'animer ces cours. C'est une initiative incroyable pour des Premières Nations. Je crois que nous sommes l'une des rares à y avoir fait participer 450 personnes.

J'espère que cela répond à votre question.

Le sénateur Wallace : Je pense que vous avez répondu du mieux que vous pouviez. Je vous remercie.

Senator Runciman: I may be misreading this, but in your handout, you mention that under the Siksika dwellings there are 25 CMHC Section 95 units still under construction, since 2010. Can you elaborate on that? Have 25 houses been under construction for four years?

Mr. Breaker: Yes. Let me go back.

We applied for them in 2009. I think it's 15 per cent down. That's how Section 95 works. You apply. They call them 310s. There is income verification. We tried to split them between SA clients and employed, but at that time we were given a pretty negative audit from Meyers Norris Penny, so the decision was to stop accepting any more allocations from CMHC. If you remember, I told you about funding only coming in phases. In the Section 95 program, if you understand it, there are seven phases of construction. You don't get the funding; you need your band capital to start it. That doesn't come until probably September, so you're behind four months.

You have to buy power. You'll buy it, yes, but it will take you a year for them to start putting in the power lines. Once you get the excavating done and the concrete, that's phase 1. You have to do all of them at the same time, get the CMHC inspector to come out, and they'll sign off on it and send it to CMHC. It will take four to six weeks to get the next funding for the next phase, which is the shell. That keeps going.

What has been happening from 1994 was the nation was applying for the project so they can pay the last phase, because they've been running into cost overruns because of what I was talking about, vandalism, arson and all these other costs to finish the project. You're already behind in collecting rent. Cost of insurance for construction is three times the regular mortgage insurance. When the council of the day applied it didn't realize this is what could happen.

Now you have project 35. You're having a hard time trying to finish the last phase. You're trying to utilize the first part of project 36 to pay for the last phase. You don't have any more. You have 37; they're pushing you to accept it. I said, "No, I'm not taking anymore because we have to do a financial recovery plan." That's what the leadership wants. Treasury Board wants it.

So here you are, middle of winter, and you're only on phase 2. You have the shell up. You have vandalism and arson occurring, so how are you going to get all these units done at the same time? That's why it has taken four years.

The Chair: They weren't charged because it's federal jurisdiction?

Mr. Breaker: Yes.

Le sénateur Runciman : Je n'ai peut-être pas bien compris, mais dans votre document, vous dites que 25 unités de la SCHL visées par l'article 95 sont en cours de construction depuis 2010. Voulez-vous dire que 25 maisons sont en construction depuis quatre ans?

M. Breaker : Oui. Je vais revenir un peu en arrière.

Nous en avions fait la demande en 2009. Je crois qu'il faut verser un acompte de 15 p. 100, d'après l'article 95. Donc, vous faites une demande. Ils les appellent les 310. Il y a ensuite la vérification des revenus. Nous avons essayé de séparer les bénéficiaires de l'aide sociale et les travailleurs rémunérés. Mais à l'époque, nous avions reçu un audit assez négatif du cabinet Meyers Norris Penny, si bien que nous avons décidé de ne plus accepter d'allocations de la SCHL. Je vous ai dit tout à l'heure que les fonds sont débloqués par phases. Le programme régi par l'article 95 prévoit sept phases de construction. On ne reçoit pas de financement pour démarrer le projet, on doit puiser dans le capital de la bande pour ça. Le financement n'arrive pas avant septembre, si bien qu'il faut tenir pendant quatre mois.

Il faut viabiliser le terrain, faire venir l'électricité. Pour ça, il faut payer, même si les lignes ne sont installées qu'un an plus tard. Une fois les travaux d'excavation et la pose des fondations terminés, on a franchi la phase 1. Il faut tout faire en même temps, faire venir l'inspecteur de la SCHL qui valide les travaux et envoie une confirmation à la SCHL. Ensuite, il faut attendre quatre à six semaines pour recevoir le financement de la phase 2, qui correspond à la charpente de la maison. Et ainsi de suite.

Ce qui se produit depuis 1994, c'est que la nation fait une demande pour un nouveau projet d'habitation afin de pouvoir financer la dernière phase du projet précédent, à cause des dépassements de budget dus, comme je vous l'ai dit, à du vandalisme ou à des incendies volontaires, entre autres. On a déjà du retard sur la perception des loyers. Le coût des assurances pour la construction est trois fois plus élevé que l'assurance hypothécaire normale. Lorsque le conseil de l'époque avait fait sa demande, il ne pensait pas que ça se passerait ainsi.

Imaginez la situation. On en est au projet 35, on a du mal à achever la dernière phase, alors on utilise le premier versement du projet 36 pour la financer. Ensuite il ne reste rien. Ils insistent alors pour qu'on fasse une demande pour un projet 37, mais on n'en veut pas parce qu'on doit préparer un plan de redressement financier. C'est ce que veulent les dirigeants, tout comme le Conseil du Trésor.

Donc, on se retrouve au beau milieu de l'hiver, et on n'en est qu'à la phase 2. La charpente est construite, mais il y a du vandalisme et des incendies volontaires, alors comment voulez-vous que tous ces logements soient prêts en même temps? C'est pour ça que ça dure depuis quatre ans.

Le président : Et ils ne sont pas poursuivis parce que ça relève de la compétence fédérale?

M. Breaker : Oui.

Senator Runciman: That's the other question I had. I have a hard time understanding that particular issue. What you're saying is it's essentially a lawless community, unless there's Aboriginal policing. I don't understand the jurisdictional issue. If someone is committing a crime, the RCMP has the responsibility to police the reserve. I don't understand why you're suggesting there's a hands-off approach to issues like vandalism and arson. That's mind-boggling.

Mr. Breaker: Yes, there's no follow-up.

Senator Runciman: Are you complaining? There's a police complaints commission. The RCMP has a police complaints commission. Why isn't your reserve leadership complaining to the complaints board?

Mr. Breaker: We did. In 2003, when I was on council — I was the only one on the commission — they took away the policing from us because of an audit that they failed. So we tried to get that back. One of the things we wanted was an independent appeal — but they wouldn't go for it — to address the abuse committed by the constable, because it is a training ground across the tracks.

Since the time I've been there, we've had roughly a dozen arson and about 16 vandalism cases. There's only one time when the culprits were apprehended. We tried to get restitution with some minors. There were 20 of them.

Senator Runciman: I don't know why anyone would want to live there, in fear of your life, I would think.

Mr. Breaker: It's difficult. You have those subdivisions. It's awfully tough for clients to accept them, because now you have gangs. I didn't even mention the gangs.

Senator Watt: When you say "gangs," you're talking about gangs being developed inside or coming in from the outside to inside?

Mr. Breaker: Usually from the outside coming in.

Senator Watt: That's a big one.

Mr. Breaker: It's not as bad as some of the other First Nations. These are junior gangs. But still, they cause problems. They just burnt our transfer site three weeks ago for the second time in three years. No charges. So where do we dump our garbage? We only have one garbage truck.

That's the other issue: infrastructure. My cousin, Keon Doore, has his issues, because he has limited resources to maintain equipment. This winter was pretty harsh. Volker Stevin, who was working on the flooded sites — they call them new temporary neighbourhoods — assisted us with the road clearing. It has been difficult.

Senator Meredith: Mr. Breaker, did I hear you say that the RCMP doesn't investigate when there's criminal activity on your reserve?

Le sénateur Runciman : C'est justement l'autre question que je voulais poser**.** J'ai du mal à comprendre pourquoi. Vous dites qu'en l'absence de policiers autochtones, c'est pratiquement une zone de non-droit. Je ne comprends pas ce conflit de compétence. Si quelqu'un commet une infraction, la GRC a le devoir d'intervenir dans la réserve. Je ne comprends pas pourquoi vous dites qu'elle fait preuve d'un certain laxisme face à des actes de vandalisme et à des incendies volontaires. C'est renversant.

M. Breaker : C'est vrai, ils ne donnent pas suite.

Le sénateur Runciman : Déposez-vous des plaintes? Il existe une commission des plaintes contre la police, pourquoi les dirigeants de la réserve ne s'adressent-ils pas à elle?

M. Breaker : C'est ce que nous avons fait. En 2003, quand je siégeais au conseil — j'étais le seul à la commission —, ils nous ont supprimé les services de police à la suite d'un audit négatif. Nous avons essayé de les récupérer. Ce que nous voulions, c'est un tribunal indépendant — mais ils n'en voulaient pas — pour juger les méfaits commis par le policier, parce que le long de la voie ferrée, c'est un véritable terrain d'entraînement.

Depuis que je suis là, nous avons eu une dizaine d'incendies volontaires et près d'une vingtaine d'actes de vandalisme. Eh bien les coupables n'ont été appréhendés que dans un seul cas. Nous avons essayé d'obtenir une restitution auprès de certains mineurs. Il y en avait 20.

Le sénateur Runciman : C'est à se demander qui pourrait vouloir habiter là, ça me paraît très dangereux.

M. Breaker : Ce n'est pas facile. Tous ces lotissements, les gens hésitent beaucoup à s'y installer, car il y a maintenant des gangs, j'ai oublié de vous en parler.

Le sénateur Watt : Est-ce que ce sont des gangs qui se forment à l'intérieur des lotissements ou est-ce qu'ils viennent de l'extérieur?

M. Breaker : Généralement, ils viennent de l'extérieur.

Le sénateur Watt : C'est plus grave.

M. Breaker : Mais c'est pire dans d'autres communautés. Chez nous, ce sont des gangs juniors. Mais ils causent des problèmes pareil. Il y a trois semaines, ils ont incendié notre décharge pour la deuxième fois en trois ans. Aucunes poursuites. Alors, où allons-nous entreposer nos déchets? Nous n'avons qu'un camion à ordures.

Ça m'amène d'ailleurs à un autre problème : les infrastructures. Mon cousin, Keon Doore, a toutes sortes de difficultés parce qu'il manque de ressources pour entretenir son équipement. L'hiver dernier a été très rigoureux. Volker Stevin, qui travaillait sur les sites inondés — qu'on appelle d'ailleurs les nouveaux quartiers provisoires —, nous a aidés à dégager les routes. C'était difficile.

Le sénateur Meredith : Monsieur Breaker, vous avez bien dit que la GRC ne donnait pas suite aux actes criminels qui sont perpétrés dans votre réserve?

Mr. Breaker: Yes.

Senator Meredith: They do not? When you call them, they don't come?

Mr. Breaker: No, only if there's drinking or alcohol involved, impaired driving — they will go out of their way — or speeding. That's about the only thing. That's the only input.

A few years ago there was a constable who was very good. I believe he was Asian. He was excellent. But after he left, it all went downhill. There's not much input from them, so we're kind of on our own. We have a construction site that has been broken into six times in four years.

The only time they caught somebody was when Clark Builders were there as part of the flood recovery. Their units got spray-painted. Then there were some charges. So it's kind of discriminatory. We managed to get the culprit. But again, it affects our premium.

That's the other thing I didn't talk about. The premium now for insurance has risen 40 per cent since I got there. It's at $30,000 now, deductible. How will you pay the deductible? Through band resources. That's why those houses are boarded up. It just eats at us. It's difficult.

Senator Watt: We're getting a lot of information that makes us wonder what is really going on. At times it's hard to take, when you hear things like that, especially coming from a person like him, the way he's spelling it out as he does. We do appreciate that.

You mentioned earlier on that you are negotiating. One of the possible avenues to take into consideration — your people, yourself and your leaders, I guess — is to try to get a meaningful table set between the provincial and federal governments, if you are already involved in negotiations.

What can this committee do, when we make recommendations in the field of negotiations? Can we make some point in the area that they might be able to resolve this crisis that you're going through? The only way you'd be able to find a solution to get to the bottom of it, once and for all, is to get the provincial government involved in tripartite negotiations. Would that be acceptable to your people?

Mr. Breaker: Yes, for me, but maybe not for the leaders.

Senator Watt: Would it be possible for you to take that back to your people and say: Would you mind if the senators who are reviewing and examining this, what's happening to us — and put some weight on the federal government, and also on the provincial government, to get it done, with a timetable?

Mr. Breaker: For sure.

M. Breaker : Oui.

Le sénateur Meredith : Quand vous les appelez, ils ne viennent pas?

M. Breaker : Non, seulement s'il y a un abus d'alcool en cause, par exemple un automobiliste en état d'ivresse — alors là ils se démènent —, ou encore un excès de vitesse. C'est à peu près tout. Ce sont les seuls cas où ils se déplacent.

Il y a quelques années, il y avait un policier qui était très efficace. Je crois qu'il était d'origine asiatique, mais il était excellent. Après son départ, le service s'est complètement détérioré. On n'entend pas beaucoup parler d'eux, si bien que nous sommes pratiquement laissés à nous-mêmes. Un de nos sites de construction a été vandalisé six fois en quatre ans.

La seule fois qu'ils ont attrapé quelqu'un, c'est lorsque Clark Builders était là pour faire des travaux après l'inondation. Les unités de l'entreprise avaient été badigeonnées à la peinture. L'auteur des méfaits a été inculpé. C'est donc un peu discriminatoire. Ils ont réussi à attraper le coupable, mais encore une fois, ça a une incidence sur nos primes d'assurance.

C'est une chose dont je n'ai pas encore parlé. Depuis que je suis arrivé, nos primes d'assurances ont augmenté de 40 p. 100. La franchise est de 30 000 $, aujourd'hui. Comment est-on censés payer une telle somme? Avec les ressources de la bande. C'est la raison pour laquelle les maisons sont condamnées, car ça grignote toutes nos ressources. Ce n'est vraiment pas facile.

Le sénateur Watt : Nous entendons toutes sortes de témoignages qui nous rendent perplexes. Parfois, c'est dur à croire, quand on entend des choses pareilles, surtout venant d'une personne comme lui, la façon dont il présente les choses. Nous vous en remercions.

Vous avez dit tout à l'heure que vous étiez en négociation. Vous pourriez peut-être envisager — vos membres, vous-même et vos dirigeants, je suppose — de demander à négocier directement avec le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, puisque vous êtes déjà en négociation.

Qu'est-ce que notre comité pourrait recommander pour faire avancer les négociations? Pouvons-nous faire quelque chose pour qu'ils trouvent une solution à la crise que vous connaissez? À mon avis, la seule solution pour régler vraiment le problème, une fois pour toutes, c'est de faire participer le gouvernement provincial à des négociations tripartites. Est-ce que cela vous serait acceptable?

M. Breaker : À moi, oui, mais peut-être pas aux dirigeants.

Le sénateur Watt : Pourriez-vous proposer aux membres de votre communauté d'accepter que les sénateurs qui examinent tout ce dossier, c'est-à-dire la crise dans laquelle vous vous trouvez, exercent des pressions sur le gouvernement fédéral et sur le gouvernement provincial pour qu'ils trouvent une solution, avec un échéancier précis?

M. Breaker : Bien sûr.

Senator Watt: If you sit down and try to negotiate without a timetable, you will get nowhere; you will negotiate forever. So you have to have some kind of timetable, no matter what you're dealing with. The hydro is involved. I think you've been chipped out on that one. You should get some benefit out of that. You're being affected by the flood and things of that nature.

You have good cases that you can bring forward, if the will is there. I think the committee can try to help as much as possible in this field to try to reactivate the federal and provincial government in this area. Maybe that's what we should be looking at. That's what I went through on the Quebec side, as you know. If you're worried about falling under provincial jurisdiction, you can always negotiate the safeguards. Let's take advantage of it, because they have the structure in place; they have the know-how, the money, the infrastructure, the capital. Work with them. Use them.

The Chair: Thank you for that advice, Senator Watt.

Did you want to respond, Mr. Breaker?

Mr. Breaker: Yes. Under late Premier Klein, we had an MOU. So it's not new. But again, with the changing leadership, they didn't follow up. It's both sides. They had education and policing. Housing was on there, land claims. Land claims was the spearheading agenda; that was the main agenda, with Castle Mountain again. Klein was instrumental in trying to get those MOUs, especially policing. Once he left, it went back to something that we'll just have to deal with. So I agree with you, yes.

Senator Beyak: Thank you very much, Mr. Breaker, for your candour and insight. It's very refreshing and I've learned a lot tonight.

I wonder if you could tell me something. I live in northwestern Ontario, beautiful land of the lakes, near Kenora, Dryden. Thunder Bay is the city and Winnipeg. I'm noticing a huge out-migration of the young people.

You talked about the generation gap and that the younger people want home ownership; the older ones are happy with the band ownership. Are you noticing that on your reserve? Perhaps what we've been doing for the last hundred years, maybe it's time for all of us to rethink where we want the housing, if we need to talk to the young people more. Do you have thoughts on that?

Mr. Breaker: There is the traditional thought process of the elders. We don't really have much time. I can't explain to you the Blackfoot world view, the indigenous world view, which is that family is a circle. In these parts they call it Turtle Island, but for

Le sénateur Watt : Si vous continuez de négocier sans échéancier, vous n'aboutirez à rien, vous continuerez de négocier indéfiniment. Il faut donc avoir un échéancier, quoi qu'on fasse. Vous avez parlé des services d'électricité, et je pense que vous vous êtes fait avoir. Vous devriez avoir une compensation. En plus, il y a tous les dégâts causés par l'inondation, entre autres.

Vous avez de bons arguments, si vous voulez vous donner la peine de les défendre. Je pense que le comité peut essayer de son côté d'encourager les gouvernement fédéral et provincial à s'attaquer sérieusement au problème. C'est peut-être ça qu'il faudrait faire. C'est ce que j'ai dû faire, au Québec, comme vous le savez. Si vous avez des réticences à discuter avec le gouvernement provincial, vous pouvez toujours négocier des garanties. Et vous avez intérêt à profiter des services qu'il offre, car il a les structures en place, le savoir-faire, l'argent, les infrastructures, le capital. Vous avez intérêt à collaborer avec lui et à profiter de ses ressources.

Le président : Merci du conseil, sénateur Watt.

Vous aviez quelque chose à dire, monsieur Breaker?

M. Breaker : Oui. À l'époque du premier ministre Klein, nous avions signé un protocole d'entente. Donc, ce n'est pas nouveau. Mais depuis, nous avons changé de dirigeants, et les nouveaux n'ont pas donné suite. C'est des deux côtés. Le protocole portait sur l'éducation et la police, et également sur le logement et les revendications territoriales. En fait, les revendications territoriales figuraient en priorité, notamment celle du mont Castle. Klein a joué un rôle important dans la préparation de ces protocoles d'entente, surtout en ce qui concerne les services de police. Après son départ, personne n'y a donné suite. Donc, je suis d'accord avec vous.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie infiniment, monsieur Breaker, de votre franchise et de votre perspicacité. Ça fait du bien d'écouter votre témoignage, qui est par ailleurs très instructif.

J'habite dans le nord-ouest de l'Ontario, dans une belle région parsemée de lacs, près de Kenora, à Dryden. Thunder Bay est une ville qui attire énormément de jeunes, ainsi que Winnipeg.

Vous avez parlé du changement de mentalité entre les générations, et vous avez dit que les jeunes voulaient être propriétaires de leur maison, contrairement aux aînés qui, eux, sont tout à fait satisfaits que leur maison appartienne à la bande. Est-ce que c'est ce que vous constatez dans votre réserve? C'est un régime qui existe depuis une centaine d'années, mais il est peut-être temps de le réformer, en fonction de ce que les jeunes ont à dire. Qu'en pensez-vous?

M. Breaker : Nous n'avons pas assez de temps pour que je vous explique la pensée traditionnelle des aînés, la vision que les Pieds-Noirs ont du monde, et la notion selon laquelle la famille est un cercle. Ici on dit que c'est Turtle Island, mais pour nous,

us it's not Turtle Island; it's based on the buffalo. The concept of keeping children together with you right from womb to tomb, it's changing. It's been changing since probably the 1990s.

Education helps. You can't go wrong. Younger people realize that the opportunities are out there. As administrators, we try to capitalize on any initiative that comes our way through social media or the Internet. We apply no matter if it is fruitless; it doesn't matter as long as you apply. You make the attempt because these are the children that you are trying, to me, to get off reserve. The opportunity is there.

I have two sons. They know that they have to leave. I tell them my story. I was pretty lucky. I used athletics and that's how I got out, but the majority are in both worlds. I think they try to satisfy their parents and grandparents by saying, "Okay, I will stay here and take care of you because there are gaps, even for the elders, health-wise." You hear about it. All the benefits and treaty rights are being diminished. I think the parents and grandparents are beginning to realize that there is more opportunity for their children and grandchildren than being here.

I look at some of my nephews and the social problems they are involved with. One of you spoke of the child welfare system. It is proven. I just graduated in November from university, so I did lots of stats about the child welfare system. It is a breeding ground for the Aboriginal penal system, the number that are incarcerated, and it's so true.

When the correspondence comes in per month, and I usually get about 50, a lot of the young people in that correspondence are desperate because they cannot get help off reserve. They will receive roughly $800 per month, but the rent is $1,100, so they have to live communally. Hopefully they don't get into conflict. I try to help them out. They will find their way to the city. It is 45 minutes away, but with the price of gas now, it is difficult. That trend is changing.

We are kind of fortunate we are close to Calgary, but I can't say it for other First Nations that are in communities where they don't have economic — it is difficult.

Yes, we need to plan. The ones that are in remote areas, I have met with some of them in conferences. They ask questions: "How do you do this? How do you do that? Should we get into section 95?" I say, "Yes, but be careful because you could end up being third party." There are some in Alberta that have gone under and are still under third party.

l'élément fondateur, c'est plutôt le bison. Le concept selon lequel il faut garder ses enfants auprès de soi, du sein maternel jusqu'à la tombe, ce concept est en train de changer, probablement depuis les années 1990.

L'éducation est un facteur de progrès. C'est indéniable. Les jeunes se rendent compte que les débouchés sont ailleurs. En tant qu'administrateurs, nous essayons de profiter de toutes les initiatives qui se présentent, sur les médias sociaux ou sur Internet. Nous faisons une demande, même si elle n'aboutit pas. Peu importe, du moment qu'on fait une demande. Il faut la faire dans l'intérêt des enfants, pour les faire sortir de la réserve, car les débouchés sont ailleurs.

J'ai deux fils. Ils savent qu'ils vont devoir partir. Ils connaissent mon histoire, mais ils savent que j'ai eu beaucoup de chance. C'est grâce au sport que j'ai réussi à partir. Mais la majorité des jeunes d'aujourd'hui sont pris entre deux mondes. Je pense qu'ils essayent de faire plaisir à leurs parents et à leurs grands-parents en disant qu'ils resteront dans la réserve pour s'occuper d'eux, pour les soigner. Les avantages et les droits issus de traités sont en constante diminution. Je pense que les parents et les grands-parents commencent à se rendre compte que leurs enfants et petits-enfants auront plus de débouchés en allant ailleurs qu'en restant dans la réserve.

Je pense à mes neveux qui ont toutes sortes de problèmes sociaux. L'un d'entre vous a parlé des services d'aide à l'enfance. C'est la réalité. J'ai obtenu mon diplôme de l'université en novembre dernier, et j'ai donc compilé beaucoup de statistiques sur les services d'aide à l'enfance. C'est une véritable pépinière pour le système pénal autochtone, quand on voit le nombre de jeunes qui sont incarcérés.

Je reçois chaque mois une cinquantaine de lettres de jeunes gens qui se disent souvent désespérés parce qu'ils ne peuvent pas obtenir de l'aide à l'extérieur de la réserve. Ils touchent à peu près 800 $ par mois, mais comme le loyer est de 1 100 $, ils sont obligés de partager le logement avec d'autres locataires. Encore heureux quand ils ne se disputent pas. J'essaie bien de les aider à partir s'installer en ville, c'est à 45 minutes de la réserve, mais, étant donné le prix de l'essence, ce n'est pas facile. Les choses changent, donc.

Nous avons de la chance parce que nous ne sommes pas loin de Calgary, mais pour les autres Autochtones qui habitent dans des communautés où il n'y a aucune activité économique, ce n'est vraiment pas facile.

Bien sûr que nous devons planifier notre développement. J'ai rencontré, dans des conférences, des Autochtones qui habitent dans des communautés éloignées, et ils m'ont demandé : « comment faites-vous pour faire telle ou telle chose? Est-ce qu'on devrait participer au programme de l'article 95? ». Je leur réponds toujours que oui, mais qu'ils doivent faire attention de ne pas devenir une tierce partie. Il y a plusieurs communautés en Alberta qui se sont retrouvées avec un statut de tierce partie.

I think the only path we have is home ownership. We have to. I hope that answers your question.

Senator Beyak: Thank you very much.

The Chair: Mr. Breaker, we have covered a lot of ground here tonight, and I know the committee is very grateful to you. To wrap up, I have two things I would like to touch on.

I think Siksika is noted for having developed a home maintenance program and you mentioned it. Is it ongoing? Is it working well? Is it something you would recommend to other First Nations as a way of taking care of homes? Your reserve is especially spread out. Could you give us a bit more information about that, please?

Mr. Breaker: Yes.

Again, I want to thank CMHC. They are not all doom and gloom. Their training programs are top notch. We have utilized as much as we can from them, and one of them is that basic home maintenance. I believe we are one of the only First Nations in Alberta that had training in that. Four of us provide our own training to our nation members.

We had to go up north to Big Stone, I believe. That was the test. I didn't go but my nephew and one of the junior administrators went. They had an open band meeting. If you have ever been to an open band meeting, it is like a forum. All they were supposed to do was present about the science of buildings, what makes them hot and cold, the windows, just the basic stuff, but they spent half a day doing all that. The issue is about housing. It is way out of scope with what this program was supposed to be about, but they had to get it out.

I think that if this committee is going out, you need to listen to those communities. Let them express. That is part of consultation, accommodation, the anger. I'm used to it. If you need to go out, listen to them. It's part of the healing process for them.

It's amazing that it was the women that really picked up on the basic home maintenance. The majority are women that have taken it. They do their own maintenance checks on caulking and they can tell now if the contractor didn't do it right. They can tell if they used the wrong caulking. Nailing patterns and codes are other things they can pick up on. Some of them have read the National Building Code. That is how successful they can get. Once those young people get houses, they will know what to do, not just the traditional "give me a house and I will keep calling housing." Those have stopped.

À mon avis, l'accès à la propriété immobilière est la seule solution. C'est ce qu'il va falloir faire. J'espère que cela répond à votre question.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup.

Le président : Monsieur Breaker, nous avons abordé énormément de questions ce soir, et je sais que les membres du comité vous en sont infiniment reconnaissants. Avant de conclure nos travaux, j'aimerais vous parler de deux choses.

La nation des Siksika a fait parler d'elle lorsqu'elle a mis en place un programme d'entretien des maisons, dont vous nous avez fait une brève description. Est-ce que ce programme est encore donné? Est-ce que ça marche bien? Est-ce que c'est quelque chose que vous recommanderiez aux autres Premières Nations, pour améliorer l'entretien des maisons? Votre réserve est très vaste. Pourriez-vous nous donner plus de précisions là-dessus?

M. Breaker : Oui.

Je profite de l'occasion pour remercier encore une fois la SCHL. Tout ce qu'elle fait n'est pas négatif, ses programmes de formation sont le nec plus ultra. Nous avons essayé d'en profiter au maximum, notamment le programme d'entretien des maisons. Je crois que nous sommes l'une des rares Premières Nations de l'Alberta à avoir organisé cette formation. Nous sommes quatre à la donner aux membres de notre nation.

Nous avons dû aller jusqu'à Big Stone, dans le nord. C'était une épreuve. Je n'y suis pas allé, mais mon neveu et un jeune administrateur y sont allés. Ils ont rencontré les membres de la bande, à l'occasion d'une réunion publique, et si vous n'avez jamais assisté à ce genre de réunion, je peux vous dire que c'est un véritable forum. Ils étaient censés leur faire un topo sur la construction des bâtiments, comment conserver la chaleur et la fraîcheur, le rôle des fenêtres, enfin des notions de construction tout à fait élémentaires, mais ça leur a pris une demi-journée. Les gens ont voulu parler de la politique d'habitation, ce qui n'avait bien sûr rien à voir avec le programme d'entretien d'une maison, mais ils avaient besoin de se défouler.

Si votre comité envisage de se rendre dans les régions, il va devoir écouter les habitants de ces communautés. Il faut les laisser s'exprimer. C'est ça la consultation, la recherche d'un compromis, le défoulement. J'y suis habitué. Si vous devez vous rendre dans les régions, ne manquez pas d'aller les écouter. Pour eux, ça fait partie du processus de guérison.

Ce qui est étonnant, c'est que ce sont surtout les femmes qui se sont intéressées au programme d'entretien des maisons. Elles formaient la majorité des participants. Elles font maintenant leurs propres vérifications d'entretien, notamment pour le calfeutrage, et elles sont capables de dire si l'entrepreneur a bien fait son travail ou non. Elles voient tout de suite s'il n'a pas utilisé le bon produit. La façon de planter des clous et les codes sont aussi des sujets qui les intéressent. Certaines d'entre elles ont même lu le Code national du bâtiment. C'est pour vous dire l'intérêt que cela suscite. Quand ces jeunes auront une maison, ils sauront quoi faire pour l'entretenir, au lieu de se comporter comme leurs aînés

We have stopped fixing broken windows. That's the thing. That's part of vandalism. We even have a policy that states that in there. I get a lot of flak from our leadership. That's why when you drive through our reservation you will see a lot of boarded up windows, because we are not paying anymore. We are giving that responsibility to the homeowners — home occupants, I should say.

I hope that answers your question, sir.

The Chair: Very good. I am glad to hear that positive news.

Finally, then, you talked a lot about the needs in planning and training. The First Nations Market Housing Fund that we have heard about in this committee has a Capacity Development Program which is available, we were told, to support training to help eligible communities develop market-based housing capacity. Have you considered accessing this program? If not, why not?

Mr. Breaker: Yes, we have since 2011. We have four project managers, three property managers, and one who is getting her social worker's degree. That is in housing. I don't know why the other service areas didn't capitalize on it, as the funding was there. I think it is just a case of commitment. You have to have staff committed to the cause.

I have very good staff. I took a lot of time to allow them to get trained. The only thing we are lacking is that database. You can get database clerks and all the equipment, but it's the software because it is ever-changing. You need to get the other service areas to buy in so that you have only one database. Right now, health has the majority of the information because of the water act. I guess the mandate of the environmental health officers is to provide quality water. We are utilizing that. That fund has been very helpful.

The Chair: In closing, I would like to thank you again on behalf of the committee for your candor, broad knowledge of the history and scope of the challenges, and your advice on solutions. We will pay attention to your advice about getting on the ground, hearing from people and doing in-houses. We were in the Atlantic region last week doing so, and we have plans to look at other regions in Canada.

et de dire : « donnez-moi une maison mais je vais continuer d'appeler le service du logement pour faire les réparations ». Ça, c'est fini.

Nous avons en effet cessé de réparer les fenêtres cassées. Comme c'est du vandalisme, nous l'avons indiqué clairement dans nos politiques. Les dirigeants me le reprochent beaucoup. C'est pour ça que, lorsque vous traversez notre réserve en voiture, vous voyez beaucoup de fenêtres condamnées, c'est parce que nous ne payons plus les réparations. Nous en laissons la responsabilité aux propriétaires, ou plutôt aux occupants du logement.

J'espère que cela répond à votre question.

Le président : C'est parfait. Je suis content d'entendre des nouvelles positives.

Pour terminer, j'aimerais parler de la planification et de la formation, dont vous avez amplement souligné les besoins. Des témoins nous ont parlé du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, et de son Programme de développement des capacités qui, d'après ce qu'on nous a dit, a pour objectif d'aider les communautés admissibles à développer leur parc de logements du marché. Avez-vous songé à faire une demande dans le cadre de ce programme? Sinon, pourquoi?

M. Breaker : Oui, nous le faisons depuis 2011. Nous avons quatre gestionnaires de projet, trois gestionnaires immobiliers et une personne qui va bientôt obtenir son diplôme de travailleuse sociale. Tout ça concerne le logement. Je ne comprends pas pourquoi les autres départements de services n'en profitent pas, étant donné que ce programme offre des financements. Je suppose qu'il faut tout simplement le vouloir. Il faut que le personnel soit dévoué à la cause.

J'ai des collaborateurs exceptionnels. J'ai mis tout le temps qu'il fallait pour les former, et aujourd'hui, la seule chose qui nous manque, c'est une base de données. Je pourrais trouver les équipements nécessaires ainsi que les commis pour s'en occuper, mais ce sont les logiciels qui changent tout le temps. Il faudrait que les autres départements de services soient d'accord pour participer à l'achat, afin d'avoir une seule base de données. À l'heure actuelle, ce sont les services de santé qui ont la majorité des données, en raison de la législation sur l'eau. Je suppose que les agents d'hygiène du milieu ont la responsabilité de veiller à la qualité de l'eau. Nous utilisons ce fonds, il nous est très utile.

Le président : Avant de clore la séance, je voudrais encore une fois vous remercier, au nom des membres du comité, de votre franchise, de vos connaissances historiques, de votre description des différents problèmes qui se posent à vous, ainsi que des solutions que vous avez proposées. Nous suivrons vos conseils lorsque nous nous rendrons dans les régions, nous irons rencontrer des gens pour leur parler, sur place. C'est ce que nous avons fait dans la région de l'Atlantique la semaine dernière, et nous avons l'intention de nous rendre dans d'autres régions du Canada

I would like to mention to committee members that we received a bill for study from the Senate today. Senator Wallace is the sponsor of the Qalipu Mi'kmaq First Nation bill. We'll set aside our housing study to look at it next week.

Senator Moore: Where did the parks bill go?

The Chair: It was referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, but don't ask me why.

Thank you very much, colleagues.

Any closing comments, Mr. Breaker?

Mr. Breaker: I request that you send communiqués to me because the last one didn't get to me. I think the first one was issued in January. Otherwise, we would have had proper documentation for you. I work pretty closely with the other senior managers, and something like this is pretty big. I apologize; that is the best material I could come up with in a short time.

The Chair: You have done very well on short notice, and we are grateful. I will ask our acting clerk to speak to you about improving our communications in the future.

Mr. Breaker: Sure. She has my email.

(The committee adjourned.)

J'aimerais informer les membres du comité qu'aujourd'hui, nous avons été saisis par le Sénat d'un nouveau projet de loi qui concerne la nation Qalipu Mi'kmaq et qui est parrainé par le sénateur Wallace. Nous mettrons de côté notre étude sur le logement pour examiner ce projet de loi dès la semaine prochaine.

Le sénateur Moore : Qu'en est-il du projet de loi sur les parcs?

Le président : Il a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, mais ne me demandez pas pourquoi.

Je vous remercie, chers collègues.

Une dernière observation, monsieur Breaker?

M. Breaker : Je voudrais vous demander de m'envoyer vos communiqués, parce que le dernier ne m'est pas parvenu. Je crois que le premier remonte à janvier. Si je l'avais reçu, j'aurais pu mieux me préparer et apporter les documents nécessaires. J'ai de bons contacts avec les autres gestionnaires, et pour un dossier comme celui-ci, c'est important. Je vous prie de m'excuser, mais c'est là toute la documentation que j'ai pu rassembler en si peu de temps.

Le président : Vous avez fait un excellent travail, malgré le court préavis. Je vais demander à notre greffière intérimaire de voir avec vous comment on peut améliorer nos systèmes de communications.

M. Breaker : D'accord. Elle a mon adresse courriel.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, April 29, 2014

University of Regina:

Larry Steeves, Associate Professor, Faculty of Education.

Wednesday, April 30, 2014

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Françoise Ducros, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships Sector;

Chris Rainer, Director, Strategic Policy and Planning Directorate, Education Branch.

Department of Justice Canada:

Martin Reiher, Acting General Counsel and Director, Operations and Programs, Legal Services Unit.

Tuesday, May 13, 2014

Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat:

John G. Paul, Executive Director.

Wednesday, May 14, 2014

As an individual:

Douglas Cardinal, Architect.

Tuesday, May 27, 2014

Prince Albert Grand Council:

Frank Bighead, Director, Technical Services;

Vincent Genereaux, Housing Advisor, Technical Services, Housing Department.

Wednesday, May 28, 2014

Siksika Housing Administration:

Stewart Breaker, Service Area Manager.

TÉMOINS

Le mardi 29 avril 2014

Université de Regina :

Larry Steeves, professeur agrégé, faculté d'éducation.

Le mercredi 30 avril 2014

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Françoise Ducros, sous-ministre adjointe, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social;

Chris Rainer, directeur, Direction de la planification et de la politique stratégique, Direction générale de l'éducation.

Ministère de la Justice Canada :

Martin Reiher, avocat général et directeur par intérim, Opérations et programmes, Services juridiques.

Le mardi 13 mai 2014

Secrétariat du Congrès des chefs des Premières nations de l'Atlantique :

John G. Paul, directeur exécutif.

Le mercredi 14 mai 2014

À titre personnel :

Douglas Cardinal, architecte.

Le mardi 27 mai 2014

Grand conseil de Prince Albert :

Frank Bighead, directeur, Services techniques;

Vincent Genereaux, conseiller en logement, Services techniques, Service du logement.

Le mercredi 28 mai 2014

Siksika Housing Administration :

Stewart Breaker, gestionnaire de secteur de service.